Tendances sociales CANADIENNES

Hiver 2010 N° 90

Articles de fond

Ressortissants étrangers travaillant au Canada

Un profil des pères

Migrer des municipalités centrales

Émigration canadienne vers les États-Unis

Tendances conjugales et scolarité

Aide aux personnes ayant une incapacité

Enfants autochtones :
- Services de garde
- Famille, communauté et langues
- Activités sportives et culturelles

24 $ au Canada • N° 11-008 au catalogue
Hiver 2010 • N° 90

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Vous désirez communiquer avec nous

Bureau de la rédaction

Courriel : **cstsc@statcan.gc.ca**
Télécopieur : 613-951-0387
Courrier postal : Rédactrice-en-chef
Tendances sociales canadiennes
Statistique Canada
7e étage, immeuble Jean Talon
150 promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Services aux abonnés

Courriel : **infostats@statcan.gc.ca**
Téléphone : 1-800-267-6677
Télécopieur : 1-877-287-4369
Courrier postal : Statistique Canada, Finances,
Immeuble R.H.-Coats, 6-H
150 promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Pour commander des publications de Statistique Canada

Courriel : **infostats@statcan.gc.ca**
Téléphone : 1-800-267-6677
Télécopieur : 1-877-287-4369
Internet : http://www.statcan.gc.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11-008-XPF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de Statistique Canada

Courriel: **infostats@statcan.gc.ca**
Téléphone : 1-800-263-1136
Internet : www.statcan.gc.ca
Ligne ATS : 1-800-363-7629

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Hiver 2010 N° 90

TSC

Rédactrice en chef
Cara Williams

Réviseure française principale
Marie-Paule Robert

Réviseures anglaises principales
Nikki Burke, Valerie Peters

Gestionnaire de la production et direction artistique
Monique Poirier

Services de créativité
Division de la diffusion, Statistique Canada

Spécialistes de l'édition
Division de la diffusion et Section de la production des publications, Division des enquêtes spéciales

Marketing
Jeff Jodoin, Alex Solis

Comité de lecture
Jane Badets, Josée Bégin, Rosemary Bender, Yvan Clermont, Nancy Darcovich, Louise Marmen, Karen Mihorean, Jillian Oderkirk, Georgia Roberts, Grant Schellenberg

Tendances sociales canadiennes

Décembre 2010

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Publication inscrite dans **Academic ASAP, Academic Search Elite, Canadian Periodical Index, Canadian Serials, Expanded Academic ASAP, PAIS International, Periodical Abstracts, Periodical Abstracts Research II, ProQuest 5000, Proquest Research Library** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701 (Version imprimée) ISSN 1481-1642 (Version électronique)

This publication is also available in English.

Tendances sociales CANADIENNES

Articles de fond

3 Migration entre municipalité centrale et municipalités avoisinantes à Toronto, Montréal et Vancouver
par Martin Turcotte et Mireille Vézina

26 Les pères pris en « compte »
par Pascale Beaupré, Michael Wendt et Heather Dryburgh

35 Les ressortissants étrangers qui travaillent temporairement au Canada
par Derrick Thomas

51 La pratique d'activités sportives et culturelles chez les enfants et les jeunes autochtones
par Kristina Smith, Leanne Findlay et Susan Crompton

60 Émigration du Canada vers les États-Unis de 2000 à 2006
par Patrice Dion et Mireille Vézina

71 Elles partagent leur vie : femmes, tendances relatives aux unions et scolarité
par Laetitia Martin et Feng Hou

77 Famille, communauté et langues autochtones chez les jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve au Canada
par Evelyne Bougie

89 Services de garde pour les enfants des Premières nations vivant hors réserve, les enfants métis et les enfants inuits
par Leanne C. Findlay et Dafna E. Kohen

99 *Série sur la vie avec une incapacité*
Aide reçue par les personnes ayant une incapacité pour leurs activités de la vie quotidienne
par Patric Fournier-Savard, Chantal Mongeon et Susan Crompton

Sur la couverture
Photographie utilisée avec la permission de Carol Noël; © 2010 tous droits réservés.

Signes conventionnels à Statistique Canada

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la L*oi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Migration entre municipalité centrale et municipalités avoisinantes à Toronto, Montréal et Vancouver

par Martin Turcotte et Mireille Vézina

Introduction

Après la Deuxième Guerre mondiale et pendant plusieurs autres décennies, la croissance démographique des banlieues résidentielles nord-américaines a essentiellement été assurée par la migration des personnes et des familles venues des centres-villes et des régions. De nos jours, la croissance démographique des banlieues résulte aussi du fait que plusieurs personnes nées dans ce genre d'environnement ne quittent jamais leur lieu d'origine ou déménagent dans une autre banlieue pour y fonder leur propre famille[1]. Malgré tout, la migration de plusieurs jeunes adultes et familles des municipalités centrales vers les municipalités avoisinantes continue de se produire, alors que peu d'entre eux font le trajet inverse. Ces mouvements migratoires intramétropolitains sont l'une des raisons qui contribue à maintenir l'écart entre les villes et les banlieues en ce qui a trait à la représentation des familles. En fait, comme l'ont démontré les données du Recensement de 2006, les ménages composés d'un couple avec enfants demeurent plus fortement représentés dans les quartiers périphériques que dans les villes-centres[2]. Cet écart dans la répartition des familles est particulièrement prononcé entre les municipalités centrales et avoisinantes des régions métropolitaines de Toronto, de Montréal et de Vancouver. (Pour la définition des concepts de municipalités centrales et avoisinantes, consulter « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude ».)

Les municipalités des grandes régions métropolitaines rivalisent entre elles pour attirer de nouveaux résidants en vantant leurs attraits et services. En outre, plusieurs municipalités centrales tentent de renverser la tendance migratoire actuelle et encouragent les jeunes adultes et leurs familles, particulièrement celles avec enfants, à choisir de s'y établir. La Ville de Montréal a par exemple élaboré un « plan collectif d'action famille » à cet égard[3]. Les villes de Toronto et de Vancouver ont quant à elles mis l'accent sur des programmes axés sur les services de garde pour enfants[4].

À l'heure actuelle, il existe peu de renseignements détaillés sur les caractéristiques sociales et économiques des jeunes adultes qui effectuent des migrations entre les municipalités centrales et les municipalités avoisinantes. Afin de pallier cette lacune, on s'intéresse, dans le présent article, aux mouvements migratoires intramétropolitains des personnes de 25 à 44 ans dans les trois plus grandes régions métropolitaines du pays, soit Toronto, Montréal et Vancouver[5]. Ces personnes sont d'un intérêt particulier puisqu'elles sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les autres à effectuer des migrations de la municipalité centrale vers les municipalités avoisinantes et qu'elles sont à l'âge de fonder une famille et d'acheter leur première maison. En ce sens, elles constituent une « clientèle » particulièrement recherchée par les municipalités, qu'elles soient centrales ou avoisinantes.

Cet article est basé sur les données du Recensement de la population de 2006 (pour plus de détails à propos des données et des concepts, consulter « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »). Trois cartes géographiques sont incluses afin de clarifier, pour chacune des trois régions métropolitaines à l'étude, la distinction entre la municipalité centrale et les municipalités avoisinantes[6].

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Les données utilisées proviennent du questionnaire complet du Recensement de 2006 (rempli par 20 % de la population canadienne). Les personnes qui demeuraient dans des logements collectifs (hôtel, hôpital, bases militaires, etc.) en 2006 sont exclues de la présente étude.

Définitions

Région métropolitaine de recensement

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants.

Municipalité centrale et municipalités avoisinantes

La municipalité centrale ou la ville-centre est celle qui donne son nom à une région métropolitaine de recensement. C'est généralement la ville historique, celle autour de laquelle se sont développées les banlieues (dont certains villages plus éloignés qui ont été rejoints par l'urbanisation). Dans le cadre de cette étude, le territoire des municipalités centrales correspond aux limites administratives ou politiques des villes de Toronto, de Montréal ou de Vancouver. Le terme « municipalités avoisinantes » est utilisé en référence à toutes les autres municipalités faisant partie de la région métropolitaine (celles-ci sont parfois nommées, dans d'autres sources, municipalités de banlieue ou municipalités périphériques).

Migration et population à l'étude

On identifie les migrants en comparant leur lieu de résidence actuel à celui qu'ils avaient cinq ans auparavant (tel que rapporté dans le Recensement de 2006). Puisque la présente étude porte sur les migrations intramétropolitaines, seules les personnes qui résidaient dans la même région métropolitaine en 2001 et en 2006 ont été incluses.

Le principal groupe d'intérêt est celui des personnes qui résidaient, en 2001, dans la municipalité centrale de leur région métropolitaine (soit les villes de Toronto, de Montréal ou de Vancouver). Ces personnes sont considérées comme migrantes si, en 2006, elles résidaient dans l'une ou l'autre des municipalités avoisinantes de la région métropolitaine. Elles sont considérées comme non migrantes si elles résidaient toujours dans la municipalité centrale (un changement d'adresse au sein même de cette municipalité centrale n'est pas considéré comme une migration).

De la même manière, on s'intéresse aux personnes qui, en 2001, résidaient dans l'une ou l'autre des municipalités avoisinantes des municipalités centrales des trois régions métropolitaines.

En plus de la municipalité de résidence cinq ans auparavant, le recensement comprend des renseignements sur le lieu de résidence un an auparavant. Les analyses effectuées dans le cadre de cet article ont été reproduites en utilisant la mobilité sur une période de un an plutôt que de cinq. Il en résulte des proportions inférieures de personnes ayant quitté la municipalité centrale en direction d'une municipalité avoisinante (car en utilisant cette méthodologie, les résidants sont soumis au « risque » de déménager durant une seule année plutôt que cinq). Cependant, les conclusions demeurent inchangées, que l'on utilise la période de référence de un an ou de cinq ans. Ainsi les sous-groupes au sein desquels on enregistrait les plus fortes probabilités de migrer de la municipalité centrale étaient essentiellement les mêmes dans les trois RMR. L'avantage d'utiliser une période de cinq ans est de pouvoir faire reposer l'analyse sur des échantillons plus grands, permettant ainsi de fournir plus de détails à propos des différentes caractéristiques des personnes qui migrent ou non (tableaux A.1, A.2 et A.3), ainsi que des destinations choisies par les migrants (tableau A.6).

Cela étant dit, que l'on utilise une référence de cinq ou de un an, il faut demeurer prudent dans l'interprétation de certains résultats. Les caractéristiques des personnes sont mesurées en 2006, alors que la décision de déménager (ou non) a eu lieu avant la date du recensement. De ce fait, il est possible que certaines caractéristiques des personnes aient changé, par exemple que leur revenu personnel ait été plus élevé ou plus faible au moment où elles ont quitté la municipalité centrale qu'au moment où le revenu a été mesuré en 2006.

Ratio d'échange

Le ratio d'échange (tableaux A.1, A.2 et A.3) correspond au nombre de personnes ayant quitté la municipalité centrale vers une municipalité avoisinante, divisé par le nombre de personnes ayant effectué le trajet inverse. Par exemple, si, pour un groupe de personnes donné, 5000 ont quitté la municipalité centrale en direction d'une municipalité avoisinante et que 2500 autres ont effectué le trajet inverse, le ratio d'échange sera de 2 (5000/2500). Dans ce cas, le ratio d'échange peut être interprété comme suit : pour chaque personne ayant quitté une municipalité avoisinante en direction de la municipalité centrale, deux personnes ont effectué le trajet inverse.

Les ratios d'échange peuvent être affectés par la taille de la population des deux régions qui sont comparées (dans ce cas, la municipalité centrale des trois régions métropolitaines et les municipalités avoisinantes). Pour cette raison, ils doivent être interprétés avec précaution. En particulier, il n'est pas recommandé de comparer entre eux les ratios d'échange des trois régions métropolitaines.

Carte 1 Municipalité de Toronto et municipalités avoisinantes

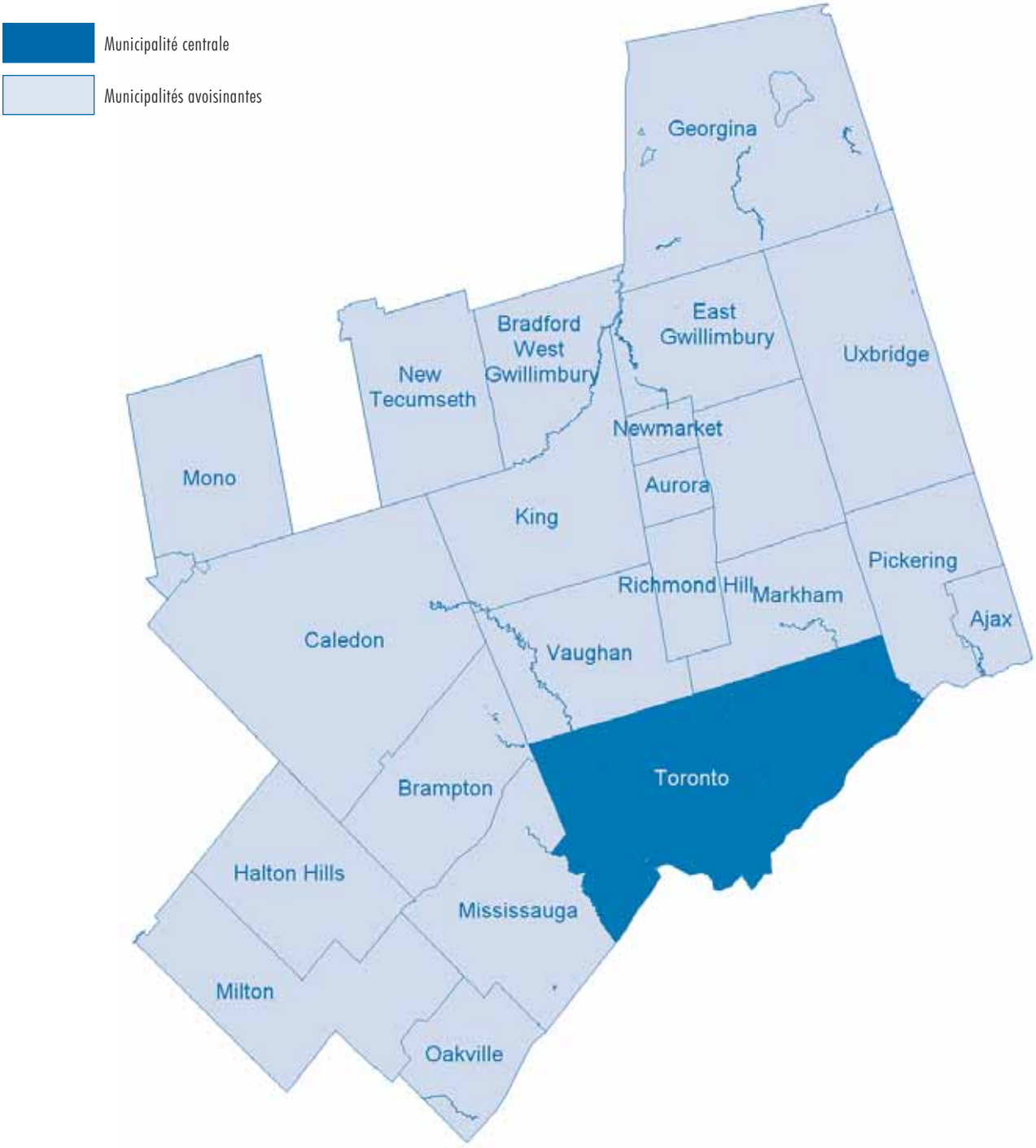

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 2 Municipalité de Montréal et municipalités avoisinantes

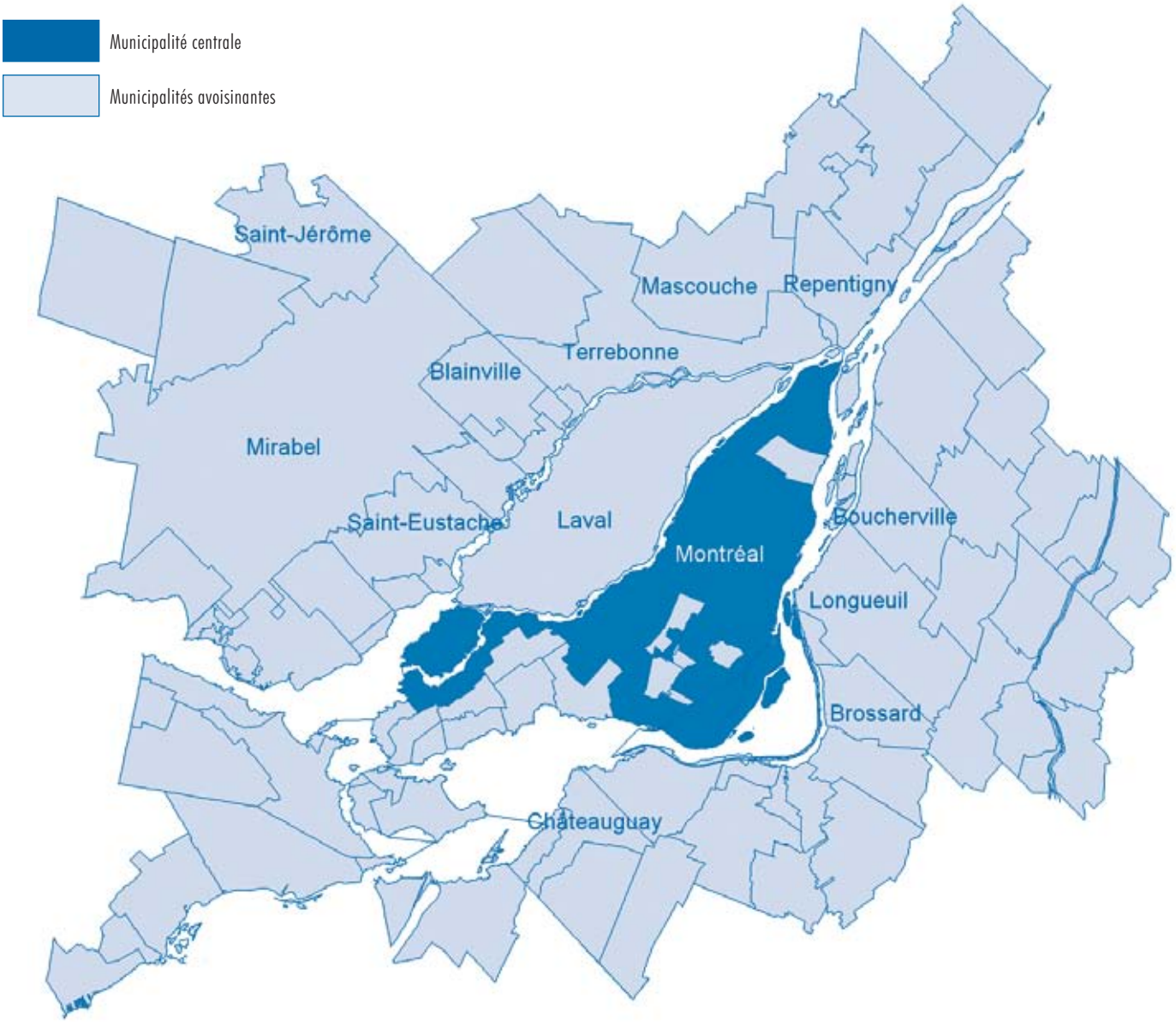

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 3 Municipalité de Vancouver et municipalités avoisinantes

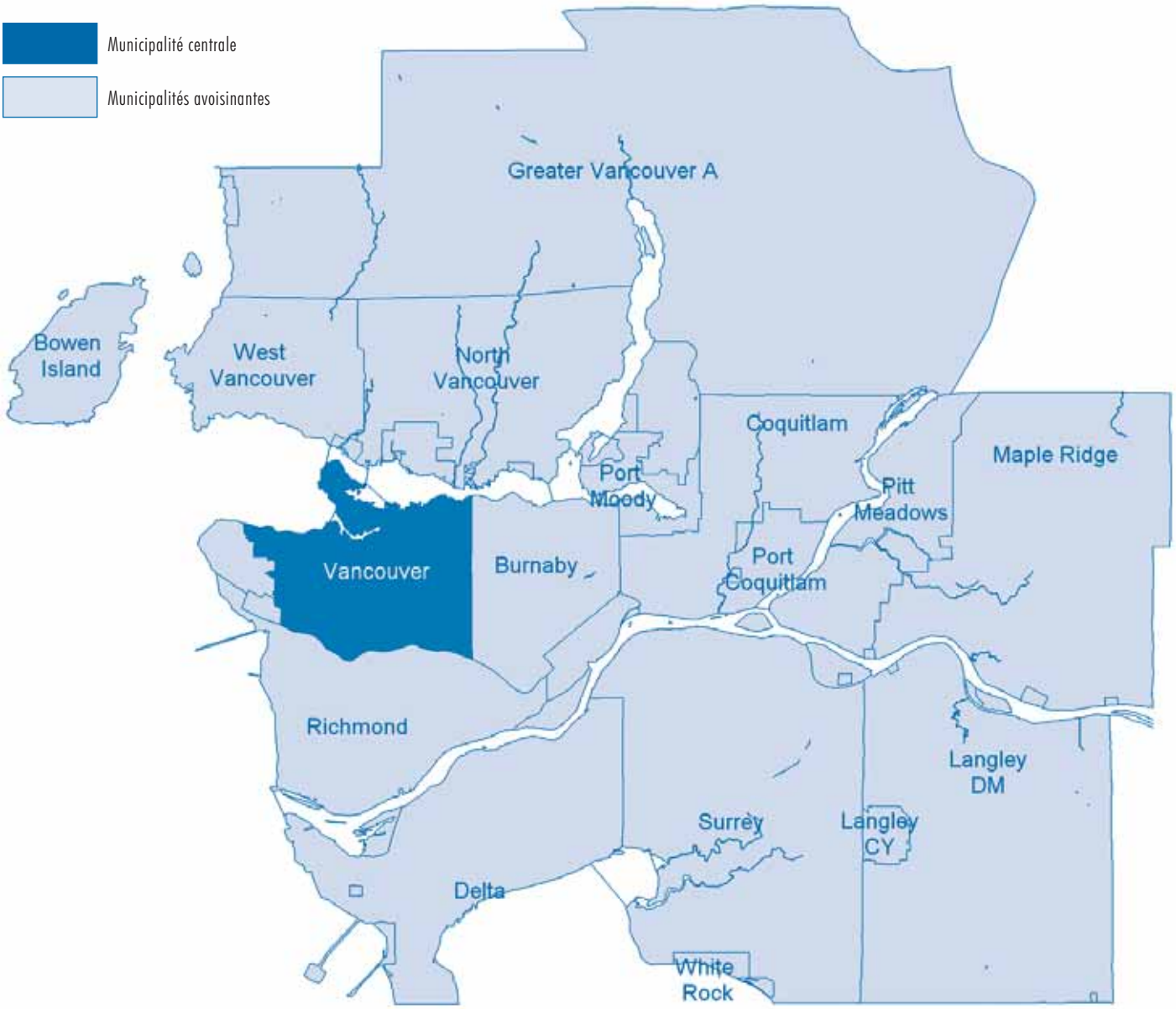

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Pour chaque personne ayant quitté une municipalité avoisinante de Toronto vers cette dernière, 3,5 personnes avaient fait le trajet inverse

Les études démographiques ont plusieurs fois démontré que l'âge était l'un des facteurs les plus fortement associés à la probabilité de migrer; c'est en effet au début de l'âge adulte que les migrations sont les plus fréquentes et que les gens connaissent plusieurs transitions, dont la poursuite d'études post-secondaires, l'insertion sur le marché du travail ou la formation d'une famille[7]. La tendance à migrer diminue sensiblement lorsque ces étapes sont normalement franchies.

De façon peu étonnante, on a constaté que l'âge était fortement relié à la probabilité d'avoir quitté la municipalité de Toronto, de Montréal ou de Vancouver en direction d'une municipalité avoisinante. Chez la population adulte âgée de 20 ans et plus, la propension à déménager vers les municipalités avoisinantes augmentait jusqu'à 34 ans, puis diminuait dans les groupes d'âge plus avancés (graphique 1).

Dans les trois régions, les personnes âgées entre 25 et 44 ans étaient plus susceptibles que celles des autres groupes d'âge de quitter la municipalité centrale vers une municipalité avoisinante. Selon une enquête récente, les maisons individuelles, situées dans des quartiers à faible densité résidentielle, demeureraient les types de logement les plus recherchés par les personnes de 25 à 44 ans[8]. L'offre pour ce type de logement est plus forte dans les municipalités avoisinantes que centrales (voir, par exemple, le tableau A.4).

Les trois RMR à l'étude diffèrent sensiblement l'une de l'autre du point de vue de leur géographie, de la taille de la population des 25 à 44 ans et de la répartition de cette population entre la municipalité centrale et les municipalités avoisinantes. En 2006, on a dénombré 1,6 million de personnes âgées de 25 à 44 ans dans la région métropolitaine de Toronto (dont 51 % d'entre elles résidaient dans la municipalité centrale), 1,1 million dans celle de Montréal (dont 48 %, dans la municipalité centrale) et 630 000 dans celle de Vancouver (dont 32 %, dans la municipalité centrale).

Malgré ces différences, la proportion des 25 à 44 ans ayant quitté la municipalité centrale pour une municipalité avoisinante était la même dans les trois régions (soit 14 %) (tableaux A.1, A.2 et A.3). La proportion des personnes de ce groupe d'âge ayant fait le trajet inverse, soit ayant quitté une municipalité avoisinante pour aller s'établir dans la municipalité centrale, était environ trois fois moins élevée : 5 % à Toronto et à Montréal et 4 % à Vancouver.

En comparant les entrées et les sorties, il en résultait, pour les trois municipalités centrales, une perte nette de population des 25 à 44 ans au profit des municipalités périphériques. Par exemple, dans la région de Toronto, pour chaque personne ayant quitté une municipalité périphérique (peu importe laquelle) pour s'établir dans la municipalité centrale, 3,5 personnes avaient fait le trajet inverse (voir ratio d'échange, tableau A.1).

Graphique 1 Les personnes de 30 à 34 ans sont les plus susceptibles d'avoir quitté une des trois municipalités centrales en direction d'une municipalité avoisinante

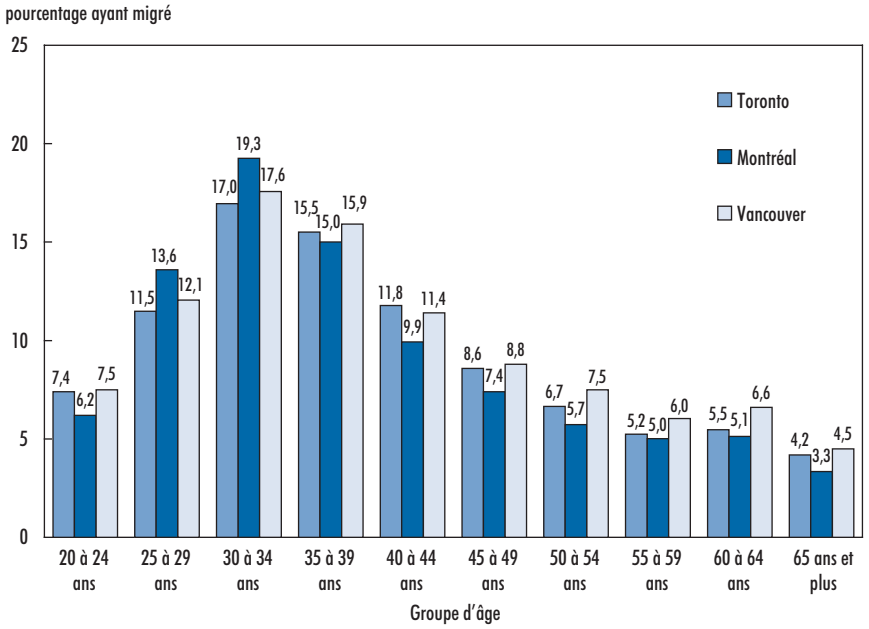

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les nouveaux parents comptent parmi les plus susceptibles de quitter la municipalité centrale

Des études antérieures ont démontré l'importance cruciale de la structure familiale sur la décision de migrer[9]. Parmi les différents facteurs considérés dans la présente étude, la situation familiale était d'ailleurs un de ceux ayant la plus forte incidence sur la probabilité de quitter la municipalité centrale. La conclusion demeurait la même après avoir neutralisé l'effet de l'âge, du revenu et des autres facteurs (tableaux A.1, A.2 et A.3).

Dans les trois RMR, les personnes qui étaient devenues parents pour la première fois entre 2001 et

2006 comptaient parmi les plus susceptibles de toutes d'avoir quitté la municipalité centrale. Par exemple, dans la région de Vancouver, entre 27 % et 29 % des nouveaux parents ont quitté la ville de Vancouver pour aller s'établir dans une municipalité avoisinante au cours de cette période. En comparaison, c'était le cas de seulement 8 % des personnes qui vivaient seules, soit une proportion trois fois moindre. Dans la région de Montréal, l'écart était encore plus prononcé : 34 % des personnes devenues parents de 2 enfants ou plus durant la période ont quitté la municipalité centrale, comparativement à 7 % des personnes vivant seules (tableau A.2).

Plusieurs raisons peuvent aider à comprendre pourquoi les parents de jeunes enfants étaient plus portés à quitter les municipalités centrales. Par exemple, selon les études antérieures, c'est souvent le désir d'avoir plus d'espace, afin de s'adapter à la nouvelle donne familiale, qui pousse les nouveaux parents à déménager vers des milieux où des logements plus grands sont plus facilement disponibles et moins chers[10]. En plus du besoin d'espace, plusieurs nouveaux parents choisissent un quartier à vocation résidentielle plus éloigné du centre-ville parce qu'ils désirent vivre à proximité d'autres familles (qui ont des besoins similaires aux leurs)[11] et parce qu'ils perçoivent ces secteurs comme étant plus sécuritaires, mieux structurés pour élever des enfants et, dans certains cas, moins bruyants[12].

Les parents seuls sont plus portés à demeurer dans la municipalité centrale

Lorsque les enfants vieillissent et que la famille est complète, la probabilité de déménager, que ce soit sur une courte ou une longue distance, diminue sensiblement. Les résultats illustrent d'ailleurs que les personnes qui étaient déjà parents en 2001, mais qui n'ont pas eu de nouveaux enfants au cours de la période, étaient moins portées que les nouveaux parents à quitter la municipalité centrale vers une municipalité avoisinante (tableaux A.1, A.2 et A.3).

Une catégorie de familles se distingue cependant des autres : les familles monoparentales. Ces dernières avaient en effet moins tendance que la moyenne à quitter la municipalité centrale pour une municipalité avoisinante. Cette plus faible propension à migrer ne pouvait pas s'expliquer par des revenus plus faibles. En effet, même à niveau de revenu équivalent (et en tenant compte d'autres facteurs comme la scolarisation), les familles monoparentales demeuraient moins portées à avoir quitté la municipalité centrale (tableaux A.1, A.2 et A.3)[13]. Selon une étude menée dans les régions de Toronto, de Montréal et de Vancouver, les parents seuls se montraient plus intéressés que les parents en couple à résider dans des quartiers plus denses[14]. Ces parents seuls ont non seulement des revenus plus faibles, mais ils ont possiblement moins de temps à consacrer à faire la navette, l'entretien de la maison et du jardin, et ainsi de suite.

Selon une théorie économique classique, les personnes et les ménages « votent avec leurs pieds », c'est-à-dire qu'ils optent de vivre dans une municipalité qui offre pour eux le type d'environnement souhaité, mais aussi le meilleur rapport qualité-prix (un niveau et des types de services qui leur conviennent, à un coût jugé satisfaisant en taxes municipales)[15]. Différentes situations familiales peuvent engendrer différents besoins, d'où certains des contrastes observés entre les types de familles dans la propension à quitter la municipalité centrale.

Les personnes avec les revenus les moins et les plus élevés étaient moins susceptibles d'avoir migré vers les municipalités avoisinantes

Outre l'âge et la situation familiale, le revenu familial est certainement un facteur clé pouvant influer sur la décision d'avoir migré : des revenus supérieurs permettent aux ménages et aux familles de choisir le type de logement qu'ils préfèrent et le lieu où ils veulent vivre[16]. À l'inverse, le fait d'avoir des revenus trop faibles rend difficile l'achat d'un véhicule, souvent essentiel à la vie dans les secteurs de banlieue à faible densité[17]. Autant à Toronto qu'à Montréal ou à Vancouver, les personnes qui étaient les moins susceptibles de toutes d'avoir quitté la municipalité centrale vers une municipalité avoisinante étaient celles dont les revenus étaient les plus faibles (moins de 20 000 $ après impôts)[18] (graphique 2). À Vancouver, par exemple, seulement 9 % des personnes qui se trouvaient dans cette catégorie de revenu avaient quitté la ville centrale. En comparaison, cette proportion était deux fois plus élevée, soit de 18 %, chez celles dont les revenus après impôts se situaient entre 80 000 $ et 99 999 $ (tableau A.3).

Dans chacune des trois RMR, c'est entre des revenus familiaux de 70 000 $ et de 99 999 $ après impôts que l'on enregistrait les plus fortes proportions de départs vers les municipalités avoisinantes. À Montréal, par exemple, les personnes dans cette fourchette de revenus étaient environ 5 fois plus susceptibles d'avoir déménagé vers une municipalité avoisinante que celles ayant des revenus après impôts de moins de 20 000 $.

Malgré la corrélation positive entre les revenus et la probabilité de quitter la municipalité centrale, cette tendance se renversait au sommet de l'échelle des revenus. En fait, les personnes ayant les revenus les plus élevés étaient moins susceptibles de déménager vers les municipalités avoisinantes. Par exemple, à Toronto et à Vancouver, celles ayant les revenus après impôts les plus élevés étaient moins susceptibles d'avoir migré vers une municipalité avoisinante que la moyenne de l'ensemble des 25 à 44 ans qui résidaient dans la municipalité centrale en 2001.

Graphique 2 Les personnes ayant des revenus familiaux inférieurs à 40 000 $ sont les moins susceptibles de quitter la municipalité centrale en direction d'une municipalité avoisinante

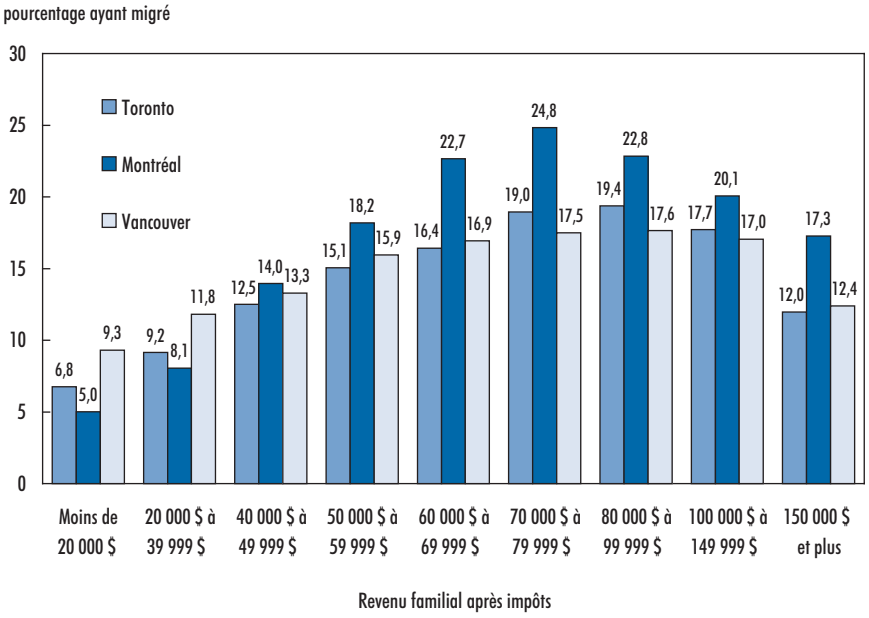

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 3 Les nouveaux parents ayant un revenu supérieur à 50 000 $ sont particulièrement susceptibles d'avoir quitté la municipalité centrale en direction d'une municipalité avoisinante

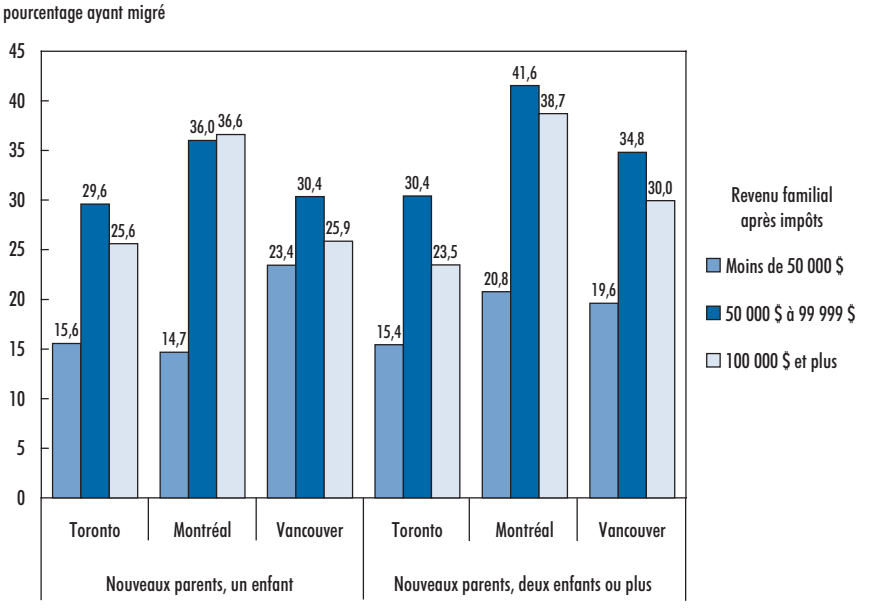

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Ce renversement de tendance au sommet de l'échelle des revenus s'explique probablement par le fait que les personnes et les familles ayant les revenus les plus élevés sont plus susceptibles de pouvoir devenir propriétaires d'un logement situé dans les secteurs les plus centraux, où les propriétés sont, à grandeur équivalente, généralement plus chères[19]. Pour la plupart des ménages, un compromis doit être fait entre la distance du centre-ville et la grandeur de la résidence convoitée. Pour les familles plus nanties, ce compromis peut être évité puisqu'elles peuvent plus facilement devenir propriétaires d'une maison relativement spacieuse et à faible distance du centre-ville. Par ailleurs, les personnes dont les revenus se situent au sommet de l'échelle sont possiblement plus sensibles, dans le choix de leur lieu de résidence, à la possibilité d'avoir accès à certains services et biens de consommation « de luxe » (restaurants, vêtements, etc.), que les quartiers denses et centraux excellent à offrir[20].

Si on limite l'analyse aux nouveaux parents (soit ceux qui ont eu un premier enfant ou plus entre 2001 et 2006), on constate à quel point l'impact de la « situation familiale » et du « revenu familial » sur la probabilité de quitter la municipalité centrale est important. Par exemple, à Montréal, parmi les nouveaux parents ayant eu leurs deux premiers enfants (ou plus) entre 2001 et 2006 et ayant des revenus familiaux après impôts se situant entre 50 000 $ et 99 999 $, c'est plus de 40 % d'entre eux qui avaient quitté la municipalité de Montréal en direction d'une municipalité avoisinante (graphique 3).

Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales, d'une école de métier ou d'un baccalauréat sont plus susceptibles de quitter la municipalité centrale

Dans les trois régions métropolitaines, les personnes ayant

terminé leurs études collégiales ou leur baccalauréat étaient plus susceptibles que les autres de quitter la municipalité centrale (tableaux A.1, A.2 et A.3). Cette constatation demeurait la même en neutralisant l'incidence des autres facteurs, dont le revenu, l'âge et la situation familiale. Les nombreux avantages de l'éducation postsecondaire sont bien connus : des gains plus élevés, une meilleure sécurité d'emploi, de meilleures conditions de travail et, de façon générale, une meilleure santé[21]. La plus grande propension des personnes ayant poursuivi des études postsecondaires vers les municipalités avoisinantes s'explique probablement par leurs revenus plus stables. En effet, bon nombre de logements disponibles dans les municipalités de banlieue nécessitent une bonne stabilité des revenus pour les acquérir[22].

D'autre part, et ce, autant à Toronto qu'à Montréal et à Vancouver, les plus scolarisés de tous avaient un peu moins tendance à quitter la municipalité centrale. Par exemple, à Montréal, lorsque l'on maintenait les autres facteurs constants dans la régression logistique, la cote exprimant la possibilité d'avoir quitté vers une municipalité avoisinante était de 49 % inférieure pour les personnes ayant complété une maîtrise ou un doctorat que pour celles ayant obtenu un diplôme d'études collégiales. Il se peut que les personnes plus scolarisées soient plus sensibles à certains attraits que l'on retrouve typiquement dans les villes-centres, comme les musées, les restaurants variés et les salles de concert. Ils seraient donc prêts à payer plus cher ou accepteraient de vivre dans un logement de qualité moindre afin de demeurer à proximité de ceux-ci[23].

Les artistes et les professeurs d'université sont plus susceptibles de demeurer dans la municipalité centrale

Selon quelques experts des questions urbaines, les grandes villes et régions métropolitaines devraient faire tout ce qu'elles peuvent pour former, attirer et retenir les membres d'une certaine « classe créative », soit des scientifiques, ingénieurs, artistes et travailleurs oeuvrant au sein de l'industrie du savoir, parce que leur présence contribuerait à la qualité de vie et, éventuellement, à une plus forte croissance de la richesse et du nombre d'emplois bien rémunérés[24]. Influencées par ce courant, plusieurs grandes métropoles ont d'ailleurs développé des stratégies de marketing visant à attirer ces travailleurs et leurs industries, vantant notamment la vitalité culturelle et l'aspect cosmopolite de leur ville[25].

Tel qu'illustré au tableau A.5, les artistes étaient particulièrement portés à rester dans la municipalité centrale lorsqu'ils y étaient. Autant à Toronto qu'à Montréal et à Vancouver, les professionnels des arts plastiques et des arts de la scène (musiciens, danseurs, acteurs) comptaient parmi les moins enclins à migrer vers une municipalité avoisinante (6 %). De façon intéressante, les directeurs des arts, de la culture, des sports et des loisirs se montraient eux aussi moins susceptibles de quitter la municipalité centrale (7 % à Montréal, par exemple), ce qui n'était pas le cas pour les cadres et directeurs des autres industries (19 % dans cette même région métropolitaine). Il est à noter que dans les trois régions métropolitaines, les artistes âgés de 25 à 44 ans étaient sensiblement plus nombreux à résider dans une municipalité centrale que dans une municipalité avoisinante; par exemple, en 2006, dans la RMR de Toronto, 76 % des professionnels des arts plastiques et des arts de la scène résidaient dans la municipalité centrale (résultats non montrés).

Les professeurs d'université se démarquaient eux aussi des autres professions. En effet, dans les trois RMR, moins de 7 % d'entre eux avaient déménagé entre 2001 et 2006. En comparaison, leurs collègues professeurs aux niveaux collégial, secondaire et primaire étaient presque trois fois plus susceptibles qu'eux d'avoir quitté vers la périphérie, possiblement en partie en raison de l'emplacement des établissements où ils travaillent (puisque plusieurs collèges et écoles secondaires se trouvent dans les municipalités avoisinantes, tandis que plusieurs universités sont dans la municipalité centrale).

Dans la RMR de Montréal, les francophones sont plus susceptibles de quitter la ville de Montréal que les anglophones et les allophones

Les francophones, c'est-à-dire les personnes dont la langue maternelle était le français, représentaient en 2006 environ les deux tiers de la population de l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal (65,7 %)[26]. Leur poids relatif n'était cependant pas égal partout. Alors que les francophones sont légèrement minoritaires sur l'île de Montréal, ils sont nettement majoritaires sur les couronnes nord et sud.

Cette réalité s'explique en partie par le fait que les Montréalais francophones de 25 à 44 ans ont plus tendance que les anglophones et les allophones à quitter la ville de Montréal (17 % pour les francophones comparativement à 11 % pour les anglophones et les allophones, tableau A.2). De plus lorsqu'ils quittent la ville de Montréal, les francophones sont plus portés à se diriger vers les municipalités situées à l'extérieur de l'île de Montréal, comme Longueuil, Terrebonne ou Repentigny. Ainsi alors que seulement 3 % des personnes de langue maternelle française (et ayant quitté la ville de Montréal) avaient choisi une municipalité située sur l'île de Montréal, c'était le cas de 26 % des anglophones et de 11 % des allophones (données non montrées).

Lorsque la langue maternelle est prise en compte en conjonction avec la situation familiale et le revenu, les écarts entre les groupes sont encore plus prononcés. Ainsi, presque la moitié des nouveaux parents

francophones ayant des revenus se situant entre 50 000 $ et 99 999 $ ont quitté la ville de Montréal pour une municipalité avoisinante entre 2001 et 2006 (45 %). Les proportions correspondantes étaient de 26 % pour les allophones et de 30 % pour les anglophones.

Dans les RMR de Montréal et de Vancouver, les personnes nées au Canada sont les plus portées à quitter la municipalité centrale

De façon générale, les raisons pour lesquelles les membres de certaines communautés immigrantes sont attirés par les secteurs de banlieues résidentielles sont très similaires à celles des non-immigrants : la possibilité de pouvoir devenir propriétaires, à des prix moins élevés et dans des secteurs perçus comme plus sécuritaires pour les enfants[27]. L'accès à la propriété est aussi considéré par plusieurs comme un marqueur d'intégration sociale et économique réussie à la société d'accueil[28].

Historiquement, ce sont surtout les non-immigrants qui ont été les plus associés à l'exode vers les banlieues résidentielles. Cette perspective correspond encore relativement bien à la situation de Montréal, où les non-immigrants étaient plus susceptibles de quitter que les immigrants, peu importe leur lieu de naissance. Par exemple, dans cette RMR, 18 % des non-immigrants de 25 à 44 ans avaient quitté la municipalité centrale, contre seulement 6 % des immigrants provenant d'Asie du Sud.

À l'opposé, à Toronto, ce sont les immigrants, en particulier ceux d'Asie du Sud (22 %) et du Moyen-Orient (18 %) qui avaient les plus fortes propensions à quitter la ville de Toronto pour une municipalité avoisinante (seulement 11 % des Torontois nés au Canada étaient devenus des « ex-Torontois » en 2006).

À Vancouver, finalement, la propension à quitter des non-immigrants se rapprochait de celle d'immigrants nés dans certaines régions spécifiques (Amérique du Sud, Moyen-Orient, Asie du Sud) mais dépassait celle d'immigrants d'autres origines.

Dans les régions de Toronto et de Vancouver, plusieurs municipalités avoisinantes de la municipalité centrale comportent de nombreux immigrants (autant en nombre qu'en proportion)[29]. Cela a un effet sur la propension à déménager de la municipalité centrale, car les immigrants étaient plus susceptibles de choisir des municipalités au sein desquelles les groupes immigrants formaient déjà une part importante de la population.

Les données à propos des municipalités choisies par les personnes ayant quitté la municipalité centrale permettent d'ailleurs de mieux saisir cette réalité (tableau A.6). Par exemple, dans la RMR de Toronto, 21 % des immigrants ayant quitté la municipalité de Toronto vers une municipalité avoisinante avaient choisi la municipalité de Brampton (comparativement à seulement 9 % des non-immigrants). Le même genre d'écart existait pour la municipalité de Markham, choisie par 19 % des immigrants lors de leur déménagement de la ville de Toronto, par rapport à 7 % des non-immigrants.

À Vancouver, on constatait que les immigrants étaient proportionnellement plus nombreux à choisir les municipalités de Richmond et de Burnaby, deux des municipalités où la population immigrante est la plus fortement représentée au Canada.

Finalement, dans la région de Montréal, la municipalité de Laval était nettement plus populaire auprès des immigrants ayant déménagé de la ville de Montréal (le choix de 41 % d'entre eux) qu'elle ne l'était auprès des non-immigrants ayant eux aussi décidé de quitter la municipalité centrale (16 % ayant choisi de s'établir à Laval).

Bien que les nouveaux immigrants (ceux arrivés au Canada entre 2001 et 2006) ne fassent pas partie de la présente analyse, il faut noter qu'environ 7 nouveaux immigrants sur 10 choisissent de s'établir dans les RMR de Toronto, de Montréal et de Vancouver. En outre, une majorité d'entre eux s'établissent dans la municipalité centrale de ces RMR, et ce, malgré la popularité croissante des autres municipalités[30]. Ces nouveaux arrivants contribuent d'ailleurs grandement à maintenir positive la croissance démographique dans ces municipalités centrales.

Les couples sans enfants plus portés à migrer vers la municipalité centrale

Jusqu'ici, l'accent a été mis sur les caractéristiques des personnes qui étaient plus ou moins susceptibles de quitter la municipalité centrale vers une municipalité avoisinante. Mais qui sont ceux qui, plus rares, effectuent le trajet inverse, c'est-à-dire qui quittent les municipalités avoisinantes au profit de la municipalité centrale?

Dans les trois RMR à l'étude, entre 4 % et 5 % seulement des personnes qui demeuraient dans une municipalité avoisinante en 2001 vivaient dans la municipalité centrale en 2006 (tableaux A.1, A.2 et A.3). De façon générale, les personnes les moins portées à quitter leur municipalité vers la municipalité centrale étaient les personnes de 40 à 44 ans, celles qui étaient déjà parents en 2001 (et avaient donc des enfants de 5 ans ou plus en 2006) et celles qui travaillaient aussi dans une municipalité non centrale.

Les nouveaux parents qui vivaient dans une municipalité avoisinante en 2001 étaient eux aussi moins enclins que la moyenne à migrer dans la municipalité centrale. De ce fait, pour les municipalités centrales, les nombreux départs des nouveaux parents étaient loin d'être compensés par l'arrivée de parents venus des municipalités périphériques. Les ratios d'échange (dernières colonnes des tableaux A.1, A.2 et A.3) l'illustrent bien. Dans la région de Montréal, par exemple, pour chaque nouveau parent d'un

deuxième enfant ou plus ayant quitté une municipalité périphérique pour s'établir dans la ville-centre, il y en avait 17 qui avaient quitté en direction des banlieues.

Ce sont les personnes hors famille (la plupart vivant seules), les personnes plus jeunes et les couples sans enfants qui se montraient les plus portés à déménager d'une municipalité périphérique vers la municipalité centrale. Après avoir quitté le domicile parental, mais avant de devenir parents, plusieurs choisissent d'habiter près du centre-ville afin de compléter des études ou de commencer un premier emploi; pour ces derniers, la ville peut constituer un lieu de transition[31]. Pour les célibataires, la vie dans les quartiers centraux peut être privilégiée pour toutes sortes de raisons, mais entre autres parce que cet environnement permet de faire des rencontres plus facilement et éventuellement de trouver un conjoint[32]. Aussi, les personnes

Profil de la population des municipalités centrales et des municipalités avoisinantes dans les régions métropolitaines de Montréal, de Toronto et de Vancouver

Il a été démontré à plusieurs reprises que la population des banlieues résidentielles nord-américaines n'avait jamais été véritablement aussi homogène qu'on a parfois tendance à le croire[1]. Cette homogénéité est encore moins grande depuis quelques décennies, puisqu'une importante diversification de cette population est en cours, et ce, autant des points de vue démographiques, économiques que culturels[2]. Le portrait stéréotypé des résidents des banlieues souvent mis de l'avant, soit celui de jeunes familles non immigrantes, appartenant à la classe moyenne et supérieure et formées d'un couple marié avec deux enfants, correspond de moins en moins adéquatement à la réalité. En dépit de cette diversification, certains clivages typiques persistent en ce qui a trait au profil démographique et socioéconomique de la population des municipalités centrales et de leurs municipalités avoisinantes.

Tout d'abord, dans les trois régions métropolitaines, la population des 0 à 19 ans est légèrement sous-représentée dans la municipalité centrale par rapport à son poids dans les municipalités avoisinantes. Par exemple, en 2006, 22 % des résidents de la municipalité de Toronto étaient âgés de moins de 20 ans, comparativement à 28 % dans les municipalités avoisinantes (résultats non montrés).

Chez le groupe des 25 à 44 ans, auquel on s'intéresse particulièrement, on constatait une présence moins importante des parents dans les municipalités centrales que dans leurs municipalités avoisinantes. Par exemple, à Toronto, 38 % des personnes de 25 à 44 ans vivaient en couple avec des enfants; la proportion correspondante était de 57 % dans les municipalités avoisinantes (tableau A.4). À l'opposé, les personnes vivant hors famille (soit seules ou en colocation, mais sans enfants) étaient proportionnellement plus nombreuses à habiter dans les municipalités centrales. Par exemple, en 2006, 29 % des personnes de 25 à 44 ans résidant dans la ville de Montréal vivaient seules ou en colocation, comparativement à seulement 13 % dans les municipalités avoisinantes.

Dans les trois régions métropolitaines, les personnes nées au Canada de parents également nés au Canada (les non-immigrants) étaient moins représentées dans la municipalité centrale que dans les municipalités avoisinantes. L'écart était particulièrement important dans la région de Montréal, où les non-immigrants représentaient moins de la moitié de la population de la municipalité centrale (45 %). En comparaison, les non-immigrants représentaient 74 % de la population des municipalités avoisinantes de Montréal. Les proportions correspondantes étaient de 29 % dans la municipalité centrale et de 34 % dans les municipalités avoisinantes de la RMR de Vancouver.

Les résidants des municipalités centrales étaient plus susceptibles d'avoir complété des études universitaires (mais ils étaient un peu moins portés à avoir complété des études collégiales et à peu près aussi susceptibles d'avoir terminé leurs études secondaires) (tableau A.4). Paradoxalement cependant, les résidents des municipalités centrales étaient plus susceptibles d'avoir un faible revenu après impôts que ceux des municipalités avoisinantes.

En ce qui a trait au logement, les résidents des municipalités centrales étaient beaucoup plus susceptibles d'être locataires, plus portés à habiter dans un immeuble à logements et avaient plus tendance à vivre dans un logement comptant deux chambres ou moins. Ils étaient finalement proportionnellement plus nombreux à travailler dans la municipalité centrale et étaient beaucoup plus susceptibles d'utiliser le transport en commun ou de marcher pour se rendre à leur lieu de travail (tableau A.4).

1. Par exemple, Jackson, K. T. (1985). *Crabgrass Frontier: The Suburbanization of the United States*. New York: Oxford University Press.
2. Smith, P. J. (2007). "Suburbs". *Canadian Cities in Transition – Third Edition*. Don Mills: Oxford University Press.

   Katz, B., et Lang, R. E. (2003). *Redefining urban and suburban America: evidence from the Census 2000*. Washington: Brookings Institution Press.

   Jackson, K. T. (1985). *Crabgrass Frontier: The Suburbanization of the United States*. New York: Oxford University Press.

vivant seules peuvent possiblement trouver plus facilement un type de logement qui convient à leur situation financière et à leur mode de vie dans les municipalités centrales, l'offre en logement locatif étant plus forte que dans la plupart des municipalités voisines (tableau A.4).

Dans les trois RMR, les personnes qui avaient les revenus les plus faibles (moins de 20 000 $) étaient plus susceptibles que les autres de déménager d'une municipalité avoisinante vers la municipalité centrale. À Montréal et à Vancouver, le nombre de personnes ayant des revenus inférieurs à 20 000 $ et étant venus s'installer dans la municipalité centrale en provenance d'une municipalité périphérique était même un peu supérieur au nombre de personnes ayant fait le trajet inverse (ratio d'échange inférieur à 1).

De façon plus générale, plusieurs autres raisons peuvent encourager des résidents des municipalités avoisinantes à déménager dans la municipalité centrale, par exemple, une réduction des distances de navettage ou un désir de changer de mode de vie. En effet, bon nombre de gens apprécient la vie urbaine et son offre culturelle, de même que la culture de rue qu'on y trouve dans certains quartiers, avec ses espaces publics, ses cafés et la grande diversité de sa population[33]. Ces éléments peuvent contribuer à attirer de nouveaux résidants mais peuvent aussi contribuer à retenir les personnes qui sont déjà établies dans les quartiers les plus cosmopolites de la municipalité centrale.

Résumé

La migration des personnes et des familles des municipalités centrales vers les municipalités avoisinantes suscite beaucoup d'intérêt de la part des planificateurs urbains. Du point de vue des municipalités centrales, bien connaître les caractéristiques des personnes qui quittent vers les municipalités avoisinantes est important afin de mieux cibler les interventions visant à contrer leur départ. Du côté des municipalités avoisinantes, il est utile de connaître les caractéristiques des résidants afin de mieux planifier le genre d'infrastructures et de services qui répondront à leurs besoins.

À Toronto, Montréal et Vancouver, on a montré dans la présente étude, que parmi les personnes qui demeuraient dans une municipalité centrale en 2001, les personnes âgées de 25 à 44 ans étaient particulièrement portées à quitter vers une municipalité avoisinante. Dans les trois régions métropolitaines, c'est près de 1 personne sur 6 de ce groupe d'âge qui avait quitté la ville-centre en direction d'une municipalité avoisinante. L'inverse était beaucoup moins susceptible de se produire, la proportion de personnes ayant quitté une municipalité avoisinante vers une municipalité centrale n'ayant pas dépassé 5 % dans les trois régions métropolitaines étudiées.

La propension à quitter vers une municipalité avoisinante variait sensiblement selon les caractéristiques sociales et économiques des gens. Les plus sujets à partir étaient les nouveaux parents, ceux possédant un diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers et ceux ayant des revenus après impôts se situant entre 70 000 $ et 99 999 $. À Montréal, les non-immigrants étaient plus susceptibles que les immigrants de quitter la municipalité centrale, alors que c'était l'inverse à Toronto. À Montréal, plus de francophones que d'anglophones et d'allophones ont quitté la ville de Montréal pour l'une ou l'autre des municipalités avoisinantes.

Les personnes les plus enclines à venir s'établir dans une municipalité centrale étaient plus susceptibles d'être plus jeunes, de vivre seules ou d'avoir des colocataires ou d'avoir de faibles revenus.

Martin Turcotte et **Mireille Vézina** sont analystes à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

Tableau A.1 Caractéristiques associées aux chances d'avoir quitté la municipalité de Toronto vers une municipalité avoisinante de la région métropolitaine entre 2001 et 2006 chez les personnes de 25 à 44 ans

	Personnes ayant quitté la municipalité de Toronto vers une municipalité avoisinante		Personnes ayant quitté une municipalité avoisinante vers la municipalité de Toronto		Migration intra-métropolitaine nette entre municipalité centrale et autres municipalités
	pourcentage	rapport de cotes ajusté	pourcentage	rapport de cotes ajusté	ratio d'échange
Caractéristiques					
Total	14	...	5	...	3,5
Sexe					
Femmes †	14	1,00	4	1,00	3,7
Hommes	14	0,89*	5	1,18*	3,3
Groupe d'âge					
25 à 29 ans †	11	1,00	8	1,00	1,6
30 à 34 ans	17	1,07*	6	0,67*	3,7
35 à 39 ans	16	0,87*	4	0,49*	5,0
40 à 44 ans	12	0,64*	2	0,33*	5,3
Situation familiale					
Personnes sans enfants					
Enfant adulte chez ses parents	7	0,67*	2	0,10*	4,2
Hors famille (vivant seules ou colocataires) †	6	1,00	17	1,00	0,8
Personnes en couple	16	1,97*	10	0,75*	2,5
Personnes avec enfants					
Parents seuls	10	1,57*	5	0,36*	2,9
Parents mariés ou en union libre					
Étaient parents en 2001, pas d'autres enfants depuis	17	2,30*	1	0,16*	9,5
Étaient parents en 2001, au moins un nouvel enfant depuis	21	2,72*	2	0,15*	10,5
Ont eu leur premier enfant entre 2001 et 2006	25	3,18*	4	0,29*	7,0
Ont eu leurs premiers enfants entre 2001 et 2006 (2 enfants ou plus)	24	3,29*	3	0,19*	8,5
Plus haut niveau de scolarité atteint					
Sans diplôme d'études secondaires	11	0,68*	4	1,03	4,0
Diplôme d'études secondaires	13	0,82*	4	0,95	3,7
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers †	15	1,00	4	1,00	3,8
Diplôme universitaire, baccalauréat	15	0,90*	7	1,73*	3,0
Diplôme universitaire, maîtrise ou doctorat (incluant études en médecine)	14	0,77*	7	2,32*	3,7
Revenu familial après impôts					
Moins de 20 000 $	7	0,45*	11	2,57*	1,4
20 000 $ à 39 999 $	9	0,49*	9	2,48*	1,9
40 000 $ à 49 999 $	13	0,64*	7	2,15*	2,5
50 000 $ à 59 999 $	15	0,75*	5	1,70*	3,4
60 000 $ à 69 999 $	16	0,84*	4	1,21*	4,6
70 000 $ à 79 999 $ †	19	1,00	3	1,00	5,9
80 000 $ à 99 999 $	19	1,04	3	0,91	5,4
100 000 $ à 149 999 $	18	1,03	2	0,71*	6,2
150 000 $ et plus	12	0,68*	3	0,79*	4,3

Tableau A.1 Caractéristiques associées aux chances d'avoir quitté la municipalité de Toronto vers une municipalité avoisinante de la région métropolitaine entre 2001 et 2006 chez les personnes de 25 à 44 ans (suite)

	Personnes ayant quitté la municipalité de Toronto vers une municipalité avoisinante		Personnes ayant quitté une municipalité avoisinante vers la municipalité de Toronto		Migration intra-métropolitaine nette entre municipalité centrale et autres municipalités
	pourcentage	rapport de cotes ajusté	pourcentage	rapport de cotes ajusté	ratio d'échange
Situation de faible revenu après impôts					
Non	15	...	4	...	3,7
Oui	8	...	8	...	2,2
Lieu de naissance					
Canada[1] †	11	1,00	4	1,00	2,3
Canada, nées d'au moins un parent immigrant	12	1,10*	5	1,12*	2,3
Amérique du Sud	14	1,33*	5	1,27*	4,4
Europe	16	1,40*	4	0,96	5,1
Afrique	11	1,10	5	1,06	4,3
Moyen-Orient	18	1,93*	5	1,17	4,8
Asie de l'Est	16	1,37*	5	0,95	6,0
Asie du Sud-Est	13	1,04	6	1,55*	4,0
Asie du Sud	22	1,74*	3	0,92	7,1
États-Unis, Océanie et autres	9	0,76*	5	1,25	2,4
Lieu de travail					
Ville de Toronto †	9	1,00	11	1,00	2,3
Autres municipalités de la RMR	34	5,09*	2	0,17*	6,1
Hors de la RMR	20	2,90*	3	0,25*	4,1
Pas de lieu de travail fixe	13	1,83*	4	0,29*	4,0
Pas de lieu de travail	10	1,30*	4	0,39*	4,0

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Inclut les personnes nées ailleurs qu'au Canada, mais qui sont tout de même Canadiennes de naissance.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A.2 Caractéristiques associées aux chances d'avoir quitté la municipalité de Montréal vers une municipalité avoisinante de la région métropolitaine entre 2001 et 2006 chez les personnes de 25 à 44 ans

	Ayant quitté la municipalité de Montréal vers une municipalité avoisinante		Ayant quitté une municipalité avoisinante vers la municipalité de Montréal		Migration intra-métropolitaine nette entre municipalité centrale et les autres municipalités
	pourcentage	rapport de cotes ajusté	pourcentage	rapport de cotes ajusté	ratio d'échange
Caractéristiques					
Total	14	...	5	...	2,7
Sexe					
Femmes †	15	1,00	5	1,00	2,9
Hommes	14	0,91*	5	1,09*	2,6
Groupe d'âge					
25 à 29 ans †	14	1,00	11	1,00	1,4
30 à 34 ans	19	1,12*	6	0,59*	4,0
35 à 39 ans	15	0,87*	3	0,37*	4,3
40 à 44 ans	10	0,58*	2	0,30*	3,0
Situation familiale					
Personnes sans enfants					
Enfant adulte chez ses parents	6	0,52*	2	0,16*	2,8
Hors famille (vivant seules ou colocataires) †	7	1,00	15	1,00	0,8
Personnes en couple	19	1,73*	10	1,00	2,2
Personnes avec enfants					
Parents seuls	8	1,27*	5	0,46*	1,8
Parents mariés ou en union libre					
Étaient parents en 2001, pas d'autres enfants depuis	14	1,67*	1	0,23*	6,1
Étaient parents en 2001, au moins un nouvel enfant depuis	19	2,24*	1	0,17*	11,8
Ont eu leur premier enfant entre 2001 et 2006	28	3,11*	4	0,37*	7,7
Ont eu leurs premiers enfants entre 2001 et 2006 (2 enfants ou plus)	34	4,08*	2	0,19*	16,9
Plus haut niveau de scolarité atteint					
Sans diplôme d'études secondaires	9	0,76*	3	0,82*	2,6
Diplôme d'études secondaires	12	0,89*	4	0,95	2,6
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers †	16	1,00	5		2,9
Diplôme universitaire, baccalauréat	16	0,79*	7	1,78*	2,7
Diplôme universitaire, maîtrise ou doctorat (incluant études en médecine)	13	0,51*	10	2,61*	2,4
Revenu familial après impôts					
Moins de 20 000 $	5	0,25*	12	4,32*	0,9
20 000 $ à 39 999 $	8	0,33*	10	3,40*	1,2
40 000 $ à 49 999 $	14	0,52*	6	2,38*	2,4
50 000 $ à 59 999 $	18	0,66*	4	1,69*	3,8
60 000 $ à 69 999 $	23	0,85*	3	1,28*	5,3
70 000 $ à 79 999 $ †	25	1,00	2	1,00	6,9
80 000 $ à 99 999 $	23	0,92	2	1,00	5,7
100 000 $ à 149 999 $	20	0,88*	2	0,89	5,8
150 000 $ et plus	17	0,75*	2	0,99	4,0

Tableau A.2 Caractéristiques associées aux chances d'avoir quitté la municipalité de Montréal vers une municipalité avoisinante de la région métropolitaine entre 2001 et 2006 chez les personnes de 25 à 44 ans (suite)

	Personnes ayant quitté la municipalité de Montréal vers une municipalité avoisinante		Personnes ayant quitté une municipalité avoisinante vers la municipalité de Montréal		Migration intra-métropolitaine nette entre municipalité central et autres municipalités
	pourcentage	rapport de cotes ajusté	pourcentage	rapport de cotes ajusté	ratio d'échange
Situation de faible revenu après impôts					
Non	16	...	5	...	3,0
Oui	5	...	10	...	1,2
Langue maternelle					
Anglais	11	0,85*	6	0,92	2,1
Français †	17	1,00	5	1,00	2,4
Autre	11	0,82*	6	0,91	5,0
Lieu de naissance					
Canada[1] †	18	1,00	5	1,00	2,4
Canada, nées d'au moins un parent immigrant	11	0,65*	7	1,14*	2,6
Amérique du Sud	11	0,79*	8	1,81*	5,0
Europe	13	0,87*	6	1,50*	4,5
Afrique	11	0,76*	8	1,40*	5,8
Moyen-Orient	13	1,06	4	0,75	6,5
Asie de l'Est	11	0,86	5	0,77	5,8
Asie du Sud-Est	7	0,47*	9	2,19*	2,8
Asie du Sud	6	0,44*	7	1,49	5,6
États-Unis, Océanie et autres	12	0,66*	6	1,35	2,4
Lieu de travail					
Ville de Montréal †	11	1,00	10	1,00	2,1
Reste de l'île de Montréal	18	1,73*	6	0,55*	2,9
Autres municipalités de la région hors de l'île de Montréal	44	5,95*	2	0,13*	5,7
Hors de la RMR	21	2,26*	3	0,24*	3,5
Pas de lieu de travail fixe	14	1,46*	5	0,36*	2,5
Pas de lieu de travail	7	1,03	4	0,32*	3,0

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Inclut les personnes nées ailleurs qu'au Canada, mais qui sont tout de même Canadiennes de naissance.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A.3 Caractéristiques associées aux chances d'avoir quitté la municipalité de Vancouver vers une municipalité avoisinante de la région métropolitaine entre 2001 et 2006 chez les personnes de 25 à 44 ans

	Ayant quitté la municipalité de Vancouver vers une municipalité avoisinante		Ayant quitté une municipalité avoisinante vers Vancouver		Migration intra-métropolitaine nette entre municipalité centrale et autres municipalités
	pourcentage	rapport de cotes ajusté	pourcentage	rapport de cotes ajusté	ratio d'échange
Caractéristiques					
Total	14	...	4	...	1,8
Sexe					
Femmes †	14	1,00	4	1,00	1,8
Hommes	14	0,94	4	1,11*	1,7
Groupe d'âge					
25 à 29 ans †	12	1,00	7	1,00	0,9
30 à 34 ans	18	1,13*	5	0,72*	2,0
35 à 39 ans	16	0,98	3	0,50*	2,7
40 à 44 ans	11	0,75*	2	0,37*	2,2
Situation familiale					
Personnes sans enfants					
Enfant adulte chez ses parents	7	0,75*	1	0,09*	2,6
Hors famille (vivant seules ou colocataires) †	8	1,00	11	1,00	0,6
Personnes en couple	19	2,44*	7	0,73*	1,8
Personnes avec enfants					
Parents seuls	13	1,90*	2	0,34*	1,8
Parents mariés ou en union libre					
Étaient parents en 2001, pas d'autres enfants depuis	12	1,85*	1	0,24*	2,4
Étaient parents en 2001, au moins un nouvel enfant depuis	19	3,01*	1	0,22*	4,4
Ont eu leur premier enfant entre 2001 et 2006	27	4,21*	3	0,33*	4,9
Ont eu leurs premiers enfants entre 2001 et 2006 (2 enfants ou plus)	29	4,72*	2	0,24*	6,3
Plus haut niveau de scolarité atteint					
Sans diplôme d'études secondaires	12	0,78*	3	0,98	1,8
Diplôme d'études secondaires	13	0,83*	3	0,95	1,8
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers †	16	1,00	3	1,00	2,1
Diplôme universitaire, baccalauréat	14	0,85*	7	2,10*	1,5
Diplôme universitaire, maîtrise ou doctorat (incluant études en médecine)	13	0,62*	6	2,70*	1,7
Revenu familial après impôts					
Moins de 20 000 $	9	0,82	7	2,28*	0,9
20 000 $ à 39 999 $	12	0,88*	6	1,88*	1,1
40 000 $ à 49 999 $	13	0,84*	5	1,58*	1,5
50 000 $ à 59 999 $	16	0,94	3	1,31*	2,1
60 000 $ à 69 999 $	17	0,97	3	1,12	2,6
70 000 $ à 79 999 $ †	17	1,00	3	1,00	2,7
80 000 $ à 99 999 $	18	0,96	2	1,01	2,7
100 000 $ à 149 999 $	17	1,01	2	0,93	3,4
150 000 $ et plus	12	0,75*	3	1,20	2,0

Tableau A.3 Caractéristiques associées aux chances d'avoir quitté la municipalité de Vancouver vers une municipalité avoisinante de la région métropolitaine entre 2001 et 2006 chez les personnes de 25 à 44 ans (suite)

	Ayant quitté la municipalité de Vancouver vers une municipalité avoisinante		Ayant quitté une municipalité avoisinante vers Vancouver		Migration intra-métropolitaine nette entre municipalité centrale et autres municipalités
	pourcentage	rapport de cotes ajusté	pourcentage	rapport de cotes ajusté	ratio d'échange
Situation de faible revenu après impôts					
Non	15	...	4	...	1,9
Oui	11	...	5	...	1,2
Lieu de naissance					
Canada[1] †	17	1,00	4	1,00	1,7
Canada, nées d'au moins un parent immigrant	13	0,75*	5	1,19*	1,4
Amérique du Sud	15	0,82	5	1,44*	1,8
Europe	14	0,73*	4	1,13	1,6
Afrique	14	0,82	3	1,01	1,9
Moyen-Orient	15	1,01	5	1,45*	1,1
Asie de l'Est	13	0,72*	5	1,34*	2,2
Asie du Sud-Est	13	0,63*	4	1,20	2,5
Asie du Sud	16	0,67*	1	0,37*	4,0
États-Unis, Océanie et autres	13	0,67*	2	0,64*	3,5
Lieu de travail					
Ville de Vancouver †	9	1,00	11	1,00	1,1
Autres municipalités de la RMR	26	3,93*	2	0,18*	2,8
Hors de la RMR	14	2,34*	2	0,19*	2,3
Pas de lieu de travail fixe	13	1,76*	4	0,30*	1,5
Pas de lieu de travail	11	1,54*	2	0,23*	2,2

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Inclut les personnes nées ailleurs qu'au Canada, mais qui sont tout de même Canadiennes de naissance.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A.4 Profil de la population âgée entre 25 et 44 ans, selon le lieu de résidence, 2006

	Lieu de résidence					
	RMR de Toronto		RMR de Montréal		RMR de Vancouver	
	Municipalités avoisinantes	Municipalité centrale	Municipalités avoisinantes	Municipalité centrale	Municipalités avoisinantes	Municipalité centrale
	pourcentage					
Caractéristiques						
Situation familiale	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Personnes sans enfants	38	56	38	59	44	67
Enfant adulte chez ses parents	15	14	9	10	12	11
Hors famille (personnes vivant seules ou colocataires)	9	23	13	29	15	33
Personnes en couple	15	19	16	20	18	24
Personnes avec enfants	62	44	62	41	56	33
Parents seuls	5	6	7	7	6	4
Parents mariés ou en union libre (total)	57	38	55	34	50	29
Étaient parents en 2001, pas d'autres enfants depuis	29	18	30	15	26	13
Étaient parents en 2001, au moins un nouvel enfant depuis	13	8	11	8	11	6
Ont eu leur premier enfant entre 2001 et 2006	10	8	9	8	9	7
Ont eu leurs premiers enfants entre 2001 et 2006 (2 enfants ou plus)	5	3	5	3	4	3
Plus haut niveau de scolarité atteint	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Sans diplôme d'études secondaires	8	9	11	10	8	7
Diplôme d'études secondaires	23	20	18	16	24	19
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	35	29	45	36	37	30
Diplôme universitaire, baccalauréat	27	31	21	26	23	33
Diplôme universitaire, maîtrise ou doctorat (incluant études en médecine)	8	11	5	11	7	11
Revenu familial après impôts	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Moins de 20 000 $	6	15	7	21	11	18
20 000 $ à 39 999 $	13	22	17	30	18	23
40 000 $ à 49 999 $	9	11	12	12	10	11
50 000 $ à 59 999 $	10	10	13	10	10	9
60 000 $ à 69 999 $	10	8	12	7	10	8
70 000 $ à 79 999 $	10	7	10	6	9	7
80 000 $ à 99 999 $	17	10	14	7	13	9
100 000 $ à 149 999 $	19	11	11	5	13	10
150 000 $ et plus	7	6	3	2	5	4
Situation de faible revenu après impôts	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Non	90	81	91	75	85	80
Oui	10	19	9	25	15	20
Lieu de naissance	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Canada[1]	24	21	74	45	34	29
Canada, nées d'au moins un parent immigrant	26	23	11	15	21	23
Amérique du Sud	7	9	3	9	2	3
Europe	10	10	4	9	7	7
Afrique	3	4	2	8	2	1
Moyen-Orient	3	4	2	4	2	2

Tableau A.4 Profil de la population âgée entre 25 et 44 ans, selon le lieu de résidence, 2006 (suite)

	Lieu de résidence					
	RMR de Toronto		RMR de Montréal		RMR de Vancouver	
	Municipalités avoisinantes	Municipalité centrale	Municipalités avoisinantes	Municipalité centrale	Municipalités avoisinantes	Municipalité centrale
	pourcentage					
Lieu de naissance (suite)						
Asie de l'Est	7	11	1	3	14	20
Asie du Sud-Est	5	7	1	3	6	9
Asie du Sud	13	11	1	3	9	3
Etats-Unis, Océanie et autres	1	1	1	1	3	3
Lieu de travail	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Municipalité centrale	25	62	32	63	16	53
Municipalités voisines	53	14	48	13	58	24
Hors de la RMR	3	2	4	2	3	2
Pas de lieu de travail fixe	10	10	8	7	12	10
Pas de lieu de travail	9	13	8	15	11	11
Mode d'occupation	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Locataire	15	47	24	68	28	54
Propriétaire	85	53	76	32	72	46
Type de logement	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Maison individuelle	59	25	63	7	44	19
Jumelé ou maison en rangée	23	15	10	7	14	5
Logement	18	60	27	86	42	77
Nombre de chambres dans le logement	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
2 ou moins	17	54	30	65	35	64
3	39	28	45	27	30	14
4 ou plus	44	18	25	8	35	22
Mode de transport pour se rendre au travail	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Automobile	85	52	84	51	80	54
Transport en commun	13	37	12	36	15	26
Marche, bicyclette ou autre	3	11	4	12	6	20
Distance médiane entre le lieu de travail et de résidence (en km)	12	7	12	6	9	4

1. Inclut les personnes nées ailleurs qu'au Canada, mais qui sont tout de même Canadiennes de naissance.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A.5 Sélection de professions et pourcentage de personnes de 25 à 44 ans ayant quitté ou rejoint la municipalité centrale entre 2001 et 2006

	Ayant quitté la municipalité centrale vers une municipalité périphérique			Ayant quitté une municipalité périphérique vers une municipalité centrale		
	Toronto	Montréal	Vancouver	Toronto	Montréal	Vancouver
	pourcentage					
Professions						
Toutes les personnes de 25 à 44 ans (incluant celles sans profession)	**14**	**14**	**14**	**5**	**5**	**4**
Cadres et directeurs	13	19	15	4	4	4
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance[1]	16	18	17	5	4	4
Directeurs / directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	9	7	11	11	5	11
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	15	20	16	6	7	6
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées et personnel assimilé	20	18	15	6	7	7
Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	19	18	16	5	6	5
Personnel professionnel des soins de santé	12	17	13	6	6	8
Professionnels / professionnelles en sciences infirmières et personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	16	18	17	4	4	4
Juges, avocats / avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	6	18	16	13	11	14
Professeurs / professeures et assistants / assistantes d'enseignement au niveau universitaire et postsecondaire	5	6	7	13	26	12
Enseignants au niveaux collégial, secondaire et primaire et personnel de soutien	15	18	16	5	5	5
Professionnels / professionnelles de la rédaction, de la traduction et des relations publiques	8	11	11	12	11	8
Professionnels / professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	5	6	9	14	12	12
Photographes, techniciens / techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radio-télédiffusion et des arts de la scène	6	10	11	12	11	9
Concepteurs / conceptrices artistiques et artisans / artisanes	10	10	12	9	11	6
Autres professions reliées aux arts et à la cuture	6	12	4	7	12	8

1. Cette catégorie exclut les directeurs / directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A.6 Destination des personnes de 25 à 44 ans ayant quitté la municipalité centrale en direction d'une municipalité avoisinante, selon le pays de naissance et le statut d'immigrant, 2006

	Pays de naissance et statut d'immigrant			
		Canada[1]	Canada	Autres pays
	Total	Nées de parents natifs du Canada	Nées d'au moins un parent immigrant	Immigrants
	pourcentage			
Municipalité de destination				
De la ville de Toronto vers…	**100**	**100**	**100**	**100**
Mississauga	20	18	18	21
Brampton	17	9	11	21
Markham	15	7	11	19
Vaughan	12	6	17	12
Richmond Hill	8	5	6	9
Ajax	6	9	7	5
Oakville	5	10	6	3
Pickering	5	7	5	4
Autres	13	28	19	7
De la ville de Montréal vers…	**100**	**100**	**100**	**100**
Le reste de l'Ile	7	4	12	11
Laval	25	16	41	41
Longueuil	9	10	6	10
Terrebonne	7	8	6	5
Repentigny	5	7	3	3
Rive nord (autres)	24	29	18	13
Rive sud (autres)	23	27	14	17
De la ville de Vancouver vers…	**100**	**100**	**100**	**100**
Burnaby	22	16	23	26
Richmond	16	9	15	22
Surrey	17	16	13	20
Coquitlam	8	8	9	7
Delta	7	9	7	5
New Westminster	6	10	6	4
Autres	24	32	28	16

1. Inclut les personnes nées ailleurs qu'au Canada, mais qui sont tout de même Canadiennes de naissance.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

1. Fortin, A., Després, C., et Vachon, G. (2002). *La banlieue revisitée*. Québec : Éditions Nota Bene.
2. Statistique Canada. (2008a). *Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006, Recensement de 2006*. N° 97-553 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : ministre de l'Industrie.
3. Ville de Montréal. (2007). *Plan d'action famille 2008-2009*. Parmi les stratégies adoptées pour retenir et attirer les familles, mentionnons certains avantages fiscaux qui peuvent être consentis aux jeunes couples lorsqu'ils deviennent propriétaires pour la première fois, la gratuité du transport collectif pour les enfants ou des mesures pour favoriser un sentiment de sécurité accru des résidents, en particulier des jeunes parents.
4. Pour la ville de Vancouver, voir http://vancouver.ca/commsvcs/socialplanning/initiatives/childcare/ccgrants1.htm. Pour la ville de Toronto, voir http://www.toronto.ca/children/subsidy.htm.
5. Dans les autres grandes régions métropolitaines du pays, comme Ottawa-Gatineau, Calgary ou Edmonton, les municipalités périphériques sont beaucoup moins nombreuses et peuplées que dans les trois plus grandes RMR du pays. Conséquemment, la question des départs de la municipalité centrale vers les municipalités périphériques y est un peu moins pertinente.
6. Il est à noter que cet article ne porte pas directement sur le thème de l'étalement urbain. En effet, les frontières entre la municipalité centrale et les municipalités avoisinantes ne permettent pas de mesurer adéquatement les différents éléments à prendre en compte dans les études portant sur l'étalement urbain (densité de population, mixité des usages, etc.)

7. Dion, P., et Coulombe, S. (2008). *Portrait de la mobilité des Canadiens en 2006 : trajectoires et caractéristiques des migrants*. N° 91-209 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : ministre de l'Industrie

8. Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2009). *Rapport sur la rénovation et l'achat de logements*.

   Myers, D., et Gearin, E. (2001). Current preferences and future demand for denser residential environments. *Housing Policy Debate, 12*(4), 633-659.

9. Michielin, F., et Mulder, C. H. (2008). Family events and the residential mobility of couples. *Environment and Planning A*. 40, 2770-2790.

10. Freitjen, P., et Mulder, C. H. (2002). The timing of household events and housing events in the Netherlands: A longitudinal perspective. *Housing Studies, 76*(5), 773-792.

11. Karsten, L. (2007). Housing as a way of life: towards an understanding of middle-class families' preference for an urban residential location. *Housing Studies, 22*(1), 83-98.

    Mazanti, B. (2007). Choosing residence, community and neighbours – Theorizing families' motives for moving, *Geographiska Annaler: Series B, human geography, 89*(1), 53-68.

12. Wagner, F. W., Joder, T. E., Mumphrey, A. J., Akundi, K. M., et Artibise, A. F. J. (2005). *Revitalizing the city – Strategies to Contain Sprawl and Revive the Core*. Armonk: ME Sharpe.

    Thorkild, A. (2006). Residential choice from a lifestyle perspective, *Housing, Theory and Society, 23*(2), 109-130.

13. Par exemple, si on s'intéresse uniquement aux parents dont les revenus étaient de 50,000 $ ou plus, la proportion des parents seuls ou chefs de famille monoparentales qui ont quitté la municipalité centrale, dans la région de Montréal était de seulement 12 %. La proportion correspondante, pour les nouveaux parents d'un seul enfant était de 36 %. Des écarts similaires existaient dans les régions de Toronto et de Vancouver.

14. Société canadienne d'hypothèques et de logement. (1996). Loger la famille nouvelle : réinventer le logement des familles. *Le point en recherche, Série socio-économique*, 23.

15. Thiebout, C. (1956). A Pure Theory of Local Expenditures. *Journal of Political Economy, 64*, 416-424.

16. Wagner et al. (2005).

17. Downs, A. 1997. The challenge of our declining big cities. *Housing Policy Debate, 8*(2), 359-408.

18. Les revenus familiaux peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre. De ce fait, il faut demeurer prudent dans l'interprétation des données puisque le revenu de 2005 est utilisé comme facteur permettant de caractériser une plus ou moins forte propension à avoir migré entre 2001 et 2006. Cela étant dit, on peut être confiant de la validité des résultats puisque les relations observées aux tableaux A.1, A.2 et A.3 suivent des tendances identiques à celles que l'on obtient si on se concentre uniquement sur les migrations entre municipalités centrales et périphériques entre 2005 et 2006 (résultats non présentés).

19. Par exemple, selon le Recensement de 2006, la valeur moyenne d'une maison individuelle, dans la ville de Toronto, était d'un peu plus de un demi-million de dollars (506 000 $). Dans la ville de Brampton, une municipalité située à l'ouest de Toronto et connaissant une forte croissance démographique (+ 33 % entre 2001 et 2006), la valeur moyenne pour ce type de logement était d'environ 375 000 $. Il existe certaines municipalités non centrales où la valeur moyenne des maisons individuelles est encore plus élevée que dans la municipalité centrale, par exemple, Richmond Hill, dans la région de Toronto, Westmount, dans la région de Montréal et West Vancouver, dans la région de Vancouver. De façon générale, cependant, les prix sont nettement inférieurs dans la périphérie que dans le centre.

20. Glaeser, E, L., Kolko, J., et Saiz, A. (2001). Consumer City. *Journal of Economic Geography 1*, 27-50.

21. Shaienks, D., Gluszynski, T., et Bayard, J. (2008). *Les études postsecondaires – participation et décrochage : différences entre l'université, le collège et les autres types d'établissements postsecondaires*. N° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : ministre de l'Industrie.

22. Dielman, F. M., et Evaraers, P. C. J. (1994). From renting to owning : life course and housing market circumstances. *Housing Studies, 27*(3), 11-25.

23. Glaeser, E. L., et Gottlieb, J. D. (2006). Urban Resurgence and the Consumer City. *Urban Studies, 43*(8).

24. Florida, R. (2005). *Cities and the Creative Class*. New York: Routledge.

25. Storper, M., et Manville, M. (2006). Behaviour, preferences and cities: urban theory and urban resurgence. *Urban Studies, 43*(8), 1247-1274.

26. Pour plus de détails, consulter Statistique Canada. (2007). *Le portrait linguistique en évolution, Recensement de 2006*. N° 97-555 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : ministre de l'Industrie. Les réponses multiples sont réparties également entre les langues déclarées.

27. Teixeira, C. (2007). Residential experiences and the culture of suburbanization: a case study of Portuguese homebuyers in Mississauga. *Housing Studies, 22*(4), 495-521.

28. Haan, M. (2005). *Les immigrants achètent-ils pour s'intégrer? : Le rôle du regroupement ethnique dans la propension à devenir propriétaire chez douze groupes d'immigrants à Toronto, 1996 à 2001*. N° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : ministre de l'Industrie.

29. Statistique Canada. (2008b). *Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006*, N° 97-557-XIF au catalogue. Ottawa : ministre de l'Industrie.

30. Statistique Canada. (2008b).

31. Fréchette, L., Desmarais, D., Assogba, Y., et Paré, J.-L.(2004). « L'intégration des jeunes à la ville : une dynamique de repérage spatial et social », chapitre 2, p. 81 à 105 dans *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*, publié sour la direction de P. Leblanc et M. Molgat.

32. Glaeser et al. (2001).

33. Zukin, S. (1998). Urban lifestyles : Diversity and standardisation in spaces of consumption. *Urban Studies, 35*(5), 825-839.

    Glaeser et al. (2001);

    Karsten, L. (2007).

Les pères pris en « compte »

par Pascale Beaupré, Heather Dryburgh et Michael Wendt

Introduction

Jadis considéré comme le « parent oublié »[1], on assiste, depuis quelques décennies, à une multiplication d'études axées sur les pères. Ce revirement s'inscrit dans un contexte de transformations sociales et économiques : généralisation et prolongation des études, fragilisation des unions conjugales (progression de l'union libre et baisse de la popularité du mariage) et participation accrue des femmes au marché du travail. L'incitation des femmes à occuper la sphère publique a amené les hommes à occuper une plus grande place dans la sphère domestique. Autrefois confinés au rôle de pourvoyeur, les pères d'aujourd'hui participent davantage aux soins des enfants (voir l'encadré « La participation du père »).

Jusqu'à tout récemment, les études réalisées dans le domaine de la famille portaient essentiellement sur les mères. Pourtant, plusieurs enquêtes interrogent autant les hommes que les femmes. Sachant que les données existent, pourquoi aussi peu d'études examinent-elles la parentalité à travers la lorgnette du père? Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, le domaine de la sociologie de la famille soutient que l'univers de la famille ainsi que la garde des enfants concernent principalement les femmes. Ensuite, la notion selon laquelle les expériences familiales des hommes ne font que calquer, à deux ou trois années près, celles des femmes, a également amené les chercheurs à observer les trajectoires parentales et familiales selon la perspective exclusive des femmes[2].

Parmi les travaux réalisés dans le domaine de la paternité, la plupart portent sur l'engagement paternel, la comparaison des comportements maternels et paternels ou l'identification des besoins de certains sous-groupes de pères (notamment les pères seuls). Dans ces études, les chercheurs soulignent la rareté des statistiques portant spécifiquement sur les pères[3,4,5]. Même s'il existe des renseignements permettant de tracer un portrait détaillé des pères, plus souvent qu'autrement, la paternité est abordée à la lumière de la famille de recensement ou de la conjugalité[6].

Le présent article comble cette lacune signalée par les chercheurs en dépeignant la situation des pères au Canada. À l'aide des données de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la famille de 1995 et de 2006, on y présente un portrait des changements dans les profils des pères au cours de cette période. On s'intéresse particulièrement à leurs caractéristiques sociodémographiques, familiales et conjugales. Dans cet article, on cible la situation des pères dans son ensemble, mais on ne vise pas à faire une analyse des réalités plus particulières vécues par certains pères (pères immigrants, gais, adolescents ou incarcérés) (voir l'encadré « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »)[7].

Les pères : un aperçu

Selon l'Enquête sociale générale de 1995, l'estimation du nombre de pères ayant au moins un enfant âgé de 18 ans ou moins se chiffrait à 4 167 000. Un peu plus de 10 ans plus tard, ce nombre s'élevait à 4 266 000, une croissance de 2,3 %. En comparaison, la population totale a augmenté de 11,2 % durant la même période.

L'âge moyen des pères augmente

On constate que les effets du vieillissement de la population en général se reflètent dans la distribution par âge des pères. Plusieurs facteurs contribuent à l'âge plus avancé des pères : entre autres, les enfants qui retardent leur départ du foyer parental, l'entrée plus tardive des hommes dans la vie conjugale et dans la parentalité, ainsi que leur propension à former un couple plus rapidement à la suite d'un échec conjugal et donc à fonder une deuxième famille.

L'âge moyen des pères excède désormais la quarantaine : en 2006, il était de 41,6 ans, alors qu'il se situait à 39,8 en 1995 (tableau 1). Il s'agit d'une augmentation de 1,8 an au cours de la période observée.

Même si la distribution des pères selon leur âge montre qu'un peu plus des trois quarts des pères avaient entre 30 à 49 ans à la fois en 1995 et en 2006, cela masque d'importants changements au cours de cette période. En 1995, près de 44 % des pères étaient dans la trentaine et 36 % étaient dans la quarantaine. Quelques 10 ans plus tard, la situation s'était inversée : le tiers des pères étaient âgés de 30 à 39 ans et 44 % étaient dans la quarantaine. En

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Avant de brosser le portrait des pères au Canada, il est nécessaire de préciser ce qu'on entend par « père ». À première vue, cela paraît bien simple, mais au fil du temps, l'univers de la paternité est devenu de plus en plus complexe[1,2,3,4,5]. Un rappel historique montre que le mot « père » a revêtu plusieurs significations selon l'époque. Au-delà d'un simple lien biologique unissant un enfant à un adulte masculin, le sens de la paternité actuelle relève aussi d'une construction sociale. Pour reprendre les termes de Dubeau et de ses collègues : « Pour être père, il faut plus qu'être un géniteur! »[6].

Les données de cet article sont tirées de deux cycles différents de l'ESG portant sur la famille : cycle 10, mené en 1995, et cycle 20, réalisé en 2006. La population visée comprend toute personne âgée de 15 ans et plus qui réside dans l'une des 10 provinces et qui ne vit pas en établissement. En 1995, 10 749 personnes ont été interviewées par téléphone. Parmi celles-ci, un peu plus de 4 800 étaient des hommes. En ce qui a trait à l'enquête de 2006, un peu plus de 23 600 personnes ont été interrogées, dont un peu plus de 10 350 hommes.

L'identification des pères interviewés par l'ESG se fait en deux étapes. Tout d'abord, tous les liens doivent être établis entre les personnes qui sont membres du ménage joint par l'enquête. Ceci permet d'identifier les hommes selon qu'ils vivent dans un ménage qui comprend des enfants. Les enfants du ménage peuvent être ses enfants biologiques ou adoptés, les enfants de sa conjointe ou les enfants d'un autre membre du ménage avec qui il habite (colocataire, ami ou autres membres apparentés)[7].

L'ESG comprend aussi une section sur les enfants du répondant. En plus de valider les informations recueillies quant à la composition du ménage, cette section permet d'identifier les pères selon qu'ils résident ou non avec leurs enfants biologiques ou adoptés.

Au moyen de ces deux étapes, nous avons pu identifier les pères qui font l'objet de cette étude. Sont considérés comme pères, les hommes âgés entre 18 et 65 ans qui, au moment de l'enquête, vivaient avec un enfant âgé de 18 ans ou moins ou déclaraient avoir engendré, adopté ou élevé un enfant qui n'avait pas plus de 18 ans. Il en a résulté un échantillon de 1 749 pères en 1995 et de 3 080 pères en 2006, incluant les pères, les beaux-pères ainsi que les pères qui n'habitent pas nécessairement avec leurs enfants.

Les renseignements présentés illustrent la distribution des pères selon diverses caractéristiques. Afin d'évaluer la signification statistique des variations observées, les proportions ont d'abord été estimées à l'aide des poids d'enquête de l'ESG pour ensuite être soumises à la vérification de l'estimation de la variance selon la méthode du bootstrapping. La signification statistique a été calculée selon un seuil de 5 % ($p < 0,05$). Dans cet article, seuls les résultats statistiquement significatifs font l'objet de commentaires.

Les statistiques esquissées dans cet article dressent un portrait statique de la paternité reflétant une situation à un moment précis. Comme l'ont fait Desrosiers et ses collègues, il serait pertinent d'adopter une perspective plus dynamique de la paternité en traçant les trajectoires conjugales et parentales des hommes[8].

1. Belleau, H. (2004). Être parent aujourd'hui : la construction du lien de filiation dans l'univers symbolique de la parentalité. *Enfances, Familles et Générations*, automne (1). http://www.erudit.org/revue/efg/2004/v/n1/008891ar.html
2. Doucet, A. (2006). *Do Men Mother? Fathering, Care, and Domestic Responsibility*. Toronto : University of Toronto Press, 350 p.
3. Joyal, R. (2006), Parenté, parentalité et filiation : Des question cruciales pour l'avenir de nos enfants et de nos sociétés. *Enfances, Familles et Générations*, automne (5). http://www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n5/015778ar.html
4. Korff-Sausse, S. (2009). Éloge des pères. Paris : Hachette Littératures, 156 p.
5. Marcil-Gratton, N, Le Bourdais, C. et Juby, H. (2003). Être père au XXI^{e} siècle : vers une redéfinition des hommes auprès des enfants, dans *La démographie québécoise. Enjeux du XXI^{e} siècle*, publié sous la direction de V. Piché. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 144-175.
6. Dubeau, D., Clément M.-E., et Chamberland, C. (2005). Le père, une roue du carrosse familial à ne pas oublier! État des recherches québécoises et canadiennes sur la paternité. *Enfances, Familles et Générations*, automne(3). http://www.erudit.org/revue/efg/2005/v/n3/012534ar.html
7. Cette distinction selon le statut de l'enfant est insaisissable à l'aide du recensement, les liens entre les personnes du ménage n'étant établis qu'en fonction de la personne de référence.
8. Desrosiers, H., Juby, H. et Le Bourdais, C. (2000) Les trajectoires familiales des hommes, dans *Les familles canadiennes à l'approche de l'an* 2000, publié sous la direction d'Y Peron. N° 96-321 au catalogue de Statistique Canada, pp. 161-218.

outre, la proportion de pères dans la cinquantaine a augmenté de 10 % en 1995 à 15 % en 2006.

D'autre part, la répartition des pères selon l'âge du plus jeune enfant montre que la proportion de pères ayant des enfants d'âge préscolaire a diminué de 1995 à 2006. Tandis que 39 % des pères avaient un enfant de moins de 5 ans en 1995, c'était le cas de 33 % des pères quelque 10 années plus tard. En 2006, les pères dont le plus jeune enfant avait entre 5 et 12 ans (39 %) ou entre 13 et 18 ans (28 %) étaient proportionnellement plus nombreux qu'en 1995 (tableau 1).

Une proportion plus grande de pères vivent en union libre

Il y a une quarantaine d'années, le mariage était la norme et c'est en se mariant que la plupart des personnes formaient un couple et s'intégraient aux réseaux familiaux. La quasi-totalité des enfants naissaient de parents mariés et grandissaient auprès d'eux. Aujourd'hui, de nombreux enfants naissent en dehors du mariage ou connaissent le divorce de leurs parents alors qu'ils sont encore jeunes.

Malgré ces changements, la majorité des pères sont mariés. Alors que la proportion de pères mariés et divorcés a perdu du terrain, celle des pères célibataires, soit ceux en union libre ou sans conjointe, a augmenté. Cette hausse est, en grande partie, due à la popularité grandissante de l'union libre choisie autant pour la formation d'une union que d'une famille (notamment au Québec). En effet, près de 18 % des pères vivaient en union libre en 2006, contre 13 % en 1995.

En 2006, la région de résidence demeurait un déterminant quant au type d'état matrimonial choisi pour former une union : l'union libre était plus répandue parmi les pères québécois, tandis que le mariage était le type d'union prédominant chez les pères des autres provinces.

Entre 1995 et 2006, les données de l'ESG montrent un changement marqué de l'état matrimonial au Québec. En effet, l'attrait du mariage a diminué au profit de l'union libre. Par exemple, en 2006, moins de la moitié des pères québécois étaient mariés. L'écart qui séparait jadis les pères mariés des pères vivant en union libre s'est atténué de façon importante : près de 40 % des pères québécois vivaient en union libre en 2006 (tableau 2). Ailleurs au pays, la proportion de pères mariés n'a pas changé de manière significative, mais celle des pères en union libre a connu une faible hausse.

Enfin, la proportion de pères sans conjointe est demeurée plutôt stable oscillant entre 10 % et 12 % selon la période et la région.

En 2006, les pères étaient plus susceptibles qu'en 1995 d'être à la tête d'une famille monoparentale

La complexité des histoires conjugales des Canadiens a entraîné une diversification des types de familles (voir « Définitions »). Alors que les familles comptant deux parents mariés depuis le début de leur vie ont perdu du terrain, d'autres types de familles, telles les familles recomposées et monoparentales, ont émergé. Par conséquent, de plus en plus d'hommes forment une union avec un conjoint ayant déjà des enfants d'une relation antérieure.

Malgré cela, une majorité des pères vivent en situation biparentale intacte : en 2006, un peu plus de 3 169 000 pères habitaient avec leur conjointe et leurs enfants (biologiques ou adoptés).

Les séparations et les divorces, de plus en plus fréquents, ont entraîné une augmentation du nombre de parents seuls. De 1995 à 2006, la proportion d'hommes à la tête d'une famille monoparentale a crû de 5 % à 8 % (tableau 3). Leur nombre s'élevait à plus de 338 000 en 2006. Avec la popularité grandissante des unions libres, les pères monoparentaux jamais mariés ont été de plus en plus nombreux, tandis que le nombre de pères seuls divorcés et séparés a diminué. Comparativement aux enfants des pères qui vivaient en

Tableau 1 Répartition des pères selon différents indicateurs d'âge, Canada, 1995 et 2006

	Pères	
	1995 †	2006
	pourcentage	
Âge du père		
18 à 29 ans	10,1	8,1
30 à 39 ans	43,5	33,4*
40 à 49 ans	35,9	43,6*
50 à 65 ans	10,4	14,9*
Âge du plus jeune enfant		
0 à 4 ans	38,5	32,7*
5 à 12 ans	36,0	39,2*
13 à 18 ans	25,4	28,1*
	années	
Âge moyen du père	39,8	41,6*
Âge moyen du plus jeune enfant	7,6	8,3*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995 et de 2006.

Tableau 2 Répartition des pères selon l'état matrimonial, Québec et les autres provinces, 1995 et 2006

	Pères			
	Québec		Autres provinces	
	1995 †	2006	1995 †	2006
	pourcentage			
État matrimonial				
Mariés	61,8	48,4*	81,4	79,0
Union libre	26,4	39,7*	8,6	10,8*
Sans conjoint	11,8	11,9	10,0	10,1

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995 et de 2006.

Tableau 3 Répartition des pères selon le type de famille, Canada, 1995 et 2006

	Pères	
	1995 †	2006
	pourcentage	
Type de famille		
Famille intacte	76,0	74,3
Famille monoparentale	5,3	7,9*
Famille recomposée	11,5	13,4*
Sans enfants dans le ménage	7,2	4,4*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995 et de 2006.

situation biparentale intacte, les enfants des pères seuls étaient plus âgés : en 2006, la moitié des pères à la tête d'une famille monoparentale vivaient avec des enfants de 5 à 12 ans, tandis que la proportion correspondante était de 38 % chez les pères des familles intactes.

Certains pères n'habitent pas avec leurs enfants (biologiques ou adoptés) car ceux-ci habitent avec leur mère ou ailleurs. La proportion de pères sans enfants à la maison a connu une diminution significative, étant passée de 7 % en 1995 à 4 % quelque 10 ans plus tard (tableau 3). En 2006, ils étaient un peu plus de 186 000 à être dans ce type de situation. Le plus grand nombre de pères en charge de leurs enfants, qui se traduit par l'augmentation de pères monoparentaux et la diminution de pères sans enfants sous leur toit, s'explique principalement par le fait que les femmes se voient de moins en moins accorder la garde exclusive des enfants à la suite d'une rupture d'union[8].

L'âge moyen des pères qui ne résidaient pas avec leurs enfants était de 44,5 ans en 2006. Tout comme c'était le cas pour les pères monoparentaux, les pères sans enfants dans leur ménage avaient des enfants plus âgés : en 2006, 34 % de ces pères avaient des enfants âgés entre 5 et 12 ans et 55 %, des enfants âgés entre 13 et 18 ans.

Conséquence de l'instabilité conjugale, le nombre de familles recomposées a augmenté : en 2006, environ 572 000 (13 %) pères vivaient en famille recomposée. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à 12 % en 1995. Parmi l'ensemble des pères en famille recomposée, les pères mariés et les pères en union libre se répartissaient également.

La plupart du temps, les familles recomposées sont dites « simples » : elles comptent les enfants d'un seul des deux conjoints. Parmi les pères vivant au sein d'une famille recomposée, deux situations familiales sont considérées : a) les hommes étaient sans enfants ou leurs enfants ne résidaient pas avec eux lors de la recomposition familiale et b) les hommes habitaient avec des enfants lorsqu'ils ont formé l'union (soit des enfants nés hors union ou ceux nés d'une union rompue). Les données indiquent qu'il est plus commun pour les hommes de former une union qui ne comprend que les enfants de la conjointe.

Les familles recomposées simples deviennent complexes à la suite de la naissance d'un autre enfant[9]. Parmi les pères qui vivaient en famille recomposée avec des enfants nés ou adoptés au sein de la nouvelle union, la majorité n'élevaient que des enfants d'une seule fratrie, ceux de la conjointe le plus souvent. La répartition des pères de familles recomposées selon l'âge de leurs enfants s'apparentait à celle des pères de familles intactes. En 2006, 30 % des pères de familles recomposées comprenaient des enfants de 0 à 4 ans, 44 %, des enfants de 5 à 12 ans et 27 %, des enfants de 13 à 18 ans.

Bien que les familles aient changé et qu'il y ait plus de types de familles, la plupart des pères vivent avec leurs enfants à plein temps. En fait, en 2006, 8 pères sur 10 vivaient à plein temps avec leurs enfants, soit

environ la même proportion qu'en 1995 (tableau 4).

Du fait que la garde partagée est de plus en plus répandue[10,11], les pères chez qui les enfants résident une partie du temps sont plus nombreux que ceux chez qui aucun de leurs enfants ne réside. En 2006, 11 % des pères avaient au moins un enfant résidant à temps partiel dans leur ménage, alors qu'une plus petite proportion de pères (5 %) ne vivaient avec aucun de leurs enfants. Par contraste, en 1995, 8 % des pères avaient au moins un enfant résidant avec eux à temps partiel et 7 % des pères n'habitaient avec aucun de leurs enfants (tableau 4).

L'entrée dans la paternité se fait à un âge plus avancé

La manière la plus fréquente de devenir père est d'ordre biologique : un peu plus de 9 pères sur 10 le deviennent à la naissance de leur premier enfant. Toutefois, un homme peut devenir parent par d'autres moyens comme l'adoption[12] ou en devenant un beau-père. De 1995 à 2006, la proportion d'hommes pour qui la première expérience parentale a été vécue par la recomposition familiale a très peu varié : en 2006, pour près de 9 % des pères, la première expérience paternelle a été vécue comme beau-père. Cette proportion était de 8 % en 1995.

Au Canada, on devient parent à un âge de plus en plus avancé. Plusieurs études soulignent qu'au cours des 20 dernières années, on a assisté à un déclin du taux de fécondité des Canadiennes dans la vingtaine, alors que celui des trentenaires n'a cessé d'augmenter[13,14]. Suivant la tendance à la hausse de l'âge moyen des femmes au moment du premier accouchement, l'âge moyen[15] des pères au moment de l'entrée dans la paternité a augmenté de manière significative de 27,8 ans à 29,1 ans entre 1995 et 2006.

La part des pères occupant un emploi est à la hausse

De toute évidence, la condition sociale des pères au Canada varie selon leur type de famille. Qu'ils soient seuls ou dans une famille biparentale, les pères sont sujets aux réalités économiques de leurs familles : ils sont touchés par l'insécurité d'emploi et le chômage, ils sont exposés à la précarité du revenu ainsi qu'à l'endettement et aux facteurs qui s'y rattachent. Il existe peu ou pas d'études sur les conditions économiques des pères dans leur ensemble. Les études qui ont été réalisées font principalement état de la condition économique des pères seuls[16,17].

Les données de l'ESG nous renseignent sur le statut d'emploi[18] et le revenu de même que sur leur évolution au fil du temps. La très grande majorité de tous les pères au Canada occupaient un emploi rémunéré. Alors que près de 90 % des pères occupaient un emploi en 1995, cette proportion s'élevait à 94 % en 2006. À ce propos, une étude américaine soutient que les pères vivant avec au moins un enfant de moins de 18 ans accordent plus d'importance au fait de participer au marché du travail et y consacrent plus d'heures par semaine que les hommes qui ont des enfants plus âgés ou qui n'ont pas encore vécu l'expérience de la paternité[19]. Les pères vivant avec des enfants mineurs reconnaissent avoir des obligations et des responsabilités envers eux et se sont attribués le rôle de « bon pourvoyeur ».

Au cours de la période observée, pour l'ensemble des hommes de 15 ans et plus, on a remarqué une baisse importante du taux de chômage, celui-ci étant passé de 9,8 % en 1995 à 6,5 % en 2006. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant de constater que tous les groupes de pères ont vu leur statut d'emploi se stabiliser ou s'améliorer. Ce sont les pères dirigeant une famille monoparentale qui ont connu la plus forte progression quant au statut d'emploi, la proportion d'entre eux ayant un emploi a crû de 77 % en 1995 à 87 % en 2006. Cette amélioration de leur statut d'emploi peut être liée au fait que de plus en plus de pères se voient accorder la garde exclusive de leurs enfants suivant une rupture d'union. Ces pères, ne pouvant pas toujours compter sur l'aide financière de l'autre parent, doivent occuper un emploi régulier pour soutenir et assurer le bien-être de leur famille.

Tableau 4 Répartition des pères selon le statut de résidence des enfants dans leur ménage, Canada, 1995 et 2006

	Pères	
	1995 †	2006
	pourcentage	
Statut de résidence des enfants chez le père		
Tous les enfants y vivent à plein temps	81,8	80,6
Au moins 1 enfant y vit à temps partiel[1]	7,6	11,4*
Au moins 1 enfant réside ailleurs[2]	3,4	3,5
Tous les enfants résident ailleurs	7,2	4,5*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Peut inclure un mélange de situations dont des enfants qui résident ailleurs et des enfants qui résident dans le ménage à temps plein ou à temps partiel.
2. Peut inclure un mélange de situations dont des enfants qui résident ailleurs et des enfants qui résident dans le ménage à temps plein. Mais aucun enfant résidant dans le ménage à temps partiel.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995 et de 2006.

La participation du père

Ces dernières années, des recherches ont été menées au Canada sur la participation des parents à la vie des enfants. Ces recherches nous portent à croire que les pères d'aujourd'hui sont plus présents auprès de leurs enfants que leurs pères ne l'étaient auprès eux. De nos jours, les pères prennent une part active pendant la grossesse, ils sont présents aux échographies, ils assistent la mère pendant le travail et l'accouchement et s'impliquent dans la vie de leurs jeunes enfants[1,2].

L'une des raisons expliquant la participation accrue des pères auprès des enfants est que les femmes participent davantage à la population active[3]. À cela s'ajoute le partage moins traditionnel des rôles et responsabilités des mères et pères au sein de la famille ainsi que le désir des pères d'être plus près de leurs enfants. Tout cela ferait en sorte que les pères prennent de plus en plus de place dans la vie de leurs enfants. Compte tenu de la diversification croissante des familles au Canada[4,5] et du fait que les pères occupent une plus grande place auprès des enfants, il est important de comprendre à quel point les pères s'impliquent selon le type de famille : c'est-à-dire, en quoi les pères vivant seuls, les pères de familles recomposées ou les pères qui ne vivent pas avec leurs enfants se comparent aux pères des familles intactes.

La participation du père peut varier selon l'âge de l'enfant et son niveau de dépendance[6]. L'ESG de 2006 montre que les pères qui ont eu un enfant au cours de l'année précédant l'enquête étaient plus susceptibles de prendre un congé payé ou non payé à la naissance de l'enfant, comparativement à ceux qui ont eu un enfant cinq ans avant l'enquête[7]. Toutefois, lorsque les données sont présentées selon les types de pères, il est évident que les pères des familles intactes étaient beaucoup plus susceptibles de prendre un congé parental payé ou non payé que les pères seuls ou les pères dont les enfants ne vivaient pas avec eux.

Les responsabilités professionnelles peuvent interférer avec le temps que les parents passent avec leurs enfants au cours des premières années. Toutefois, dans l'ESG de 2006, lorsqu'on a demandé aux pères à quelle fréquence au cours des 12 derniers mois il avait été difficile de s'acquitter de leurs responsabilités familiales en raison du temps consacré à leur travail, il n'y avait pas de différence entre les pères des quatre types de familles. Environ 85 % des pères de chaque type de familles ont indiqué n'avoir jamais été confrontés à ce problème ou ne l'avoir été que quelques fois. Dans le même ordre d'idées, lorsqu'on a demandé aux pères s'ils trouvaient cela difficile de se concentrer ou d'accomplir leurs tâches au travail en raison de leurs responsabilités familiales, plus de 92 % des pères de chaque groupe ont déclaré « jamais » ou « parfois ».

L'existence d'un accord juridique sur le temps que l'enfant passe avec chacun de ses parents est un des facteurs liés à la présence du père à la suite d'une séparation ou d'un divorce. Selon les données de 2006, les pères seuls qui vivaient avec leurs enfants et qui s'étaient séparés ou avaient divorcé au cours des cinq années précédentes étaient beaucoup plus susceptibles que les pères ne vivant pas avec leurs enfants d'avoir une entente avec leur ex-épouse ou ex-partenaire sur le temps que l'enfant passe avec chaque parent et sur qui prend les décisions importantes relatives à l'enfant. Ceci et le fait que des pères seuls obtiennent la garde de leurs enfants peuvent expliquer pourquoi les pères seuls sont beaucoup plus susceptibles d'avoir déclaré être « tout le temps » impliqués dans la vie de leurs enfants (école, garderie ou activités sociales) et dans la prise de décisions les concernant au cours des 12 mois précédant l'enquête, comparativement aux pères ne vivant pas avec leurs enfants.

Néanmoins, aucune différence significative n'a été constatée entre les pères seuls, les pères de familles recomposées ou les pères ne vivant pas avec leurs enfants en ce qui a trait à leur satisfaction à l'égard du temps passé avec leurs enfants. Entre les deux tiers et les trois quarts des pères vivant dans ces types de familles étaient satisfaits ou très satisfaits du temps passé avec leurs enfants.

Références

1. Doucet, A. (2006). *Do Men Mother? Fathering, Care, and Domestic Responsibility*, Toronto : University of Toronto Press, 350 p.
2. Eggebeen, D. J. et Knoester, C. (2001). Does fatherhood matter for men? *Journal of Marriage and the Family*, 63(2): 381-429.
3. Marshall, K. (2006). Convergence des rôles des sexes, *L'emploi et le revenu en perspective*, 7(7). N° 75-001 au catalogue de Statistique Canada. http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10706/9268-fra.htm
4. Béchard, M. (2007). *La structure de la famille selon la région (révisé)*. Document analytique n° 1, 12 p. N° 89-625 au catalogue de Statistique Canada. http://www.statcan.gc.ca/pub/89-625-x/89-625-x2007001-fra.pdf
5. Milan, A., Vézina, M. et Wells, C. (2007). Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006, Recensement de 2006, *Séries analyses du recensement*, N° 97-553 au catalogue de Statistique Canada. http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/analysis/famhouse/pdf/97-553-XIF2006001.pdf
6. Flouri, E. et Buchanan, A. (2003). What predicts fathers' involvement with their children? A prospective study of intact families, *British Journal of Developmental Psychology*, 21, 81-98.
7. Beaupré, P. et Cloutier, E. (2007). *Vivre les transitions familiales: résultats de l'enquête sociale générale*. Document analytique n° 2, 28 p. N° 89-625 au catalogue de Statistique Canada. http://www.statcan.gc.ca/pub/89-625-x/89-625-x2007002-fra.pdf

Parmi tous les types de pères, ceux vivant dans une famille biparentale (intacte ou recomposée) affichaient les proportions les plus élevées de travailleurs : un peu plus de 9 pères de famille biparentale sur 10 occupaient un emploi. À l'opposé, on constate que les pères sans enfants dans le ménage sont proportionnellement moins nombreux (80 %) à occuper un emploi. Au cours de la période observée, le statut d'emploi des pères qui ne vivaient pas avec leurs enfants est demeuré stable.

Près de 6 pères sur 10 ont un revenu personnel de 50 000 $ et plus

L'ESG recueille des informations quant au revenu[20] à la fois personnel et du ménage. Dans le présent article, nous allons nous attarder au revenu personnel, car nous cherchons à dépeindre la situation des pères et non celle de leur ménage (qui peut inclure le revenu des autres membres du ménage). Pour certains groupes de pères, le revenu du ménage correspond au revenu personnel. C'est le cas des pères dirigeant une famille monoparentale, de la plupart des pères sans enfants dans leur ménage et des pères dont la conjointe est sans emploi[21].

De 1995 à 2006, tous les groupes de pères ont profité d'une hausse du revenu personnel[22]. En 1995, environ 29 % des pères déclaraient un revenu personnel de moins de 30 000 $. Cette proportion a chuté à 16 % en 2006 (en dollars constants). Il y avait aussi une réduction de la proportion de pères ayant enregistré un revenu personnel se situant entre 30 000 $ et 50 000 $, mais elle était moindre, leur proportion étant passée de 37 % en 1995 à 26 % en 2006. Dans la catégorie des pères touchant un revenu personnel de 50 000 $ et plus, le changement était beaucoup plus important et positif, leur proportion a crû de 35 % à 58 % de 1995 à 2006 (tableau 5).

La situation financière personnelle des pères de famille intacte était l'inverse de celle des pères ne résidant pas avec leurs enfants : en 2006, alors que 60 % des pères sans enfants à la maison ont enregistré un revenu personnel de moins de 50 000 $, sensiblement la même proportion de pères de famille intacte touchait un revenu de 50 000 $ et plus (tableau 5).

Le revenu personnel des pères vivant au sein d'une famille recomposée s'apparentait davantage à celui des pères à la tête d'une famille monoparentale. Toutefois, les pères dirigeant une famille monoparentale étaient proportionnellement plus nombreux à déclarer un revenu de 30 000 $ ou moins (données non montrées).

On peut établir un lien entre la scolarisation et le revenu. Dans l'ensemble, la grande majorité des pères ont complété leurs études secondaires : en 2006, 88 % des pères détenaient un diplôme d'études secondaires. La proportion de pères ayant complété des études postsecondaires a quant à elle augmenté de 48 % en 1995 à 60 % en 2006. Comparativement aux pères de famille intacte, les pères sans enfants à la maison ainsi que leurs homologues dirigeant une famille recomposée étaient plus nombreux à ne pas avoir terminé leurs études secondaires, soit les mêmes pères qui étaient plus susceptibles de toucher un revenu de 30 000 $ ou moins.

La plupart des pères vivaient dans un logement dont un des membres du ménage était propriétaire

Les variations de revenu entre les diverses situations familiales sont sans doute associées à des modes de vie assez diversifiés : les personnes dont les ressources sont plus abondantes ont plus de choix de modes de vie que celles dont les revenus sont plus faibles. La façon de se loger constitue à cet égard un des indicateurs révélateurs du mode de vie des familles. Entre 1985 et 2006, la proportion de Canadiens vivant dans des logements dont un membre du ménage était le propriétaire a augmenté graduellement d'environ 70 % à 78 %[23]. Cette même tendance se dessine quant à l'accès à la propriété parmi l'ensemble des pères entre 1995 et 2006 : le nombre de pères vivant dans un logement dont un membre est propriétaire a augmenté de 76 % à 83 % respectivement.

Tableau 5 Répartition des pères selon le type de famille et le revenu personnel[1], Canada, 2006

	Pères ayant un revenu de	
	Moins de 50 000 $	50 000 $ et plus †
	pourcentage	
Type de famille		
Famille intacte	38,5*	61,5
Famille monoparentale	49,8*	50,2
Famille recomposée	48,1*	51,9
Sans enfants dans le ménage	60,1*	39,9
Total	**41,6***	**58,4**

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Exprimé en dollars constants, selon l'indice des prix à la consommation de 2002.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2006.

Entre 1995 et 2006, à l'exception des pères monoparentaux, la proportion de tous les groupes de pères vivant dans un logement dont un membre est propriétaire a augmenté. La hausse la plus importante était parmi les pères de familles recomposées (de 67 % à 80 %) ainsi que chez les pères qui ne comptent aucun de leurs enfants dans le ménage (de 50 % à 61 %) (tableau 6).

Les données montrent quelques variations quant à l'accès à la propriété selon les groupes de pères. Parmi l'ensemble des pères, ce sont ceux vivant en famille intacte qui avaient davantage accès à la propriété : près de 90 % d'entre eux habitaient dans un logement dont un membre du ménage était propriétaire en 2006. Ils étaient suivis par les pères à la tête d'une famille recomposée (80 %). L'accès à la propriété entre les pères dirigeant une famille monoparentale et ceux sans enfants à la maison était comparable : parmi les pères de ces deux groupes, plus de 60 % résidaient dans un logement dont un membre du ménage était propriétaire en 2006. Cette plus faible incidence pourrait avoir un lien avec le fait que ces deux groupes de pères avaient les revenus personnels les plus faibles.

Tableau 6 Répartition des pères qui résident dans un logement dont un membre du ménage est propriétaire, selon le type de famille, Canada, 1995 et 2006

	Pères	
	1995 †	2006
	pourcentage	
Type de famille		
Famille intacte	81,5	87,0*
Famille monoparentale	59,2	66,5
Famille recomposée	67,2	80,1*
Sans enfants dans le ménage	50,1	61,4*
Total	**76,4**	**83,4***

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995 et de 2006.

Définitions

Famille biparentale intacte : fait référence à un homme qui habite avec une conjointe et les enfants (biologiques ou adoptés) issus de leur relation.

Famille monoparentale : fait référence à un homme, sans conjointe, qui habite avec au moins un de ses enfants (biologiques ou adoptés).

Famille recomposée : fait référence à un homme qui habite avec une conjointe et au moins un enfant qui n'est pas issu de leur relation. Une famille recomposée peut regrouper les enfants nés ou adoptés en dehors de l'union en cours, de l'un ou l'autre des deux conjoints à la fois, auxquels s'ajoutent parfois des enfants issus du couple.

Sans enfants dans le ménage : fait référence à un homme qui a engendré ou élevé un ou des enfants et qui ne réside avec aucun de ses enfants (biologiques ou adoptés) au moment de l'enquête.

Enfants : fils ou filles apparentés par le sang, par alliance ou par adoption, âgés de 18 ans ou moins au moment de l'enquête. Ces enfants peuvent habiter (à plein temps ou une partie du temps) avec leur père ou non.

Résumé

Les transformations sociales importantes qui ont résulté de la fragilisation des unions conjugales ainsi que du double mouvement de l'émancipation des femmes et de leur entrée sur le marché du travail ont modifié les représentations de la paternité et son exercice dans le quotidien. Autrefois confinés au rôle d'autorité et de soutien économique dans la famille, les pères d'aujourd'hui participent activement aux soins et au soutien affectif de leurs enfants.

En 2006, l'estimation du nombre de pères ayant au moins un enfant âgé de 18 ans ou moins se chiffrait à 4 266 000 pères, alors qu'elle était de 4 167 000 en 1995. Le vieillissement de la population en général se reflète dans la répartition des pères selon l'âge : en 2006, l'âge moyen des pères excédait la quarantaine. Entre 1995 et 2006, la proportion des pères ayant des enfants d'âge préscolaire a diminué tandis que celle des pères dont le plus jeune enfant était âgé entre 5 et 12 ans ou entre 13 et 18 ans a crû.

Alors que la proportion des pères mariés et divorcés a perdu du terrain de 1995 à 2006, celle des pères célibataires a augmenté. Cette hausse est surtout due à la progression de l'union libre. Malgré tout, la majorité des pères étaient mariés. Toutefois, selon les régions, on a observé des différences quant à l'état matrimonial choisi pour former

une union : le mariage était le type d'union prédominant chez les pères à l'extérieur du Québec et l'union libre, le type le plus répandu chez les pères québécois.

La majorité des pères vivaient en situation biparentale intacte. Toutefois, d'autres situations paternelles ont émergé. La proportion de pères seuls et ou de pères dirigeant une famille recomposée a augmenté depuis 1995. À l'inverse, la proportion de pères ne résidant pas avec leurs enfants a diminué au fil du temps.

Qu'ils soient seuls ou en famille biparentale, la très grande majorité des pères au Canada occupaient un emploi rémunéré. Tous les groupes de pères ont vu leur statut d'emploi se stabiliser ou s'améliorer de 1995 à 2006. Ce sont les pères dirigeant une famille monoparentale qui ont connu la plus forte progression quant au statut d'emploi. En outre, tous les groupes de pères ont profité d'une hausse du revenu personnel. La situation financière personnelle des pères vivant en famille intacte était la plus favorable. À l'opposé, les pères monoparentaux ainsi que leurs homologues sans enfants à la maison avaient la situation financière personnelle la plus vulnérable.

Parmi tous les pères, ceux vivant en famille intacte avaient davantage accès à la propriété alors que ceux qui dirigeaient une famille monoparentale et ceux ne vivant pas avec leurs enfants y avaient le moins accès.

Pascale Beaupré et **Michael Wendt** sont analystes principaux à la Division de la statistique sociale et autochtone et **Heather Dryburgh** est gestionnaire à la Division de l'accès aux microdonnées de Statistique Canada.

1. Lamb, M. E. (1975). Fathers: Forgotten Contributors to Child Development. *Human Development, 18*(4), 245-266.
2. Desrosiers, H., Juby, H., et Le Bourdais, C. (2000). Les trajectoires familiales des hommes dans, *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*, publié sous la direction de Y. Peron. N° 96-321 au catalogue, Statistique Canada, pp. 161-218.
3. Conseil de la famille et de l'enfance. (2008). *L'engagement des pères : le rapport 2007-2008 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, Gouvernement du Québec, 120 p. http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/rapports.asp?categorie=1101104
4. Dubeau, D., Clément, M., et Chamberland, C. (2005). Le père, une roue du carrosse familial à ne pas oublier! État des recherches québécoises et canadiennes sur la paternité, *Enfances, Familles et Générations*, automne (3). http://www.erudit.org/revue/efg/2005/v/n3/012534ar.html
5. Forget, G. (2005). *Image de pères : une mosaïque de pères québécois*. Institut national de santé publique du Québec, Gouvernement du Québec, 47 p. http://www.inspq.qc.ca/publications/notice.asp?E=p&NumPublication=347
6. Conseil de la famille et de l'enfance. (2008).
7. Limite en raison de la source de données utilisée, l'ESG ne permet pas d'effectuer des estimations fiables sur de tels petits groupes de populations.
8. Moyer, S. (2004). *Les ententes relatives à la garde des enfants : caractéristiques et répercussions*. Ministère de la Justice du Canada.
9. Juby, H., Marcil-Gratton, H., et Le Bourdais, C. (2001). Une nouvelle étape de la vie familiale : la naissance d'un enfant en famille recomposée, dans *Rapport sur l'état de la population du Canada 2000*, publié sous la direction de A. Bélanger, Y. Carrière et S. Gilbert. N° 91-209-XWF au catalogue de Statistique Canada, pp.177-214.
10. Institut de la Statistique du Québec. (2006). *La situation interne de 55 à 65 ans au cours de la décennie 1995-2005. La situation démographique du Québec : Bilan 2006*. Gouvernement du Québec, 340 p.
11. Dubeau, D., et al. (2005). http://www.erudit.org/revue/efg/2005/v/n3/012534ar.html
12. Le nombre de pères ayant vécu la paternité pour la première fois par les voies de l'adoption est très négligeable.
13. Girard, C. (2008). Le bilan démographique du Québec, Édition 2008, Institut de la statistique du Québec, Gouvernement du Québec, 79 p.
14. Statistique Canada. (2008, 26 septembre). Naissances. *Le Quotidien*. N° 11-001 au catalogue. http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/080926/dq080926a-fra.htm
15. Pour les hommes qui vivent la paternité par les voies de l'adoption ou de la recomposition familiale, c'est plutôt l'âge au moment de l'arrivée de l'enfant (ou des enfants) dans le ménage qui marque le début de la parentalité.
16. Dulac, G. (2008). *Pères n° 1, Les pères monoparentaux au Québec : un portrait*. Laboratoire Masculinités, rôle et genres, 11 p. www.rvpaternite.org/fr/paternite/documents/1-peresmono.pdf
17. Galarneau, D. (2005). Scolarité et revenu des pères seuls. *L'emploi et le revenu en perspective, 6*(12). N° 75-001 au catalogue de Statistique Canada.
18. Basé sur l'activité principale du répondant sur le marché du travail au cours des 12 mois précédant l'enquête. L'activité principale est définie comme l'activité à laquelle le répondant a consacré le plus de temps. Il peut s'agir de travailler (à un emploi rémunéré ou à son propre compte), chercher un emploi, s'occuper des enfants, être aux études, etc.
19. Eggebeen, D., et Knoester, C. (2001). Does Fatherhood Matter for Men? *Journal of Marriage and the Family, 63*(2), 381-429.
20. On demandait aux répondants de fournir l'estimation la plus précise du revenu total avant déductions, provenant de toutes sources, lors des 12 derniers mois.
21. Soulignons que le revenu du ménage est une estimation qui risque d'être moins exacte que celle du revenu personnel, puisqu'elle est fournie par une personne, qui ne connaît pas forcément le revenu de l'ensemble des membres du ménage.
22. Exprimé en dollars constants (selon l'Indice des prix à la consommation de 2002).
23. Dryburgh, H., et Wendt, M. (2008). Les tendances d'occupation des logements possédés ont-elles changé depuis 1985, comparativement aux logements loués? *Quelques faits*, (2). N° 89-630 au catalogue de Statistique Canada, 4 p. http://www.statcan.gc.ca/pub/89-630-x/2008001/article/10647-fra.pdf

Les ressortissants étrangers qui travaillent temporairement au Canada

par Derrick Thomas

Introduction

Comme bien des pays, le Canada accorde aux étrangers le droit de résider et de travailler ici temporairement. Le nombre de personnes admises au pays temporairement chaque année a augmenté plus vite que le nombre d'immigrants permanents. Certains de ces résidents non permanents sont admis dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires expressément pour doter des postes au Canada. D'autres sont admis temporairement pour étudier au Canada, à titre de revendicateurs du statut de réfugié ou en vertu de permis spéciaux de résident temporaire. Les étudiants et les jeunes inscrits à un programme d'échange, ainsi que les demandeurs et les titulaires d'autres permis sont parfois autorisés à travailler pendant leur séjour au Canada pour subvenir à leurs besoins ou pour acquérir de l'expérience pratique dans leur domaine d'études.

Bon nombre de travailleurs résidents non permanents doivent s'en tenir à une profession, à un lieu ou à un employeur en particulier. Le travail à un emploi ou à un emplacement donné est souvent une condition de leur admission. Ils ne peuvent peut-être pas explorer d'autres possibilités ou réagir à l'évolution des conditions du marché du travail. Certains s'inquiètent que l'impossibilité de changer d'emploi pourrait avoir une incidence négative sur les conditions de travail ou le salaire de ces travailleurs[1]. Par exemple, certaines préoccupations ont été soulevées en ce qui concerne les migrantes temporaires qui effectuent du travail à titre de travailleuses domestiques ou de fournisseuses de soins à l'extérieur de leur pays d'origine[2].

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Plus de 112 000 des résidents non permanents dénombrés travaillaient au Canada au moment du Recensement de 2006, mais le présent article porte principalement sur les quelque 94 000 résidents non permanents dénombrés qui travaillaient à plein temps (plus de 30 heures par semaine). Des comparaisons sont effectuées avec les travailleurs nés au Canada, les immigrants de longue date ou les résidents permanents nés à l'étranger (arrivés avant 2001 ou plus de 5,5 ans avant le Recensement de 2006) et les nouveaux immigrants (arrivés en 2001 ou plus tard, c.-à-d. dans les 5,5 ans qui ont suivi le recensement).

On renvoie à chacune des quatre dernières périodes de recensement, ce qui représente environ 15 ans d'antécédents de la population active canadienne. On s'intéresse à la dernière décennie et en particulier au dernier recensement en 2006. Les caractéristiques démographiques et du capital humain sont comparées d'un groupe à l'autre et au fil du temps. On s'intéresse particulièrement aux professions, aux types d'industries et aux gains.

Les différences entre les âges, les sexes, les niveaux de scolarité et les semaines travaillées, entre autres, pourraient facilement expliquer les éventuels écarts salariaux entre les résidents non permanents et les autres travailleurs. Par conséquent, on utilise un modèle de capital humain multivarié pour s'assurer que tous les facteurs mesurables soient pris en compte lorsque les salaires hebdomadaires sont comparés. Étant donné que les questions du recensement visent uniquement les gains de l'année civile précédente, les données sur les gains renvoient seulement aux personnes qui travaillaient également à temps plein en 2005. On obtient les gains hebdomadaires en divisant les gains annuels par le nombre de semaines travaillées. Les données sur les gains sont disponibles pour environ 73 000 résidents non permanents.

Dans le présent article, on explore les caractéristiques des travailleurs résidents non permanents qui ont été dénombrés dans le cadre du Recensement du Canada de 2006 (pour de plus amples renseignements, voir l'encadré intitulé : « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »). On s'intéresse aux pays de provenance des travailleurs résidents non permanents et aux compétences qu'ils ont apportées au Canada. On examine aussi comment ces travailleurs ont participé à l'économie canadienne et on détermine si la rémunération qu'ils ont touchée pour leur travail était proportionnelle à celle de résidents permanents comparables. Malgré le sous-dénombrement de la population de résidents non permanents, le recensement est la seule source de renseignements socioéconomiques complets au sujet des activités et des gains des résidents temporaires au Canada (voir l'encadré intitulé : « Couverture des résidents temporaires dans le Recensement du Canada »). C'est également la seule source de données qui permet les comparaisons avec les résidents permanents.

Un plus grand nombre de résidents non permanents ont été dénombrés en 2006 que dans tous les recensements précédents

En 2006, le recensement a dénombré environ 265 000 résidents non permanents, soit plus que tout autre recensement précédent. Environ 230 000 d'entre eux avaient 15 ans ou plus, ce qui représente une hausse de près de 60 % entre 1996 et 2006 (graphique 1). Parmi la population des adultes résidents non permanents, plus de 112 000 travaillaient au Canada le jour du recensement, en hausse de 118 % par rapport à 1996. De ce nombre, environ 94 000 travaillaient à plein temps (30 heures par semaine ou plus)[3]. Bien qu'ils constituent moins de 1 % de l'ensemble des travailleurs à temps plein au Canada, les résidents non permanents jouent un rôle important sur le marché du travail dans un certain nombre de régions, de secteurs et de professions.

Les données du recensement sont étayées par les données de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), qui indiquent que les personnes qui viennent au Canada temporairement pour travailler constituent le segment de la population de résidents temporaires qui connaît l'expansion la plus rapide (graphique 2)[4].

Les travailleurs temporaires sont admis au pays afin de combler des pénuries de main-d'œuvre précises au Canada, de faciliter le transfert de personnel au sein de multinationales et de répondre aux obligations du Canada en vertu d'ententes de commerce international[5]. Bien que les données administratives de Citoyenneté et Immigration Canada ne soient pas strictement comparables aux données du recensement, les deux sources indiquent qu'il y a de plus en plus de résidents non permanents qui travaillent au Canada[6].

La hausse du nombre de résidents non permanents qui travaillent au Canada pourrait être attribuable à l'augmentation des exigences du marché du travail pendant l'expansion économique qui s'est terminée vers la fin de 2008. Selon les données de CIC, le nombre de résidents non permanents qui sont arrivés au Canada en 2008 (399 523) dépassait le nombre d'immigrants permanents de tous les types qui se sont établis cette année-là (247 243)[7]. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires est la composante des admissions non permanentes qui a connu la croissance la plus rapide. Selon les données de CIC, on a enregistré trois années consécutives de croissance de 10 % ou plus[8]. Les chiffres récents révèlent que ces proportions ont continué d'augmenter légèrement, et ce, en dépit du récent ralentissement économique[9].

Graphique 1 Selon les données du recensement, les travailleurs à temps plein sont le segment de la population de résidents temporaires qui connaît l'expansion la plus rapide

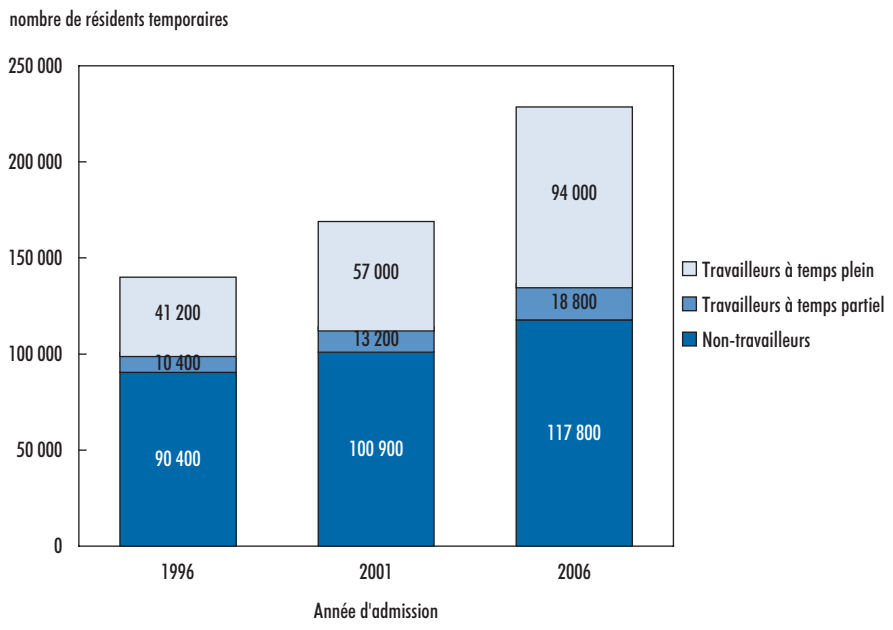

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1996, 2001 et 2006.

Graphique 2 Le nombre de travailleurs étrangers admis au Canada temporairement a affiché une croissance plus rapide que le nombre de personnes admises temporairement pour d'autres raisons

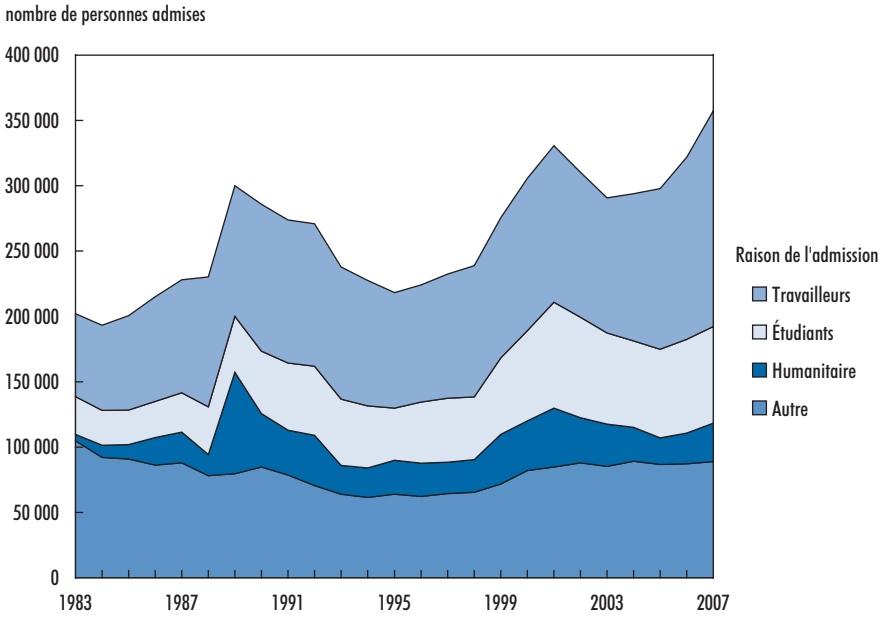

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Faits et chiffres, 2007.

Une tendance mondiale

Le Canada n'est pas le seul à faire appel à des résidents temporaires pour répondre à certaines exigences de son marché du travail. On a assisté à une croissance mondiale des programmes pour travailleurs temporaires dans bon nombre de pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)[10]. Par exemple, l'admission de travailleurs temporaires, de négociateurs des traités et de personnes transférées au sein d'une société aux États-Unis a plus que doublé entre 1996 et 2006. Si l'on tient compte des membres de la famille, cette proportion s'établissait à 2,3 millions en 2006, ce qui dépasse le nombre d'immigrants permanents qui se sont établis cette année-là[11]. Les admissions temporaires dépassent maintenant les réinstallations permanentes en Australie également[12]. Dans tous les pays de l'OCDE, la migration temporaire de travailleurs étrangers a augmenté de 4 % à 5 % par année depuis 2000[13]. En association avec cette tendance, on a relevé un mouvement vers la migration alimenté par les demandes d'employeurs ou les offres d'emploi, plutôt que les macropolitiques du gouvernement[14].

Les programmes pour travailleurs temporaires ont la cote, parce qu'ils permettent aux pays de satisfaire rapidement aux besoins de leur marché du travail dans une économie en expansion, sans la hausse des coûts associée au maintien en poste des travailleurs en chômage pendant un ralentissement[15]; les coûts associés à l'intégration sociale et économique sont également réduits. En outre, les programmes temporaires pour les travailleurs et les étudiants peuvent servir à présélectionner et à sélectionner les immigrants permanents.

Il y a aussi des avantages pour les pays qui fournissent ces travailleurs. Par exemple, les programmes pour travailleurs permanents permettent aux pays de composer avec les surplus de main-d'œuvre et fournissent du capital sous forme de fonds renvoyés au pays d'attache. Ces programmes aident également les travailleurs à accroître le capital humain et facilitent le transfert de technologies[16]. Les employeurs apprécient eux aussi les programmes pour travailleurs temporaires[17]. En effet, ces programmes permettent aux entreprises d'accéder à des marchés du travail plus vastes et offrent aux multinationales une plus grande marge de manœuvre pour transférer des employés d'un pays à l'autre.

Les travailleurs résidents non permanents sont également gagnants, grâce à l'argent et à l'expérience qu'ils acquièrent. Certains d'entre eux peuvent obtenir le droit d'immigrer au Canada de façon permanente. Leur volonté de participer aux programmes est un gage des avantages prévus. On dit souvent que les programmes pour travailleurs temporaires sont des stratégies « gagnant-gagnant »[18]. En 2005, la Commission globale sur les migrations internationales a fait la recommandation suivante : « ... programmes de migration temporaire, conçus avec soins comme un moyen de répondre aux besoins économiques des pays d'origine et de destination »[19].

Le Canada a signé plusieurs ententes qui facilitent la mobilité des travailleurs temporaires, notamment l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et le Forum de coopération économique Asie-Pacifique. En vertu de l'ALENA, les demandes d'admission des négociateurs et des investisseurs, des personnes transférées au sein d'une société, des visiteurs commerciaux et de certaines catégories particulières de professionnels sont traitées plus facilement. L'AGCS instaure un régime commercial libéralisé des services, y compris la mobilité des professionnels et des experts techniques. Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers

(PTAS) entre le Canada, le Mexique et plusieurs pays des Caraïbes permet le mouvement rapide des travailleurs agricoles. Le Programme concernant les aides familiaux résidants du Canada favorise la mobilité temporaire de l'étranger au Canada des ressortissants étrangers qui travaillent au Canada comme soignants ou gardiens d'enfants.

L'accès au marché du travail est conditionnel pour certains résidents temporaires

On s'efforce de veiller à ce que les travailleurs temporaires ne soient pas en concurrence avec les résidents permanents pour les emplois. Les employeurs sont souvent tenus d'obtenir un avis positif auprès d'un bureau local de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDSC) concernant l'impact sur le marché du travail de recruter un travailleur temporaire de l'étranger. L'avis atteste qu'aucun résident permanent n'est disponible pour doter le poste, que des salaires équitables sont payés et que les normes provinciales du travail sont respectées[20]. Les employeurs sont exemptés d'obtenir un avis s'ils recrutent des personnes pour certaines professions visées par l'ALENA et l'AGCS[21]. De plus, dans certaines régions, le processus est accéléré pour certaines professions connues pour leur forte demande.

Certains résidents non permanents, en particulier les revendicateurs du statut de réfugié, obtiennent des autorisations d'emploi ouvertes qui leur permettent de se déplacer au Canada et d'accepter à peu près n'importe quel emploi sans restrictions. D'autres résidents non permanents, qui sont habituellement venus de l'étranger précisément pour travailler, reçoivent des autorisations d'emploi fermées, qui peuvent restreindre le type de poste qu'ils occupent, le lieu où ils travaillent et/ou l'employeur en particulier pour qui ils travaillent. Les étudiants peuvent également être limités au travail sur un campus ou dans un domaine lié à leurs études. Environ les deux tiers des résidents temporaires autorisés à travailler au Canada entre janvier 2006 et décembre 2008 étaient assujettis à des restrictions quelconques en ce qui concerne leur profession, leur emplacement et/ou leur employeur[22].

Les résidents non permanents admis au Canada dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires peuvent emmener leur conjoint et les membres de leur famille immédiate à condition de pouvoir démontrer qu'ils ont la capacité financière de subvenir aux besoins de ces membres de leur famille pendant leur séjour au Canada. Toutefois, les résidents non permanents qui occupent des postes à faible salaire ne sont pas nécessairement en mesure de satisfaire à cette exigence. En outre, il est explicitement interdit à certains travailleurs domestiques et dispensateurs de soins en résidence d'emmener des personnes à charge au pays.

Les résidents non permanents qui détiennent une autorisation pour travailler au Canada jouissent des mêmes droits du travail et accès aux programmes de santé et d'aide sociale que les autres travailleurs du Canada. Cela dit, les normes du travail, les droits des employés et l'accès aux programmes sociaux diffèrent selon la province ou le territoire du lieu de travail[23], et la plupart des programmes sociaux et bon nombre de secteurs de compétence exigent une période minimale de travail ou de résidence afin d'être admissible aux prestations. Par conséquent, certains résidents non permanents ne sont peut-être pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi, de santé et d'assistance sociale.

Enfin, il existe une distinction importante pour les résidents non permanents qui travaillent au

Tableau 1 Travailleurs à temps plein par statut d'immigrant et lieu de naissance, 2006

	Travailleurs à temps plein		
	Immigrants établis	Immigrants récents	Résidents non permanents†
	pourcentage		
Lieu de naissance			
États-Unis	4,0*	2,5*	9,1
Mexique/Amérique centrale	2,5*	2,1*	6,2
Caraïbes	6,5*	3,4*	4,4
Amérique du Sud	4,6*	5,6	5,3
Royaume-Uni/République d'Irlande	9,9*	2,9*	6,2
Europe de l'Ouest	15,2*	4,5*	10,7
Europe de l'Est	10,1*	11,2*	4,7
Afrique	5,8*	10,0*	8,1
Asie de l'Ouest	5,1	7,2*	4,9
Asie du Sud	10,9*	21,3*	9,9
Asie du Sud-Est	11,6*	11,0*	15,9
Asie de l'Est	12,5*	17,1*	11,5
Autre	1,5*	1,4*	3,0

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 3 Les Philippines, suivies des États-Unis et du Royaume-Uni, étaient les pays d'origine les plus courants des résidents non permanents

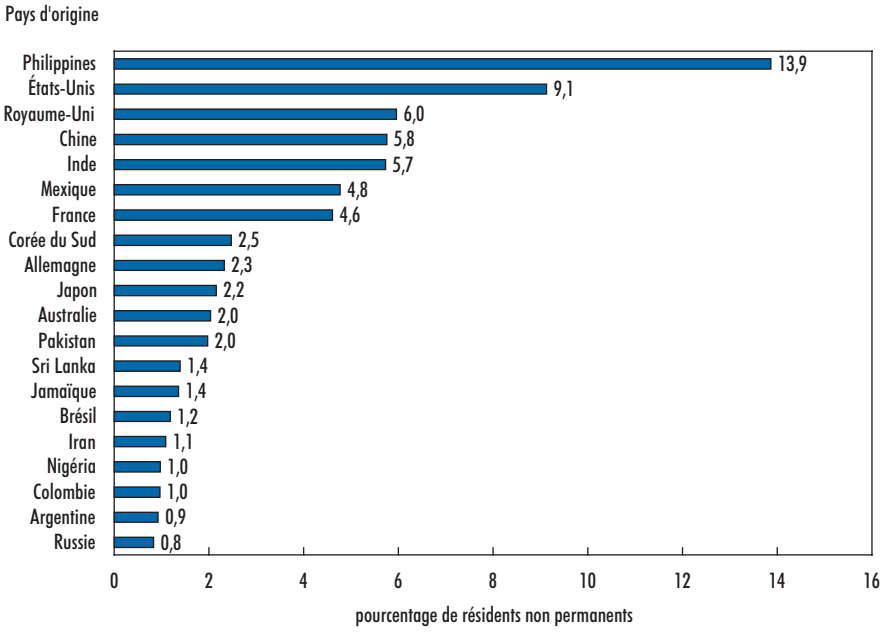

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 2 Certaines caractéristiques des travailleurs à temps plein, par statut de résident, 2006

	Travailleurs à temps plein			
	Nés au Canada	Tous les immigrants	Immigrants récents	Résidents non permanent†
	en années			
Certaines caractéristiques				
Âge moyen	40,4*	43,6*	36,3*	35,1
	pourcentage			
Femmes	43,1*	42,4*	40,3	41,0
Minorité visible	2,9*	55,4*	73,1*	62,7
Né dans un pays à faible PIB	0,0*	60,0*	83,6*	62,8
Marié	64,2*	73,2*	75,4*	59,6
Résident d'une ville	77,3*	94,3*	97,2*	92,1
Grade universitaire	20,6*	29,7*	51,0*	46,1
Certificat d'études postsecondaires	40,0*	36,4*	24,6*	26,7
Parle anglais	86,9*	95,2*	90,5*	91,2
Parle français	35,4*	16,3*	16,9	17,5
Ni l'une ni l'autre des langues officielles	0,0*	2,3*	5,6	5,7
Travaille dans une langue non officielle	1,3*	15,0*	21,0	21,2
	en heures			
Heures de travail moyennes par semaine	43,7*	43,8*	43,1*	44,8

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Canada : ces travailleurs n'ont pas le droit de s'établir en permanence au Canada. Les autorisations de travail et les autres autorisations de résidence temporaire sont émises pour des raisons précises et pour une période donnée. Les titulaires de ces autorisations peuvent être obligés de quitter le pays si les motifs pour lesquels ils se trouvent au Canada ne sont plus valides ou si leur autorisation est expirée.

Les résidents non permanents qui travaillent à plein temps proviennent d'Asie, des États-Unis et du Royaume-Uni

Bon nombre de résidents non permanents qui travaillaient à plein temps au Canada et qui ont été dénombrés dans le Recensement de 2006 provenaient de pays asiatiques (tableau 1), et leur situation était comparable à celle des travailleurs immigrants permanents, qui étaient souvent eux aussi originaires d'Asie. Cependant, les pays d'origine asiatique variaient légèrement. La République populaire de Chine et l'Inde étaient les deux principaux pays source d'immigrants permanents du Canada, tandis que le plus grand nombre de résidents non permanents dénombrés travaillant au Canada provenaient des Philippines (graphique 3).

Selon les données du recensement, la proportion de résidents non permanents travaillant à plein temps au Canada et dont le pays de naissance se situait en Asie du Sud-Est, en Amérique latine ou en Asie du Sud a augmenté pendant les 10 années précédant 2006. Bien qu'ils demeurent des régions source importantes, les États-Unis, l'Europe et les Caraïbes ont diminué en importance relative (tableau 4).

Bien des résidents temporaires travaillant au Canada provenaient d'un pays en développement. Environ 63 % de ceux qui avaient été dénombrés dans le Recensement de 2006 provenaient d'un pays dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant représentait moins

de la moitié de celui du Canada (tableau 2)[24].

De nombreux travailleurs non permanents appartenaient à un groupe minoritaire visible. Dans l'ensemble, plus de 62 % d'entre eux appartenaient à au moins un groupe minoritaire visible. Près de 14 % des travailleurs non résidents ont indiqué qu'ils étaient philippins, 11 % ont dit être sud-asiatiques, 9,7 % ont précisé qu'ils étaient latino-américains et 9,6 % ont déclaré être noirs (tableau 3)[25].

Les résidents non permanents sont aussi susceptibles de parler une langue officielle que les nouveaux immigrants

Les données du Recensement de 2006 indiquent que les résidents non permanents qui travaillaient à plein temps au Canada étaient moins susceptibles de parler une langue officielle que les travailleurs nés au pays ou les immigrants de longue date (arrivés avant 2001). Ils étaient très semblables aux nouveaux immigrants pour ce qui est de leurs compétences dans les langues officielles. Cependant, les résidents non permanents étaient un peu plus susceptibles de parler anglais que les nouveaux immigrants (tableau 1).

Contrairement aux nouveaux immigrants, de nombreux travailleurs résidents non permanents ont déclaré l'anglais comme langue maternelle. Le tagalog et l'espagnol étaient souvent mentionnés comme langue maternelle par les travailleurs résidents non permanents.

En 2006, les résidents non permanents et les nouveaux immigrants qui avaient un emploi à temps plein étaient plus susceptibles que les immigrants de longue date d'utiliser une autre langue que le français et l'anglais régulièrement ou la plupart du temps au travail.

La plupart vivent en ville

Les travailleurs résidents non permanents vivent dans les régions les plus peuplées et dans les marchés les plus vastes. Selon les données du Recensement de 2006, près de la moitié d'entre eux (47 %) vivaient en Ontario, environ 18 % vivaient au Québec, 16 %, en Colombie-Britannique et 12 %, en Alberta. La proportion de ceux vivant en Alberta a doublé entre 1991 et 2006, si bien qu'en 2006 les travailleurs résidents non permanents représentaient 1 % de l'effectif à temps plein de cette province (tableau 5). D'après le CIC, le nombre d'autorisations d'emploi temporaires accordées aux personnes installées en Alberta ou ayant l'intention de le faire a quadruplé entre 2001 et 2007. Le très faible taux de chômage en Alberta en 2006 (3,4 %, soit la moitié du taux national en 2006) pourrait expliquer la demande de ce genre de travailleurs.

Près du tiers des travailleurs résidents non permanents vivaient dans la région métropolitaine de recensement de Toronto en 2006, environ 15 % vivaient à Montréal, 12,5 % habitaient à Vancouver, 5,5 %, à Calgary et 3,7 %, à Edmonton (graphique 4).

Bien que la majorité des travailleurs résidents non permanents dénombrés vivaient dans les villes au Canada, ils étaient légèrement plus susceptibles de s'être installés dans des endroits moins peuplés que les immigrants (tableau 2). Ce phénomène est probablement attribuable à l'effet des programmes spéciaux pour travailleurs agricoles temporaires[26].

Fait intéressant, certaines petites villes ont une assez forte proportion de travailleurs temporaires. Par exemple, à Leamington, région bien connue de l'Ontario pour la production légumière, près de 1 travailleur sur 10 était un résident non permanent. À Canmore, lieu de villégiature de l'Alberta, un peu plus de 2 % de la main-d'œuvre à temps plein était composée de travailleurs résidents non permanents.

Graphique 4 Les résidents non permanents travaillant à temps plein représentaient 9 % de l'ensemble des travailleurs à temps plein à Leamington (Ontario) en 2006

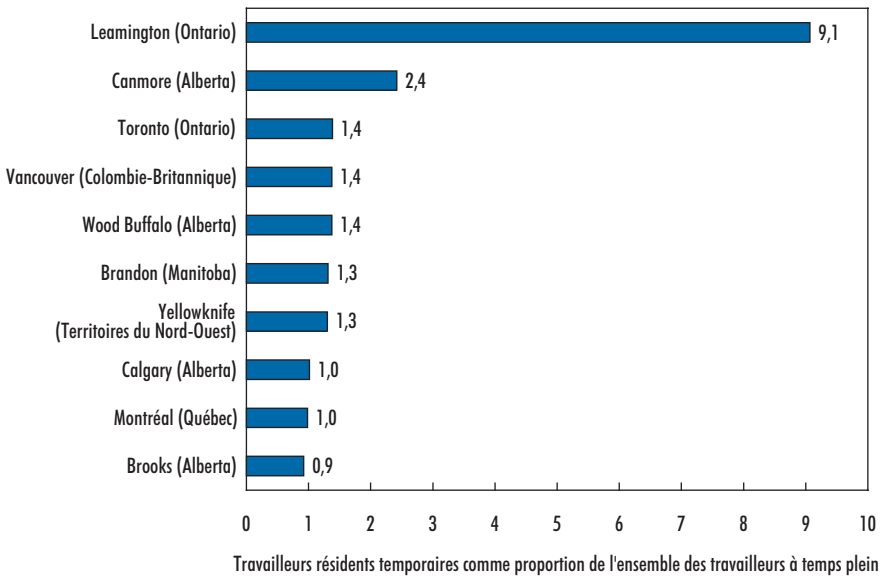

Note : Comprend seulement les résidents temporaires qui travaillent à temps plein.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Certains travailleurs résidents non permanents ont un lien soutenu avec le Canada

Les autorisations d'emploi temporaires émises par Citoyenneté et Immigration Canada ont une durée variable. La période de validité moyenne pour tous les visas de travail valides le jour du Recensement de 2006 était d'environ 16 mois. Les lignes directrices de CIC indiquent que des visas autorisant les titulaires à travailler jusqu'à 3 ans peuvent être accordés aux personnes transférées au sein d'une société et aux professionnels visés par l'ALENA et l'AGCS. Les revendicateurs du statut de réfugié peuvent recevoir des autorisations d'emploi valides jusqu'à deux ans. Bien des travailleurs détiennent des autorisations qui sont limitées à un an. Les jeunes inscrits à un programme d'échange sont souvent limités à six mois. Toutefois, des prolongations peuvent être accordées, et les données du Recensement de 2006 indiquent que 29 % des travailleurs résidents non permanents dénombrés vivaient au Canada cinq ans avant la date du recensement. Plus de 77 % d'entre eux étaient au pays depuis au moins un an (graphique 5).

Bien qu'il soit possible que certains de ces travailleurs à temps plein aient quitté le Canada avant d'y retourner à un moment ou à un autre pendant la période de cinq ans, les données révèlent un lien soutenu avec le Canada.

Nombre de résidents non permanents changent de statut et deviennent des résidents permanents. En fait, certains programmes sont conçus spécifiquement pour faciliter l'immigration permanente des personnes admises temporairement pour travailler ou pour étudier. La nouvelle Catégorie de l'expérience canadienne[27] est un exemple. Les revendicateurs du statut de réfugié peuvent également devenir des résidents permanents lorsque leur demande est acceptée. D'après les données du Recensement de 2006, plus de 30 % des travailleurs qui sont devenus des immigrants reçus entre 2001 et 2006 avaient vécu au Canada avant le Recensement de 2001.

Graphique 5 Près de 30 % des résidents non permanents sont au Canada depuis au moins cinq ans

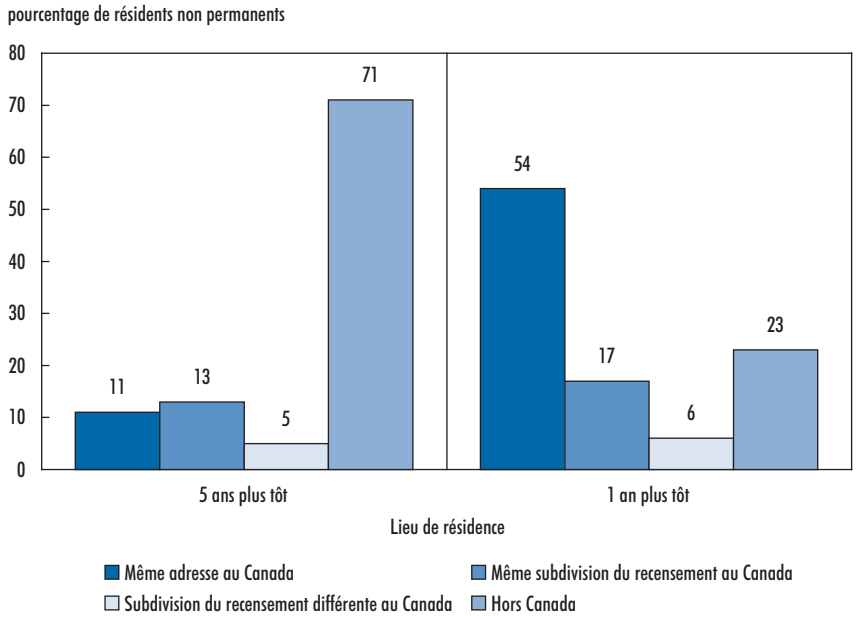

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Ils sont plus jeunes que les résidents permanents

Les résidents temporaires qui travaillent à plein temps se sont avérés plus jeunes que les travailleurs nés au Canada et que les travailleurs immigrants à chaque recensement depuis qu'ils ont été identifiés pour la première fois en 1991 (tableau 4).

L'âge moyen des résidents temporaires qui travaillaient à plein temps pendant la semaine de référence du recensement se situait à un peu plus de 35 ans. En moyenne, ces personnes avaient environ cinq ans de moins que les travailleurs à temps plein nés au Canada et environ huit ans de moins que l'ensemble des travailleurs immigrants. Les résidentes temporaires qui travaillaient à plein temps en 2006 étaient plus jeunes que leurs homologues masculins.

Bien que la majorité des travailleurs à temps plein au Canada soient des hommes, le taux d'activité des femmes augmente de façon constante. En 2006, 43 % de l'ensemble des travailleurs à temps plein au Canada étaient des femmes. La même année, 40 % des résidents temporaires travaillant à plein temps étaient des femmes (tableau 4). Dans l'ensemble, les femmes ne sont pas surreprésentées dans les effectifs temporaires, même si elles dominent dans certaines professions.

Beaucoup ont fait des études universitaires

En 2006, les travailleurs résidents non permanents dénombrés dans le recensement avaient un niveau de scolarité supérieur à celui des travailleurs nés au Canada et des immigrants de longue date. Les travailleurs résidents non permanents étaient plus susceptibles d'avoir fait des études postsecondaires en général, et ils étaient également plus portés à détenir un baccalauréat ou un grade supérieur au baccalauréat (graphique 7). À long terme, on a observé une augmentation des titres scolaires des résidents non

Graphique 6 Les travailleurs résidents non permanents sont plus jeunes que l'ensemble de la population active

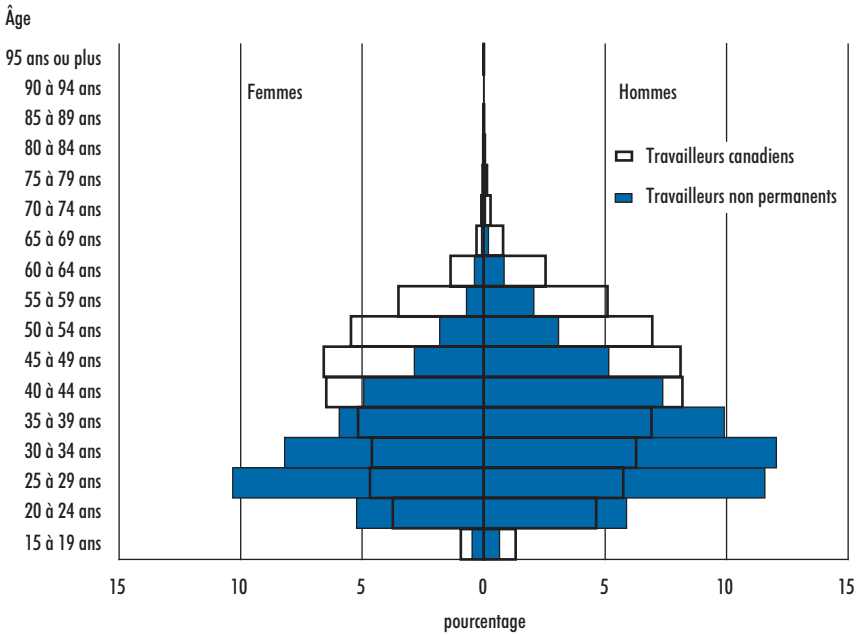

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 7 Les résidents non permanents qui travaillent à temps plein au Canada sont plus susceptibles d'avoir un grade universitaire que les résidents permanents qui travaillent à temps plein

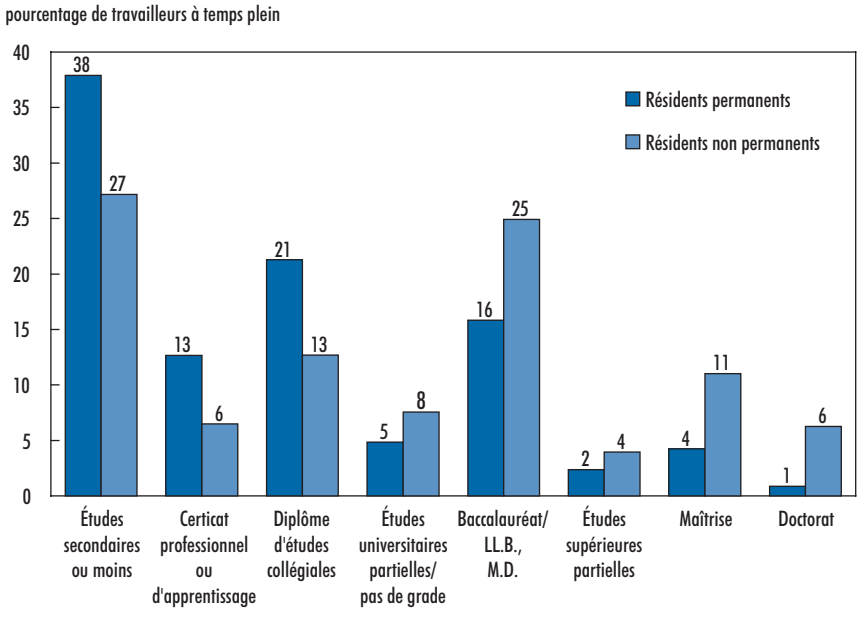

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

permanents travaillant au Canada. Le pourcentage de résidents non permanents titulaires d'un grade universitaire est passé de 24 % en 1991 à 46 % en 2006 (tableau 4).

Selon le Recensement de 2006, plus du tiers (38 %) des résidents permanents qui travaillaient à temps plein au Canada n'avaient pas de formation postsecondaire. C'était le cas de 27 % des résidents non permanents qui travaillaient à plein temps.

Bien que les travailleurs résidents non permanents étaient proportionnellement plus nombreux à afficher un niveau de scolarité plus élevé que celui des travailleurs nés au pays ou des immigrants établis, leur niveau de scolarité n'était pas tout à fait aussi élevé que celui de la plupart des nouveaux immigrants du Canada. Environ la moitié (50,9 %) des travailleurs à temps plein qui étaient devenus des résidents permanents dans les cinq ans précédant le Recensement de 2006 détenaient un grade universitaire, comparativement à 46 % des travailleurs résidents temporaires.

Compte tenu de leur pays de provenance, les travailleurs temporaires étaient plus susceptibles d'avoir fait des études à l'extérieur de l'Europe, des États-Unis, de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande. Ils étaient très comparables aux nouveaux immigrants à cet égard.

Ils occupaient des emplois diversifiés

Les résidents non permanents dénombrés dans le cadre du recensement exerçaient un large éventail de professions. Les emplois qu'ils occupaient étaient en partie attribuables au programme particulier des travailleurs étrangers temporaires en vertu duquel bon nombre d'entre eux sont entrés au pays. En conséquence, les professions des résidents non permanents sont différentes de celles des autres travailleurs à temps plein.

Tableau 3 Travailleurs à temps plein par groupe de population et statut d'immigrant, 2006

	Travailleurs à temps plein			
	Nés au Canada	Tous les immigrants	Immigrants récents	Résidents non permanents†
	pourcentage			
Groupe de population				
Arabe	14,0*	64,1*	18,8*	3,1
Noir	24,3*	61,3*	11,4*	3,1
Chinois	15,6*	69,7*	13,2*	1,5
Blanc	88,7*	9,9*	1,1*	0,3
Asiatique occidental	3,9*	71,8*	22,0*	2,4
Asiatique de l'Est	12,1*	67,2*	18,7	2,1
Latino-Américain	9,2*	67,5*	17,1*	6,2
Coréen	10,3*	63,5*	20,8*	5,4
Japonais	60,9*	24,9*	7,5*	6,7
Philippin	9,5*	65,9*	18,2*	6,5

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 4 Proportion des résidents non permanents travaillant à temps plein, selon certaines caractéristiques, certaines années

	Résidents non permanents qui travaillent à temps plein			
	1991	1996	2001	2006†
	en années			
Caractéristiques				
Âge moyen	32,9*	34,4*	35,3	35,1
	pourcentage			
Femmes	44,6*	38,2*	36,8*	41,0
Résident d'une ville	94,4*	92,5*	91,7*	92,1
Grade universitaire	24,5*	36,8*	40,5*	46,1
Personne mariée	50,8*	57,5*	61,2*	59,6
Parle anglais	90,9*	89,8*	88,7*	91,2
Parle français	13,1*	17,4*	18,5*	17,4
Ne parle aucune langue officielle	5,8*	6,2*	7,2*	5,7
Minorité visible	68,1*	54,6*	52,6*	62,7
	en heures			
Heures de travail moyennes par semaine	43,2*	45,3*	45,0	44,8

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1991, 1996, 2001 et 2006.

Les professions les plus courantes des résidents non permanents représentent un agencement de professions spécialisées qui exigent habituellement une vaste formation officielle et de professions non spécialisées qui n'en exigent pas. Par exemple, la profession « gouvernants/gouvernantes et aides aux parents » représente la plus forte proportion de travailleurs résidents non permanents depuis 1991. En 2006, plus de 9 % de l'ensemble des résidents non permanents qui travaillaient à plein temps occupaient un poste de gouvernants/gouvernantes et aides aux parents, comparativement à moins de 1 % des travailleurs à temps plein en général (graphique 8). Les ouvriers agricoles, les aides ménagers et les nettoyeurs étaient également des professions courantes pour les résidents non permanents.

À l'inverse, les résidents non permanents travaillaient également souvent comme assistants à l'enseignement et adjoints à la recherche au niveau postsecondaire. Plus de 6 % d'entre eux occupaient ces emplois en 2006, ce qui représente plus du double de la proportion enregistrée en 1991. Bon nombre de ces personnes étaient au Canada pour étudier et pour travailler. Près des deux tiers des résidents non permanents travaillant à plein temps comme assistants à l'enseignement ou adjoints à la recherche ont indiqué dans le Recensement de 2006 qu'ils avaient fréquenté un établissement d'enseignement à un moment donné depuis septembre 2005.

Le nombre de résidents non permanents travaillant comme programmeurs, professeurs d'université, scientifiques et médecins a également augmenté. Même si la plupart des résidents non permanents continuent d'occuper des postes peu spécialisés, la proportion d'entre eux qui ont une profession plus spécialisée a quelque peu augmenté. Cette tendance est peut-être attribuable aux ententes de commerce international comme l'ALENA et l'AGCS, qui favorisent la mobilité des professionnels.

Tableau 5 Pourcentage de résidents non permanents travaillant à temps plein dans les provinces et territoires, certaines années

	Résidents non permanents travaillant à temps plein			
	1991	1996	2001	2006†
	pourcentage			
Province et territoires				
Terre-Neuve-et-Labrador	0,3*	0,7*	0,5*	0,4
Île-du-Prince-Édouard	0,1*	0,1*	0,2*	0,1
Nouvelle-Écosse	0,6*	0,9*	1,1*	0,8
Nouveau-Brunswick	0,6*	0,9*	0,8*	0,8
Québec	16,3*	20,1*	18,6*	17,8
Ontario	60,1*	45,8*	48,5*	47,3
Manitoba	1,5*	2,1*	2,2*	2,4
Saskatchewan	1,1*	1,7*	1,5*	1,5
Alberta	6,9*	8,0*	10,9*	12,6
Colombie-Britannique	12,4*	19,5*	15,6*	16,0
Territoires	0,6*	0,2*	0,2*	0,3

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source: Statistique Canada, Recensement de la population de 1991, 1996, 2001 et 2006.

Graphique 8 Les résidents non permanents qui travaillent à temps plein étaient plus susceptibles que l'ensemble des travailleurs à temps plein d'occuper un poste de gouvernante, d'assistant à l'enseignement ou d'adjoint à la recherche

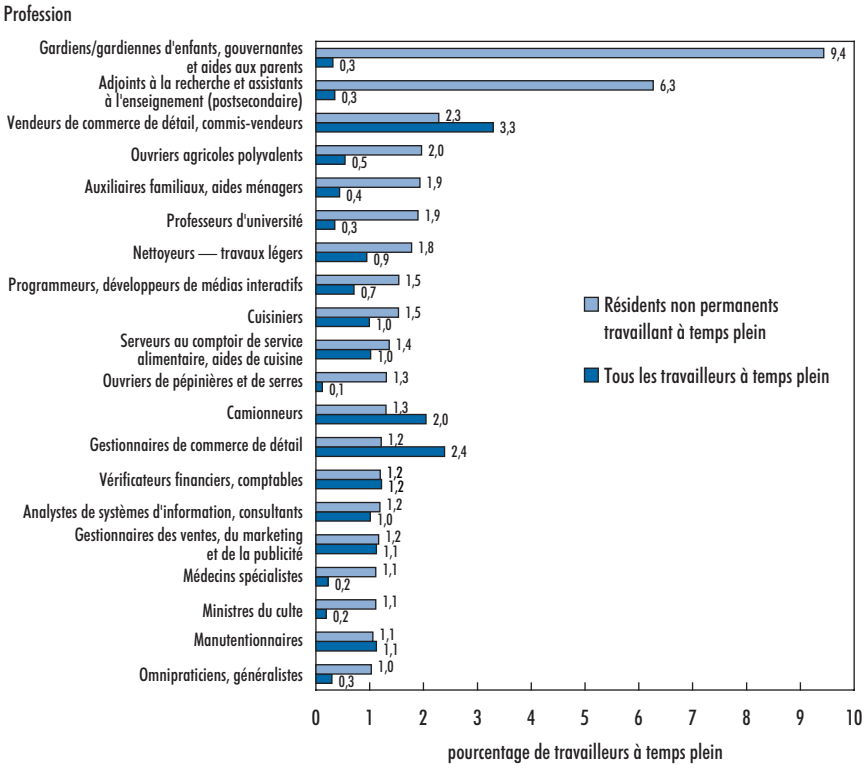

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le niveau de scolarité est un facteur important de la profession pour tous les travailleurs, mais l'emploi des résidents non permanents ne correspond pas toujours à leur formation. Comme il fallait s'y attendre, presque tous les résidents non permanents qui travaillaient comme professeurs, adjoints à la recherche et assistants à l'enseignement détenaient un grade universitaire. On pouvait en dire autant pour plus de 72 % des programmeurs. Par ailleurs, on ne s'étonnera pas que 85 % des ouvriers agricoles généraux n'avaient pas fait d'études au-delà du secondaire.

Chose à laquelle on ne s'attendait pas, environ 82 % des résidents non permanents qui travaillaient comme gouvernants/gouvernantes avaient un certificat d'études postsecondaires quelconque, et environ 43 % détenaient un grade universitaire. En 2006, 85 % des aides ménagers résidents non permanents et 55 % des nettoyeurs avaient fait des études postsecondaires. En comparaison, peu de résidents permanents qui occupaient ce genre d'emploi avaient suivi une formation postsecondaire. Par exemple, environ 6 % des gouvernants/gouvernantes à temps plein nés au Canada avaient un grade universitaire.

On a relevé des différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les professions. Les emplois occupés par les hommes avaient plus souvent tendance à correspondre à leurs titres scolaires. Plus de 94 % des résidents non permanents qui travaillaient comme gouvernants/gouvernantes et aides aux parents étaient des femmes, tandis que près de 92 % des ouvriers agricoles étaient des hommes. Environ 75 % de ceux qui travaillaient comme nettoyeurs et 88 % des aides ménagers étaient des femmes. Par ailleurs, 71 % des professeurs d'université et 86 % des programmeurs étaient des hommes.

Bien que les résidents non permanents représentent un petit pourcentage de l'ensemble de la main-d'œuvre, ils constituent une

grande proportion de certaines professions. Pendant la semaine de référence du Recensement de 2006, parmi les travailleurs à temps plein qui occupaient un poste de gouvernants/gouvernantes ou d'aides aux parents, plus de 1 sur 5 était un résident non permanent (graphique 9). Plus de 13 % des assistants à l'enseignement et des adjoints à la recherche, 9 % des ouvriers agricoles, 8 % des ouvriers de pépinières et 6 % des physiciens et astronomes étaient des résidents non permanents.

Une plus forte proportion de résidents non permanents travaillent dans les ménages privés, les universités et les fermes

Les industries où travaillent les résidents non permanents sont liées aux professions qu'ils occupent. Ils étaient beaucoup plus susceptibles de travailler dans les ménages privés, les universités et les fermes que les autres travailleurs à temps plein. Ils étaient aussi proportionnellement plus nombreux à travailler pour un organisme religieux. Les résidents non permanents et les nouveaux immigrants étaient surreprésentés comparativement aux autres travailleurs dans les restaurants, les hôpitaux, les services informatiques, l'architecture et les services de génie, l'industrie de l'hébergement et les usines de transformation de la viande.

D'après les données du recensement, environ 22 % des personnes qui travaillaient à plein temps dans un ménage privé étaient des résidents non permanents en 2006 (graphique 10). À l'instar des nouveaux immigrants, ils représentaient également une forte proportion du nombre relativement faible de travailleurs œuvrant au sein d'administrations et d'institutions internationales ou étrangères basées au Canada (chacun représentant environ 13 % des travailleurs de ces industries).

Graphique 9 Plus de 1 personne sur 5 s'occupant d'enfants à domicile était résidente non permanente

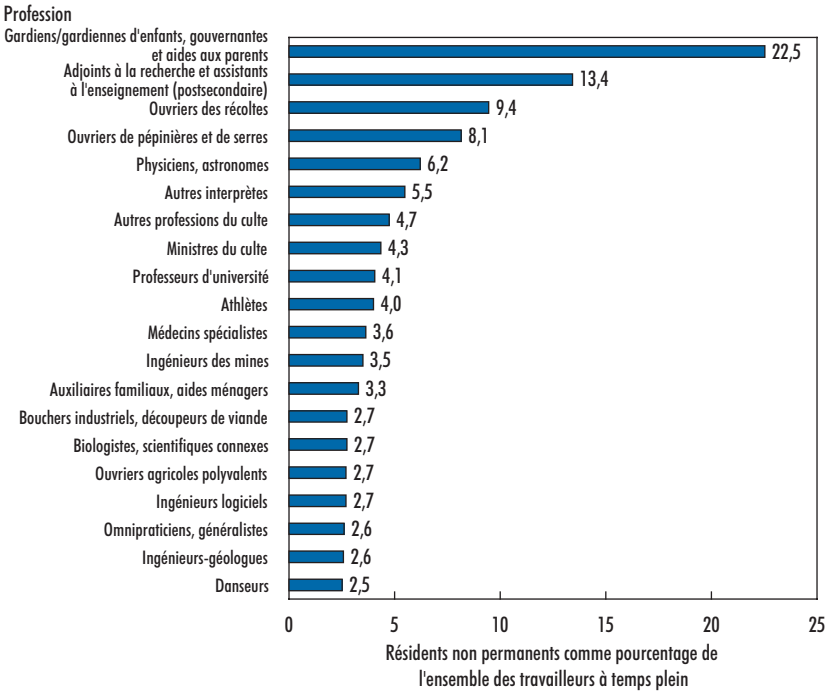

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 10 Les ménages privés et les universités étaient les deux principales industries pour les résidents non permanents

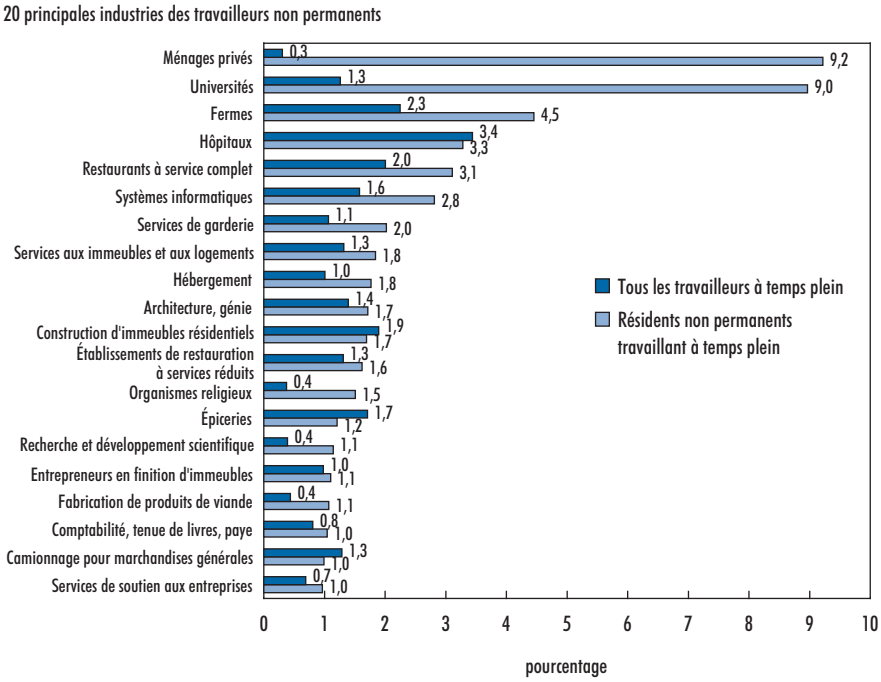

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les résidents non permanents dénombrés dans le recensement étaient plus nombreux à travailler dans leur lieu de résidence. Près de 12 % d'entre eux travaillaient et vivaient au même endroit, comparativement à 6 % des autres travailleurs. Les dispensateurs de soins en résidence représentent probablement une grande proportion des personnes qui travaillent et qui résident au même endroit.

Les résidents non permanents qui travaillent à plein temps ont des gains hebdomadaires inférieurs à ceux des autres travailleurs à temps plein

En moyenne, les gains hebdomadaires des résidents non permanents qui travaillaient à plein temps étaient inférieurs à ceux des travailleurs nés au Canada et des immigrants de longue date. Toutefois, les gains hebdomadaires moyens des résidents non permanents travaillant à plein temps dépassaient ceux des nouveaux immigrants (ceux qui étaient arrivés entre 2000 et 2005). Cette situation pourrait être attribuable à la plus forte proportion de résidents non permanents qui sont recrutés pour doter certains postes. Ils savent que leurs titres de compétences seront acceptés, ont pris les dispositions nécessaires au préalable pour décrocher un emploi et entrent en fonction presque dès leur arrivée. Les migrants permanents peuvent mettre du temps à trouver un emploi. Cependant, une fois établis, les immigrants permanents gagnent plus que les résidents non permanents.

Bien que les revenus d'emploi médians des résidents non permanents travaillant à temps plein soient les plus faibles comparativement à ceux des travailleurs nés au Canada, des nouveaux immigrants et des immigrants de longue date, les revenus fluctuent largement chez les travailleurs non permanents. Les résidents non permanents travaillant à plein temps se retrouvent aux deux extrêmes de l'échelle de revenus. Par exemple, environ 5 % des résidents non permanents gagnaient 3 000 $ ou plus par semaine en 2005.[28] Seulement environ 2,5 % des personnes nées au Canada, 2,7 % des immigrants de longue date et 1,4 % des immigrants récents qui travaillaient à plein temps en gagnaient autant. Par ailleurs, 46 % des résidents non permanents qui travaillaient à plein temps gagnaient moins de 500 $ par semaine. C'était le cas de seulement 23 % des personnes nées au Canada, de 25 % des immigrants de longue date et de 42 % des immigrants récents.

Les gains dépendent de nombreux facteurs. En moyenne, les travailleurs d'expérience plus âgés gagnent plus que les travailleurs plus jeunes, ceux qui ont un niveau de scolarité élevé gagnent plus que ceux qui ont un faible niveau de scolarité et les hommes gagnent généralement plus que les femmes. Les différences entre ces dimensions doivent être contrôlées rigoureusement lorsque des groupes sont comparés. Cependant, l'écart des gains entre les résidents non permanents et les résidents permanents persiste même lorsque le sexe, l'âge, l'état matrimonial, la scolarité, les compétences dans les langues officielles, l'emplacement et le lieu de naissance sont les mêmes. Par exemple, l'analyse révèle que, d'après les données du Recensement de 2006,[29] une résidente non permanente mariée de 40 ans ayant un certificat d'études postsecondaires, travaillant à plein temps et vivant dans une ville pouvait s'attendre à gagner environ 602 $ par semaine, tandis que son homologue née au Canada pourrait s'attendre à gagner environ 895 $ (graphique 11).

Le niveau de scolarité est normalement proportionnel aux gains, mais s'il est vrai que l'effet des études est positif pour les non-résidents qui travaillent au Canada, il n'est pas aussi marqué que dans le cas des résidents permanents. Les avantages salariaux de la scolarité sont également moindres chez les

Graphique 11 Les résidents non permanents gagnent beaucoup moins que les personnes nées au Canada et les immigrants établis[1]

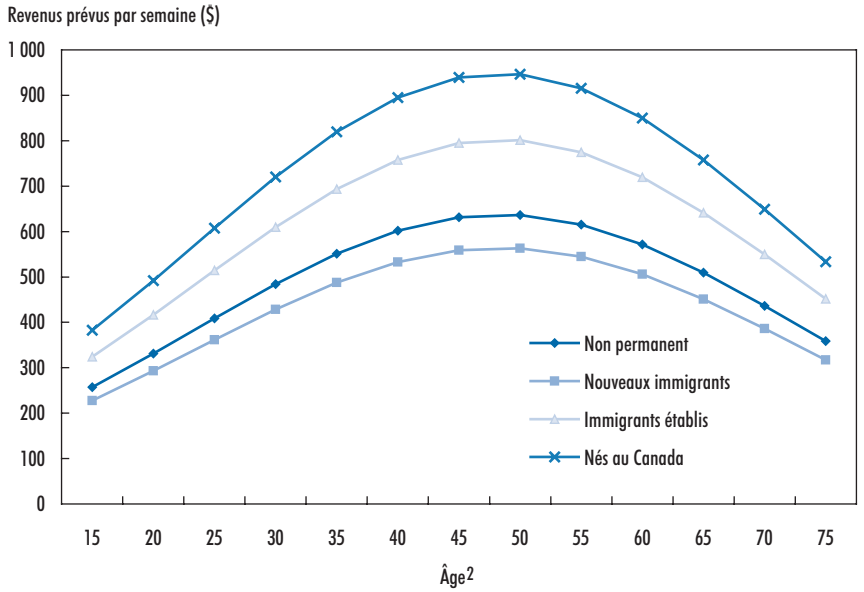

1. Les chiffres visent les femmes des régions urbaines qui parlent anglais et qui ont fait des études postsecondaires.
2. Âge au jour du recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

personnes dont le pays d'origine avait un PIB par habitant inférieur à la moitié de celui du Canada. Autrement dit, les montants supplémentaires gagnés par un travailleur à temps plein détenant un grade universitaire comparativement à un travailleur ayant fait des études secondaires seulement étaient considérablement inférieurs chez les résidents non permanents des pays à faible PIB. Par exemple, un travailleur typique titulaire d'un grade universitaire né au Canada ou dans un autre pays à fort PIB gagnait environ 672 $ de plus par semaine que son équivalent à temps plein ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires. Néanmoins, l'atout de la scolarité pour un travailleur titulaire d'un grade universitaire diminuait de 24 % pour les résidents non permanents (graphique 12). Pour un résident non permanent né dans un pays ayant un faible PIB par habitant, l'effet bénéfique des études était 74 % inférieur à celui d'un travailleur à temps plein né au Canada.

Les plus faibles salaires des résidents non permanents travaillant à plein temps s'expliquent en grande partie par les professions auxquelles ils appartiennent. Un grand nombre d'entre eux occupaient des postes associés à une faible rémunération. Par exemple, parmi les professions indiquées dans la Classification nationale des professions (CNP) pour 2006, la catégorie « Gardiens/gardiennes d'enfants, gouvernants/gouvernantes et aides aux parents » affichait les plus faibles gains moyens par semaine; par coïncidence, c'était aussi la profession la plus courante pour les travailleurs non permanents. Quatre des dix principales professions des résidents non permanents se classaient parmi les 5 % affichant la rémunération moyenne la plus faible. Toutefois, il convient de souligner que même au sein des groupes de professions, les résidents non permanents gagnent généralement moins que les travailleurs nés au Canada et les immigrants de longue date. Ce phénomène pourrait être

Graphique 12 La prime à l'éducation est plus faible pour les résidents non permanents que pour les autres travailleurs, spécialement s'ils proviennent de pays où le PIB est bas

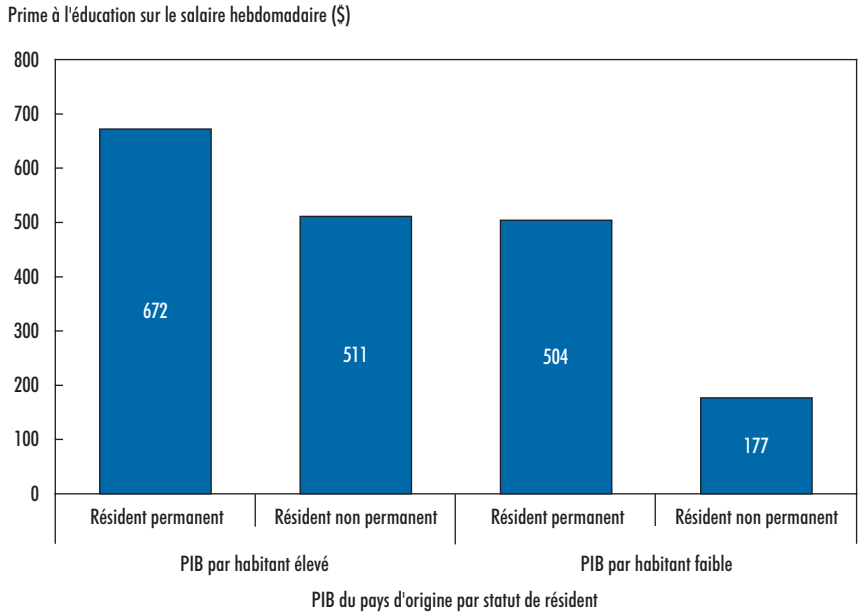

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 13 Les revenus des travailleurs domestiques sont semblables pour les personnes nées au Canada et les résidents non permanents lorsque l'on tient compte des personnes qui vivent et qui travaillent au même endroit

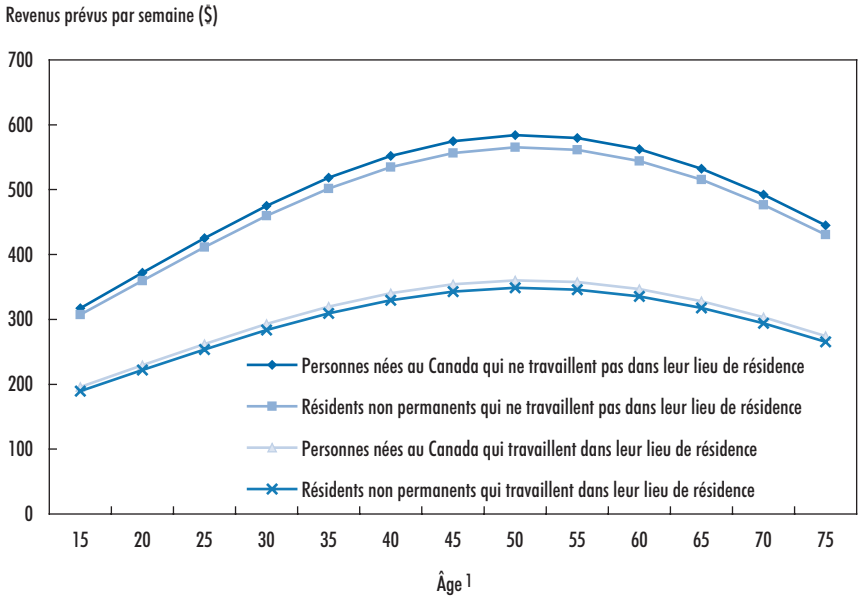

1. Âge au jour du recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Couverture des résidents temporaires dans le Recensement du Canada

Depuis 1991, le recensement recueille explicitement de l'information sur les personnes nées à l'étranger qui ne sont pas des résidents permanents et qui ne sont pas des citoyens, mais qui vivent néanmoins au Canada.[30] Bien que tous les efforts nécessaires aient été déployés pour dénombrer les résidents non permanents, des facteurs tels que les difficultés linguistiques, la réticence à remplir un formulaire du gouvernement ou à comprendre la nécessité de participer peuvent avoir eu une incidence sur le dénombrement de cette population. On estime que les résidents non permanents sont sous-représentés dans le Recensement du Canada. Ce sous-dénombrement pourrait être appréciable. Les données du programme tenu à jour par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) indiquent que le nombre de personnes ayant l'autorisation légale de vivre et de travailler au Canada le jour du recensement de 2006 était environ un tiers plus élevé que le nombre de personnes dénombrées dans le recensement. Toutefois, les renseignements du recensement sur les résidents non permanents ne sont pas directement comparables aux données utilisées par CIC pour administrer le programme d'immigration.

Le recensement est un échantillon représentatif de la population canadienne. Au Canada, le dernier recensement a eu lieu le 16 mai 2006. Tous les ménages du Canada sont censés avoir été inclus. Un ménage sur cinq a reçu la formule 2B (questionnaire complet), qui renfermait des questions sur le statut d'immigrant. Le questionnaire stipule que les personnes qui sont au Canada temporairement pour travailler, pour fréquenter un établissement d'enseignement ou pour revendiquer le statut de réfugié doivent être incluses dans le recensement. Les résidents non permanents sont identifiés dans les données du recensement au moyen d'un processus d'élimination. Il s'agit des résidents canadiens qui sont nés à l'étranger, qui n'ont jamais obtenu le statut de résident permanent et qui ne sont pas des citoyens canadiens. Le questionnaire 2B est une source riche de renseignements sociaux, démographiques et économiques sur les personnes et leurs circonstances. Il renferme de l'information non seulement sur la profession, mais aussi, par exemple, sur les gains, les heures de travail, le lieu de travail et la langue de travail de chaque personne recensée.

Le Système de données sur les visiteurs de CIC contient un enregistrement de chaque autorisation accordée pour permettre à une personne de résider, de travailler ou d'étudier temporairement au Canada. On trouve notamment dans le système les motifs pour lesquels les autorisations ont été accordées et leur période de validité. Le système renferme également des renseignements sur la profession ou le lieu de travail des personnes qui détiennent une autorisation d'emploi conditionnelle ou fermée. Certaines personnes détiennent des autorisations qui se chevauchent, l'une leur permettant de travailler, et l'autre d'aller à l'école. Toutefois, on peut classer les personnes en fonction de leur autorisation **principale** ou de la principale raison de leur séjour au Canada et obtenir le nombre de personnes qui ont le droit de résider au pays pendant un jour donné. Par contre, il n'est pas possible, habituellement, de déterminer si le détenteur d'une autorisation de résider au Canada habite effectivement au pays. Afin d'éviter une partie du fardeau administratif associé aux renouvellements, CIC donne des autorisations pour des périodes plus longues aux personnes admissibles[31]. De toute évidence, bien des personnes quittent le Canada avant l'échéance de leur autorisation, par exemple à la fin de leur année scolaire ou de leur emploi.

Les écarts entre le nombre de résidents non permanents dénombrés dans le recensement et le nombre de détenteurs d'autorisations valides le jour du recensement d'après les données de CIC peuvent s'expliquer de différentes façons. Comme mentionné, certaines personnes ayant le droit de résider au Canada ne vivent peut-être pas au pays dans les faits. Bien des résidents non permanents ne comprennent peut-être pas qu'ils doivent remplir une formule du recensement parce qu'ils ne considèrent pas le Canada comme leur lieu habituel de résidence. De plus, les personnes qui vivent dans des campements n'ont pas nécessairement reçu le questionnaire ou la visite d'un recenseur. D'autres peuvent s'identifier par erreur comme des immigrants.

Certaines différences sont à prévoir dans les données du recensement en ce qui concerne les personnes visées par les programmes de CIC. L'une de ces différences est l'écart saisonnier. Le recensement renvoie à une journée précise, alors que les résidents non permanents entrent au Canada et en sortent tout au long de l'année. Il est probable que le recensement sous-estime le nombre de travailleurs agricoles qui proviennent principalement du Mexique et des Caraïbes au moment de la récolte. Il sous-estime aussi probablement le nombre d'étudiants et de professeurs qui partent à la fin de l'année scolaire. Certains biais sont inconnus. Néanmoins, le recensement représente la seule source d'information sur les résidents non permanents sur de nombreuses dimensions socioéconomiques. Par exemple, il renferme de l'information sur la profession exercée dans les faits plutôt que la profession visée, ainsi que sur les gains. Il permet également les comparaisons entre les travailleurs nés au Canada et les travailleurs immigrants.

imputé au fait que ces personnes sont plus susceptibles d'occuper un poste de débutant ou de subalterne au sein de la profession, mais les facteurs qui expliquent l'écart peuvent varier d'une profession à l'autre.

Par exemple, lorsque l'on tient compte uniquement des fournisseurs de soins (p. ex., les gouvernants/gouvernantes), des aides ménagers, des nettoyeurs et des cuisiniers, l'écart salarial entre les résidents non permanents et les autres travailleurs se rétrécit (graphique 13). Lorsque les comparaisons sont limitées aux seules personnes qui travaillent et qui vivent au même endroit, les gains hebdomadaires des résidents non permanents sont presque équivalents à ceux des personnes nées au Canada.

L'écart salarial est en grande partie attribuable à la répartition des travailleurs domestiques non permanents et nés au Canada selon qu'ils résident à l'endroit où ils travaillent ou non. En 2006, environ le tiers de l'ensemble des résidents non permanents des professions domestiques travaillaient et vivaient au même endroit. C'était le cas de seulement 7 % des travailleurs nés au Canada, de 5 % des immigrants de longue date et de moins de 7 % des immigrants récents des mêmes professions. Il se pourrait que les différences dans les gains déclarés soient imputables au fait que les domestiques sont logés et nourris. En vertu du Programme concernant les aides familiaux résidants, des visas temporaires sont accordés aux personnes qui sont prêtes à vivre et à travailler au domicile de résidents canadiens.

Sommaire

Les résidents non permanents représentent une proportion faible mais croissante de la main-d'œuvre canadienne. Ils proviennent d'un large éventail de pays. Il s'agit dans la plupart des cas de jeunes hommes. Ils viennent au Canada pour plusieurs raisons, dans le cadre de différents programmes et font partie d'un groupe diversifié. La plupart d'entre eux s'établissent dans les régions métropolitaines de recensement de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique. Cependant, le nombre de résidents non permanents qui ont l'intention de s'établir en Alberta augmente plus rapidement qu'ailleurs au pays. Ils se trouvent plus souvent que les immigrants permanents dans des endroits moins densément peuplés.

Les résidents non permanents qui travaillent au Canada occupent aussi bien des postes non spécialisés que hautement spécialisés. Les résidentes non permanentes qui travaillent à plein temps ont le plus souvent un emploi d'aide familiale ou de travailleuse domestique. En 2006, la plupart des femmes qui occupaient ce genre de poste provenaient des Philippines. Les hommes résidents non permanents, en particulier ceux du Mexique, de l'Amérique centrale et des Caraïbes, travaillaient plus souvent dans l'industrie de l'agriculture.

Par ailleurs, les travailleurs temporaires provenant d'une économie au PIB élevé comme les États-Unis et les pays européens étaient plus susceptibles de travailler comme professeurs d'université, assistants à l'enseignement et adjoints à la recherche, programmeurs et cadres supérieurs.

En général, les résidents non permanents gagnent moins que les travailleurs nés au Canada et les immigrants de longue date. Ces différences sont largement attribuables à l'agencement des diverses professions exercées par les résidents non permanents, ainsi qu'à leur pays d'origine. Les disparités internationales de la richesse et des gains sont telles que les personnes hautement scolarisées des pays à faible PIB peuvent trouver avantageux d'accepter du travail temporaire non spécialisé au Canada. En outre, certains résidents non permanents acceptent des emplois à faible salaire afin d'acquérir de l'expérience de travail au Canada, ce qui peut les aider à devenir des résidents permanents et leur permettre d'accéder à un marché du travail plus vaste.

Derrick Thomas est un analyste principal à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. Chambre des communes du Canada. (Mai 2009). *Les travailleurs étrangers temporaires et les travailleurs sans statut légal*. Rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

   Choudry, A., Hanley J., Jordan, S., Shragge, E., et Stiegman, M. (2009). *Fight Back, Workplace Justice for Immigrants*. Fernwood.

   La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille de l'ONU, qui est entrée en vigueur en 2004, traduit les préoccupations au sujet de la situation des travailleurs à l'extérieur de leur pays de citoyenneté ou de résidence permanente.
2. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes de l'ONU, recommandation générale nº 26, sur les travailleuses migrantes, le 5 décembre 2008.
3. Les données sur les gains sont disponibles pour environ 73 000 d'entre eux qui travaillaient également à temps plein en 2005.
4. Le programme précis ou le type de visa en vertu desquels les ressortissants étrangers non résidents demeurent et travaillent au Canada ne peuvent pas être déterminés à partir des données du recensement. Bien des gens d'autres pays continuent d'étudier; ils présentent une demande à titre de réfugiés ici et peuvent obtenir la permission de travailler pour pouvoir subvenir à leurs besoins ou pour décrocher du travail dans leur domaine d'études.
5. Citoyenneté et Immigration Canada. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration*, 2008.
6. En vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR)* de 2002, certains travailleurs non résidents n'ont plus besoin de permis. Par exemple, les conférenciers, les professionnels de la scène et les équipes sportives ne sont plus documentés.

7. Citoyenneté et Immigration Canada. (2009). *Faits et chiffres : aperçu de l'immigration, résidents permanents et temporaires, 2008*. http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2008/index.asp

8. Citoyenneté et Immigration Canada. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2009*.

9. Citoyenneté et Immigration Canada. (2009) « Bulletin trimestriel des statistiques administratives » www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/donnees/2009-Q3/index.asp, consulté le 24 avril 2010.

10. Ruhs, M., et Philip M. (2008). « Numbers vs. rights: Trade-offs and guest worker programs ». *International Migration Review*. Vol. 42, nº 1.

    Basok, T. (2007). « Canada's Temporary Migration Program: A model despite flaws. » *Migration Information Source*. www.migrationinformation.org/issue_nov07.cfm.

    Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. (2004). « Temporary migration and its relation to trade in services. » Chapitre V. *La situation économique et sociale dans le monde, 2004*.

11. Département de la Sécurité intérieure. (2006). *Yearbook of Immigration Statistics, 2006*.

12. Hugo, G. (2004). « Temporary migration: A new paradigm of international migration ». Research Note No. 55. Parliamentary Library, Department of Parliamentary Services, Commonwealth d'Australie.

13. Abella, M. (2006). *Policies and Best Practices for Management of Temporary Migration*. Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, Secrétariat des Nations Unies.

14. Chaloff, J., et Lemaitre, G. (2009). *Gérer les migrations de travailleurs hautement qualifiés : Une analyse comparative des politiques migratoires et des enjeux des migrations dans les pays de l'OCDE*. Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, nº 79.

    Martin, P. (2005). *Managing Labour Migration: Professionals, Guest Workers and Recruiters*. Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, Secrétariat des Nations Unies. Réunion du groupe d'experts des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement.

15. Abella (2006); Hugo (2004); Basok (2007).

16. Banque mondiale. (2005). *Global Economic Prospects 2006: International Implications of Remittances and Migration*.

17. Muia, F. (2006). *Employer Perspectives on International Labour Migration and Development*. Organisation internationale des employeurs. www.ioe-emp.org.

18. Agunias, D. R. (2006). *From A Zero-Sum to a Win-Win Scenario? Literature Review on Circular Migration*. Migration Policy Institute.

19. Commission globale sur les migrations internationales. (2005). *Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action*. Rapport de la Commission globale sur les migrations internationales. http://www.gcim.org/mm/File/French.pdf.

20. Citoyenneté et Immigration Canada. *Embaucher un travailleur étranger temporaire (TET)*

    Guide de l'employeur. http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/tet-guide.asp

21. La liste se trouve dans le *Guide des travailleurs étrangers* (FW1 5.26.) Citoyenneté et Immigration Canada. http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/guides/fw/fw01-fra.pdf

22. Citoyenneté et Immigration Canada. (2009). *Faits et chiffres : aperçu de l'immigration, résidents permanents et temporaires, 2008*. http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2008/index.asp

23. Citoyenneté et Immigration Canada. *Travailler temporairement au Canada : La loi et vos droits*. http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/tet-droits.asp.

24. *CIA World Factbook*. (2008).

25. On peut s'identifier comme membre de plus d'un groupe de population. Les chiffres désignent les personnes qui ont mentionné le groupe comme l'un de ceux auxquels elles appartiennent.

26. Le recensement est réalisé en mai. Très peu de cultures au Canada sont récoltées pendant cette période. Un recensement réalisé plus tard pendant la saison de végétation pourrait permettre de relever un plus grand nombre de travailleurs agricoles temporaires.

27. Citoyenneté et Immigration Canada. *Le Canada accueille les nouveaux arrivants : Catégorie de l'expérience canadienne*. http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/cec.asp.

28. Les données du recensement sur les gains sont recueillies pour l'année civile précédente.

29. Dans le recensement, on recueille les gains de l'année civile précédente. Dans le Recensement de 2006, on demandait également les gains en 2005. Seuls les travailleurs à temps plein qui avaient également travaillé principalement à temps plein pendant au moins une semaine en 2005 pouvaient être inclus. Voir l'encadré intitulé : « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude ».

30. Les résidents temporaires dénombrés dans le cadre du Recensement de 1991 étaient quelque peu atypiques, compte tenu des mouvements importants des réfugiés et du Programme d'élimination de l'arriéré à ce moment-là.

31. Citoyenneté et Immigration Canada. (2008). *Guide des travailleurs étrangers*. p. 86.

La pratique d'activités sportives et culturelles chez les enfants et les jeunes autochtones

par Kristina Smith, Leanne Findlay et Susan Crompton

Introduction

Selon des études récentes, la participation à des activités parascolaires peut avoir de nombreux avantages pour les enfants, notamment un bon rendement scolaire[1], l'amélioration du fonctionnement psychologique[2] et de bonnes relations avec leurs pairs[3]. Certaines recherches suggèrent que ces activités ont un effet positif parce qu'elles offrent aux enfants l'occasion d'explorer leur identité, de développer leur esprit d'initiative, d'apprendre à contrôler leurs émotions et d'acquérir des compétences sociales[4].

S'il est vrai qu'on en sait moins long au sujet de la participation des enfants autochtones aux activités parascolaires qu'à celle des enfants non autochtones[5], les recherches précédentes indiquent que les enfants autochtones tirent certains avantages de leur participation à des activités en dehors des heures d'école normales. Par exemple, les enfants autochtones qui vivent hors réserve sont plus susceptibles d'avoir un bon rendement scolaire s'ils font du bénévolat, s'ils s'adonnent à des activités sportives ou culturelles, s'ils font partie d'un club ou d'un groupe, s'ils pratiquent un art ou jouent de la musique, ou s'ils passent du temps avec des aînés[6]. On sait également que l'exercice physique est associé à des résultats positifs chez les enfants autochtones, notamment l'amélioration de l'estime de soi[7] et une réduction du taux de tabagisme[8]. À l'inverse, le manque d'exercice est associé à une incidence plus élevée de problèmes de santé chroniques liés à l'obésité, comme le diabète, l'hypertension et l'arthrite[9], des résultats qui sont particulièrement pertinents pour les enfants autochtones, qui sont de deux à trois fois plus à risque d'obésité que la moyenne canadienne[10].

D'autres recherches sont venues confirmer le rôle de l'identité culturelle pour favoriser la santé des Autochtones en général[11,12], et un nombre grandissant de facteurs portent à croire que l'activité culturelle a un effet positif sur la santé des enfants[13]. L'identité culturelle est considérée comme une composante essentielle du soutien et de la guérison selon la tradition autochtone[14], et d'après des études récentes, elle diminuerait les taux de suicide chez les jeunes[15] et contribuerait à améliorer le rendement scolaire[16]. Selon d'autres recherches, la participation à des activités culturelles réduirait la dépression et la consommation de drogues et d'alcool[17].

Le présent article s'appuie sur la composante des enfants et des jeunes de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006 pour étudier la participation à des activités sportives et culturelles des enfants inuits, des enfants métis et des enfants des Premières nations vivant hors réserve[18] de 6 à 14 ans (pour de plus amples renseignements sur les définitions et les concepts, voir l'encadré « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »). L'étude examine les facteurs qui pourraient être associés à la participation à des activités parascolaires, y compris les caractéristiques de base de l'enfant, les facteurs culturels et le temps consacré à d'autres activités parascolaires, de même que les renseignements sociodémographiques sur la famille.

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA), composante des enfants et des jeunes, ont été utilisées pour examiner la participation à des activités sportives et culturelles chez les enfants inuits, les enfants métis et les enfants des Premières nations de 6 à 14 ans vivant hors réserve. Réalisée par Statistique Canada en 2006, l'Enquête auprès des peuples autochtones a permis de recueillir des renseignements sur les conditions sociales et économiques des Autochtones au Canada. Elle ciblait les personnes d'ascendance autochtone et/ou qui s'étaient identifiées à un des groupes autochtones (Indien de l'Amérique du Nord, Métis, Inuit), et/ou qui avaient le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités et/ou qui appartenaient à une bande indienne. Les personnes vivant sur une réserve dans les provinces ont été exclues de l'enquête; dans les territoires, tous les enfants inuits, les enfants métis et les enfants des Premières nations ont été inclus dans l'enquête. Seules les personnes de 6 à 14 ans qui ont été déclarées comme ayant une identité simple d'Indien de l'Amérique du Nord, de Métis ou d'Inuit ont été incluses dans la population observée, ce qui donne un échantillon de 11 940 répondants, soit un peu moins de 170 000 enfants autochtones. (Pour plus d'informations au sujet de l'échantillon et du plan de sondage de l'EAPA, voir L'*Enquête auprès des peuples autochtones de* 2006 : G*uide des concepts et méthodes*, produit nº 89-637-XWF2008003 au catalogue de Statistique Canada).

Définitions

Participation à des activités sportives : Les enfants s'adonnaient à des sports (y compris les cours) au moins une fois par semaine, selon les dires du parent. La participation moins fréquente était considérée comme une non-participation.

Participation à des activités culturelles : Les enfants participaient à des activités culturelles, sans égard à la fréquence, selon les dires du parent. Étant donné que ces activités peuvent être peu fréquentes (p. ex. apprendre une danse pour une cérémonie qui a lieu une fois par année), on estimait que la participation hebdomadaire ou même mensuelle serait une condition d'inclusion trop stricte.

Contacts avec des aînés : Les enfants passaient du temps avec des aînés au moins une fois par semaine.

Connaissance d'une langue autochtone : On a posé la question suivante aux parents : « Est-ce que l'enfant parle une langue autochtone? » Dans l'affirmative, on considérait que les enfants parlaient et comprenaient une langue autochtone. Dans la négative, on demandait alors au parent : « Est-ce que l'enfant comprend une langue autochtone, même s'il ne connaît que quelques mots? » Dans l'affirmative, on estimait que les enfants comprenaient (mais ne parlaient pas) une langue autochtone. On supposait que les enfants dont les parents avaient répondu « non » à ces deux questions ne connaissaient pas une langue autochtone.

Temps passé devant un écran par jour : On estimait à environ quatre heures le nombre d'heures passées en moyenne par jour par les enfants à regarder la télévision, des vidéos ou des DVD, à utiliser un ordinateur ou à jouer à des jeux vidéo. À partir de cette moyenne, les enfants ont été répartis en deux groupes ayant déclaré avoir consacré à ces activités un nombre d'heures inférieur et supérieur à la moyenne.

Autres activités parascolaires : On a demandé aux parents si leur enfant participait à un groupe ou à un cours d'art ou de musique; à un club ou à un groupe, comme une troupe de danse, un groupe de jeunes ou un groupe de percussionnistes; ou s'il faisait du bénévolat dans la collectivité ou à l'école. Les enfants sont définis comme des participants lorsqu'ils prennent part à une ou à plusieurs de ces activités au moins une fois par semaine.

Lieu de résidence : L'EAPA permet d'agréger des subdivisions de recensement en fonction des régions métropolitaines. Dans cette étude, quatre niveaux géographiques ont été délimités : les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR), les zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM), et l'Inuit Nunangat. Une ZIM comprend des subdivisions de recensement (municipalités) qui se trouvent à l'extérieur des RMR et des AR, mais dont l'influence économique se fait ressentir (comme l'indiquent les données sur le navettage). Selon la vigueur de la corrélation urbaine, l'influence de la RMR/AR la plus près peut être de forte à nulle. L'Inuit Nunangat est le territoire inuit. Il englobe les collectivités du Nunatsiavut (côte nord du Labrador), du Nunavik (nord du Québec), du territoire du Nunavut et de la région de l'Inuvialuit (Territoires du Nord-Ouest).

Le modèle

Afin d'isoler les facteurs individuels ayant une incidence sur la participation à des activités, un modèle de régression logistique a été créé pour chacune des activités parascolaires à l'étude. Ces modèles nous ont permis d'estimer les chances qu'un enfant ayant une caractéristique donnée soit un *participant* comparativement à un *non-participant* à une activité, tout en supprimant l'effet d'autres facteurs combinés. Les poids d'échantillonnage de l'enquête ont été appliqués pour tenir compte du plan de sondage complexe et pour rendre l'analyse représentative de la population autochtone du Canada (sauf les réserves). Une technique « bootstrap » a été utilisée pour produire toutes les estimations de la variance et la signification

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude (suite)

a été acceptée au niveau $p < 0,05$ (voir le tableau 2 pour une liste complète des caractéristiques incluses dans les modèles).

Limites des données

Les renseignements sur la participation de l'enfant s'appuyaient sur les données fournies par les parents et étaient basés sur une seule question. La réponse pourrait également avoir été influencée par la perception du parent de ce qui constitue une activité sportive ou culturelle. De plus, l'enquête a été réalisée l'hiver, ce qui pourrait donner lieu à des estimations plus faibles de la participation à des activités sportives que si l'enquête avait eu lieu pendant l'été. Enfin, les termes comme « activités parascolaires », « activités sportives » et « clubs » pourraient représenter des attitudes ou des philosophies occidentales face à l'emploi du temps[1] et devraient donc être interprétés avec une certaine circonspection.

1. Une limite potentielle des recherches précédentes sur les activités parascolaires pourrait avoir trait à l'utilisation presque exclusive d'approches occidentales des activités de loisirs. IWASAKI, Yoshitaka, Judith G. BARTLETT, Benjamin GOTTLIEB, et Darlene HALL. 2009. "Leisure-like pursuits as an expression of Aboriginal cultural strengths and living actions", *Leisure Sciences*, vol. 31, p. 158 à 173.

La majorité des enfants inuits, des enfants métis et des enfants des Premières nations vivant hors réserve de 6 à 14 ans font du sport

Un peu plus des deux tiers (69 %) des enfants autochtones s'adonnaient à des activités sportives au moins une fois par semaine : 66 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve, 71 % des enfants métis et 72 % des enfants inuits. Les garçons étaient considérablement plus enclins que les filles à pratiquer des sports, sans égard à leur identité autochtone. Dans l'ensemble, les enfants de 9 à 11 ans avaient tendance à participer plus activement que les enfants plus jeunes, mais chez les Inuits, les enfants de 12 à 14 ans étaient proportionnellement plus actifs que les enfants de 6 à 8 ans. Les enfants étaient également plus susceptibles de s'adonner à des sports au moins une fois par semaine lorsqu'ils étaient en très bonne ou en excellente santé (selon les données déclarées par un des parents) que lorsque leur santé était plus fragile (tableau 1).

Les résultats du modèle de régression logistique indiquent que les caractéristiques susmentionnées demeurent fortement corrélées à la participation hebdomadaire à des activités sportives, même si l'on tient compte d'autres facteurs, comme les caractéristiques de la famille, l'identification culturelle et la participation à d'autres activités parascolaires. L'effet du sexe était particulièrement marqué : la cote exprimant les chances de participer à des activités sportives chaque semaine était presque 80 % plus élevée chez les garçons autochtones que chez les filles autochtones (tableau 2).

Certaines caractéristiques de la famille ont également été corrélées à la participation hebdomadaire d'un enfant à des activités sportives, ce qui vient confirmer les résultats d'une étude précédente basée sur les données de l'EAPA de 2001[19]. En 2006, les enfants inuits, les enfants métis et les enfants des Premières nations vivant hors réserve avec leurs deux parents étaient plus portés à s'adonner à des activités sportives, dans une proportion de 72 % comparativement à 63 % chez les enfants de familles monoparentales. Cet écart était considérable chez les enfants des Premières nations et les enfants métis, mais pas chez les enfants inuits. Dans l'ensemble, les enfants dont les parents avaient répondu à l'enquête et qui avaient un diplôme d'études secondaires, un diplôme d'études collégiales ou un grade universitaire affichaient également des taux plus élevés de participation hebdomadaire à des activités sportives que ceux dont les parents n'avaient pas de diplôme d'études secondaires. De même, les enfants habitant dans un ménage ayant un revenu supérieur à 30 000 $ par année étaient plus susceptibles de s'adonner à des sports; plus le revenu de la famille était élevé, plus les enfants étaient susceptibles d'y participer.

Même après neutralisation d'autres facteurs du modèle de régression, on a constaté que deux caractéristiques familiales demeuraient significatives : le fait de vivre dans un ménage ayant un revenu supérieur à 50 000 $ et d'avoir des parents ayant terminé des études secondaires, collégiales ou universitaires. La corrélation avec le niveau d'études des parents était particulièrement marquée. Comparativement aux enfants dont les parents n'avaient pas de diplôme d'études secondaires, la cote exprimant les chances de participer à des activités sportives était presque 25 % supérieure chez les enfants des diplômés du secondaire, et 75 % supérieure chez les enfants des diplômés universitaires.

Dans l'ensemble, les enfants ayant plus de trois frères et sœurs étaient moins susceptibles de s'adonner à des sports au moins une fois par semaine que ceux qui avaient moins de deux frères et sœurs. Cependant, lorsque l'on tient compte des autres variables du modèle, on constate

Tableau 1 Enfants autochtones de 6 à 14 ans participant aux activités sportives et culturelles, selon certaines caractéristiques, 2006

	Enfants qui participaient à...							
	des activités sportives au moins une fois par semaine				des activités culturelles			
	Total	Premières nations	Métis	Inuits	Total	Premières nations	Métis	Inuits
	nombre							
Nombre total d'enfants (en milliers)	**170**	**91**	**68**	**11**	**168**	**91**	**67**	**10**
	pourcentage							
Caractéristiques de l'enfant								
Sexe								
Total	**69**	**66**	**71**	**72**	**40**	**43**	**33**	**56**
Fille †	65	61	69	65	41	44	36	55
Garçon	72*	71*	73*	78*	38	41	30*	57
Groupe d'âge								
6 à 8 ans †	66	64	69	66	38	42	30	52
9 à 11 ans	72*	70*	76*	73	40	42	34	59
12 à 14 ans	67	65	68	78*	41	43	35	58
État de santé autodéclaré								
Bon, passable ou mauvais †	58	55	60	67	39	40	34	57
Très bon	66*	63*	68*	80*	41	44	33	57
Excellent	73*	72*	75*	71	39	43	32	55
Caractéristiques de la famille								
Nombre de parents dans le ménage								
Un †	63	60	66	76	40	43	34	56
Deux	72*	70*	73*	72	39	42	33	57
Nombre de frères et sœurs dans le ménage								
Aucun ou un †	71	69	74	73	36	40	32	45
Deux ou trois	68	65	71	69	39	42	33	56
Quatre ou plus	65*	65	61*	76	48*	49*	38	65*
Niveau de scolarité du parent répondant								
Moins qu'un diplôme d'études secondaires †	60	57	60	71	39	40	30	57
Diplôme d'études secondaires	69*	65*	72*	77	37	40	30	63
Études postsecondaires partielles	68*	66*	70*	69	41	44	35	54
Diplôme d'études collégiales	74*	73*	74*	78	39	44	33	55
Grade universitaire	79*	76*	84*	74	46*	48*	44*	F
Revenu du ménage								
Moins de 30 000 $ †	60	58	61	70	41	44	36	49
De 30 000 $ à 49 999 $	65*	64	67	69	39	42	31	60
De 50 000 $ à 79 999 $	71*	69*	73*	76	39	43	33	55
80 000 $ ou plus	78*	77*	79*	73	39	43	32	58
Lieu de résidence								
ZIM[1,2] †	70	69	71	74	41	45	36	37
Région métropolitaine de recensement	68	65	72	81	37*	41	31	42
Agglomération de recensement	68	66	71	74	39	43	32	35[E]
Inuit Nunangat	71	F	F	71	61*	F	F	61*
Facteurs culturels								
Connaissance d'une langue autochtone								
Parle et comprend	68	66	67	71	63*	65*	59*	61*
Comprend seulement	67	65	70	78	51*	53*	47*	54*
Ni l'un ni l'autre †	70	68	72	72	27	28	27	33

Tableau 1 Enfants autochtones de 6 à 14 ans participant aux activités sportives et culturelles, selon certaines caractéristiques, 2006 (suite)

	Enfants qui participaient à...							
	des activités sportives au moins une fois par semaine				des activités culturelles			
	Total	Premières nations	Métis	Inuits	Total	Premières nations	Métis	Inuits
	pourcentage							
Contacts avec des aînés								
Moins d'une fois par semaine †	66	64	69	70	33	35	27	51
Au moins une fois par semaine	72*	71*	74	75	50*	54*	42*	63*
Autres activités parascolaires								
Temps passé devant un écran par jour								
Moins de quatre heures †	73	70	76	72	40	44	34	57
Quatre heures ou plus	65*	63*	66*	73	39	41	32	54
Sports								
Au moins une fois par semaine	...	...	...	...	42*	37	35*	61*
Moins d'une fois par semaine †	...	...	...	...	34	46*	28	44
Activités culturelles								
Participant	73*	71*	75*	78*	...	...	...	...
Non-participant †	66	63	69	65	...	...	...	...
Autres activités[3]								
Toutes les semaines	76*	75*	77*	81*	46*	50*	40*	62*
Peu ou pas d'autres activités †	57	53	61	61	29	31	22	45

† groupe de référence

* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence dans cette population à $p < 0,05$. Par exemple, un pourcentage considérablement plus élevé de garçons que de filles ayant une seule origine autochtone participent à des sports toutes les semaines. De même, les garçons métis étaient proportionnellement plus nombreux à participer à des sports que les filles métisses.

1. Zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.
2. Exclut les zones d'influence métropolitaines à l'intérieur de l'Inuit Nunangat.
3. Comprend la participation à des groupes ou à des cours d'arts ou de musique; à des clubs ou à des groupes, comme des groupes de jeunes, des groupes de percussionnistes ou des troupes de danse; et le bénévolat dans la collectivité ou à l'école.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2006.

que cette caractéristique n'est plus corrélée de façon significative à la participation à des sports. Par ailleurs, bien qu'une étude récente auprès d'enfants canadiens révèle que la participation à des activités sportives varie selon la densité urbaine[20], ce n'était pas le cas pour les enfants autochtones.

Les enfants qui participent activement à d'autres activités parascolaires sont plus susceptibles de s'adonner à des sports

Le fait de regarder la télé, d'utiliser un ordinateur ou de jouer à des jeux vidéo représente une large part des loisirs quotidiens des enfants. Dans l'ensemble, les enfants autochtones qui consacraient moins de quatre heures à ces activités étaient plus susceptibles de participer à des sports au moins une fois par semaine que ceux qui y consacraient plus de temps (tableau 1). Les enfants qui participaient à des activités culturelles, qui étaient inscrits à des cours ou à des groupes de musique ou d'art, qui faisaient du bénévolat ou qui appartenaient à un club étaient également plus portés à participer à des sports. Lorsque l'on tient compte d'autres caractéristiques, on constate que ces activités de loisirs demeuraient fortement corrélées à la pratique de sports, la participation à d'autres activités hebdomadaires affichant l'effet le plus marqué (rapport de cotes de près de 2,3 contre 1,0) (tableau 2).

Enfin, l'effet de certains facteurs culturels sur la participation à des sports n'était pas marqué, même après avoir tenu compte d'autres facteurs. La cote exprimant les chances que les enfants autochtones qui passaient régulièrement du temps avec des aînés (au moins une fois par semaine) s'adonnent à des sports était 20 % supérieure à celle des enfants qui avaient des contacts moins fréquents avec eux. Par ailleurs, la connaissance

Tableau 2 Rapports de cotes concernant les enfants autochtones de 6 à 14 ans participant à des activités sportives et culturelles, selon certaines caractéristiques, 2006

	Chances que les enfants participaient à...	
	des sports au moins une fois par semaine	des activités culturelles
	rapport de cotes	
Caractéristiques de l'enfant		
Sexe		
Garçon	1,76*	0,98
Fille †	1,00	1,00
Groupe d'âge		
6 à 8 ans †	1,00	1,00
9 à 11 ans	1,30*	0,98
12 à 14 ans	1,02	1,04
État de santé autodéclaré		
Bon, passable ou mauvais †	1,00	1,00
Très bon	1,38*	1,05
Excellent	1,81*	1,00
Caractéristiques de la famille		
Nombre de parents dans le ménage		
Un †	1,00	1,00
Deux	1,13	0,97
Nombre de frères et sœurs dans le ménage		
Aucun ou un †	1,00	1,00
Deux ou trois	0,94	1,08
Quatre ou plus	0,88	1,28*
Niveau de scolarité du parent répondant		
Moins qu'un diplôme d'études secondaires †	1,00	1,00
Diplôme d'études secondaires	1,24*	1,24*
Études postsecondaires partielles	1,17	1,45*
Diplôme d'études collégiales	1,44*	1,42*
Grade universitaire	1,73*	2,08*
Revenu du ménage		
Moins de 30 000 $ †	1,00	1,00
De 30 000 $ à 49 999 $	1,16	0,95
De 50 000 $ à 79 999 $	1,32*	0,99
80 000 $ ou plus	1,72*	0,98
Lieu de résidence		
ZIM[1,2] †	1,00	1,00
Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement	0,94	0,94
Inuit Nunangat	0,89	1,30
Facteurs culturels		
Identité autochtone (une seule origine)		
Premières nations	0,91	1,18*
Métisse †	1,00	1,00
Inuite	1,34	0,96
Connaissance d'une langue autochtone		
Parle et comprend	0,98	4,18*
Comprend	0,91	2,77*
Ni l'un ni l'autre †	1,00	1,00
Contacts avec des aînés		
Moins d'une fois par semaine †	1,00	1,00
Au moins une fois par semaine	1,21*	1,76*
Autres activités parascolaires		
Temps passé devant un écran par jour		
Moins de quatre heures †	1,00	1,00
Quatre heures ou plus	0,75*	0,92
Sports		
Au moins une fois par semaine	...	1,22*
Moins d'une fois par semaine †	...	1,00
Activités culturelles		
Participant	1,21*	...
Non-participant †	1,00	...
Autres activités[3]		
Toutes les semaines	2,26*	1,99*
Peu ou pas d'autres activités †	1,00	1,00

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence dans cette population à $p < 0,05$.
1. Zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.
2. Exclut les zones d'influence métropolitaines à l'intérieur de l'Inuit Nunangat.
3. Comprend la participation à des groupes ou à des cours d'arts ou de musique; à des clubs ou à des groupes, comme des groupes de jeunes, des groupes de percussionnistes ou des troupes de danse; et le bénévolat dans la collectivité ou à l'école.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2006.

d'une langue autochtone n'était pas significativement corrélée aux chances qu'un enfant participe à des activités sportives hebdomadaires.

Quatre enfants autochtones sur dix participent à des activités culturelles

Les sports sont le type d'activités parascolaires le plus populaire chez les enfants inuits, les enfants métis et les enfants des Premières nations vivant hors réserve, comparativement aux autres activités parascolaires. Cependant, les activités culturelles représentaient également une partie importante de leur vie, 4 enfants sur 10 participant à ce genre d'activités.

Les recherches récentes ont permis de constater que bon nombre d'adultes autochtones estiment que les activités culturelles, comme la danse et les arts créatifs, sont fortement corrélées aux émotions positives, à l'identité et aux aspirations[21]. Bien des enfants autochtones vivent dans des familles ou des collectivités où une approche holistique du développement de l'enfant est adoptée, soulignant le rôle de la participation à des activités culturelles sur la santé des enfants[22].

En 2006, plus de la moitié (56 %) des enfants inuits participaient à des activités culturelles, de même que 43 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve et 33 % des enfants métis. En général, les garçons étaient tout aussi susceptibles que les filles de participer à des activités culturelles, les préadolescents de 9 à 11 ans et les adolescents de 12 à 14 ans affichaient les mêmes taux de participation que les enfants plus jeunes, et les enfants qui étaient en bonne ou en mauvaise santé étaient tout aussi susceptibles de participer que ceux qui étaient en excellente santé.

En revanche, certaines caractéristiques de la famille avaient une incidence sur la participation de l'enfant à des activités culturelles. Dans l'ensemble, les enfants qui avaient plus de trois frères et sœurs avaient un taux de participation plus élevé; l'écart était particulièrement prononcé chez les enfants inuits, à 65 % contre 45 % pour ceux qui n'avaient qu'un seul frère ou une seule sœur ou qui étaient enfants uniques. Même après avoir pris en compte d'autres variables du modèle, on a constaté que la cote exprimant les chances d'y participer était 30 % supérieure pour les enfants qui avaient quatre frères ou sœurs ou plus par rapport à ceux qui avaient moins de deux frères et sœurs.

Les enfants autochtones dont l'un des parents détenait un grade universitaire étaient également plus enclins à participer à des activités culturelles que ceux dont le parent n'avait pas terminé ses études secondaires, à 46 % contre 39 %. Ce facteur demeurait fortement significatif après neutralisation d'autres variables du modèle. Comparativement aux enfants dont l'un des parents n'avait pas terminé ses études secondaires, la cote exprimant les chances de participer à des activités culturelles était environ 25 % supérieure pour les enfants des diplômés du secondaire et 100 % plus élevée pour les enfants des diplômés universitaires.

Aucune des autres caractéristiques de la famille dans le modèle de régression n'a été significativement corrélée à la participation des enfants à des activités culturelles.

L'utilisation d'une langue autochtone et le fait de passer du temps avec des aînés sont des indicateurs importants de la participation à des activités culturelles

Comme il fallait s'y attendre, les enfants qui parlaient une langue autochtone ou qui passaient du temps avec les aînés étaient plus susceptibles de participer à des activités culturelles en dehors des heures d'école normales. Près des deux tiers (63 %) des enfants qui parlaient une langue autochtone participaient à des activités culturelles; même ceux qui comprenaient une langue autochtone, mais qui ne la parlaient pas étaient environ deux fois plus susceptibles de participer que les enfants qui ne connaissaient pas du tout une langue autochtone (51 % contre 27 %). Ces proportions étaient semblables pour les trois groupes autochtones (tableau 1). En tenant compte de toutes les autres variables, on constate que la cote exprimant les chances que les enfants qui parlaient une langue autochtone participent à des activités culturelles était plus de quatre fois plus élevée que celle des enfants qui ne maîtrisaient pas une langue autochtone; pour les enfants qui comprenaient une langue autochtone sans la parler, cette cote était plus de deux fois et demie supérieure (tableau 2).

Le fait de passer du temps avec des aînés est également associé à la participation à des activités culturelles. La moitié (50 %) des enfants qui passaient du temps avec des aînés au moins une fois par semaine participaient à des activités culturelles, comparativement au tiers (33 %) de ceux qui ne le faisaient pas. Après neutralisation d'autres facteurs du modèle, on constate que la cote exprimant les chances que les enfants qui avaient des contacts hebdomadaires avec des aînés participent à des activités culturelles était 76 % plus élevée que celle des enfants dont les contacts étaient moins fréquents.

Dans l'ensemble, les enfants qui participaient également à d'autres activités parascolaires affichaient aussi des taux de participation aux activités culturelles beaucoup plus élevés. Plus de 4 enfants sur 10 (42 %) s'adonnant à des sports participaient aussi à des activités culturelles, de même que près de la moitié (46 %) des enfants qui avaient d'autres passe-temps hebdomadaires, comme les arts et la musique, les clubs ou les groupes, et le bénévolat. Une fois considérés les autres facteurs, on s'aperçoit que les sports et les autres activités demeuraient fortement corrélés à la participation à des activités culturelles : la cote

exprimant les chances de participer à des activités culturelles était environ 20 % plus élevée pour les enfants qui s'adonnaient à des sports, et près de 100 % plus élevée pour les enfants participant à d'autres activités. Cet écart marqué de la vigueur de la corrélation pourrait être attribuable à la nature des « autres activités », telles que définies par l'enquête, un grand nombre de ces activités (p. ex. la musique, les arts et les clubs) pouvant être de nature culturelle[23].

Sommaire

Selon l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006, plus des deux tiers des enfants inuits, des enfants métis et des enfants des Premières nations vivant hors réserve participaient à des activités sportives au moins une fois par semaine, et environ 4 enfants sur 10 participaient à des activités culturelles. Bien qu'une attribution causale ne soit pas possible, les modèles de régression qui contrôlaient l'effet combiné des différents facteurs ont cerné trois éléments importants souvent associés à la participation à des activités sportives et culturelles. Ces facteurs courants étaient les suivants : niveau de scolarité plus élevé des parents, contacts hebdomadaires avec des aînés et participation à d'autres activités parascolaires.

Parmi les autres caractéristiques associées à la participation à des sports, mentionnons le fait d'être un garçon, d'avoir de 9 à 11 ans, d'être en très bonne ou en excellente santé, de vivre dans une famille à revenu élevé et de passer moins de quatre heures par jour à regarder la télé ou à jouer à l'ordinateur ou à des jeux vidéo.

Les autres caractéristiques fortement corrélées à la participation à des activités culturelles étaient fort différentes. Le fait d'avoir au moins quatre frères ou sœurs et celui de connaître une langue autochtone étaient des facteurs importants ayant une incidence sur la participation des enfants à des activités culturelles.

TSC

Kristina Smith est agente technique, **Leanne Findlay** est analyste à la Division de l'analyse de la santé et **Susan Crompton** est analyste principale à la Division de la statistique sociale et autochtone.

1. DARLING, Nancy. 2005. "Participation in extracurricular activities and adolescent adjustment: Cross-sectional and longitudinal findings", *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 34, nº 5, p. 493 à 505.
2. FELDMAN, Amy F. et Jennifer L. MATJASKO. 2007. "Profiles and portfolios of adolescent school-based extracurricular activity participation", *Journal of Adolescence*, vol. 30, p. 313 à 332.
3. FREDERICKS, Jennifer. A. et Jacquelynne S. ECCLES. 2006. "Is extracurricular participation associated with beneficial outcomes? Concurrent and longitudinal relations", *Developmental Psychology*, vol. 42, nº 4, p. 698 à 713.
4. DWORKIN, Jodi B., Reed LARSON et David HANSEN. 2003. "Adolescents' accounts of growth experiences in youth activities", *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 32, nº 1, p. 17 à 26.
5. IWASAKI, Yoshitaka, Judith G. BARTLETT, Benjamin GOTTLIEB, et Darlene HALL. 2009. "Leisure-like pursuits as an expression of Aboriginal cultural strengths and living actions", *Leisure Sciences*, vol. 31, p. 158 à 173.
6. TURCOTTE, Martin et John ZHAO. 2004. « Le bien-être des enfants autochtones vivant hors réserve », *Tendances sociales canadiennes*, nº 75 (hiver), produit nº 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, p. 22 à 27.
7. KICKETT-TUCKER, Cheryl S. 1999. *School Sport Self-concept of Urban Aboriginal School Children: Teacher Influences*.
8. READING, Jeff. 2003. "A global model and national network for Aboriginal health research", *Revue canadienne de santé publique*, vol. 94, nº 3. p. 185 à 189.
9. STATISTIQUE CANADA. 2008. « L'obésité et les habitudes alimentaires de la population autochtone », *Le Quotidien*, 23 janvier.
10. AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA. 2010. *L'obésité infantile et le rôle du gouvernement du Canada*. Ottawa.
11. WILSON, Kathleen et Mark W. ROSENBERG. 2002. "Exploring the determinants of health for First Nations peoples in Canada: Can existing frameworks accommodate traditional activities?" *Social Science and Medicine*, vol. 55, nº 11, p. 2017 à 2031.
12. IWASAKI, Yoshitaka et Judith G. BARTLETT. 2006. "Culturally meaningful leisure as a way of coping with stress among Aboriginals with diabetes", *Journal of Leisure Research*, vol. 38, p. 321 à 338.
13. RIECKEN, Ted, Michele T. TANAKA et Tish SCOTT. 2006. "First Nations youth reframing the focus: Cultural knowledge as a site for health education", *Canadian Journal of Native Education*, vol. 29, p. 29 à 44.
14. POONWASSIE, Anne et Ann CHARTER 2001. "An Aboriginal worldview of helping: Empowering approaches", *Revue canadienne de counselling*, vol. 35, p. 63 à 73.
15. CHANDLER, Michael J. et Christopher E. LALONDE. 2008. « La continuité culturelle comme facteur de protection contre le suicide chez les jeunes des Premières nations », *Horizons*, vol. 10, nº 1, p. 68 à 72.
16. BAYDALA, Lola, Carmen RASMUSSEN, June BIRCH, Jody SHERMAN, Erik WIKMAN, Juliano CHARCHUN, Merle KENNEDY et Jeffrey BISANZ. 2009. "Self-beliefs and behavioural assessment scales as related to academic achievement in Canadian Aboriginal children", *Canadian Journal of School Psychology*, vol. 1, nº 24, p. 19 à 23.
17. MCIVOR, Onowa, Art NAPOLEON et Kerissa M. DICKIE. 2009. "Language and culture as protective factors for at-risk communities", *Journal of Aboriginal Health*, (novembre) p. 6 à 25.
18. Les enfants sont désignés comme des « Indiens de l'Amérique du Nord » dans l'enquête; toutefois, le terme « Premières nations » est utilisé tout au long du présent article.
19. FINDLAY, Leanne C. et Dafna E. KOHEN. 2007. "Aboriginal children's sport participation in Canada", *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, vol. 5, nº 1, p. 185 à 206.
20. CLARK, Warren. 2008. « L'activité sportive chez les enfants », *Tendances sociales canadiennes*, nº 85 (été), produit nº 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, p. 54 à 61.

21. ANDERSON, Marcia, Janet SMYLIE, Ian ANDERSON, Raven SINCLAIR et Suzanne CRENGLE. 2006. *First Nations, Métis, and Inuit Health Indicators in Canada: A Background Paper for the project "Action Oriented Indicators of Health and Healthy Systems Development for Indigenous Peoples in Australia, Canada, and New Zealand"*, http://www.iphrc.ca/upload/canadian.pdf (site consulté le 2 juin 2010).

22. IWASAKI, Yoshitaka, Judith G. BARTLETT, Benjamin GOTTLIEB, et Darlene HALL. 2009. "Leisure-like pursuits as an expression of Aboriginal cultural strengths and living actions", *Leisure Sciences*, vol. 31, p. 158 à 173.

23. Bien des activités de loisirs des adultes des Premières nations et des adultes métis comprennent souvent des activités spirituelles et culturelles, comme la danse, les arts créatifs et les cérémonies de la suerie. IWASAKI et al. 2009.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre Service de renseignements :

1-800-263-1136

Pour commander des publications :

Service de commandes :
1-800-267-6677

Internet : infostats@statcan.gc.ca

Service ATS : 1-800-363-7629

Renseignements pour accéder au produit ou le commander

Tendances sociales canadiennes
Version imprimée, semestrielle (deux fois par année)* (nº 11-008-X au catalogue) : Un seul numéro : 24 $; Abonnement (2* numéros) : 39 $

Version PDF et HTML, chaque 6 semaines
(nº 11-008-X au catalogue) : **gratuit**

* Une anthologie imprimée de TSC est diffusée deux fois par année. L'anthologie contient tous les articles de TSC publiés en format électronique au cours des six mois précédents. Le prix d'un abonnement demeure le même.

Rabais consenti aux établissements d'enseignement : 30 % de rabais (plus les taxes en vigueur au Canada ou les frais de port à l'extérieur du Canada).

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Statistique Canada
Finances
Immeuble R.-H.-Coats, 6e étage
150, promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

ou par téléphone au 1-800-263-1136 ou au 1-800-267-6677; ou par télécopieur au 1-877-287-4369; ou par Internet à infostats@statcan.gc.ca

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Émigration du Canada vers les États-Unis de 2000 à 2006

par Patrice Dion et Mireille Vézina

Introduction

Les États-Unis constituent depuis longtemps un pôle d'attraction important pour les Canadiens. En effet, la proximité géographique, les opportunités économiques, les liens que les deux pays ont tissés au fil du temps, de même que leurs traits culturels communs facilitent le passage de milliers de Canadiens chaque année, seuls ou en famille, au sud de la frontière.

À l'exception de légères hausses dans les années 1970 et 1990, le nombre de Canadiens vivant aux États-Unis a progressivement diminué depuis 1930, moment où leur nombre a culminé. La plus récente hausse du nombre d'émigrants en provenance du Canada est attribuable au nombre croissant de travailleurs qualifiés qui ont quitté le Canada pour exercer leur profession aux États-Unis[1]. Dans l'ensemble, toutefois, ce phénomène qualifié « d'exode des cerveaux » est demeuré de faible envergure, que ce soit dans une perspective historique ou par rapport à l'effectif de travailleurs canadiens[2].

À l'échelle mondiale, on observe que les échanges migratoires entre pays développés se poursuivent, mais que leur nature a changé. Aujourd'hui, on parle de plus en plus de circulation de cerveaux plutôt que d'exode de cerveaux. On note, par exemple, que la migration entre pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est en hausse, mais est caractérisée surtout par des flux temporaires de chercheurs, d'étudiants, de gestionnaires ou de spécialistes en informatique[3].

Dans ce contexte, et comme aucune étude récente ne s'est attardée spécifiquement à ce sujet, il est important de comprendre ce qu'il en est au juste des échanges migratoires du Canada vers les États-Unis. Plus précisément, l'émigration a-t-elle augmenté, a-t-elle diminué, ou est-elle restée stable par rapport à la fin des années 1990? De plus, quelle est la nature de cette émigration? Par exemple, est-elle toujours composée en grande partie de travailleurs qualifiés et fortement scolarisés? Le présent article vise essentiellement à répondre à ces questions et cherche à brosser un portrait plus actuel de l'émigration canadienne aux États-Unis.

L'émigration du Canada ne fait pas l'objet d'un enregistrement obligatoire, comme c'est le cas des naissances, des décès (par les registres de l'état civil) ou de l'immigration (par Citoyenneté et Immigration Canada). Bien que certaines sources de données canadiennes fournissent un aperçu des flux d'émigrants en provenance du Canada, elles ne permettent pas une étude exhaustive de l'émigration par pays de destination. En conséquence, il est souvent préférable d'utiliser des données provenant des pays d'accueil[4]. C'est l'approche privilégiée pour cette étude, laquelle tire profit principalement de données provenant d'une enquête réalisée aux États-Unis, soit l'American Community Survey (ACS).

Le nombre d'émigrants du Canada a diminué entre 2000 et 2006

Un des attraits de l'American Community Survey (ACS) est qu'elle permet d'estimer le nombre de personnes résidant aux États-Unis et qui habitaient au Canada un an auparavant. En d'autres termes, l'ACS permet d'estimer le nombre d'émigrants du Canada vers les États-Unis au cours d'une année. Les données de l'ACS montrent que de 2000 à 2006, le nombre annuel de personnes qui ont quitté le Canada pour aller habiter aux États-Unis de façon temporaire ou permanente a chuté d'environ 35 %, passant de 113 100 en 2000 à 73 000 en 2006 (graphique 1). Plus précisément, c'est tôt au cours de cette période, c'est-à-dire entre 2000 et 2002, que

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

L'American Community Survey (ACS)

L'American Community Survey (ACS) est une enquête annuelle du U.S. Census Bureau. Elle vise en fait à remplacer le questionnaire complet du Recensement américain effectué tous les dix ans. Parce qu'elle comporte des questions sur les caractéristiques démographiques et économiques de la population ainsi que sur le lieu de naissance et la migration des répondants, elle permet de dresser un portrait socioéconomique plus complet des immigrants en provenance du Canada (des émigrants canadiens à destination des États-Unis).

Les données de l'ACS sont recueillies en continu. Les estimations qui en résultent correspondent donc à des agrégats de données recueillies tout au long de l'année. Elles représentent, en somme, les caractéristiques moyennes de la population au cours d'une année, et non à une date spécifique.

Bien que l'ACS ait débuté en 2000, elle n'a atteint son plein potentiel qu'à partir de 2005, année où l'échantillon a été élargi à près de trois millions de ménages. Les analyses de la présente étude ont été réalisées en majorité à partir des fichiers publics de microdonnées (Public Use Microdata Sample File — PUMS). En 2006, l'échantillon du fichier PUMS de l'ACS comprenait 2 969 741 personnes.

Il est à noter que des fichiers plus récents de l'ACS ont été rendus disponibles depuis le moment où cette étude a été réalisée.

Concepts

Populations à l'étude

Selon les sujets abordés, deux populations sont à l'étude dans cet article, soit les personnes qui composent les flux migratoires annuels du Canada vers les États-Unis et les Canadiens de naissance qui résident aux États-Unis.

La première est définie dans le cadre de cette étude au moyen des renseignements sur le lieu de résidence un an auparavant que contient l'ACS. Il s'agit de la population qui, vivant aux États-Unis au moment de l'enquête, a déclaré résider au Canada un an auparavant. Toutefois, rien dans l'ACS ne nous indique le statut qu'avaient ces personnes au Canada avant de migrer, celles-ci ayant pu être des immigrants ou des résidents non permanents.

Enfin, bien qu'approprié lorsqu'il s'agit de prendre la mesure de l'émigration, le lieu de résidence un an auparavant l'est moins lorsqu'il est question de tracer un portrait des émigrants récents aux États-Unis, le nombre d'émigrants et les tailles d'échantillon étant trop faibles pour soutenir des analyses détaillées. C'est pourquoi une seconde population, celle des « Canadiens résidant aux États-Unis » est également étudiée. Cette population se limite aux personnes nées au Canada qui n'ont pas la citoyenneté américaine ou qui l'ont obtenue par naturalisation[1]. Dans le texte, pour alléger la forme, le terme « Canadiens », ou l'adjectif « canadiens », désignent en fait les Canadiens de naissance.

Émigration temporaire et émigration permanente

À quelques exceptions près, la couverture de l'ACS se limite aux personnes résidant aux États-Unis au moment de l'enquête et désirant y rester pour une période de plus de deux mois. Les Canadiens en voyage aux États-Unis se trouvent donc généralement exclus de l'enquête.

Par ailleurs, les Canadiens qui passent plusieurs mois aux États-Unis et qui y ont un lieu de résidence, tels que les *snowbirds*, ces Canadiens qui vivent une partie de l'hiver dans certains États chauds des États-Unis, représentent un cas à part. Comme la collecte de données se fait tout au long de l'année, il n'est pas impossible que certains d'entre eux soient inclus dans l'ACS, bien que souvent le type de résidence qu'ils occupent rend la chose improbable.

Du reste, le caractère temporaire ou permanent de l'émigration est normalement déterminé d'après la durée de résidence ou le statut légal de résidence, des renseignements qu'on ne trouve pas dans l'ACS[2]. En conséquence, si les données de l'ACS nous informent à la fois sur les mouvements temporaires et les mouvements permanents, elles ne permettent cependant pas de les distinguer. Dans la présente étude, les chiffres provenant de l'ACS portent donc à la fois sur l'émigration permanente et sur l'émigration temporaire, du moment qu'elle est d'une durée d'au moins deux mois.

Année d'entrée aux États-Unis

L'année d'entrée aux États-Unis, disponible dans l'ACS, est fort utile car elle permet d'identifier les Canadiens ayant émigré récemment aux États-Unis. Il convient toutefois de signaler qu'il existe une certaine imprécision dans le cas où une personne est entrée aux États-Unis à plus d'une reprise. Bien qu'en principe le répondant doive inscrire l'année la plus récente où il est entré aux États-Unis, la formulation de la question n'est pas très explicite[3].

1. UNITED NATIONS (1998). Recommendations on Statistics of International Migration – Revision 1. United Nations Publication ST/ESA/STAT/SER.M/58/ Rev.1, New York.

   Cette définition s'accorde avec les recommandations des Nations-Unies selon lesquelles la population étrangère d'un pays inclut les personnes qui y ont leur lieu de résidence mais dont le lieu de naissance est situé dans un autre pays. En outre, le fait d'exclure les personnes ayant la citoyenneté américaine à la naissance permet de ne considérer que les personnes susceptibles d'être admises à s'établir de façon permanente selon les lois de l'immigration, et est également conforme à ces recommandations. Ces personnes représentaient 8,7 % de l'ensemble des personnes nées au Canada et entrées aux États-Unis entre 2000 et 2006.

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude (suite)

2. UNITED NATIONS. (1998). Les Nations Unies proposent une distinction sur la base de la durée de séjour, différenciant les migrants « à long terme », soit ceux qui habitent depuis un an ou plus dans le pays de destination, des migrants « à court terme », lesquels habitent dans le pays de destination depuis au moins trois mois, mais moins de douze. Toutefois, ce critère ne s'applique pas aux flux migratoires annuels dans l'ACS puisque par définition, les migrants ne peuvent avoir migré qu'au maximum un an auparavant.

3. La formulation de la question est la suivante : « When did this person come to live in the United States? ». Bien que les intervieweurs aient été avisés de demander l'année la plus récente, il n'est pas certain que la question ait été interprétée correctement dans le cas où le répondant n'a pas demandé de clarifications à l'intervieweur ou pour les réponses envoyées par la poste.

ces flux annuels ont diminué, pour ensuite demeurer relativement stables de 2002 à 2006. Le taux d'émigration vers les États-Unis est passé de 3,7 pour 1000 en 2000 à 1,9 pour 1000 en 2002, pour ensuite s'établir non loin de là à 2,2 pour 1000 en 2006.

Parmi les trois groupes d'émigrants vers les États-Unis en provenance du Canada, soit ceux nés au Canada, ceux nés aux États-Unis et ceux nés ailleurs qu'aux États-Unis ou au Canada, la diminution du nombre d'émigrants entre 2000 et 2002 ne s'observe que parmi les personnes nées aux États-Unis ainsi que parmi celles nées ailleurs qu'aux États-Unis ou au Canada. Le nombre de personnes nées aux États-Unis et effectuant une migration « de retour » vers leur pays natal a diminué entre 2000 et 2001, puis entre 2001 et 2002, mais a ensuite crû entre 2002 et 2003. Quant aux personnes nées ailleurs qu'aux États-Unis ou au Canada et effectuant une migration « secondaire » vers les États-Unis, elles étaient moins nombreuses en 2002 qu'en 2000, mais leur nombre est demeuré stable par la suite.

Ce constat d'une baisse de l'émigration du Canada vers les États-Unis est appuyé par les résultats de l'Enquête de contre-vérification des dossiers (CVD) du recensement canadien[5] qui montrent que le nombre d'émigrants à destination des États-Unis a connu une baisse importante de 2001 à 2006. Selon les données de la CVD, environ 167 000 personnes vivant aux États-Unis en 2006 résidaient au Canada cinq ans auparavant, comparativement à 214 000 personnes en 2001 (graphique 2).

Conséquence de la diminution récente du nombre d'émigrants du Canada vers les États-Unis, le Canada a vu son solde des échanges migratoires avec son voisin du sud s'améliorer de 2001 à 2006, le nombre d'émigrants des États-Unis vers le Canada demeurant pour sa part très stable (tableau 1). Une comparaison des flux annuels tirés de l'ACS avec ceux des recensements canadiens de 2001 et de 2006 montrent en effet que si la migration totale du Canada vers les États-Unis était plus considérable que la migration des États-Unis vers le Canada, l'écart s'est toutefois amoindri. Alors que pour chaque émigrant des États-Unis vers le Canada on en comptait 2,2 effectuant le chemin en sens inverse en 2001, ce nombre n'était plus que de 1,7 en 2006[6].

Graphique 1 Le nombre de personnes résidant aux États-Unis et dont le lieu de résidence un an auparavant était le Canada a diminué de 2000 à 2002 et est demeuré relativement stable de 2002 à 2006

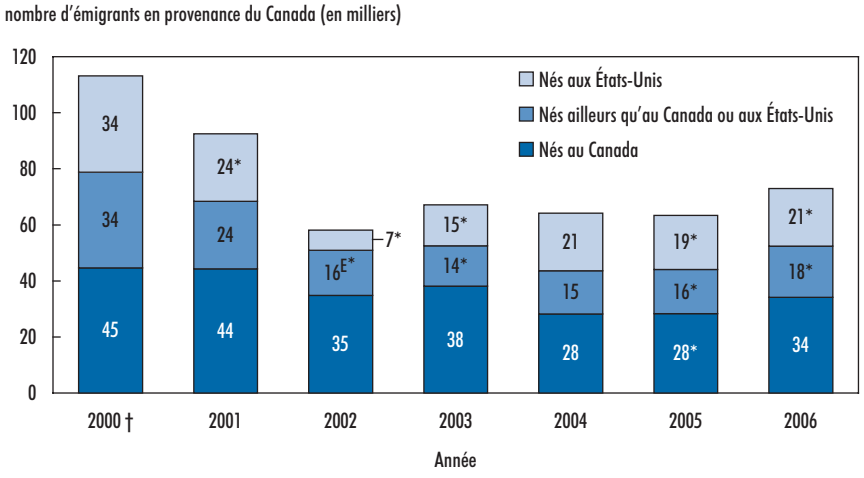

† groupe de référence

* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$

Note : À partir de 2006, l'American Community Survey englobe les personnes vivant dans des logements collectifs. Pour fins de comparaison avec les années précédentes, ces personnes ont été exclues. La proportion de personnes vivant dans un logement collectif en 2006 et qui vivaient au Canada un auparavant est toutefois minime.

Sources : U.S. Census Bureau, Données extraites de l'American Community Survey de 2000 à 2003.
U.S. Census Bureau, Fichiers publics de microdonnées de l'American Community Survey de 2004 à 2006.

Enfin, la CVD de 2006 montre que les émigrants canadiens à destination des États-Unis représentaient le tiers des émigrants de la période intercensitaire de 2001 à 2006. S'il s'agit d'une diminution importante par rapport à la période intercensitaire précédente (45,5 % de l'émigration était alors à destination des États-Unis), il n'en demeure pas moins que les États-Unis constituaient toujours la destination la plus populaire des émigrants canadiens[7].

Graphique 2 Le nombre d'émigrants vers les États-Unis a augmenté entre 1986 et 2001 pour ensuite diminuer après 2001

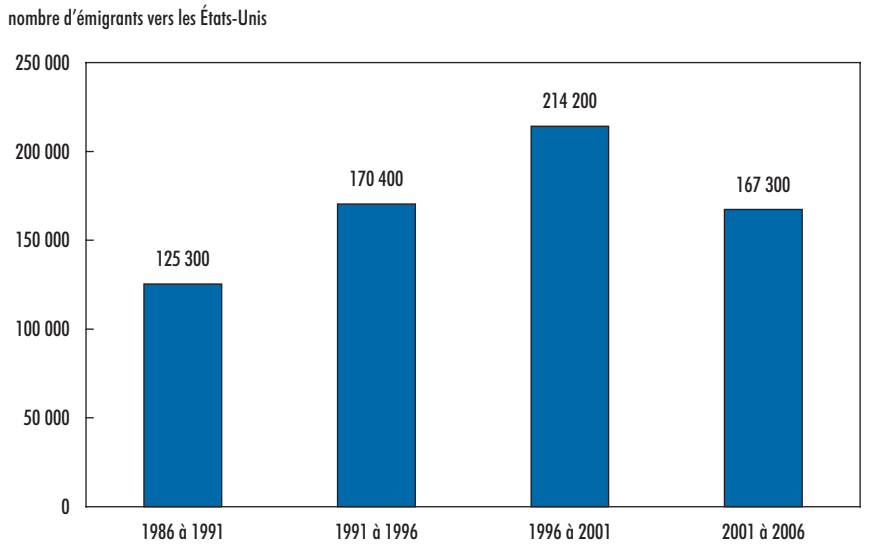

Note : Les totaux pour les périodes de 1996 à 2001 et de 2001 à 2006 ont été révisés afin d'exclure les personnes dont la date d'émigration était antérieure à la période couverte. Comme il n'était pas possible de corriger les totaux des périodes de 1986 à 1991 et 1991 à 1996, ceux-ci sont probablement légèrement surestimés.
Source : Statistique Canada, Enquête de contre-vérification des dossiers des recensements canadiens de 1991, 1996, 2001 et 2006.

Moins d'émigrants temporaires parmi les émigrants récents

La diminution du nombre d'émigrants vers les États-Unis observée à partir des données de l'ACS peut masquer des différences de tendances entre l'émigration permanente et celle à caractère plus temporaire. Grâce à la CVD, on peut déterminer si les émigrants prévoient retourner dans leur pays d'origine, on peut donc s'en servir pour estimer le nombre d'émigrants permanents et temporaires[8]. En effet, les données les plus récentes de la CVD indiquent que la diminution du nombre d'émigrants vers les États-Unis s'observe aussi bien parmi les émigrants temporaires et que parmi les émigrants permanents. Toutefois, la proportion d'émigrants temporaires au sein de l'émigration totale à destination des États-Unis a légèrement diminué comparativement à la période intercensitaire précédente. Les données de la CVD indiquent que, en 2006, environ le tiers des émigrants du Canada vers les États-Unis avaient l'intention de retourner au pays, comparativement à 37 % en 2001.

Il faut savoir que l'émigration permanente tend à demeurer plus stable au fil du temps, en raison du nombre limité d'immigrants permanents que les États-Unis accueillent par pays[9]. Ainsi, depuis

Tableau 1 Échanges migratoires annuels entre le Canada et les États-Unis, 2001 et 2006

		Lieu de naissance							
		Canada		États-Unis		Ailleurs qu'au Canada ou aux États-Unis		Total	
		nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Migrants									
2001	des États-Unis vers le Canada	9 900	23,9	19 700	47,5	11 900	28,6	41 600	100,0
	du Canada vers les États-Unis	44 300	47,9	24 200	26,1	24 100	26,0	92 500	100,0
2006	des États-Unis vers le Canada	11 100	25,9	19 300	44,8	12 500	29,2	42 900	100,0
	du Canada vers les États-Unis	34 200	47,6	20 500	28,0	18 300	24,4	73 000	100,0

Sources : U.S. Census Bureau, Données extraites de l'American Community Survey, Fichiers publics de microdonnées de l'American Community Survey de 2006 et Statistique Canada, recensements du Canada de 2001 et de 2006.

2000, le nombre de personnes en provenance du Canada s'étant vu accorder un statut de résident permanent est demeuré relativement inchangé, se situant près de la limite imposée par les États-Unis[10].

En outre, les termes de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) facilitent grandement l'émigration temporaire de personnes voulant travailler aux États-Unis. Comme l'obtention d'un visa se fait assez rapidement et qu'il est possible de le renouveler indéfiniment, l'émigration temporaire s'avère une option viable pour de nombreux Canadiens[11]. D'ailleurs, l'augmentation importante du nombre d'émigrants du Canada vers les États-Unis observée dans les années 1990, et principalement depuis 1994, l'année de l'entrée en vigueur de l'ALENA, est surtout la conséquence d'un nombre plus élevé de Canadiens entrés aux États-Unis sur la base d'un visa temporaire[12].

De nos jours, bien que les concepts de migration temporaire et de migration permanente demeurent distincts du point de vue légal, la démarcation tend à se brouiller de plus en plus dans la pratique. En effet, un certain nombre de visas temporaires permettent à leurs détenteurs de faire une demande pour obtenir le statut de résident permanent[13]. En fait, pour un nombre grandissant de travailleurs, l'émigration aux États-Unis s'accomplit à travers un système de transition du temporaire au permanent[14].

Le nombre de Canadiens de naissance aux États-Unis a continué de s'accroître entre 2000 et 2006, mais à un rythme moins rapide

En plus de mesurer les flux migratoires annuels en provenance du Canada, les données de l'ACS permettent de dresser un portrait des personnes nées au Canada qui résident aux États-Unis. Selon l'ACS, en 2006, environ 847 200 personnes nées au Canada résidaient aux

Graphique 3 Le nombre de Canadiens vivant aux États-Unis a augmenté de 1990 à 2006, mais est demeuré sous le pic atteint en 1930

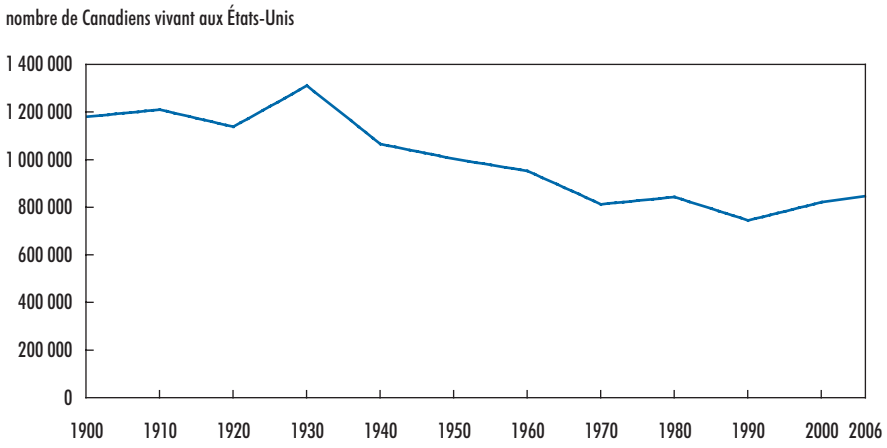

Note : Certaines dfférences conceptuelles et méthodolgiques biaisent les comparaisons entre les données de l'American Community Survey (ACS) et celles des recensements américains. Par exemple, les données de recensement sont recueillies à date fixe tous les dix ans alors que celles de l'ACS sont recueillies tout au long de l'année. Certaines différences dues à la saisonnalité peuvent donc exister. De plus, l'ACS exclut les personnes qui ne résident à leur adresse que de façon temporaire, soit pour une période de moins de deux mois.

Sources : U.S. Census Bureau, Données décennales des recensements américains de 1900 à 2000.
U.S. Census Bureau, Fichiers publics de microdonnées de l'ACS de 2006.

Graphique 4 Les émigrants récents vivant aux États-Unis et nés au Canada sont plus jeunes que l'ensemble de la population des États-Unis

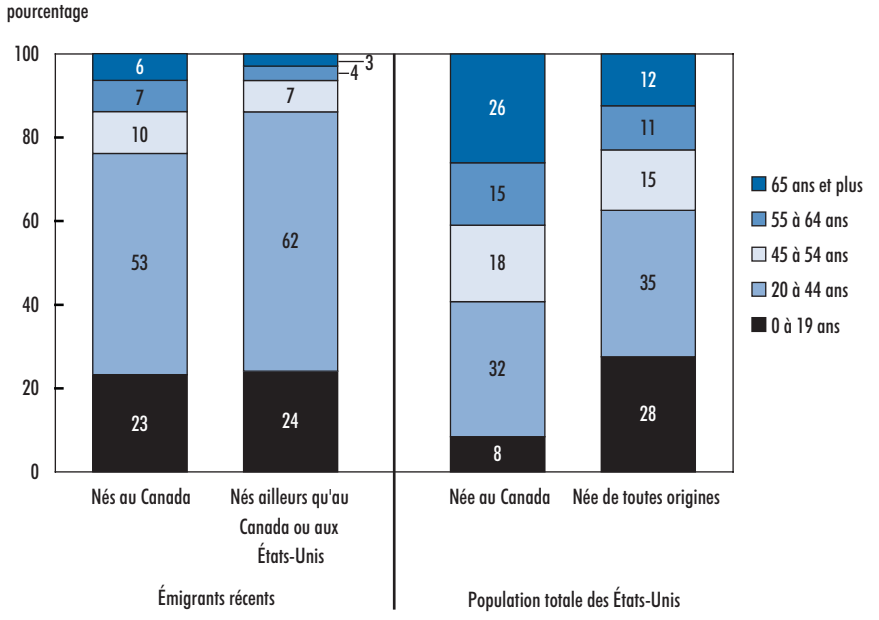

Source : U.S. Census Bureau, Fichiers publics de microdonnées de l'American Community Survey de 2006.

États-Unis. Leur nombre a augmenté depuis 2000, mais cette croissance a été plus faible que celle enregistrée dans la décennie se terminant en 2000 (graphique 3). En effet, depuis 2000, le nombre de Canadiens résidant aux États-Unis a crû à un taux annuel moyen de 0,5 %, soit un taux deux fois moins élevé que celui observé au cours des années 1990. Cette diminution peut être le fruit de plusieurs phénomènes combinés tels qu'une baisse des flux migratoires du Canada vers les États-Unis, une migration de retour ou secondaire accrue des Canadiens de naissance, ou simplement des décès.

Les Canadiens de naissance ayant émigré aux États-Unis entre 2000 et 2006 sont relativement jeunes

Le profil d'âge des Canadiens résidant aux États-Unis se démarque passablement de celui des personnes nées aux États-Unis. Dans l'ensemble, les Canadiens résidant aux États-Unis sont sous-représentés parmi les groupes les plus jeunes et surreprésentés aux âges plus avancés (graphique 4). L'une des raisons de la sous-représentation des jeunes est que lorsque les émigrants donnent naissance à leurs enfants aux États-Unis ces derniers ne sont pas considérés comme émigrants. À l'autre bout du spectre de l'âge, les cohortes d'émigrants arrivés aux États-Unis avant 1980 continuent d'avoir un poids démographique considérable par rapport aux groupes d'âge plus jeunes.

La cohorte la plus récente est cependant plus jeune, tout comme les autres immigrants récents aux États-Unis. Alors que l'âge médian de l'ensemble des Canadiens résidant aux États-Unis était de 49 ans en 2006, il n'était que de 31 ans parmi ceux ayant émigré entre 2000 et 2006. En outre, une grande partie de ces émigrants récents étaient dans les âges où l'activité économique est maximale : plus de la moitié (environ 53 %) avaient entre 20 et 44 ans. Environ 10 % seulement étaient âgés de 60 ans et plus.

Enfin, les Canadiens émigrés récemment étaient aussi très jeunes, dans l'ensemble, en comparaison avec la population canadienne, dont l'âge médian était de 39,5 ans selon les données du Recensement de 2006.

Près de 60 % des émigrants canadiens arrivés aux États-Unis entre 2000 et 2006 se concentraient dans seulement sept États

Les Canadiens résidant aux États-Unis ont adopté certains lieux de prédilection pour y vivre. En 2006, près de 60 % des Canadiens ayant émigré aux États-Unis entre 2000 et 2006 avaient choisi de s'établir dans l'un des sept états suivants : la Floride, la Californie, New York, le Texas, l'Arizona, Washington et le Michigan (tableau 2). En comparaison, ces sept États regroupaient environ 40 % de la population totale des États-Unis en 2006.

La Floride figure en tête de liste des émigrants récents en provenance du Canada avec un total de 27 500 Canadiens émigrés entre 2000 et 2006, soit 17,8 % de tous les émigrants canadiens récents. Avec un âge médian de 47 ans, les émigrants récents vivant en Floride étaient relativement âgés[15]. Le deuxième État ayant reçu le plus d'émigrants récents en provenance du Canada était la Californie. Environ 19 000 Canadiens ayant migré aux États-Unis entre 2000 et 2006 y résidaient, soit

Tableau 2 Canadiens de naissance émigrés aux États-Unis selon l'état de résidence

	Canadiens de naissance ayant émigré					
	Émigrants récents aux États-Unis (2000 à 2006)			Résidant aux États-Unis en 2006		
	nombre	pourcentage	Âge médian	nombre	pourcentage	Rang selon la taille de population
État de résidence						
Floride	27 500	17,8	47	120 100	14,2	2
Californie	19 100	12,3	31	133 800	15,8	1
New York	13 800	8,9	32	55 600	6,6	3
Texas	10 100	6,5	32	42 600	5,0	6
Arizona	8 800 E	5,7 E	57	33 500	4,0	8
Washington	7 000 E	4,5 E	33	49 400	5,8	4
Michigan	5 900 E	3,8 E	27	45 600	5,4	5
Autres états	62 800	40,5	...	366 600	43,3	...
Total	155 000	100,0	31	847 200	100,0	...

Sources : U.S. Census Bureau, Données extraites de l'American Community Survey, Fichiers publics de microdonnées de l'American Community Survey de 2006 et Statistique Canada, recensements du Canada de 2001 et de 2006.

plus de un dixième (12,3 %) de tous les émigrants récents à destination des États-Unis. La Californie est aussi l'État où le nombre de Canadiens résidant aux États-Unis est le plus élevé, abstraction faite de la période d'arrivée.

Avec un âge médian de 31 ans, les Canadiens émigrés récemment en Californie sont beaucoup plus jeunes que ceux ayant préféré la Floride. Ces comparaisons permettent de mettre en lumière la diversité de l'émigration canadienne. Par exemple, dans les États où les émigrants sont relativement jeunes, les migrations sont probablement axées le plus souvent sur le travail ou les études. On retrouve d'ailleurs dans la plupart de ces États des villes importantes ou des centres universitaires susceptibles d'attirer une population de travailleurs qualifiés ou d'étudiants. C'est le cas notamment des états de la Californie, de New York, du Texas et du Michigan. En outre, la proximité géographique de centres urbains, tels que New York, Syracuse, Houston et Détroit, pourrait aussi avoir contribué à l'afflux de Canadiens.

À l'inverse, les migrations vers la Floride et l'Arizona, deux États renommés pour leur climat chaud, sont vraisemblablement axées davantage sur les loisirs au moment de la retraite ou près de la retraite.

Graphique 5 Parmi les émigrants récents, ceux nés au Canada sont proportionnellement plus nombreux à être titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ou supérieur que ceux nés ailleurs qu'au Canada ou aux États-Unis

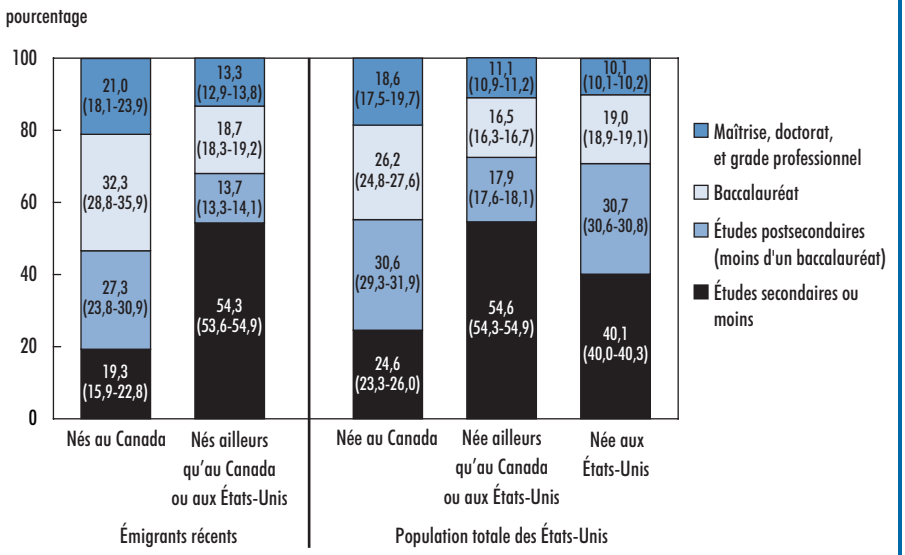

Note : Le grade professionnel inclut par exemple des diplômes en médecine, dentisterie, chiropractie, optométrie, ostéopathie, pharmacie, podiatrie, médecine vétérinaire, droit et théologie. En général, le grade professionnel se situe entre la maîtrise et le doctorat. Les intervalles de confiance présentés entre parenthèses sont de 95 %.

Source : U.S. Census Bureau, Fichiers publics de microdonnées de l'American Community Survey de 2006.

Plus de la moitié des émigrants canadiens récents aux États-Unis âgés de 25 à 64 ans en 2006 étaient titulaires d'un diplôme universitaire

Les Canadiens de naissance résidant aux États-Unis sont fortement scolarisés. Selon les données de l'ACS pour la population de 25 à 64 ans, près de 45 % d'entre eux détenaient un grade universitaire en 2006 (graphique 5). En comparaison, cette proportion n'était que de 29 % pour l'ensemble de la population des États-Unis.

Quant aux Canadiens de naissance âgés de 25 à 64 ans et émigrés aux États-Unis entre 2000 et 2006, ils étaient aussi très fortement scolarisés. Plus de la moitié (53 %) d'entre eux avaient un grade universitaire en 2006, comparativement à 20 % des Canadiens de naissance au Canada[16].

Peu importe leur lieu de naissance, les émigrants récents du Canada vers les États-Unis étaient très scolarisés. En 2006, selon les données de l'ACS, 52,4 % des personnes de 25 à 64 ans ayant émigré du Canada vers les États-Unis dans l'année précédente étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur (résultats non montrés).

Près des deux tiers des émigrants canadiens récents aux États-Unis ont un emploi

Les Canadiens résidant aux États-Unis sont généralement bien intégrés au marché du travail. En effet, en 2006, parmi ceux âgés de 25 à 64 ans, près des trois quarts (72,9 %) avaient un emploi. Ce résultat est d'ailleurs similaire, quoique très légèrement inférieur, à celui observé parmi les personnes nées aux États-Unis (73,9 %) (tableau 3). En outre, il s'observe, en proportion, moins de chômeurs parmi les Canadiens résidant aux États-Unis que parmi les personnes nées aux États-Unis. À l'opposé, la proportion de personnes inactives[17] est légèrement plus élevée.

Les émigrants récents, quant à eux, se démarquent de l'ensemble des émigrants par des proportions plus élevées de personnes inactives, et cela est d'autant plus vrai en ce qui concerne les émigrants récents nés au Canada. Une explication possible vient du fait que la cohorte des émigrants récents pourrait être constituée d'une proportion relativement importante de personnes ayant émigré pour autre chose que le travail, notamment pour poursuivre des études ou pour accompagner ou rejoindre un conjoint. Les résultats d'une enquête réalisée en 1999 parmi les diplômés d'un collège ou d'une université canadienne de

Tableau 3 Situation d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans résidant aux États-Unis, selon le lieu de naissance, pour la population totale et les émigrants récents, 2006

	Émigrants récents (2000 à 2006)				Population totale des États-Unis					
	Nés au Canada		Nés ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis		Née au Canada		Née ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis		Née aux États-Unis	
	%	intervalle de confiance	%	intervalle de confiance	%	intervalle de confiance	%	intervalle de confiance	%	intervalle de confiance
Situation d'emploi										
Employé	66,1	(62,1 à 70,1)	68,0	(67,5 à 68,5)	72,9	(71,5 à 74,4)	73,0	(72,8 à 73,3)	73,9	(73,8 à 74,0)
Chômage	F	...	4,5	(4,3 à 4,8)	2,8	(2,2 à 3,4)	3,9	(3,8 à 4,0)	3,8	(3,8 à 3,9)
Inactif	31,1	(27,1 à 35,0)	27,5	(27,0 à 28,0)	24,2	(22,9 à 25,6)	23,1	(22,9 à 23,3)	22,3	(22,2 à 22,4)

Note : Les intervalles de confiance sont de 95 %.
Source : U.S. Census Bureau, Fichiers publics de microdonnées de l'American Community Survey de 2006.

Tableau 4 Groupes de professions des Canadiens résidant aux États-Unis, par période d'émigration, 2006

	Effectifs par cohorte et proportion au sein de la cohorte							
	Avant 1990		1990 à 1999		2000 à 2006		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Groupe de professions								
Gestion	34 200	13,8	19 800	17,9*	13 000	18,0	67 000	15,5
Support administratif	37 700	15,1	11 400	10,3**	6 100	8,5	55 100	12,8
Ventes et professions apparentées	27 900	11,2	12 200	11,1	6 100	8,4	46 200	10,7
Secteur de la santé	21 200	8,5	14 700	13,3**	7 000	9,7	42 900	10,0
Enseignement et travail en librairie	15 900	6,4	7 000	6,4	5 600	7,8	28 600	6,6
Affaires et opérations financières	12 900	5,2	4 600	4,2	4 700[E]	6,5[E]	22 200	5,1
Arts, sports, loisirs, design, médias	7 700	3,1	6 200	5,6*	F	F	18 600	4,3
Autres professions	91 200	36,7	34 700	31,4*	25 000	34,7	151 000	35,0
Total	**248 700**	**100,0**	**110 600**	**100,0**	**72 100**	**100,0**	**431 600**	**100,0**

* différence avec la proportion observée au sein de la cohorte précédente statistiquement significative à $p < 0,05$
** différence avec la proportion observée au sein de la cohorte précédente statistiquement significative à $p < 0,01$
Note : Comprend la population âgée de 16 ans et plus ayant un emploi pour les sept groupes de professions les plus courants en 2006.
Source : U.S. Census Bureau, Fichiers publics de microdonnées de l'American Community Survey de 2006.

la promotion de 1995 qui vivaient aux États-Unis en 1997 tendent à confirmer une telle hypothèse. Selon cette enquête, 17 % des nouveaux diplômés avaient émigré en raison principalement d'un mariage ou d'un lien affectif et 23 % avaient émigré pour aller au collège ou à l'université. Ceux ayant émigré pour le travail ne représentaient en fait que 57 % de cette population d'émigrants[18].

Ces données laissent croire qu'un grand nombre de Canadiens n'ayant pas spécifiquement émigré aux États-Unis pour le travail ont décidé d'y rester et d'y trouver un emploi. Par exemple, selon des résultats tirés de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat de 2004-2005, plus de 61 % des étudiants canadiens au doctorat dans les universités américaines avaient l'intention de demeurer aux États-Unis à la fin de leurs études[19].

Les émigrants canadiens récents aux États-Unis en 2006 oeuvrent dans des domaines souvent hautement spécialisés et liés à l'économie du savoir

Les tailles d'échantillon de l'ACS ne permettent pas une analyse à un niveau détaillé des types de professions occupées par les Canadiens de naissance résidant aux États-Unis. Un examen par groupes de

professions auxquels ils appartiennent permet néanmoins de constater qu'une forte proportion des émigrants récents oeuvrent dans des domaines où les professions sont souvent hautement spécialisées et liées à l'économie du savoir, tels que la gestion, la santé, l'enseignement ou les affaires et opérations financières (tableau 4).

En 2006, c'est dans le domaine de la gestion qu'oeuvraient le plus grand nombre de Canadiens résidant aux États-Unis (67 000). Une proportion moindre oeuvrait dans ce domaine parmi les Canadiens ayant émigré aux États-Unis avant les années 1990 (13,8 %) que parmi ceux ayant émigré dans les années 1990 (17,9 %) ou ultérieurement (18,0 %).

Toutefois, plus que pour tout autre groupe de professions, c'est l'émigration des médecins et des spécialistes de la santé qui a été la plus médiatisée et la plus controversée dans les années 1990. La crainte d'une pénurie de médecins au Canada et le fait que l'on observait une hausse de l'émigration chez les médecins canadiens expliquent sûrement en partie ce phénomène[20,21]. Les données de l'ACS reflètent cette hausse de l'émigration de professionnels travaillant dans ce domaine[22]. Alors qu'ils ne représentaient que 8,5 % de ceux ayant émigré du Canada vers les États-Unis avant 1990, les Canadiens résidant aux États-Unis occupant un emploi lié à la santé représentaient 13,3 % de ceux ayant émigré dans les années 1990. Les données de l'ACS montrent toutefois que la hausse de l'émigration de professionnels travaillant dans ce domaine ne s'est pas poursuivie entre 2000 et 2006[23].

Il n'en reste pas moins que les professionnels travaillant en santé sont surreprésentés parmi la population des Canadiens résidant aux États-Unis. En 2006, ils étaient environ 43 000 à occuper une profession liée à la santé, soit un dixième de tous les Canadiens résidant aux États-Unis et ayant un emploi (tableau 4). Par comparaison, en 2006, les travailleurs de la santé représentaient 4,3 % de l'ensemble des travailleurs au Canada. Le contraste est encore plus grand si l'on exclut les emplois de techniciens du groupe des personnes œuvrant dans le domaine de la santé[24]. Alors qu'ils ne représentaient en moyenne qu'environ 2,9 % de l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne en 2006, les médecins et les autres spécialistes de la santé composaient 8,2 % de l'ensemble des Canadiens résidant aux États-Unis et ayant un emploi[25].

Un examen des secteurs d'activité révèle également des différences entre les émigrants récents en provenance du Canada et les travailleurs au Canada. Par exemple, en 2006, c'est dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques que l'on retrouvait la proportion la plus élevée de Canadiens émigrés récemment aux États-Unis, soit 14,0 %. En

Tableau 5 Secteurs d'activité des Canadiens résidant aux États-Unis, par période d'émigration, 2006

	Canadiens résidant aux États-Unis								Canada
	Cohorte								
	Avant 1990		1990 à 1999		2000 à 2006		Total		Total
	%	intervalle de confiance	%	intervalle de confiance	%	intervalle de confiance	%	intervalle de confiance	%
Situation d'emploi									
Santé et services sociaux	14,7	(13,0 à 16,4)	15,8	(13,6 à 18,1)	12,9	(9,6 à 16,3)	14,7	(13,5 à 16,0)	10,2
Fabrication	10,8	(9,3 à 12,4)	11,4	(9,1 à 13,7)	12,4	(10,1 à 14,6)	11,2	(10,1 à 12,4)	11,9
Services d'enseignement	10,3	(8,9 à 11,7)	9,6	(7,6 à 11,6)	13,1	(10,1 à 16,0)	10,6	(9,5 à 11,6)	6,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	8,7	(7,5 à 9,9)	12,0	(10,0 à 14,0)	14,0	(10,7 à 17,4)	10,4	(9,3 à 11,5)	6,7
Commerce de détail	9,5	(8,0 à 11,0)	8,1	(6,2 à 10,0)	6,8	(4,9 à 8,7)	8,7	(7,7 à 9,7)	11,4
Construction	6,7	(5,5 à 7,9)	5,2	(3,7 à 6,7)	F	...	6,0	(5,1 à 6,9)	6,3
Finance et assurances	5,9	(5,0 à 6,8)	5,9	(4,1 à 7,7)	5,6[E]	(3,6 à 7,5)	5,9	(5,1 à 6,6)	4,1
Tous les autres secteurs d'activité	33,3	(31,3 à 35,3)	31,9	(28,3 à 35,4)	30,5	(26,6 à 34,5)	25,7	(24,3 à 27,1)	38,1
Total	100,0	...	100,0	...	100,0	...	100,0	...	100,0

Notes : Comprend la population âgée de 16 ans et plus ayant un emploi pour les sept secteurs d'activité les plus courants en 2006.
Les intervalles de confiance sont de 95 %.

Sources : U.S. Census Bureau, Fichiers publics de microdonnées de l'American Community Survey de 2006. Statistique Canada, Tableaux thématiques numéro 97-559-XCB2006009 au catalogue, Recensement de 2006.

comparaison, la proportion observée dans l'ensemble de la population canadienne selon le Recensement de 2006 était de 6,7 % (tableau 5). Les Canadiens émigrés récemment aux États-Unis étaient également largement surreprésentés dans le secteur d'activité de l'enseignement.

Résumé

Les États-Unis constituent encore aujourd'hui le plus important foyer d'accueil de l'émigration canadienne. Toutefois, les données les plus récentes disponibles témoignent d'une diminution des flux migratoires. En effet, le nombre de migrants en provenance du Canada a diminué entre 2000 et 2006 et le taux de croissance annuel du nombre de Canadiens de naissance vivant aux États-Unis a diminué.

Ces résultats étaient peut-être prévisibles, considérant la relative prospérité qu'a connue le Canada au cours de la période à l'étude. En effet, lorsque l'économie est forte, l'émigration tend à décroître au Canada[26,27]. Des politiques visant à inciter les travailleurs qualifiés à rester au pays expliquent probablement aussi une partie du phénomène[28].

Récemment, la plus grande partie du flux d'émigrants vers les États-Unis et nés au Canada a été composée de personnes très scolarisées et travaillant dans des domaines exigeant un niveau élevé de compétences. En fait, les données de l'ACS montrent que 53 % des émigrants de 25 à 64 ans en provenance du Canada étaient titulaires d'un grade universitaire.

L'émigration croissante des professionnels de la santé a été une grande préoccupation dans les années 1990, toutefois, les données de l'ACS indiquent que la hausse de l'émigration de ce groupe de professionnels ne s'est pas poursuivie depuis 2000, même si leur proportion demeure relativement élevée.

Patrice Dion est analyste principal à la Division de la démographie et **Mireille Vézina** est analyste à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. ZHAO, John, Doug DREW et Scott MURRAY. 2000. Exode et afflux de cerveaux : Migration des travailleurs du savoir en provenance et à destination du Canada, *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 6, nº 3, produit nº 81-003-XIF au catalogue de Statistique Canada.

   DEVORETZ, Don, et Samuel A. LAYREA. 1998. *Canadian Human Capital Transfers: The United States and Beyond*. Commentaire nº 115 de l'Institut C.D. Howe.

2. ZHAO et al. 2000. Les pertes représentaient environ 0,1 % des personnes ayant un revenu d'emploi et moins de 1 % de l'effectif des travailleurs dans une profession donnée. En outre, une comparaison des pertes migratoires au profit des États-Unis avec les gains migratoires provenant des échanges migratoires internationaux a permis de relativiser l'ampleur de « l'exode des cerveaux ».

3. CERVANTES, Mario, et Dominique GUELLEC. 2002. The brain drain: Old myths, new realities. *OECD Observer*, nº 230. Disponible à : http://www.oecdobserver.org/news/fullstory.php/aid/673/, (site consulté le 17 juin 2010).

4. MICHALOWSKI, Margaret, et Kelly TRAN. 2008. « Les Canadiens à l'étranger », *Tendances sociales canadiennes*, nº 85, produit nº 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada. Comme les émigrants canadiens sont aussi des immigrants ailleurs, les auteurs examinent les effectifs d'émigrants canadiens dans cinq pays en utilisant des sources de données provenant de ces pays.

5. Cette enquête vise principalement à évaluer la couverture du recensement, notamment le sous-dénombrement. Elle cherche à recueillir diverses informations auprès des personnes n'ayant pas été dénombrées au Recensement. Elle permet notamment d'obtenir une estimation du nombre de personnes résidant à l'extérieur du pays lors d'une année de recensement mais qui résidaient au Canada au moment du Recensement précédent.

6. Quelques différences conceptuelles existent entre les données de l'ACS et celles des recensements canadiens, notamment en ce qui concerne la règle de durée de résidence de deux mois dans l'ACS et la façon dont les données sont recueillies (tout au long de l'année dans l'ACS comparativement à une date fixe dans le recensement).

7. La hausse considérable de l'émigration vers le continent asiatique, due en partie au développement économique de la Chine et d'autres pays asiatiques, explique notamment cette diminution. Selon les données de l'Enquête de contre-vérification des dossiers de recensements, alors que 17,9 % des émigrants canadiens ont choisi un pays situé sur le continent asiatique au cours de la période de 1996 à 2001, cette proportion a grimpé à 33,7 % pour la période de 2001 à 2006.

8. Les émigrants temporaires sont ceux ayant résidé au moins six mois à l'extérieur du Canada et qui avaient l'intention de retourner au pays ainsi que ceux ayant résidé à l'extérieur du Canada pour moins de deux ans mais dont les intentions de retour au pays n'étaient pas connues. Les émigrants permanents sont ceux n'ayant pas l'intention de retourner au Canada ainsi que ceux ayant résidé à l'extérieur du Canada pour deux ans ou plus mais dont les intentions de retour au pays n'étaient pas connues.

9. JEFFERYS, Kelly, et Randall MONGER. 2008. U.S. "Legal Permanent Residents: 2007." *Annual flow report*, Office of Immigration Statistics, Policy Directorate. Par exemple, en 2007, cette limite s'établissait à 26 120.

10. Office of Immigration Statistics. 2008. *Yearbook of Immigration Statistics*, Department of U.S. Homeland Security. Disponible à : http://www.dhs.gov/files/statistics/publications/yearbook.shtm (site consulté le 17 juin 2010). L'Office of Immigration Statistics rend disponible les données sur le nombre d'admissions de résidents permanents par pays de naissance et par pays d'origine.

11. Depuis le 16 octobre 2008, la durée de séjour permise entre chaque renouvellement des détenteurs de visas de travail réservés aux travailleurs canadiens et mexicains sous l'ALENA est de trois ans (plutôt que d'un an).

12. NADEAU, S., L. WHEWELL, et S. WILLIAMSON. 2000. "Beyond the Headlines on the Brain Drain'". *Canadian Journal of Policy Research*, vol. 1, nº 1, ISUMA.

13. U.S. Citizenship and Immigration Services. 2006. *Temporary Migration to the United States: Nonimmigrant Admissions Under U.S. Immigration Law*, janvier, Office of Policy and Strategy.

14. BATALOVA, Jeanne. 2006. *"The Growing Connection Between Temporary and Permanent Immigration Systems", Insight, 14*. Migration Policy Institute.

15. Il est possible qu'une certaine proportion des Canadiens qui passent plusieurs mois d'hiver aux États-Unis soit incluse dans les données de l'ACS. Comme ces Canadiens sont généralement relativement âgés, leur présence pourrait faire en sorte d'augmenter l'âge médian de la population canadienne, principalement dans les États au climat chaud. C'est le cas notamment des États de la Floride et de l'Arizona. Voir la partie sur l'émigration temporaire et l'émigration permanente dans la section méthodologie pour plus de détails.

16. STATISTIQUE CANADA. 2008. *Portrait de la scolarité au Canada, Recensement de 2006*, produit nº 97-560-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

17. Les personnes n'étant pas dans la population active comprennent : les étudiants, les femmes à la maison, les travailleurs saisonniers, les personnes vivant en institution, etc.

18. FRANK, Jeffrey, et Éric BÉLAIR. 1999. *Cap vers le sud : Les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis*, produit n° 81-587 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada.

19. KING, Darren. 2008. *Les diplômés du doctorat au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, 2004-2005*, produit n° 81-595 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.

20. ZHAO et al. 2000. L'étude a montrée qu'en 1996 et en 1997, c'est parmi les médecins que l'on observait les taux d'émigration les plus élevés.

21. SKINNER, Brett J. 2002. *Medicare, the Medical Brain Drain and Human Resource Shortages in Health Care*. Atlantic Institute for Market Studies. Disponible à : http://www.aims.ca/library/BrainDrain.pdf (site consulté le 17 juin 2010). Skinner utilisant des données provenant de l'Institut canadien d'information sur la santé, a montré que l'émigration totale de médecins du Canada toutes destinations confondues a grimpé au cours des années 1990, s'établissant à un sommet de 777 en 1994. Parmi eux, 319 médecins ont été admis aux États-Unis en tant que résidents permanents et il est permis de croire que la majorité des autres étaient des émigrants temporaires s'étant dirigés eux aussi aux États-Unis. Le nombre de médecins admis aux États-Unis en tant que résidents permanents a aussi crû considérablement dans les années 1990, atteignant un maximum de 522 en 1996. Selon cette étude, en considérant l'émigration totale temporaire et permanente des médecins d'un côté et les émigrants de retour et les nouveaux immigrants de l'autre, le Canada a enregistré une perte nette de médecins de 1994 à 1997.

22. Le groupe des professionnels travaillant en santé inclut les médecins mais aussi plusieurs autres spécialistes de la santé tels que les chiropraticiens, les dentistes, les optométristes, les pharmaciens, les audiologistes, les thérapeutes, les infirmiers et infirmières diplômés, les vétérinaires, etc. Il inclut également les techniciens qui oeuvrent dans le domaine de la santé.

23. Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé. mars 2008. « Mythe : Exode massif des médecins canadiens vers les États-Unis », *À bas les mythes*. Disponible à www.chsrf.ca/mythbusters/index_f.php (site consulté le 17 juin 2010). En ce qui concerne les médecins seulement, une étude montre que le nombre d'entre eux ayant été admis comme résidents permanents aux États-Unis a diminué considérablement récemment. De plus de 500 en 1996, ce nombre est passé à 169 en 2003, à 138 en 2004 et à seulement 122 en 2005 ainsi qu'en 2006.

24. Selon les données de l'ACS, environ 1 300 médecins et autres spécialistes de la santé à l'exception des techniciens résidant aux États-Unis vivaient au Canada un an auparavant.

25. Selon les données du recensement, environ 719 000 Canadiens travaillaient dans le secteur de la santé en 2006, dont environ 484 000 occupant un emploi autre que celui de technicien. Ces estimations, ont été obtenues en associant les groupes de professions de la *Classification type des professions* (CTP) utilisée dans l'ACS avec les codes de professions de la *Classification nationale des professions pour statistiques* (CNP-S) utilisée dans le Recensement de 2006. Comme la concordance n'est pas parfaite entre les deux classifications, un certain niveau d'incertitude est associé à ces estimations. Les conclusions tirées de ces chiffres demeurent toutefois conservatrices. Au maximum, la proportion de Canadiens oeuvrant dans une profession liée à la santé telle que définie dans la CTP utilisée dans l'ACS pourrait s'élever à 5,8 % et à 3,1 % lorsque l'on exclut les emplois de techniciens du calcul. Enfin, ajoutons que si l'appariement entre la CTP de l'ACS et la CNP-S du Recensement s'avère relativement simple dans le cas des professions liées à la santé, ce n'est pas le cas pour les autres groupes de professions. C'est pourquoi les comparaisons se limitent à ce groupe de professions.

26. FINNIE, Ross. 2006. *Mobilité internationale : données sur les taux de sortie et de retour des Canadiens, 1982 à 2003*, produit n° 11F0019 au catalogue de Statistique Canada. Document de recherche.

27. STATISTIQUE CANADA. 2008. *L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006*, produit nº 97-559-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Par exemple, selon les données du Recensement de 2006, le Canada a enregistré un taux de croissance annuel moyen pour ce qui est de l'emploi total de 1,7 % entre 2001 et 2006, ce qui classait le Canada en tête du peloton des pays du Groupe des Sept (G7).

28. Par exemple, en 2000, le gouvernement du Canada a créé le Programme des chaires de recherche du Canada, un programme permanent visant à attirer et à retenir certains des chercheurs les plus accomplis et prometteurs du monde.

Elles partagent leur vie : femmes, tendances relatives aux unions et scolarité

par Laetitia Martin et Feng Hou

Introduction

La société évolue constamment. L'un des changements majeurs dans la deuxième moitié du XX^{e} siècle a été l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, en particulier au début des années 1970. En même temps que l'évolution du marché du travail faisait croître le besoin de main-d'oeuvre hautement qualifiée, le nombre d'étudiants universitaires augmentait. Cette croissance de la participation à des programmes universitaires a été plus rapide chez les femmes que chez les hommes, à un point tel qu'en 2006 une proportion plus considérable de femmes que d'hommes de 25 à 29 ans détenaient un diplôme universitaire, soit 33 % chez les femmes et 23 % chez les hommes.

Le prolongement de la scolarité chez les femmes a un impact sur le moment où elles effectuent des transitions dans leur vie, entre autres, sur le moment où elles forment une union[1]. En effet, le cheminement le plus courant est de terminer ses études, de trouver un emploi et ensuite de vivre en couple[2]. Dans ce contexte, des chercheurs se sont intéressés à la tendance des femmes possédant un niveau de scolarité plus élevé à reporter la fondation d'une famille ou tout simplement à y renoncer[3]. Qu'en est-il de l'évolution de la situation ces dernières années? Les femmes titulaires d'un grade universitaire demeurent-elles, comme il y a 25 ans, moins susceptibles d'être mariées que celles n'en ayant pas? Lorsque ces femmes sont mariées ou vivent en union libre, sont-elles plus portées qu'auparavant à vivre avec un homme ayant lui aussi un grade universitaire?

En nous appuyant sur les données des recensements de 1981 à 2006, nous nous intéressons à l'évolution de la propension des femmes de 25 à 49 ans à former une union (mariage ou union libre), selon qu'elles sont titulaires d'un grade universitaire ou non. Nous cherchons aussi à savoir si les diplômées universitaires étaient plus ou moins susceptibles de former une union avec des hommes ayant le même niveau de scolarité en 2006 qu'en 1981. (Consultez l'encadré « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »).

Un aperçu des unions en 2006

D'après les données du Recensement de 2006, plus de la moitié des Canadiennes de 25 à 29 ans étaient en union (mariage ou union libre) cette année-là. La proportion d'unions augmente avec l'âge, chez les femmes âgées de 45 à 49 ans, cette proportion s'élevait à près de trois sur quatre.

Au sein de tous les groupes d'âge, le mariage est plus populaire que l'union libre. Cependant, les femmes plus jeunes avaient plus tendance à vivre en union libre (23 %) que les femmes plus âgées (11 %). Inversement, les femmes de 45 à 49 ans étaient presque deux fois plus susceptibles d'être mariées que les femmes de 25 à 29 ans (respectivement 62 % et 32 %).

Les études et le mariage au fil du temps

En Amérique du Nord, les diplômées universitaires nées avant les années 1960 avaient moins tendance à se marier que les femmes moins scolarisées[4]. Ce n'est plus le cas, du moins pour le Canada. On constate même, à partir de 2006, l'apparition d'une relation positive entre le fait d'avoir poursuivi les études universitaires et d'être mariée. En effet, les femmes de 25 à 49 ans titulaires d'un diplôme universitaire sont maintenant plus susceptibles d'être mariées que les moins scolarisées (respectivement 57 % et 53 %) (tableau 1).

Ce renversement s'observe aussi chez les femmes plus âgées (graphique 1). En 1981, les Canadiennes de 45 à 49 ans détenant un diplôme universitaire étaient moins susceptibles d'être

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

La présente étude est basée sur des données tirées des recensements de la population de 1981 à 2006. Nous centrons notre analyse sur les femmes de 25 à 49 ans, puisque la plupart des Canadiennes ont terminé leurs études à l'âge de 25 ans et que la proportion d'entre elles en union se stabilise à 49 ans. Nous nous intéressons à l'état matrimonial selon le plus haut niveau de scolarité atteint. Étant donné le faible nombre d'unions de même sexe et qu'aucunes données sur ces unions n'existent pour les années antérieures à 2001, la présente étude ne porte que sur les unions entre sexes opposés.

Définitions

Diplômé universitaire : titulaire d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat. N'inclut pas les titulaires d'un diplôme ou d'un certificat universitaire inférieur au baccalauréat.

Homogamie éducationnelle : conjoints ayant un niveau de scolarité similaire. Dans le cadre de cette étude, il y a homogamie éducationnelle lorsqu'une femme titulaire d'un grade universitaire forme une union (mariage ou union libre) avec un partenaire détenant lui aussi un grade universitaire.

État matrimonial : situation conjugale d'une personne au moment du recensement. Combine le mariage et l'union libre. Sont considérées comme mariées toutes les personnes légalement mariées, non séparées et ne vivant pas en union libre avec une personne autre que leur époux ou épouse. Sont considérées comme étant en union libre toutes les personnes vivant en couple sans être légalement mariées l'une à l'autre. Les personnes en union libre peuvent être légalement célibataires, divorcées ou veuves. Aux recensements de 1981 et de 1986, les données sur l'union libre étaient tirées des réponses sur le lien entre les personnes. Une variable directe a été introduite au Recensement de 1991.

Mesure des unions dans le recensement : Le recensement permet de mesurer l'état matrimonial le jour du recensement. Les données ne permettent pas de distinguer s'il s'agit de la première union ou d'une union subséquente. Les unions précédant l'union au moment du recensement sont donc exclues du champ d'analyse.

Tableau 1 Les femmes de 25 à 49 ans, selon l'état matrimonial, le niveau de scolarité et la région de résidence

	Canada		Québec		Canada sauf le Québec	
	1981	2006	1981	2006	1981	2006
	pourcentage					
Mariées						
Toutes les femmes	75	54	72	37	76	60
Grade universitaire	65	57	58	38	67	62
Sans grade universitaire	76	53	73	37	77	59
En union libre						
Toutes les femmes	4	16	5	31	4	11
Grade universitaire	5	13	8	30	4	8
Sans grade universitaire	4	16	5	32	4	12
Ni mariées, ni en union libre						
Toutes les femmes	21	30	23	31	20	30
Grade universitaire	30	30	34	31	29	29
Sans grade universitaire	20	30	22	31	19	30

Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 et 2006.

mariées (66 %) que les autres femmes du même groupe d'âge (80 %). Toutefois, au fil du temps, cet écart s'est atténué de sorte qu'en 2001 le pourcentage de femmes mariées était à peu près le même pour les diplômées universitaires que pour les autres (environ 65 %). Finalement, en 2006, une proportion légèrement supérieure de femmes de 45 à 49 ans possédant un diplôme universitaire étaient mariées par rapport aux autres femmes (65 % par rapport à 61 %) (graphique 1).

Chez les 25 à 29 ans, l'écart entre les titulaires d'un grade universitaire et celles n'en détenant pas, en ce qui a trait à la proportion de femmes mariées, s'est amenuisé au fil des années (graphique 1). Malgré tout, en 2006, les plus scolarisées demeuraient légèrement moins susceptibles d'être mariées que les autres (respectivement 31 % et 32 %).

Les unions libres sont moins fréquentes chez les femmes possédant un diplôme universitaire

Depuis 1981, les unions libres sont devenues de plus en plus courantes. La proportion de personnes de 25 à 49 ans vivant en union libre a quadruplé au Canada, augmentant de 4 % en 1981 à 16 % en 2006. Dans la plupart des cas, les unions libres semblent marquer le point de départ de la vie conjugale plutôt qu'être une situation à long terme[5]. Toutefois, d'après de récentes études, les unions libres en viennent à se substituer au mariage et ce, plus particulièrement au Québec[6]. En 2006, 31 % des femmes de 25 à 49 ans qui résidaient au Québec vivaient en union libre, tandis que c'était le cas de 11 % des femmes ailleurs au Canada (tableau 1).

En 2006, les femmes ayant fait des études universitaires avaient moins tendance à vivre dans ce type de relation que les moins scolarisées. Au Québec, 30 % des diplômées universitaires vivaient en union libre, une proportion légèrement inférieure à celle des femmes moins scolarisées (32 %). Ailleurs au Canada, la différence était plus marquée, 12 % des femmes moins scolarisées comparativement à 8 % des diplômées universitaires vivaient en union libre.

L'écart entre les diplômées universitaires et les autres, en ce qui a trait à la propension à vivre en union libre, semble s'être accentué avec le temps. Cette accentuation était observable autant chez les 25 à 29 ans que chez les 45 à 49 ans (graphique 2).

Graphique 1 Peu importe l'âge, les femmes titulaires d'un grade universitaire étaient aussi susceptibles que les femmes moins scolarisées d'être mariées en 2006

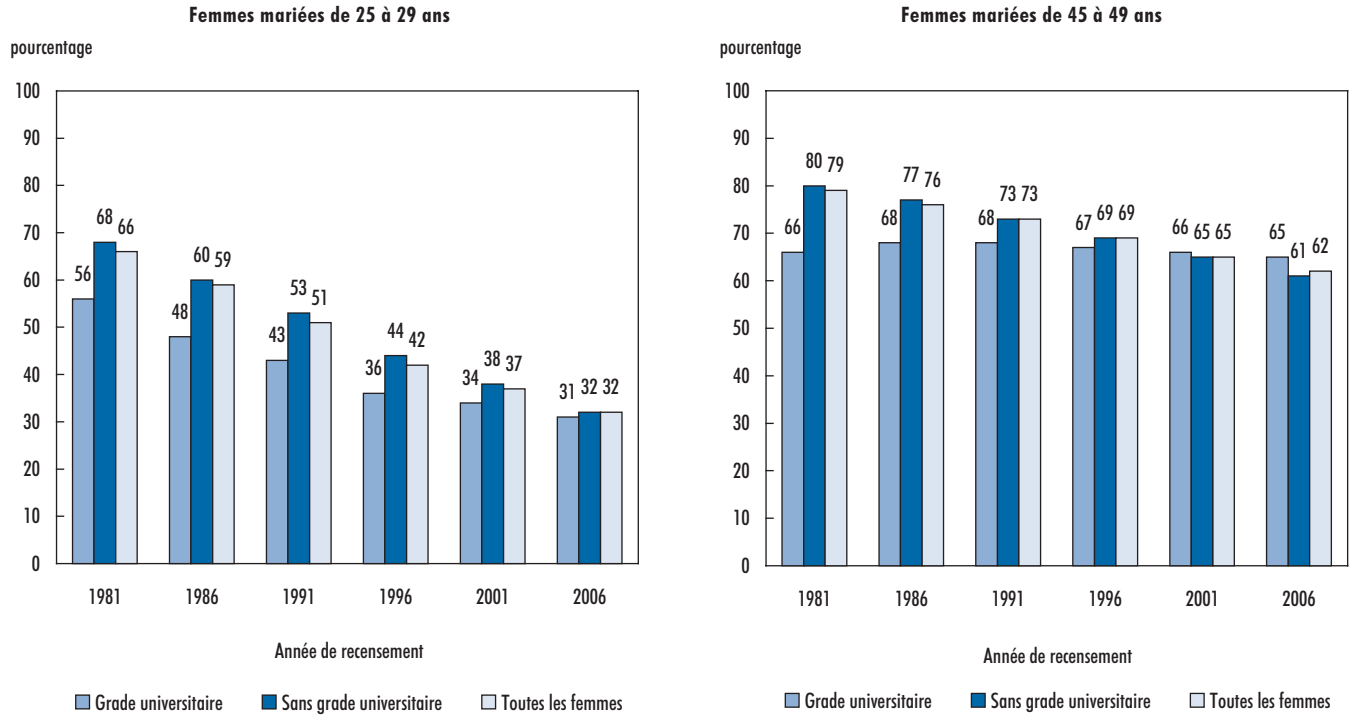

Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006.

Graphique 2 Les unions libres sont moins courantes chez les femmes ayant un grade universitaire, particulièrement chez celles de 25 à 29 ans

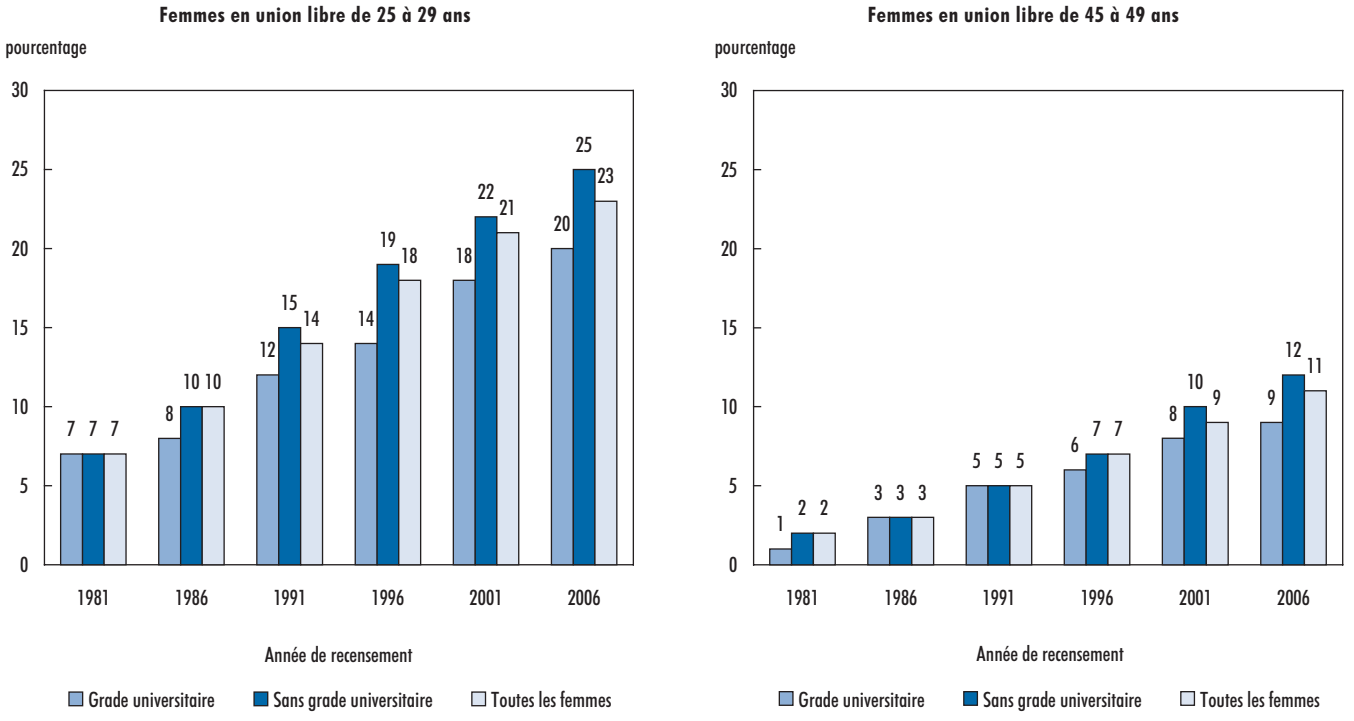

Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006.

L'homogamie éducationnelle

La scolarisation a toujours influé sur le choix des conjoints dans les sociétés occidentales modernes[7]. Les établissements scolaires et universitaires offrent aux jeunes gens un contexte où ils peuvent se rencontrer et échanger sur ce qu'ils attendent de la vie, sur leurs valeurs et sur leurs préférences culturelles. Les milieux de travail sont une autre source de rencontre d'éventuels époux. Les gens qui travaillent ensemble peuvent avoir des niveaux de scolarité similaires, ce qui pourrait faciliter les unions entre personnes ayant le même niveau de scolarité (homogamie éducationnelle)[8].

En 2006, les femmes de 25 à 49 ans étaient plus susceptibles d'être hautement scolarisées que les hommes du même groupe d'âge : environ 1 543 000 d'entre elles, soit 27 %, avaient obtenu un baccalauréat ou un grade supérieur, comparativement à 23 % des hommes[9]. Pour 100 de ces femmes, seulement 84 hommes du même groupe d'âge possédaient un niveau de scolarité similaire. Il y a 25 ans, c'était le contraire. Pour 100 femmes ayant obtenu un baccalauréat ou un grade supérieur, 157 hommes avaient fait de même.

Étant donné la croissance du nombre de diplômées universitaires chez les femmes, les hommes titulaires d'un diplôme universitaire avaient plus de chances de trouver une conjointe détenant un tel diplôme en 2006 qu'en 1981. En 2006, 67 % des hommes mariés titulaires d'un diplôme universitaire avaient une épouse ayant atteint le même niveau de scolarité qu'eux alors que leur proportion était de 38 % en 1981 (graphique 3).

Fait intéressant, en 2006, les femmes mariées titulaires d'un grade universitaire et âgées entre 25 et 49 ans avaient une tendance légèrement moins élevée à l'homogamie éducationnelle que 25 ans plus tôt. Par exemple, la proportion de femmes titulaires d'un grade universitaire ayant épousé des hommes ayant le même niveau de scolarité était de 64 %, comparativement à 67 % 25 ans plus tôt.

Cette légère diminution de l'homogamie éducationnelle des femmes et la forte hausse de l'homogamie éducationnelle chez les hommes pourraient s'expliquer par la hausse plus rapide du taux de diplomation universitaire des femmes. En effet, les femmes ayant fait des études universitaires trouveraient moins de partenaires de scolarité comparable à marier, tandis que ce serait le contraire pour les hommes.

De tels changements pourraient entraîner une hausse de la proportion de femmes diplômées d'une université

Graphique 3 L'homogamie éducationnelle est plus courante chez les femmes mariées que chez celles en union libre

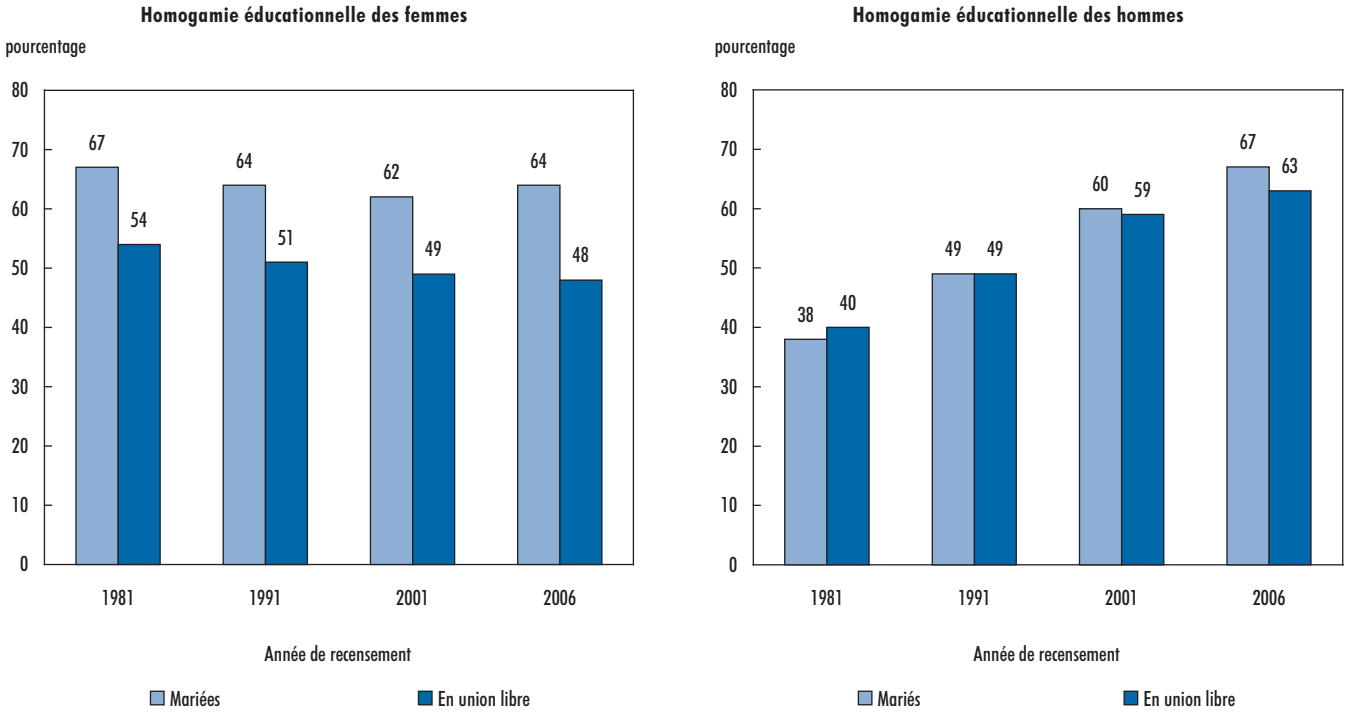

Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006.

qui épousent des hommes moins scolarisés qu'elles (un peu comme c'était le cas pour les hommes possédant un diplôme universitaire en 1981). Les observations faites ici incitent cependant à penser que la baisse relative du nombre d'hommes titulaires d'un grade universitaire n'a eu que de légères répercussions sur le taux d'homogamie éducationnelle de ces femmes, pour le moment.

Chez les femmes ayant une formation universitaire, le taux d'homogamie éducationnelle était plus faible parmi celles en union libre (48 % en 2006) que parmi celles qui étaient mariées (64 %). Le taux d'homogamie éducationnelle plus faible noté dans les unions libres peut témoigner d'un souci moindre des femmes à l'égard des gains de leurs partenaires que dans les couples mariés[10], l'engagement des partenaires sur les plans juridique et économique étant souvent moins considérable dans les couples en union libre[11]. Certains chercheurs font remarquer que, malgré la popularité croissante des unions libres, le mariage reste très estimé et les attentes à son égard demeurent très élevées pour assurer la sécurité économique[12]. Alors que les couples en union libre sont plus enclins à opter pour des modèles non traditionnels en ce qui a trait aux rôles conférés à l'homme et à la femme, le mariage se distingue par une interdépendance économique plus élevée entre les époux[13].

Résumé

Les femmes ont fait des gains substantiels en matière de scolarité aux cours des dernières décennies et sont maintenant plus susceptibles d'être titulaires d'un grade universitaire que les hommes. En 2006, pour 100 femmes âgées de 25 à 49 ans ayant obtenu un diplôme universitaire, 84 hommes du même groupe d'âge avaient fait de même. En comparaison, ce rapport s'établissait à 100 femmes pour 157 hommes en 1981.

Au cours du dernier quart de siècle, la situation conjugale des femmes titulaires d'un grade universitaire a considérablement changé. En 2006, ces femmes âgées entre 25 et 49 ans étaient plus susceptibles d'être mariées que les autres (respectivement 57 % et 53 %). En 1981, on observait un scénario inverse : 65 % des diplômées universitaires étaient mariées, comparativement à 76 % de celles ayant un niveau de scolarisation moins élevé.

La majorité des femmes ayant fait des études universitaires se marient avec des hommes ayant aussi fait des études universitaires. Cette tendance a légèrement décliné au cours du dernier quart de siècle. Une tendance similaire est observée pour

les femmes vivant en union libre. À l'inverse, les hommes titulaires d'un diplôme universitaire sont de plus en plus susceptibles d'être mariés ou de vivre en union libre avec une femme ayant elle aussi un diplôme universitaire.

Laetitia Martin est analyste du domaine spécialisé à la Division de la statistique sociale et autochtone et **Feng Hou** est chercheur principal à la Division de l'analyse sociale de Statistique Canada.

1. CLARK, Warren. 2007. « Transitions différées des jeunes adultes », *Tendances sociales canadiennes,* nº 84, produit nº 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada.
2. SHAIENKS, Danielle, et Tomasz GLUSZYNSKI. 2009. « Transitions entre les études et le marché du travail chez les jeunes adultes », *Série de Documents de recherche de la division Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation,* nº 075, produit nº 81-595-M au catalogue de Statistique Canada.
3. SHAIENKS et GLUSZYNSKI. 2009

   GOLDSTEIN, Joshua R., et Catherine T. KENNEY. 2001. « Marriage delayed or marriage forgone? New cohort forecasts of first marriage for U.S. women », *American Sociological Review*, vol. 66, nº 4, p. 506 à 519.

   CLARK. 2007.
4. GOLDSTEIN et KENNEY. 2001.
5. MILAN, Anne, et Josée NORMAND. 2003. « Accepteriez-vous de vivre en union libre? », *Tendances sociales canadiennes,* nº 70, produit nº 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada.

   GOLDSTEIN et KENNEY. 2001
6. LE BOURDAIS, Celine, et Evelyne LAPIERRE-ADAMCYK. 2004. « Changes in conjugal life in Canada: Is cohabiting progressively replacing marriage? » *Journal of Marriage and Family*, vol. 66, nº 4, p. 929 à 942.
7. HALPIN, Brendan, et Tak Wing CHAN. 2003. « Education homogamy in Ireland and Britain: trends and patterns », *British Journal of Sociology,* vol. 51, nº 4, p. 473 à 496.

   KALMIJN, Matthijs. 1998. « Intermarriage and homogamy: Causes, patterns, trends », *Annual Review of Sociology,* vol. 24, p. 395 à 421.
8. OPPENHEIMER, Valerie Kincade. 1994. « Women's rising employment and the future of the family in industrial societies », *Population and Development Review,* vol. 20, nº 2, p. 293 à 342.
9. L'avance des femmes était plus marquée dans les groupes plus jeunes en 2006 : elle était de 10 points de pourcentage dans le groupe des 25 à 29 ans, mais de 3 points de pourcentage dans celui de 35 à 39 ans; aucune différence n'avait été relevée dans la quarantaine.
10. BLACKWELL, Debra, et Daniel T. LICHTER. 2000. « Mate selection among married and cohabiting couples », *Journal of Family Issues,* vol. 21, nº 3, p. 275 à 301.
11. AMBERT, Anne-Marie (2005). *Union libre et mariage : y a-t-il des similitudes*? Institut Vanier de la famille, Ottawa.

    BUMPASS, Larry, et Hsien-Hen LU. 2000. « Trends in cohabitation and implications for children's family contexts in the United States », *Population Studies*, vol. *54*, nº 1, p. 29 à 41.
12. SELTZER, Judith A. 2004. « Cohabitation in the United States and Britain: Demography, kinship and the future », *Journal of Marriage and Family,* vol. *66*, nº 4, p. 921 à 928.
13. KERR, Don, Melissa MOYSER et Roderic BEAUJOT. 2006. « Marriage and cohabitation: Demographic and socioeconomic differences in Quebec and Canada », *Canadian Studies in Population*, vol. *33*, nº 1, p. 83 à 117.

Famille, communauté et langues autochtones chez les jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve au Canada

par Evelyne Bougie

Introduction

Les langues autochtones sont au cœur de l'identité de nombreux membres des Premières nations[1]. Le Recensement de 2006 a permis de dénombrer plus de 60 langues autochtones différentes parlées par les membres des Premières nations au Canada et regroupées en familles linguistiques distinctes (les langues algonquiennes, les langues athapascanes, les langues sioux, le salish, le tsimshian, le wakash, les langues iroquoises, le haïda, le kutenai et le tlingit). Certaines langues algonquiennes, comme le cri et l'ojibway, sont jugées plus viables à long terme puisque relativement plus de membres des Premières nations les parlent. Toutefois, au cours des deux dernières décennies[2], même ces langues plus viables ont connu un recul du nombre de locuteurs qui les parlent principalement à la maison.

Selon la Commission royale sur les peuples autochtones de 1996, la transmission des langues autochtones d'une génération à l'autre a été compromise à l'époque des pensionnats indiens au Canada, où l'utilisation des langues autochtones y était interdite. La Commission royale indique de plus que la revitalisation des langues autochtones au Canada est un aspect clé des efforts visant à bâtir des communautés saines où vivent des personnes en santé[3].

Étant donné l'état des langues autochtones au Canada, il est important et pertinent pour ceux qui travaillent à la conservation, à la revitalisation et à la promotion des langues autochtones d'obtenir de l'information sur la connaissance des langues autochtones et sur les facteurs liés à l'acquisition et à la conservation des langues chez les enfants des Premières nations d'aujourd'hui.

On a suggéré que pour bon nombre d'enfants des Premières nations, les conditions « idéales » pour acquérir une langue autochtone — par exemple, avoir deux parents de langue maternelle autochtone et résider dans une collectivité des Premières nations — ne sont pas toujours possibles[4]. Dans ce contexte, il est important d'explorer les caractéristiques liées à la connaissance d'une langue autochtone chez les jeunes enfants des Premières nations qui résident hors réserve. Le présent article puise dans les données de 2006 de l'Enquête sur les enfants autochtones pour examiner la mesure dans laquelle le milieu familial, la famille et la communauté peuvent contribuer à la connaissance d'une langue autochtone chez les jeunes enfants des Premières nations âgés de 2 à 5 ans et vivant hors réserve au Canada (pour de plus amples renseignements sur les données et les concepts, voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »).

Cet article approfondira deux questions de recherche : 1) Dans quelle mesure les familles et les communautés des jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve offrent-elles la possibilité d'entendre, d'apprendre et d'utiliser les langues autochtones? 2) Quelles sont les caractéristiques des familles et des communautés associées à la connaissance des langues autochtones[5] chez les enfants de 2 à 5 ans des Premières nations vivant hors réserve?

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

L'article est fondé sur des données provenant de l'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) de 2006. L'EEA a été élaborée par Statistique Canada et des conseillers autochtones de partout au pays, et elle a été menée conjointement avec Ressources humaines et Développement social Canada. L'EEA produit un ensemble complet de données sur les enfants autochtones (Métis, Inuits et membres des Premières nations vivant hors réserve) âgés de moins de six ans au Canada. Les établissements indiens et les réserves des dix provinces ont été exclus de la population cible de l'enquête. Tous les enfants des Premières nations vivant au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest font partie de l'enquête.

L'EEA a été menée entre octobre 2006 et mars 2007. Dans le cadre de l'EEA, le parent ou le tuteur de l'enfant répondait aux questions. Pour la plupart des enfants des Premières nations (89 %), cette personne était la mère ou le père biologique de l'enfant. Des parents ou tuteurs d'approximativement 10 500 enfants autochtones âgés de moins de six ans, y compris plus de 5 100 enfants des Premières nations vivant hors réserve, ont communiqué des renseignements grâce à un ensemble d'interviews téléphoniques et en personne. Le taux de réponse global de l'enquête a atteint 81,1 %. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur l'Enquête sur les enfants autochtones, veuillez consulter l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : Guide des concepts et méthodes (produit n° 89-634 au catalogue de Statistique Canada).

Dans le présent article, les données de l'EEA incluent les enfants qui ont été désignés par leurs parents comme Indiens de l'Amérique du Nord en réponse à la question suivante : « Est-ce que … est une personne autochtone, c'est-à-dire un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis(se) ou un(e) Inuit? » Les données incluent seulement les enfants dont l'identité d'Indien de l'Amérique du Nord a été établie et ceux désignés comme Indiens de l'Amérique du Nord et comme membres d'autres groupes autochtones, soit les Métis ou les Inuits. Dans certains cas, les données du Recensement de 2006 sont utilisées. Dans cet article, les données du Recensement incluent les enfants qui ont été désignés comme Indiens de l'Amérique du Nord comme réponse unique (c.-à-d. que l'identité Métis ou Inuit n'avait pas été cochée). Dans le Recensement de 2006 et dans l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006, les enfants étaient désignés par l'expression « Indiens de l'Amérique du Nord »; toutefois, l'expression « enfants des Premières nations » est utilisée dans le présent article.

Analyse statistique et création d'un modèle

Les corrélats de la connaissance d'une langue autochtone ont été examinés à l'aide d'une analyse de régression logistique. Le modèle final complet comprend un nombre de covariables catégorisées selon les facteurs suivants : caractéristiques sociodémographiques, milieu familial et famille élargie, services de garde, et communauté. L'échantillon initial était composé de 3 640 enfants des Premières nations vivant hors réserve âgés de 2 à 5 ans. L'analyse a porté sur 2 780 enfants (ou 76 % de l'échantillon initial) qui n'avaient aucune valeur manquante pour les covariables incluses dans le modèle.

Les covariables ont été retenues et incluses dans le modèle préliminaire complet, quand il était établi qu'elles étaient liées à la connaissance d'une langue autochtone selon $p < 0,25$ dans les modèles préliminaires à variable unique. Le modèle complet a été simplifié par la suppression des covariables qui ne contribuaient pas à la connaissance d'une langue autochtone selon $p < 0,05$, quand toutes les covariables sont incluses. Certaines covariables qui n'y contribuaient pas de façon significative ont été néanmoins conservées parce qu'elles constituaient un rajustement nécessaire de l'effet des covariables qui demeuraient dans le modèle, ou en raison de leur importance théorique[1]. Les covariables qui ont été considérées au début et ensuite supprimées du modèle parce que leur présence ou leur absence ne modifiait pas les résultats du modèle final complet sont les suivantes : le sexe et l'âge de l'enfant; le sexe du parent; la fréquentation d'un pensionnat indien par les parents; le statut professionnel des parents; et l'identité autochtone des parents.

L'analyse statistique du présent article mesure les chances de comprendre une langue autochtone (selon la déclaration d'un parent ou d'un tuteur), en isolant l'incidence d'une caractéristique d'intérêt à la fois. Les rapports de cotes ont été estimés au moyen d'une régression pondérée à l'aide des pondérations d'enquête de l'EEA, et en effectuant l'estimation de la variance au moyen de la méthode bootstrap.

Il est important de comprendre que le sens du lien entre la capacité des enfants de comprendre une langue autochtone et les facteurs à l'examen est difficile à déterminer. Par conséquent, la meilleure façon d'interpréter les résultats de l'enquête est de souligner les corrélations entre les variables. Il convient aussi de souligner que l'enquête examine la capacité des enfants de comprendre une langue autochtone comme le perçoivent et le déclarent leurs parents ou tuteurs. On ne dispose pas de mesures plus objectives des capacités linguistiques dans l'EEA.

1. HOSMER, David.W. et Stanley LEMESHOW. 2000. *Applied Logistic Regression* (2nd Edition), Toronto: John Wiley & Sons, Inc., p. 92 à 104.

Les langues autochtones au Canada : aperçu du recensement

Les enfants des Premières nations constituent une proportion croissante de l'ensemble des enfants du Canada, particulièrement au Manitoba, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. En 2006, le recensement a dénombré environ 57 110 enfants des Premières nations âgés de 2 à 5 ans au Canada, dont 82 % étaient des Indiens inscrits ou des Indiens des traités[1].

Selon le Recensement de 2006, 18 % des jeunes enfants des Premières nations du Canada ont une langue autochtone comme langue maternelle (ou première langue apprise), un recul par rapport à 21 % en 1996. Les générations plus âgées des membres des Premières nations sont généralement plus susceptibles d'avoir une langue autochtone comme langue maternelle que les plus jeunes générations (graphique 1). Il convient de remarquer que, en 2006, 48 % des membres des Premières nations âgés de 65 ans et plus et 36 % des membres des Premières nations âgés de 45 à 64 ans avaient une langue maternelle autochtone. On peut observer une exception à cette tendance chez les membres des Premières nations vivant hors réserve qui ne sont pas des Indiens inscrits, pour qui les proportions qui ont déclaré avoir une langue maternelle autochtone sont relativement faibles dans tous les groupes d'âge.

La part décroissante des enfants des Premières nations dont on a déclaré qu'ils avaient une langue maternelle autochtone de 1996 à 2006 et les plus fortes proportions de répondants qui ont déclaré avoir une langue maternelle autochtone parmi les générations plus âgées des Premières nations laissent supposer une certaine érosion dans la transmission intergénérationnelle des langues autochtones au Canada.

Les données du Recensement de 2006 montrent aussi que le fait d'avoir une langue maternelle autochtone est plus fréquent chez les Indiens inscrits qui vivent dans les réserves (graphique 1). À titre d'exemple, 36 % des enfants des Premières nations qui sont des Indiens inscrits et qui vivaient dans une réserve au moment du Recensement de 2006 avaient une langue autochtone comme langue maternelle[2]. Hors réserve, ces chiffres étaient plus faibles, atteignant 6 % pour les enfants des Premières nations qui étaient des Indiens inscrits et 1 % pour ceux qui n'en étaient pas.

Graphique 1 Les générations plus âgées des Premières nations étaient généralement plus susceptibles que les générations plus jeunes d'avoir une langue maternelle autochtone en 2006

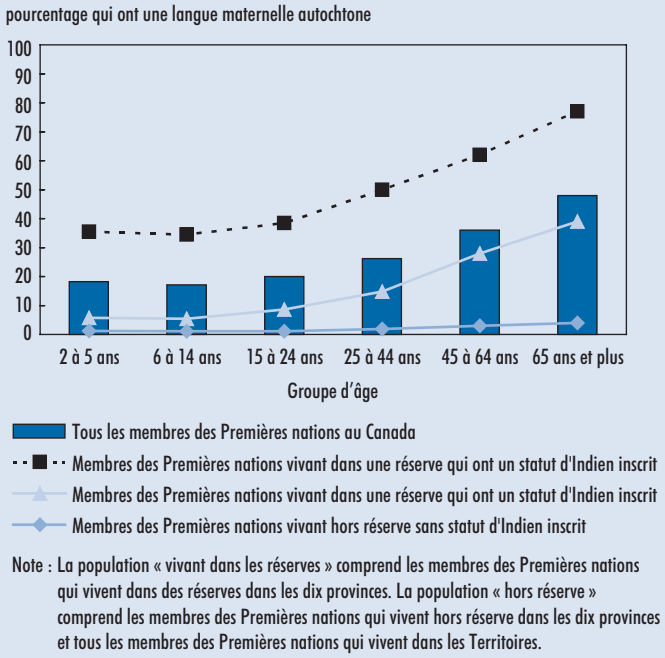

Note : La population « vivant dans les réserves » comprend les membres des Premières nations qui vivent dans des réserves dans les dix provinces. La population « hors réserve » comprend les membres des Premières nations qui vivent hors réserve dans les dix provinces et tous les membres des Premières nations qui vivent dans les Territoires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

1. Les Indiens inscrits ou « Indiens des traités » sont des personnes ayant le droit d'avoir leur nom inscrit au Registre des indiens, une liste officielle maintenue par le gouvernement fédéral. Certains critères permettent de déterminer qui peut être inscrit comme Indien des traités. Seuls les Indiens inscrits sont reconnus comme Indiens en vertu de la *Loi sur les Indiens*, laquelle stipule qu'un Indien inscrit est une personne inscrite comme Indien ou a le droit de l'être. En général, les Indiens des traités sont les personnes inscrites sous la *Loi sur les Indiens* ou celles pouvant prouver leur ascendance à une bande ayant signé un traité. Pour plus de renseignements, consulter le site Internet de Affaires indiennes et du Nord Canada à : http://www.ainc-inac.gc.ca/ap/tln-fra.asp
2. Vingt-deux réserves indiennes et établissements indiens ont été partiellement dénombrés dans le Recensement de 2006. Les données relatives aux réserves indiennes et aux établissements indiens partiellement dénombrés ne sont pas disponibles et ne font pas partie des tableaux.

Le cinquième des enfants des Premières nations vivant hors réserve est capable de comprendre une langue autochtone

Selon l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006, le cinquième des enfants[6] (20 %) des Premières nations vivant hors réserve est capable de comprendre une langue autochtone (peu importe s'il s'agit d'une langue maternelle ou d'une langue seconde). Le cri et l'ojibway sont les langues comprises par le plus grand nombre d'enfants des Premières nations vivant hors réserve.

Les données montrent aussi que la vaste majorité (98 %) des enfants des Premières nations vivant hors réserve qui comprennent une langue autochtone peuvent aussi comprendre une langue non autochtone (c.-à-d. l'anglais ou le français). Ces données indiquent que la plupart de ces enfants semblent apprendre une langue autochtone en même temps que l'anglais ou le français, et que certains apprennent peut-être leur langue autochtone à titre de langue seconde[7]. Cette observation semble être appuyée par le fait que l'anglais ou le français sont les principales langues parlées à la maison pour la majorité (90 %) des enfants des Premières nations vivant hors réserve. Dans environ 10 % des cas, on s'adresse aux enfants principalement dans une langue autochtone à la maison : pour 8 % d'entre eux, on combine cette langue à l'anglais ou au français, et pour 1 % d'entre eux, on parle exclusivement dans une langue autochtone.

On a suggéré que la transmission intergénérationnelle des langues autochtones peut être difficile quand la langue n'est pas parlée à la maison[8]. Toutefois, la maison n'est pas le seul endroit où les enfants peuvent être exposés à une langue. La recherche laisse entendre que divers milieux sociaux peuvent permettre l'acquisition d'une langue[9]. Il a été démontré que les parents, la famille et la communauté peuvent tous jouer un rôle important dans la transmission d'une langue autochtone aux enfants[10]. Les services de garde et les écoles, ainsi que d'autres milieux où les enfants sont en relation avec des personnes qui s'occupent d'eux, constituent aussi des occasions de communication qui peuvent influer sur l'acquisition d'une langue[11].

Il a été établi que les années préscolaires sont un moment où émergent les compétences langagières[12]. L'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 fournit des renseignements sur l'exposition des jeunes enfants aux langues autochtones dans divers contextes, ainsi que de l'information sur la participation des parents, des membres de la famille élargie et d'autres fournisseurs de soins dans la vie des enfants. Collectivement, ces données permettent de brosser un tableau plus complet de la mesure dans laquelle les familles et les communautés des enfants des Premières nations vivant hors réserve peuvent leur donner l'occasion d'entendre, d'apprendre et de parler une langue autochtone.

Dans quelle mesure les familles et les communautés des enfants des Premières nations vivant hors réserve leur donnent-elles l'occasion d'entendre, d'apprendre et de parler une langue autochtone?

Le milieu familial a une incidence naturelle sur la transmission d'une langue autochtone du parent à l'enfant[13]. Selon l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006, 17 % des jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve ont (au moins) un parent de langue maternelle autochtone (tableau 1). De plus, un enfant sur cinq (20 %) est exposé quotidiennement à une langue autochtone à la maison, et presque un tiers (31 %) des enfants ont des parents qui les aident à comprendre la culture et l'histoire des Premières nations. Pour ce qui est des attitudes parentales concernant les langues autochtones, la majorité (68 %) des jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve ont des parents qui sont d'avis qu'il est « très important » ou « assez important » que leur enfant parle et comprenne une langue autochtone.

Les enfants peuvent aussi être en contact avec une langue autochtone par l'intermédiaire de la famille élargie (voir l'encadré « Les langues autochtones au Canada : aperçu du recensement »). À titre d'exemple, en 2006, les grands-parents participaient à l'éducation de 44 % des jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve tandis que d'autres personnes apparentées contribuaient à éduquer 28 % d'entre eux. Une proportion considérable d'enfants passaient aussi un certain temps à « parler et à jouer » chaque jour avec leurs grands-parents (27 %) et avec leurs tantes et leurs oncles (17 %). En outre, un quart (25 %) des enfants bénéficiaient de l'aide de leurs grands-parents, et un dixième (10 %), de l'aide d'une tante ou d'un oncle, pour comprendre la culture et l'histoire des Premières nations.

Les enfants des Premières nations vivant hors réserve peuvent aussi être exposés à une langue autochtone dans le contexte des services de garde. Environ 8 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve bénéficient de l'aide d'un éducateur ou d'un responsable d'un service de garde pour comprendre la culture et l'histoire des Premières nations. Environ 8 % des enfants fréquentent un service de garde[14] où l'on parle une langue autochtone.

La communauté où vivent les enfants est un autre milieu qui peut contribuer à la transmission des langues autochtones aux enfants. Selon l'Enquête sur les enfants autochtones, 9 % des jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve sont exposés quotidiennement à une langue autochtone chez d'autres personnes (« autres » pourrait inclure des membres de la famille qui ne vivent pas avec l'enfant, des voisins, des amis de la famille, etc.). En outre,

Tableau 1 Caractéristiques des enfants des Premières nations de 2 à 5 ans vivant hors réserve, Canada, 2006

	pourcentage
Caractéristiques sociodémographiques	
Statut d'Indien inscrit de l'enfant	
Non inscrit	42
Inscrit	58
Modalités de vie de l'enfant	
Deux parents	58
Un parent	39
Autre (vivant avec des personnes apparentées ou non apparentées seulement)	3
Âge des parents	
45 ans et plus	7
35 à 44 ans	27
25 à 34 ans	50
24 ans et moins	16
Niveau de scolarité des parents	
Sans diplôme d'études secondaires	31
Diplôme d'études secondaires	25
Études postsecondaires partielles	11
Diplôme d'études postsecondaires	33
Revenu moyen du ménage	**en dollars**
Quintile inférieur	13 600
Deuxième quintile	25 600
Troisième quintile	40 000
Quatrième quintile	59 900
Quintile supérieur	109 400
Taille du ménage	**pourcentage**
Deux personnes	8
Trois personnes	21
Quatre personnes	32
Cinq personnes	20
Six personnes	10
Sept personnes ou plus	9
Région	
Atlantique	5
Québec	6
Ontario	26
Manitoba	14
Saskatchewan	12
Alberta	16
Colombie-Britannique	17
Territoires	4
Caractéristiques du milieu familial et de la famille	
Langue maternelle du parent	
Non autochtone	83
Autochtone	17
Exposition aux langues autochtones à la maison	
Moins d'une fois par jour[1]	80
Chaque jour[2]	20
Les parents aident l'enfant à comprendre la culture et l'histoire des Premières nations	
Non	69
Oui	31
Importance de parler et de comprendre une langue autochtone	
Pas très important/pas du tout important	32
Assez important/très important	68
Les grands-parents participent à l'éducation de l'enfant	
Non	56
Oui	44
D'autres personnes apparentées participent à l'éducation de l'enfant	
Non	72
Oui	28
Les grands-parents aident l'enfant à comprendre la culture et l'histoire des Premières nations	
Non	75
Oui	25
Les oncles ou les tantes aident l'enfant à comprendre la culture et l'histoire des Premières nations	
Non	90
Oui	10
Attention soutenue (« parler et jouer ensemble ») des grands-parents	
Moins d'une fois par jour[3]	73
Chaque jour[2]	27
Attention soutenue (« parler et jouer ensemble ») des oncles ou des tantes	
Moins d'une fois par jour[3]	83
Chaque jour[2]	17
Garde d'enfants	
Modalités de la garde	
Fréquente un service de garde où l'on parle une langue autochtone	8
Fréquente un service de garde où l'on ne parle aucune langue autochtone	42
Ne fréquente pas régulièrement un service de garde	50
L'éducateur/responsable du service de garde aide l'enfant à comprendre la culture et l'histoire des Premières nations	
Non	92
Oui	8
Communauté	
La communauté en tant que lieu offrant des activités culturelles des Premières nations	
Passable/mauvais	57
Bon/très bon/excellent	43
Exposition aux langues autochtones chez d'autres personnes	
Moins d'une fois par jour[1]	91
Chaque jour[2]	9

Tableau 1 Caractéristiques des enfants des Premières nations de 2 à 5 ans vivant hors réserve, Canada, 2006 (suite)

	pourcentage
Exposition aux langues autochtones dans la communauté	
Moins d'une fois par jour[1]	92
Chaque jour[2]	8
Exposition aux langues autochtones dans les médias	
Moins d'une fois par jour[1]	95
Chaque jour[2]	5
Participation aux activités traditionnelles telles que chants, danses du tambour, violon folklorique, rassemblements et cérémonies	
Moins d'une fois par mois[4]	79
Au moins une fois par mois[5]	21
Participation aux activités de chasse, de pêche, de piégeage et de camping	
Moins d'une fois par mois[4]	88
Au moins une fois par mois[5]	12
Participation aux activités saisonnières comme la cueillette de petits fruits ou de plantes sauvages	
Moins d'une fois par mois[4]	91
Au moins une fois par mois[5]	9

1. Englobe les réponses suivantes : plus d'une fois par semaine, une fois par semaine, au moins une fois par mois, au moins une fois par année, moins d'une fois par année et jamais.
2. Englobe les réponses suivantes : plus d'une fois par jour et une fois par jour.
3. Englobe les réponses suivantes : plus d'une fois par semaine, une fois par semaine, moins d'une fois par semaine et jamais.
4. Englobe les réponses suivantes : au moins une fois par année, moins d'une fois par année et jamais.
5. Englobe les réponses suivantes : plus d'une fois par jour, une fois par jour, plus d'une fois par semaine, une fois par semaine et au moins une fois par mois.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

8 % des enfants sont exposés quotidiennement aux langues autochtones dans leur communauté et 5 %, par l'intermédiaire d'un média (comme la télé, les DVD, la radio ou les livres). Environ 43 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve ont des parents qui ont évalué leur communauté comme étant un « excellent », « très bon » ou « bon » milieu en ce qui a trait aux activités culturelles des Premières nations.

La participation aux activités traditionnelles peut constituer une occasion unique d'exposition aux langues autochtones. Environ 21 % des jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve participent ou assistent à des activités traditionnelles des Premières nations (telles que chants, danses du tambour, violon folklorique, rassemblements et cérémonies) au moins une fois par mois. De plus, environ 12 % d'entre eux prennent part à des activités de chasse, de pêche, de piégeage ou de camping et 9 % participent à une activité saisonnière (comme la cueillette de petits fruits ou de plantes sauvages), au moins une fois par mois.

Collectivement, ces données laissent entendre qu'il y a quelques occasions dans les familles et les communautés des jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve pour apprendre une langue autochtone, soit dans des réseaux sociaux divers ou à l'occasion d'activités diverses. Dans la prochaine section, nous examinons le lien entre les caractéristiques des familles et des communautés, et la connaissance des enfants d'une langue autochtone.

Quelles sont les caractéristiques des familles et des communautés qui sont liées à la connaissance d'une langue autochtone?

Un modèle de régression logistique a été élaboré pour explorer l'effet de diverses caractéristiques individuelles, socioéconomiques, familiales et communautaires des jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve sur leur connaissance d'une langue autochtone. L'analyse a permis d'estimer les chances qu'un enfant ayant une certaine caractéristique soit capable de comprendre une langue autochtone, tout en isolant l'effet des autres caractéristiques. Il convient d'interpréter les résultats de cette analyse en soulignant les corrélations entre les variables, plutôt que le lien de causalité (voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour de plus amples renseignements sur le modèle de régression logistique).

L'analyse de l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 a révélé qu'un certain nombre de caractéristiques du milieu familial, de la famille élargie, des services de garde, et de la communauté sont liées à la capacité des jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve de comprendre une langue autochtone (tableau 2).

Tableau 2 Modèle de régression logistique des facteurs associés aux chances de comprendre une langue autochtone pour les enfants des Premières nations de 2 à 5 ans vivant hors réserve, Canada, 2006

	rapport de cotes
Caractéristiques sociodémographiques	
Statut d'Indien inscrit de l'enfant	
Non inscrit †	1,0
Inscrit	2,0*
Modalités de vie de l'enfant	
Deux parents †	1,0
Un parent	1,0
Autre (vivant avec des personnes apparentées ou non apparentées seulement)	0,9
Âge des parents	
45 ans et plus †	1,0
35 à 44 ans	1,8
25 à 34 ans	3,0*
24 ans et moins	4,8*
Niveau de scolarité des parents	
Sans diplôme d'études secondaires	1,2
Diplôme d'études secondaires †	1,0
Études postsecondaires partielles	0,9
Diplôme d'études postsecondaires	1,3
Revenu du ménage (quintiles)	**0,9**
Taille du ménage (continue)	**1,0**
Région	
Atlantique	0,8
Québec	0,9
Ontario	0,7
Manitoba	0,5*
Saskatchewan	0,7
Alberta	0,7
Colombie-Britannique	0,5*
Territoires †	1,0
Caractéristiques du milieu familial et de la famille	
Langue maternelle du parent	
Non autochtone †	1,0
Autochtone	2,1*
Exposition aux langues autochtones à la maison	
Moins d'une fois par jour[1] †	1,0
Chaque jour[2]	6,6*
Les parents aident l'enfant à comprendre la culture et l'histoire des Premières nations	
Non †	1,0
Oui	1,8*
Importance de parler et de comprendre une langue autochtone	
Pas très important/pas du tout important †	1,0
Assez important/très important	2,3*
Les grands-parents participent à l'éducation de l'enfant	
Non †	1,0
Oui	1,4*
D'autres personnes apparentées participent à l'éducation de l'enfant	
Non †	1,0
Oui	1,1
Les grands-parents aident l'enfant à comprendre la culture et l'histoire des Premières nations	
Non †	1,0
Oui	1,2
Les oncles ou les tantes aident l'enfant à comprendre la culture et l'histoire des Premières nations	
Non †	1,0
Oui	1,4*
Attention soutenue (« parler et jouer ensemble ») des grands-parents	
Moins d'une fois par jour[3] †	1,0
Chaque jour[2]	0,9
Attention soutenue (« parler et jouer ensemble ») des oncles ou des tantes	
Moins d'une fois par jour[3] †	1,0
Chaque jour[2]	0,9
Garde d'enfants	
Modalités de la garde	
Fréquente un service de garde où l'on parle une langue autochtone	3,7*
Fréquente un service de garde où l'on ne parle aucune langue autochtone †	1,0
Ne fréquente pas régulièrement un service de garde	1,5*
L'éducateur/responsable du service de garde aide l'enfant à comprendre la culture et l'histoire des Premières nations	
Non †	1,0
Oui	2,3*
Communauté	
La communauté en tant que lieu offrant des activités culturelles des Premières nations	
Passable/mauvais †	1,0
Bon/très bon/excellent	1,4*
Exposition aux langues autochtones chez d'autres personnes	
Moins d'une fois par jour[1] †	1,0
Chaque jour[2]	1,6*
Exposition aux langues autochtones dans la communauté	
Moins d'une fois par jour[1] †	1,0
Chaque jour[2]	0,7

Tableau 2 Modèle de régression logistique des facteurs associés aux chances de comprendre une langue autochtone pour les enfants des Premières nations de 2 à 5 ans vivant hors réserve, Canada, 2006 (suite)

	rapport de cotes
Exposition aux langues autochtones dans les médias	
Moins d'une fois par jour[1] †	1,0
Chaque jour[2]	0,8
Participation aux activités traditionnelles telles que chants, danses du tambour, violon folklorique, rassemblements et cérémonies	
Moins d'une fois par mois[4] †	1,0
Au moins une fois par mois[5]	1,2
Participation aux activités de chasse, de pêche, de piégeage et de camping	
Moins d'une fois par mois[4] †	1,0
Au moins une fois par mois[5]	1,4*
Participation aux activités saisonnières comme la cueillette de petits fruits ou de plantes sauvages	
Moins d'une fois par mois[4] †	1,0
Au moins une fois par mois[5]	0,9

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Englobe les réponses suivantes : plus d'une fois par semaine, une fois par semaine, au moins une fois par mois, au moins une fois par année, moins d'une fois par année et jamais.
2. Englobe les réponses suivantes : plus d'une fois par jour et une fois par jour.
3. Englobe les réponses suivantes : plus d'une fois par semaine, une fois par semaine, moins d'une fois par semaine et jamais.
4. Englobe les réponses suivantes : au moins une fois par année, moins d'une fois par année et jamais.
5. Englobe les réponses suivantes : plus d'une fois par jour, une fois par jour, plus d'une fois par semaine, une fois par semaine et au moins une fois par mois.

Note : L'analyse est fondée sur 2 780 enfants qui n'avaient aucune valeur manquante pour les covariables dans le modèle. Le modèle a classé correctement 85 % des cas dans l'échantillon.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

Le milieu linguistique à la maison joue un rôle important quant aux chances de comprendre une langue autochtone

Nous avons constaté que toutes les caractéristiques du milieu linguistique à la maison sont associées à la connaissance qu'ont les enfants d'une langue autochtone, en tenant compte de toutes les autres caractéristiques. Plus particulièrement, l'exposition quotidienne à une langue autochtone à la maison est fortement liée à la connaissance d'une langue autochtone. Les chances de comprendre une langue autochtone chez les jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve qui sont exposés quotidiennement à une langue autochtone à la maison sont 6,6 fois supérieures à celles des enfants qui ne le sont pas.

La langue maternelle des parents est aussi associée à la connaissance d'une langue autochtone chez les jeunes enfants. Les chances de comprendre une langue autochtone chez les enfants des Premières nations vivant hors réserve dont un parent a une langue maternelle autochtone sont deux fois supérieures à celles des enfants dont le parent a une langue non autochtone comme langue maternelle (p. ex., l'anglais ou le français).

Les croyances et la participation des parents

Les croyances des parents au sujet de l'importance des langues autochtones semblent aussi être liées à la connaissance d'une langue autochtone chez les jeunes enfants. Quand on tient compte de toutes les autres caractéristiques, les chances de comprendre une langue autochtone chez les enfants des Premières nations vivant hors réserve dont le parent croit qu'il est « très » ou « assez » important que son enfant parle et comprenne une langue autochtone sont environ deux fois plus élevées que celles des enfants dont le parent croit que ce n'est « pas très » ou « pas du tout » important.

Les enfants des Premières nations vivant hors réserve qui bénéficient de l'aide de leurs parents pour comprendre la culture et l'histoire des Premières nations ont aussi de plus fortes chances de comprendre une langue autochtone que les enfants qui ne bénéficient pas de cette aide de leurs parents (tableau 2).

Le fait d'avoir des membres de la famille élargie qui parlent une langue autochtone et qui aident les enfants à comprendre leur culture est important

La famille élargie peut aussi jouer un rôle dans la transmission d'une langue autochtone aux enfants. Compte tenu de toutes les autres caractéristiques, les enfants des Premières nations vivant hors réserve qui ont une tante ou un oncle qui

les aide à comprendre la culture et l'histoire des Premières nations ont de plus fortes chances de comprendre une langue autochtone comparativement aux enfants qui ne reçoivent pas ce genre d'aide (tableau 2).

En outre, les enfants des Premières nations dont les grands-parents participent à leur éducation ont de plus fortes chances de comprendre une langue autochtone que les enfants dont les grands-parents ne participent pas à leur éducation — probablement parce que les grands-parents sont plus susceptibles de parler une langue autochtone. Les données du Recensement de 2006 démontrent que la connaissance d'une langue autochtone est plus fréquente au sein des générations plus âgées des populations des Premières nations.

La fréquentation d'un service de garde où l'on parle une langue autochtone joue un rôle significatif

Les éducateurs et les responsables des services de garde peuvent aussi contribuer à la transmission des langues autochtones aux enfants. Compte tenu de toutes les autres caractéristiques, les chances de comprendre une langue autochtone chez les enfants des Premières nations vivant hors réserve qui fréquentent un service de garde où l'on parle une langue autochtone sont 3,7 fois supérieures à celles des enfants qui fréquentent un service de garde mais ne sont pas exposés à une langue autochtone dans ce contexte. Les enfants qui ne fréquentent pas régulièrement un service de garde ont de plus fortes chances de comprendre une langue autochtone que les enfants qui fréquentent un service de garde mais qui ne sont pas exposés à une langue autochtone (tableau 2).

En outre, chez les enfants des Premières nations vivant hors réserve qui bénéficient de l'aide d'un éducateur ou d'un responsable d'un service de garde pour comprendre la culture et l'histoire des Premières nations, les chances de comprendre une langue autochtone sont deux fois plus élevées que celles des enfants qui ne bénéficient pas de ce genre d'aide.

La communauté fait aussi une différence

Les réseaux sociaux dans la communauté semblent être liés à la connaissance d'une langue autochtone chez les jeunes enfants. Compte tenu de toutes les autres caractéristiques, les enfants des Premières nations vivant hors réserve qui sont exposés à une langue autochtone quotidiennement chez quelqu'un d'autre ont plus de chances de comprendre une langue autochtone que les enfants qui ne le sont pas (tableau 2).

De plus, les enfants des Premières nations vivant hors réserve dont les parents sont d'avis que leur communauté est un « bon », « très bon » ou « excellent » endroit pour ce qui est des activités culturelles des Premières nations ont aussi plus de chances de comprendre une langue autochtone que les enfants dont les parents sont moins satisfaits quant à la disponibilité des activités culturelles dans leur communauté (tableau 2).

Il y a un lien entre la participation aux activités traditionnelles et la connaissance d'une langue autochtone

Nous avons constaté qu'il y a un lien entre la connaissance d'une langue autochtone et la participation aux activités traditionnelles. Compte tenu de toutes les autres caractéristiques, les jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve qui participent aux activités de chasse, de pêche, de piégeage ou de camping au moins une fois par mois ont plus de chances de comprendre une langue autochtone que les enfants qui participent à ces activités moins fréquemment (tableau 2). La langue et la culture sont étroitement reliées et il est difficile de déterminer le sens du lien entre les deux. La connaissance d'une langue autochtone et la participation aux activités traditionnelles pourraient être liées parce que les langues autochtones sont plus susceptibles d'être parlées dans le contexte des activités autochtones traditionnelles comme la chasse, la pêche, le piégeage ou le camping. En revanche, il est possible que les personnes qui parlent une langue autochtone soient plus susceptibles de pratiquer fréquemment ces activités. Peu importe ce qui vient en premier, ces constatations laissent entendre que les activités comme la chasse, la pêche, le piégeage ou le camping peuvent constituer des occasions uniques pour les jeunes enfants des Premières nations d'entendre, d'apprendre et parler leur langue ancestrale.

Les enfants ayant le statut d'Indien inscrit sont plus susceptibles de connaître une langue autochtone

Certaines caractéristiques socio-démographiques ont été associées à la connaissance d'une langue autochtone. Compte tenu de toutes les autres caractéristiques, les jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve qui ont le statut d'Indien inscrit ont deux fois plus de chances de comprendre une langue autochtone que les enfants qui n'ont pas le statut d'Indien inscrit.

Nous avons aussi constaté que les parents plus jeunes étaient plus susceptibles de déclarer que leur enfant pouvait comprendre une langue autochtone. Les enfants des Premières nations vivant hors réserve dont les parents avaient 24 ans ou moins, ou entre 25 et 34 ans, avaient plus de chances de comprendre une langue autochtone que les enfants dont les parents étaient relativement plus âgés (c.-à-d. 45 ans et plus) (tableau 2). Une analyse plus poussée s'imposerait pour mieux comprendre ce lien.

Les caractéristiques sociodémographiques suivantes ont été incluses dans le modèle mais n'ont pas d'effet significatif sur la connaissance d'une langue autochtone chez les enfants : la structure de la famille (c.-à-d. vivre avec l'un des deux parents ou les deux); le niveau de scolarité des parents; le revenu du ménage et la taille du ménage. La région de résidence a aussi été incluse dans le modèle : les enfants vivant au Manitoba et en Colombie-Britannique avaient moins de chances de comprendre une langue autochtone que les enfants vivant dans les territoires.

Résumé

Le présent article puise dans les données de l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006. Il cherche à déterminer quelles caractéristiques de la vie des jeunes enfants des Premières nations âgés de 2 à 5 ans et vivant hors réserve sont liées à la connaissance d'une langue autochtone. Mieux connaître ces caractéristiques est important pour la survie de ces langues.

Les données de l'Enquête sur les enfants autochtones montrent qu'il peut y avoir des occasions d'acquisition d'une langue autochtone dans divers milieux sociaux et dans diverses activités de la vie des jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve. Toutefois, le milieu familial semble jouer un rôle particulièrement important : l'exposition quotidienne à une langue autochtone à la maison est le facteur prédicteur le plus important de la capacité des enfants des Premières nations vivant hors réserve de comprendre une langue autochtone, lorsque toutes les autres caractéristiques sont maintenues constantes. Le fait de fréquenter un service de garde où l'on parle une langue autochtone, le fait d'avoir des parents qui croient en l'importance de parler et de comprendre une langue autochtone, et le fait d'avoir au moins un parent de langue maternelle autochtone, sont aussi des prédicteurs vigoureux de la connaissance d'une langue autochtone chez les jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve.

Étant donné que ce ne sont pas tous les enfants des Premières nations vivant hors réserve qui ont l'occasion d'être exposés à une langue autochtone à la maison, le fait que la famille élargie (c.-à-d. les grands-parents, les tantes et les oncles) joue aussi un rôle dans la transmission d'une langue autochtone aux jeunes enfants est une constatation importante. En outre, à l'échelle de la communauté, les réseaux sociaux et les responsables des services de garde semblent contribuer à la transmission des langues autochtones aux jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve, même après avoir tenu compte des caractéristiques familiales et sociodémographiques. Enfin, le fait de vivre au sein d'une communauté perçue par les parents comme un bon endroit où pratiquer des activités culturelles des Premières nations et participer fréquemment à des activités de chasse, de pêche, de piégeage ou de camping, est aussi lié à la capacité des enfants des Premières nations vivant hors réserve de comprendre une langue autochtone.

Bien que l'étude ait examiné l'effet unique de diverses caractéristiques sur la connaissance de la langue, il est important de souligner que la connaissance d'une langue subit l'effet des expériences des enfants durant de nombreuses années — particulièrement si les enfants apprennent une langue comme langue seconde. Toutefois, l'Enquête sur les enfants autochtones saisit seulement les expériences déclarées à un moment précis. En outre, il a été établi que les enfants des Premières nations vivant hors réserve qui sont exposés à une langue autochtone, à la fois à la maison et à l'extérieur de la maison, sont beaucoup plus susceptibles de comprendre une langue autochtone que les enfants qui sont exposés exclusivement à la maison ou exclusivement à l'extérieur de la maison[15].

Evelyne Bougie est chercheure à la Division de la statistique sociale et autochtone.

1. PATRIMOINE CANADIEN. 2005. *Le début d'un temps nouveau : premier rapport en vue d'une stratégie de revitalisation des langues et des cultures des Premières nations, des Inuits et des Métis*. Rapport présenté à la ministre du Patrimoine canadien par le Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones. Ottawa, nº CH4-96/2005 au catalogue.
2. NORRIS, Mary Jane. 2004. « From generation to generation: Survival and maintenance of Canada's Aboriginal languages within families, communities and cities. » *TESL Canada Journal*, vol. 21, nº 2, p. 1 à 16.

   NORRIS, Mary Jane. 2007. « Langues autochtones au Canada : nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde ». *Tendances sociales canadiennes*, nº 83, produit nº 11-008 au catalogue de Statistique Canada.
3. COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES. 1996. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones : Vers un ressourcement*, vol. 3, Ottawa, Gouvernement du Canada.
4. NORRIS. 2004 et 2007.
5. Dans le présent article, la connaissance d'une langue autochtone fait référence à la capacité des enfants de comprendre une langue autochtone, tel que déclaré par les parents lors de l'Enquête sur les enfants autochtones en réponse à la question : « Quelle(s) langue(s) ___ peut-il/elle comprendre lorsque quelqu'un lui parle dans cette langue ou dans ces langues? »
6. Partout dans le présent article, le terme « enfants » fait référence aux enfants de 2 à 5 ans.
7. Les données relatives à la langue maternelle des enfants ne font pas partie de l'Enquête sur les enfants autochtones.
8. PATRIMOINE CANADIEN. 2005.
9. HOFF, Erika. 2006. « How social contexts support and shape language development ». *Developmental Review*, vol. 26, nº 1, p. 55 à 88.
10. NORRIS. 2004.
11. HOFF. 2006.

12. WEIGEL, Daniel J., Jennifer L. LOWMAN et Sally S. MARTIN. 2007. « Language development in the years before school: A comparison of developmental assets in home and child care settings ». *Early Child Development and Care*, vol. 177, nos 6 et 7, p. 719 à 734.

13. NORRIS. 2007.

14. Par l'expression « services de garde », on entend les soins prodigués aux enfants par quelqu'un d'autre que leurs parents. Cela comprend les soins offerts dans les garderies, les centres d'éducation préscolaire et dans le cadre du Programme d'aide préscolaire ainsi que ceux dispensés par les personnes apparentées et les autres personnes. L'expression « services de garde » fait référence au mode de garde principal de l'enfant, le gardiennage occasionnel en est donc exclu.

15. BOUGIE, Evelyne, Heather TAIT et Élisabeth CLOUTIER. 2010. *Indicateurs des langues autochtones des enfants des Premières Nations âgés de moins de six ans et vivant hors réserve au Canada*, produit nº 89-643-X au catalogue de Statistique Canada.

La routine au *Quotidien*

GRATUIT sur le site www.statcan.gc.ca

Le bulletin de diffusion officielle de Statistique Canada tous les jours ouvrables, dès 8 h 30 (heure normale de l'Est)

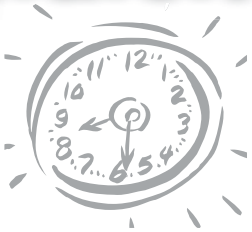

Ce matin, comme chaque matin :

vous vous êtes rendu au bureau, vous avez bu un café, bavardé avec des collègues, ouvert vos courriels, lu votre exemplaire du *Quotidien*

C'est vrai? Vous n'avez pas lu *Le Quotidien*? C'est la meilleure source d'information statistique au pays!

Chaque jour ouvrable, *Le Quotidien* publie gratuitement dans Internet des données sociales et économiques. Les journalistes ne manquent pas ce rendez-vous quotidien. Les chefs d'entreprises et les décideurs s'en servent pour prendre des décisions judicieuses.

Toutes les nouvelles données de Statistique Canada doivent être publiées dans *Le Quotidien*. Alors, si vous le lisez chaque jour, rien ne pourra vous échapper!

Le Quotidien vous livre les actualités en direct de Statistique Canada, par des communiqués faciles à lire accompagnés de tableaux et de graphiques informatifs permettant rapidement de saisir la nouvelle.

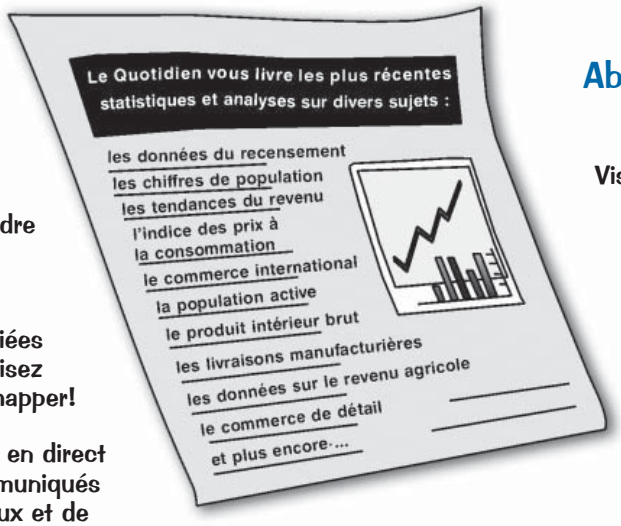

Abonnez-vous au *Quotidien*. C'est GRATUIT.

Visitez le site **www.statcan.gc.ca** et consultez *Le Quotidien* quand bon vous semble. Ou encore, abonnez-vous au service de livraison électronique gratuit et recevez *Le Quotidien* par courriel, automatiquement.

Ajoutez-le à votre train-train du matin!

Services de garde pour les enfants des Premières nations vivant hors réserve, les enfants métis et les enfants inuits

par Leanne C. Findlay et Dafna E. Kohen

Introduction

Au cours des dernières décennies, les services de garde sont devenus de plus en plus courants au Canada si bien qu'en 2003 environ 54 % des enfants canadiens recevaient des services de garde quelconques dispensés par des personnes autres que les parents[1].

Les études antérieures ont révélé que les services de garde influent sur le développement social et général des enfants. Cette recherche a montré que la qualité, la quantité et le type de services de garde[2], ainsi que le statut réglementaire[3] influent sur le bien-être des enfants, en particulier sur les caractéristiques comportementales comme l'hyperactivité et les relations positives avec les pairs (aussi appelé comportement prosocial). Par exemple, la fréquentation de services de garde réglementés (agréés) et de grande qualité (éloges à l'endroit des éducateurs, éducateurs formés) est associée à moins de problèmes de comportement et des relations avec les pairs plus positives. Dans une étude sur les enfants canadiens, on a mentionné que les enfants qui fréquentent des services de garde de grande qualité manifestent de meilleurs comportements prosociaux[4].

Même si des facteurs tels que le type de service de garde, les heures passées en service de garde et la stabilité des modes de garde sont pertinents pour la population autochtone, il est également important, lorsqu'on examine l'influence des services de garde sur la population autochtone, de prendre en considération les facteurs culturels pertinents susceptibles d'influer sur un développement sain de l'enfant. Par exemple, les indicateurs importants des services de garde autochtones peuvent inclure des aspects propres à la stimulation culturelle dans le service de garde[5,6], notamment la disponibilité d'activités adaptées à la culture. Toutefois, on sait très peu de choses sur les conditions et sur l'utilisation des services de garde pour les enfants autochtones au Canada. Par ailleurs, étant donné que les enfants représentent une proportion supérieure à la moyenne de la population autochtone, les services de garde sont une question particulièrement pertinente pour les Autochtones[7].

À l'aide des données de l'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) de 2006, la présente étude décrit les services de garde[8] pour les enfants des Premières nations vivant hors réserve, les enfants métis et les enfants inuits au Canada, ainsi que les aspects culturels du mode de garde. La première étape a consisté à comparer un échantillon d'enfants des Premières nations vivant hors réserve, d'enfants métis et d'enfants inuits âgés de 2 à 5 ans qui ne fréquentaient pas l'école et étaient en service de garde à un échantillon similaire d'enfants qui ne fréquentaient pas les services de garde. Pour les enfants en service de garde, nous nous sommes intéressés aux aspects suivants : type de service de garde, statut réglementaire, total des heures passées au service de garde et nombre (stabilité) de modes de garde. Ensuite, nous avons examiné des caractéristiques

sociodémographiques comme l'âge et le sexe de l'enfant, le revenu du ménage, la structure familiale, le niveau de scolarité des parents, la situation d'activité des parents et le lieu de résidence, conjointement avec les modes d'utilisation des services de garde et les résultats de l'enfant. Pour terminer, nous nous sommes intéressés aux activités culturelles et à la langue autochtone utilisées au service de garde afin de déterminer les liens avec les résultats de l'enfant. Pour l'étude actuelle, l'influence des services de garde sur l'hyperactivité et le comportement prosocial ont représenté un intérêt particulier, car les données existantes suggèrent qu'il existe un lien entre les services de garde et ces deux résultats.

Les options de services de garde

Partout au Canada, les services de garde sont généralement réglementés par les provinces, et le nombre et les types de places disponibles varient. Les caractéristiques familiales comme le revenu et le niveau de scolarité des parents peuvent influer sur le choix ou la disponibilité des services de garde. De plus, il a été démontré que les caractéristiques familiales ont des liens importants avec les résultats de l'enfant[9]. Par exemple, les résultats de l'étude du National Institute of Child Health and Human Development (NICHD) sur les services de garde à la petite enfance ont suggéré que les facteurs de risque familiaux comme de mauvaises conditions socioéconomiques avaient un lien important avec les problèmes de comportement des enfants et les comportements prosociaux[10]. Même s'il y a peu d'information sur le lien entre les conditions familiales et la disponibilité des services de garde pour les enfants autochtones ou leur fréquentation de ces services, des facteurs semblables peuvent être importants. Il existe plusieurs initiatives financées par le gouvernement fédéral visant à aider et à soutenir les programmes de services de garde à la petite enfance pour les Autochtones, notamment : l'Initiative de services de garde pour les Premières nations et les Inuits (ISGPNI), financée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), et le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA), appuyé par Santé Canada.

Un nouvel intérêt pour les programmes de services de garde autochtones, axés sur la culture et conçus en partenariat avec des intervenants communautaires, s'est développé[11]. Par exemple, Ball et Pence décrivent[12] une approche unique en matière de formation en services de garde dans laquelle on minimise l'utilisation des pratiques courantes et on encourage une approche fondée sur la culture autochtone (p. ex. la participation des aînés à la formation des éducateurs et l'accent sur l'apprentissage communautaire). Cela donne lieu à un programme de services de garde axé sur la communauté, approprié sur le plan culturel, qui peut être mis en œuvre par des fournisseurs de services de garde autochtones formés. De plus, des programmes tels que le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones ont des objectifs particuliers : encourager la culture et les langues autochtones, encourager une image de soi positive et favoriser la disposition à apprendre dès le plus jeune âge. Ainsi, un accent sur les activités culturelles est particulièrement pertinent quand on étudie les services de garde pour les enfants autochtones au Canada.

Environ la moitié des enfants des Premières nations vivant hors réserve, des enfants métis et des enfants inuits fréquentent un service de garde

Globalement, 52 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve, 54 % des enfants métis et 43 % des enfants inuits fréquentaient un service de garde, quel qu'en soit le genre, en 2006 (graphique 1). Ces résultats sont similaires aux données nationales selon lesquelles 54 % des

Graphique 1 Un peu plus de la moitié des enfants des Premières nations résidant hors réserve et des enfants métis était en service de garde

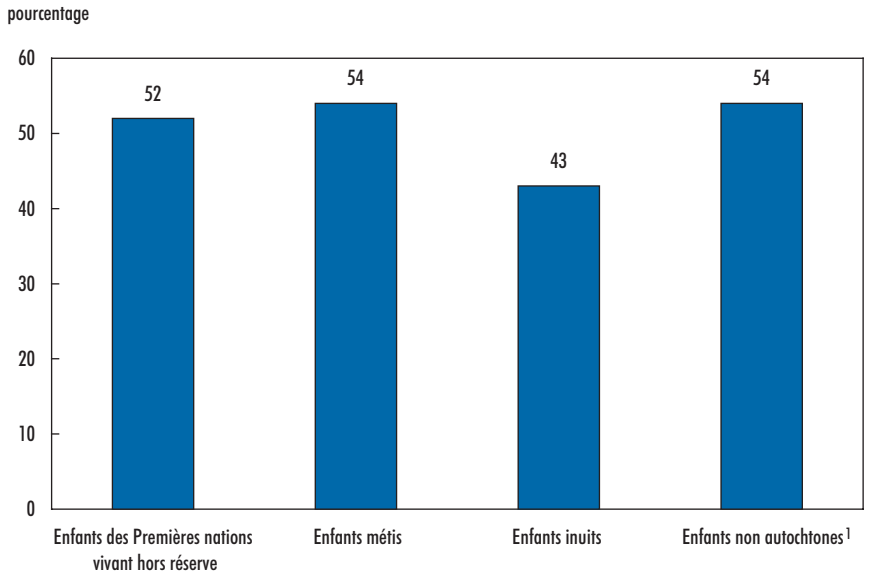

1. Donnée provenant de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 2002-2003.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones, 2006 et Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 2002-2003.

Tableau 1 Enfants en service de garde[1], selon certaines caractéristiques, 2006

	Enfants des Premières nations vivant hors réserve		Enfants métis		Enfants inuits	
	En service de garde	Ne fréquentent pas de service de garde†	En service de garde	Ne fréquentent pas de service de garde†	En service de garde	Ne fréquentent pas de service de garde†
			moyenne en mois			
Caractéristiques de l'enfant						
Âge	39,7	38,6	40,2*	38,2	40,7	42,0
			pourcentage			
Sexe						
Garçon	52,3	47,7	51,9	48,1	38,9*	61,1
Fille	50,8	49,2	56,4	43,6	46,4*	53,6
Caractéristiques du ménage et du parent répondant						
Structure familiale						
Biparentale	49,7*	50,3	51,4*	48,6	40,3*	59,7
Monoparentale	56,0*	44,0	58,9*	41,1	48,9*	51,1
Situation d'activité du parent répondant						
Temps plein	74,1*	25,9	74,7*	25,3	69,6*	30,4
Temps partiel	66,7*	33,3	66,4*	33,6	51,5	48,5
Ne travaille pas	34,5*	65,5	30,6*	69,4	19,7*	80,3
Niveau de scolarité du parent répondant						
Sans diplôme d'études secondaires	36,9*	63,1	41,7*	58,3	28,6*	71,4
Diplôme d'études secondaires	47,4*	52,6	49,3*	50,7	56,6*	43,4
Études postsecondaires	65,1*	34,9	63,2*	36,8	66,0*	34,0
			moyenne en milliers de dollars			
Revenu moyen du ménage	5,4*	4,4	6,2*	5,1	7,8*	5,5
			pourcentage			
Province ou région de résidence						
Provinces de l'Est	50,2	49,8	40,8*	59,2	...	...
Québec	65,0*	35,0	70,7*	29,3[E]	...	...
Ontario	51,5	48,5	56,4	43,6	...	...
Manitoba	43,8*	56,2	53,6	46,4	...	...
Saskatchewan	48,0	52,0	53,9	46,1	...	...
Alberta	44,9*	55,1	47,9*	52,1	...	...
Colombie-Britannique	61,9*	38,1	57,1	42,9	...	...
Territoires[2]	49,6	50,4	65,2*	34,8	...	...
Région inuite (pour les Inuits seulement)						
Nunatsiavut	...	...	...	...	54,4*	45,6
Nunavik	...	...	...	...	52,9*	47,1
Nunavut	...	...	...	...	30,9*	69,1
Inuvialuit	...	...	...	...	37,1	62,9
À l'extérieur de l'Inuit Nunangat	...	...	...	...	57,3*	42,7

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Les enfants de 24 mois et plus ne fréquentant pas l'école.
2. Les Inuits sont inclus dans les régions inuites seulement.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones, 2006.

enfants canadiens fréquentaient un service de garde, quel qu'en soit le genre, en 2002-2003[13]. Pour les trois groupes autochtones, les enfants qui vivaient avec un seul parent, qui vivaient dans des ménages à revenu plus élevé, qui vivaient avec un parent qui travaillait ou qui avait un niveau de scolarité plus élevé, étaient davantage susceptibles de fréquenter un service de garde. Réciproquement, les enfants des Premières nations vivant hors réserve, les enfants métis et les enfants inuits dont un parent ne travaillait pas ou qui n'avait pas obtenu de diplôme d'études secondaires étaient moins susceptibles de fréquenter un service de garde (tableau 1). De plus, les enfants métis en service de garde étaient, en moyenne, plus âgés que les enfants métis qui ne fréquentaient pas de services de garde.

Il y avait aussi des différences selon la province ou la région de résidence de chacun des groupes autochtones. Parmi les enfants des Premières nations vivant hors réserve, ceux qui habitaient au Québec et en Colombie-Britannique étaient davantage susceptibles de fréquenter des services de garde, tandis que ceux habitant au Manitoba et en Alberta étaient moins susceptibles d'en fréquenter. On s'attendait à de telles différences entre provinces en raison des différences provinciales au chapitre du financement des services de garde à la petite enfance au Québec ainsi que des diverses initiatives de la Colombie-Britannique dans ce domaine[14]. Les enfants métis vivant au Québec et dans les territoires étaient plus souvent en service de garde tandis que les enfants métis vivant en Alberta et dans les provinces de l'Atlantique l'étaient moins souvent. Enfin, des proportions plus élevées d'enfants inuits vivant au Nunatsiavut, au Nunavik et à l'extérieur de l'Inuit Nunangat fréquentaient des services de garde, tandis qu'au Nunavut, la proportion d'enfants inuits fréquentant des services de garde était moindre.

Les garderies sont le type de garde le plus courant

Les garderies étaient le mode de garde le plus courant[15] pour les enfants des trois groupes étudiés. Ainsi, 46 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve, 44 % des enfants métis et 59 % des enfants inuits en service de garde fréquentaient une garderie (graphique 2). Venaient ensuite les services de garde par une personne non apparentée pour 18 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve, 22 % des enfants métis, et 12 % des enfants inuits. Enfin, les services de garde par une personne apparentée pour 17 % des enfants des trois groupes). Dix-sept pour cent des enfants des Premières nations vivant hors réserve, 16 % des enfants métis et 11 % des enfants inuits fréquentaient une garderie éducative, un centre préscolaire ou un centre offrant le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones comme mode de garde principal[16]. Les parents de 69 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve, de 68 % des enfants métis et de 72 % des enfants inuits fréquentant des services de garde ont déclaré qu'il s'agissait de services de garde agréés. La majorité des enfants en services de garde agréés fréquentaient une garderie, une garderie éducative, un centre préscolaire ou un centre offrant le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones[17].

Les modes de garde de la majorité des enfants des Premières nations vivant hors réserve, des enfants métis et des enfants inuits étaient assez stables. La majorité des enfants, soit 4 enfants sur 5 avaient fréquenté un seul mode de garde au cours de l'année précédant l'enquête. Le temps moyen passé en service de garde, peu importe le type, était d'environ 27 heures par semaine, et ce, pour les trois groupes.

Graphique 2 La garderie est le type de service de garde le plus courant pour les enfants autochtones

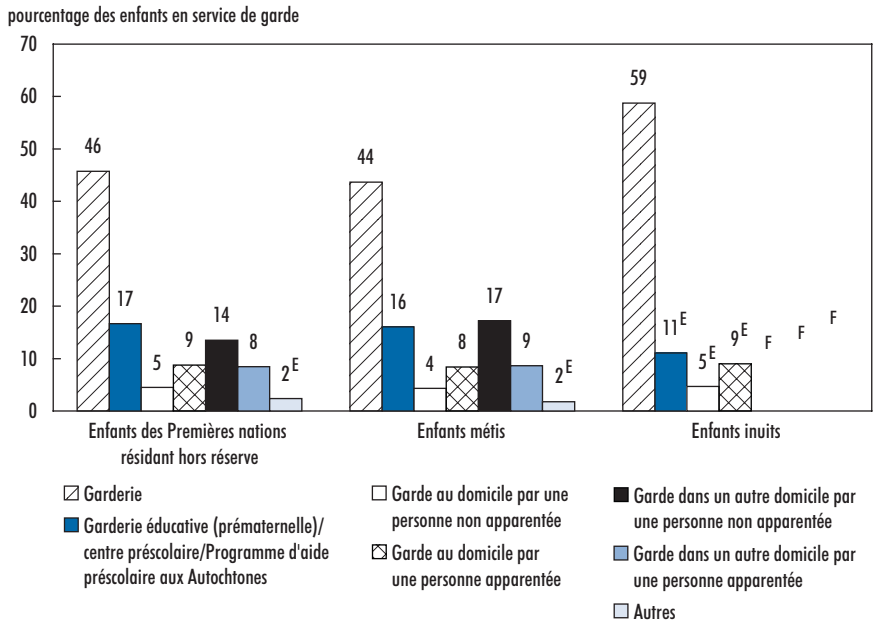

Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones, 2006.

La langue et la culture inuites font partie de la majorité des services de garde destinés aux enfants inuits

Un peu plus d'un quart (26 %) des parents des enfants des Premières nations vivant hors réserve ont déclaré que le mode de garde choisi favorisait les valeurs et les coutumes traditionnelles et culturelles, comparativement à 17 % des parents des enfants métis et 67 % des parents d'enfants inuits. Pour 16 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve et 6 % des enfants métis, on a déclaré qu'ils fréquentaient des services de garde utilisant exclusivement une langue autochtone ou un mélange de langues autochtones et non autochtones. La majorité des enfants inuits (66 %) fréquentaient un service de garde où une langue inuite était utilisée. On a également constaté que la plupart des modes de garde destinés aux enfants inuits dans lesquels on parlait la langue inuite intégraient aussi les valeurs et les coutumes traditionnelles et culturelles, et ce, dans une proportion de 88 %, comparativement aux modes de garde qui n'utilisaient pas la langue inuite (qui n'étaient que 27 % à intégrer les valeurs et les coutumes traditionnelles et culturelles).

Dans les groupes des Premières nations et des Métis, la proportion des enfants participant à des valeurs et à des coutumes traditionnelles et culturelles dans leurs services de garde était plus élevée chez les enfants qui fréquentaient une garderie éducative, un centre préscolaire ou un centre offrant le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (tableau 2). Venaient ensuite les enfants gardés par un membre de la famille (au domicile familial ou à un autre domicile). La tendance était la même en ce qui concerne l'utilisation d'une langue autochtone en service de garde. En ce qui concerne les enfants inuits en service de garde, la proportion des enfants qui participait à des activités et à des coutumes traditionnelles et culturelles était plus élevée chez les enfants gardés par un membre de la famille, venaient ensuite les enfants qui fréquentaient une garderie.

Tableau 2 Proportion d'enfants autochtones fréquentant un service de garde incluant des activités traditionnelles et des langues autochtones, 2006

	Enfants des Premières nations vivant hors réserve	Enfants métis	Enfants inuits
		pourcentage	
Type de service de garde			
Garderie			
Activités traditionnelles	22,5	15,4	72,5
Langues autochtones[1]	10,1	3,1[E]	72,0
Garderie éducative (prématernelle)/ centre préscolaire/Programme d'aide préscolaire aux Autochtones			
Activités traditionnelles	44,5	34,7	64,8[E]
Langues autochtones[1]	32,6	16,9[E]	65,8[E]
Garde au domicile par une personne non apparentée			
Activités traditionnelles	F	0,0	66,2[E]
Langues autochtones[1]	F	0,0	73,4[E]
Garde au domicile par une personne apparentée			
Activités traditionnelles	34,3	25,5[E]	76,1
Langues autochtones[1]	36,6	12,3[E]	71,1
Garde dans un autre domicile par une personne non apparentée			
Activités traditionnelles	12,9[E]	F	F
Langues autochtones[1]	F	F	F
Garde dans un autre domicile par une personne apparentée			
Activités traditionnelles	34,4	19,2[E]	80,8
Langues autochtones[1]	16,4[E]	F	69,6

1. Inclut les cas où l'on parle exclusivement des langues autochtones ainsi qu'une combinaison de langues autochtones et de langues non autochtones.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones, 2006.

L'utilisation des services de garde est liée à des facteurs relatifs à l'enfant et à la famille

Un examen des facteurs liés à l'utilisation des services de garde pour les enfants des Premières nations vivant hors réserve, les enfants métis et les enfants inuits ont révélé que la structure familiale, le niveau de scolarité et l'emploi des parents, ainsi que le revenu du ménage étaient des facteurs indépendants significatifs pour les trois groupes autochtones (tableau 3). En particulier, le fait de vivre avec un seul parent (comparativement à deux parents), avec un parent qui travaillait (à temps plein ou à temps partiel) et dans un ménage ayant un revenu plus élevé étaient autant de facteurs liés au fait de fréquenter un service de garde.

Chez les enfants des Premières nations vivant hors réserve, ceux vivant avec un parent n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires étaient moins susceptibles de fréquenter un service de garde, tandis que ceux vivant avec un parent ayant fait des études postsecondaires étaient davantage susceptibles de fréquenter un service de garde. Le niveau de scolarité des parents était également important pour les enfants métis et inuits. Les enfants métis dont les parents avaient fait des études postsecondaires avaient plus de chances de fréquenter des services

Tableau 3 Rapports de cotes relatifs aux chances des enfants autochtones d'être en service de garde, par groupe

	Enfants des Premières nations résidant hors réserve	Enfants métis	Enfants inuits
	rapport de cotes		
Sexe			
Garçon	1,09	0,92	0,68*
Fille†	1,00	1,00	1,00
Âge (en années)	1,03	1,20*	0,86
Structure familiale			
Monoparentale	2,25*	3,46*	2,32*
Biparentale†	1,00	1,00	1,00
Niveau de scolarité du parent répondant			
Sans diplôme d'études secondaires	0,67*	0,83	0,41*
Diplôme d'études secondaires†	1,00	1,00	1,00
Études postsecondaires	1,63*	1,51*	0,96
Situation d'activité du parent répondant			
Temps plein	4,91*	7,35*	6,79*
Temps partiel	3,83*	4,94*	4,51*
Sans emploi†	1,00	1,00	1,00
Revenu (rajusté pour la taille du ménage, divisé par 10 000)	1,15*	1,17*	1,21*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Note : Les variables géographiques (province, densité de population) sont incluses comme variables de contrôle, mais ne sont pas publiées.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones, 2006.

de garde, et les enfants inuits dont les parents n'avaient pas de diplôme d'études secondaires avaient moins de chances de fréquenter des services de garde. De plus, en ce qui concerne les enfants métis seulement, les enfants plus âgés avaient plus de chances de fréquenter un service de garde. On a constaté que les garçons inuits étaient moins susceptibles que les filles inuites de fréquenter des services de garde. On a également constaté que les prédicteurs liés à l'enfant et à la famille tels que le niveau de scolarité des parents et le revenu du ménage étaient liés à des modes particuliers de services de garde comme les garderies et les services de garde agréés (comparativement à aucun service de garde, données non publiées).

La culture et les traditions autochtones transmises dans les services de garde ont une influence positive sur les enfants inuits et les enfants des Premières nations vivant hors réserve

La recherche a montré des répercussions positives chez les enfants autochtones qui participent à des activités culturelles[18]. Dans le contexte des services de garde, il était intéressant d'examiner si les aspects culturels des services de garde étaient liés aux résultats déclarés par les parents des enfants des Premières nations vivant hors réserve, des enfants métis et inuits, en particulier l'hyperactivité et les comportements prosociaux. Les résultats indiquent que le fait de fréquenter un type de service de garde, peu importe lequel, avait un lien étroit avec un meilleur comportement prosocial chez les enfants des Premières nations vivant hors réserve. Toutefois, ce lien n'était plus significatif après que les variables de contrôle comme l'âge et le sexe de l'enfant; la structure familiale; la situation d'activité et le niveau de scolarité des parents; et le revenu du ménage aient été prises en considération (données non publiées). Pour les enfants métis ou inuits fréquentant des services de garde, leurs comportements hyperactifs ou prosociaux n'étaient pas différents de ceux des enfants ne fréquentant pas ces services.

Dans les modèles examinant les répercussions des valeurs et des coutumes traditionnelles et culturelles ainsi que des langues autochtones promues dans les services de garde, un lien positif a été établi avec les comportements prosociaux des enfants des Premières nations vivant hors réserve. C'est-à-dire que les enfants des Premières nations vivant hors réserve qui ont participé à des activités et des coutumes traditionnelles dans des services de garde ont été évalués par leurs parents comme étant davantage prosociaux que les enfants dont les services de garde n'offraient pas d'activités traditionnelles. Cet effet était toujours significatif après le contrôle des caractéristiques sociodémographiques (p. ex. le niveau de scolarité et les conditions d'emploi des parents et le revenu du ménage) et d'autres aspects des services de garde pour lesquels on a démontré précédemment qu'ils avaient un lien avec le fonctionnement de l'enfant, notamment : le type de service de garde, le nombre total d'heures de fréquentation du service de garde et le nombre total de modes de garde[19]. En ce qui concerne les enfants métis, même si on a constaté que ceux qui fréquentaient des services de garde intégrant des coutumes et des valeurs traditionnelles et culturelles étaient davantage hyperactifs, cet effet disparaissait quand on tenait compte des caractéristiques sociodémographiques familiales

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

L'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) a été conçue par Statistique Canada et des conseillers autochtones de partout au Canada pour évaluer le développement des jeunes enfants autochtones (âgés de 0 à 5 ans) ainsi que les conditions sociales et de vie dans lesquelles ils apprennent et grandissent. L'enquête a été réalisée conjointement par Statistique Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada en 2006. La population cible de l'EEA était les enfants des Premières nations vivant hors réserve, les enfants métis et les enfants inuits vivant dans les provinces ainsi que les enfants autochtones vivant dans les trois territoires. L'échantillon a été sélectionné à partir des répondants au Recensement du Canada 2006 qui ont déclaré avoir une ascendance autochtone ou qui étaient identifiés comme Indiens de l'Amérique du Nord[1] et (ou) Métis et (ou) Inuits; qui avaient un statut d'Indien des traités ou d'Indien inscrit et (ou) qui appartenaient à une bande indienne. Les personnes qui ont déclaré une identité autochtone ont été incluses dans la présente étude. Les enfants ayant une seule ou plusieurs identités ont été inclus. Par exemple, les enfants inuits étaient les enfants qui avaient l'identité inuite et les enfants qui avaient l'identité inuite combinée à l'identité des Premières nations ou métisse. De plus, on a exclu les enfants qui allaient à l'école, et on a recueilli les variables d'intérêt dépendantes seulement pour les enfants âgés de 2 à 5 ans. La taille de l'échantillon total pour la présente étude était de 4 666 enfants (2 216 enfants des Premières nations vivant hors réserve, 1 630 enfants métis et 863 enfants inuits, des échantillons non indépendants en raison des groupes ayant plusieurs identités).

Nous devons toutefois mentionner certaines restrictions. Premièrement, les services de garde mentionnés par les parents tel que décrits ici représentent le principal type de service de garde seulement. Cela peut dissimuler tous les autres modes de garde dans lesquels les enfants passent moins de temps. Toutefois, selon les données de la présente étude, la majorité des enfants fréquentait seulement un type de service de garde. C'était le cas de 79 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve, de 81 % des enfants métis et de 87 % des enfants inuits. Deuxièmement, même si le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones comme faisant partie des services de garde, des parents peuvent ne pas percevoir ce programme comme leur principal mode de garde ou peuvent ne pas décrire ce programme comme un service de garde (mais plutôt comme un programme culturel ou éducatif), ce qui peut donner lieu à une sous-estimation de sa fréquence dans l'EEA[2].

Un des aspects les plus importants du mode de garde, la qualité, n'est pas inclus dans la présente étude. Il a été montré, dans les études portant sur les enfants non autochtones, que la qualité des soins (évaluée en fonction d'activités stimulantes appropriées au stade du développement de l'enfant offertes par des personnes ayant une formation en éducation de la petite enfance) est un des prédicteurs les plus puissants de résultats positifs de l'enfant. Même si l'Enquête sur les enfants autochtones n'a pas recueilli de telles données, cela pourrait faire l'objet d'autres recherches. Une autre mise en garde est que les associations statistiques fournies dans la présente étude sont corrélationnelles (prises à un moment donné) et que, par conséquent, on ne peut pas parvenir à des conclusions causales entre la fréquentation d'un service de garde et les résultats des enfants autochtones. De plus, l'hyperactivité et le comportement prosocial ont été signalés par le parent. De futures recherches pourraient inclure d'autres résultats, notamment ceux signalés par les éducateurs, les enseignants, ou d'autres intervenants.

Enfin, en ce qui concerne les enfants des Premières nations, l'EEA a recueilli des données des enfants vivant hors réserve seulement. On peut cependant comparer les conclusions aux résultats de l'Enquête régionale sur la santé (ERS) qui incluait les enfants vivant dans une réserve)[3]. L'ERS a constaté que 44 % des enfants des Premières nations âgés de moins de 6 ans vivant dans une réserve fréquentaient un service de garde. Plus de la moitié d'entre eux (59 %) étaient gardés par une personne apparentée; 31 %, dans un cadre formel (p. ex. une garderie) et 5 % dans une maison par une personne non apparentée. L'ERS a également constaté que les enfants des Premières nations vivant dans une réserve dont les parents n'avaient pas obtenu leur diplôme d'études secondaires étaient davantage susceptibles de fréquenter un service de garde que ceux dont les parents avaient fait des études postsecondaires. Certaines différences entre l'EEA et l'ERS sont certainement dues au temps écoulé entre les années pendant lesquelles on a recueilli les données (ERS en 2002-2003, EEA en 2006), ou peuvent refléter les différences des conditions de vie des enfants des Premières nations vivant dans une réserve et hors réserve.

Définitions des termes et des concepts

Caractéristiques sociodémographiques : La personne qui connaît le mieux l'enfant (un parent biologique pour 90 % des enfants des Premières nations vivant hors réserve, 94 % des enfants métis et 81 % des enfants inuits) a indiqué le sexe et l'âge (en mois) de l'enfant, ainsi que l'identité autochtone de l'enfant (Premières nations, Métis ou Inuit). Les modalités de vie des enfants ont été classées dans différentes catégories : famille biparentale s'ils vivaient avec deux parents biologiques ou adoptifs, ou deux beaux-parents; la famille monoparentale incluait la mère ou le père biologique ou non biologique. Le revenu total des ménages provenait du Recensement

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude (suite)

du Canada 2006. Le niveau de scolarité des parents le plus élevé a été classé dans les catégories suivantes : sans diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires ou études postsecondaires. En ce qui concerne l'emploi des parents, le parent a déclaré s'il travaillait et, dans l'affirmative, s'il occupait un emploi à temps plein, un emploi saisonnier à temps plein, un emploi à temps partiel ou un emploi saisonnier à temps partiel. Deux variables ont été créées pour refléter l'emploi à temps plein (y compris saisonnier) et l'emploi à temps partiel.

Services de garde : Les aspects concernant les services de garde incluaient : le type principal de service de garde (autorisé ou non autorisé), le nombre d'heures passées dans le type principal de service de garde et le nombre total de modes de garde (un, deux, trois ou plus). On a demandé aux parents : « Dans quel mode de service de garde (nom de l'enfant) passe-t-il le plus d'heures par semaine? » Cette question a été posée pour tous les enfants pour lesquels le répondant a déclaré qu'ils fréquentaient un service de garde, peu importe les motifs (c'est-à-dire pas nécessairement parce que le parent travaillait ou allait à l'école). Les choix de réponse associé au type de service de garde principal étaient : garderie; garderie éducative (prématernelle); centre préscolaire; programme d'aide préscolaire (autochtone et non autochtone); domicile familial, personne non apparentée; domicile familial, personne apparentée; autre domicile, personne non apparentée; autre domicile, personne apparentée. Ces catégories ont été combinées afin de créer sept modes de garde possibles : garderie; garderie éducative (prématernelle), centre préscolaire ou programme d'aide préscolaire (autochtone ou non autochtone)[4] ; domicile, personne apparentée (au domicile familial ou dans un autre domicile); domicile, personne non apparentée (au domicile familial ou dans un autre domicile); ou autres. On a utilisé la garderie comme catégorie de référence dans les analyses de régression.

On a également demandé aux parents d'indiquer certains des aspects culturels du mode de garde de leur enfant. En particulier, le parent indiquait si le principal mode de garde de leur enfant favorisait les coutumes et les valeurs traditionnelles et culturelles des Premières nations, des Métis ou des Inuits (oui/non). De plus, on leur a demandé d'indiquer toutes les langues parlées au principal mode de garde de l'enfant, notamment : l'anglais, le français, l'inuktitut, le cri, et l'ojibway. En raison des petites tailles des échantillons pour certaines langues par groupe, les données ont été regroupées afin de refléter si on parlait ou non à un enfant en service de garde dans une langue autochtone quelconque (par opposition à aucune).

Comportement de l'enfant : Les renseignements sur les résultats comportementaux des enfants ont été recueillis à l'aide du Questionnaire sur les points forts et les points faibles (QPFPF). Le QPFPF initial a été conçu pour évaluer le comportement social et émotionnel des enfants[5]. Le parent ou le tuteur de l'enfant a répondu à 25 questions sur le comportement et les émotions de l'enfant sur une échelle de Likert à trois points en utilisant les réponses « Pas vrai », « Un peu vrai » ou « Certainement vrai ». Les travaux réalisés antérieurement avec l'EEA ont montré qu'une structure factorielle de rechange des points du QPFPF sur l'EEA s'était avérée valable pour les enfants des Premières nations vivant hors réserve, les enfants métis et les enfants inuits[6]. On a tenu compte de deux sous-échelles : l'hyperactivité et le comportement prosocial. Les éléments types de l'échelle hyperactivité incluent : facilement distrait, a du mal à se concentrer, gigote ou se tortille constamment. Les éléments types de l'échelle prosociale incluent : attentif aux autres, tient compte de ce qu'il ressent, partage facilement avec les autres enfants, aide volontiers quand quelqu'un s'est fait mal ou ne se sent pas bien.

Analyse de données

La première étape a consisté à réaliser des analyses descriptives afin de fournir des renseignements sur l'échantillon à l'étude et les aspects des services de garde. Par la suite, on a procédé à des tests de signification afin de déterminer s'il existait des différences dans les facteurs sociodémographiques entre les enfants qui fréquentaient un service de garde et les enfants qui n'en fréquentaient pas. On a également procédé à des régressions logistiques afin de déterminer les prédicteurs indépendants de l'utilisation des services de garde chez les enfants qui fréquentaient un service de garde (pour les trois groupes autochtones séparément). Les prédicteurs incluaient : le sexe et l'âge de l'enfant, la structure familiale, le niveau de scolarité et l'emploi à temps plein ou à temps partiel des parents, et le revenu du ménage. Enfin, pour déterminer les facteurs individuels ayant un lien significatif avec le fonctionnement de l'enfant signalé par le parent (hyperactivité et comportement prosocial), on a procédé à des régressions linéaires pour déterminer le lien avec les aspects des services de garde, notamment les possibilités de participer à des activités faisant la promotion des coutumes et des valeurs traditionnelles et culturelles et d'une langue autochtone, sur l'hyperactivité et les comportements prosociaux (ajustés et non ajustés pour les caractéristiques sociodémographiques et les autres aspects des services de garde, notamment le type de service de garde, les heures passées en service de garde et le nombre de modes de garde). On a appliqué des poids d'échantillonnage

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude (suite)

normalisés pour rendre l'analyse représentative de chacun des trois groupes autochtones au Canada. Les poids bootstrap ont été appliqués pour tenir compte de la sous-estimation des erreurs types dues à la conception complexe de l'enquête[7]. La signification statistique a été acceptée au seuil $p < 0,05$.

1. Les enfants ont été identifiés comme « Indiens de l'Amérique du Nord », toutefois lorsqu'on parle d'eux dans tout l'article, on emploie enfants des « Premières nations » pour les désigner.
2. Lors de notre recherche documentaire, il nous a été impossible de trouver la proportion d'enfants autochtones vivant hors réserve qui bénéficient du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones.
3. ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS. 2007. Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières Nations (2002-2003), Ottawa, Ontario, Comité sur la gourvernance de l'information des Premières Nations.
4. Étant donné des problèmes d'échantillonnage et de collecte, les données concernant le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones n'ont pu être examinées comme mode de garde distinct.
5. GOODMAN, Robert. 1997. « The Strengths and Difficulties Questionnaire: A research note », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 38, nº 5, p. 581 à 586.
6. OLIVER, Lisa, Leanne C. FINDLAY, Cameron MCINTOSH et Dafna E. KOHEN. 2009. *Enquête sur les enfants autochtones — Évaluation du Questionnaire sur les points forts et les points faibles*, produit nº 89-634-X2009008 au catalogue de Statistique Canada.
7. RUST, K. F., et J. N. K. RAO. 1996. « Variance estimation for complex surveys using replication techniques ». *Statistical Methods in Medical Research*, vol. 5, nº 3, p. 281 à 310.

et des autres aspects des services de garde. Cela indique que pour les enfants métis, les activités traditionnelles n'ont pas un lien significatif avec l'hyperactivité dans le contexte du revenu du ménage et des autres facteurs relatifs aux services de garde. Pour les enfants inuits, le fait de parler la langue inuite dans les services de garde était associé à un meilleur comportement prosocial, ce qui restait significatif dans le modèle ajusté aux facteurs sociodémographiques familiaux et aux facteurs des services de garde (données non publiées).

Résumé

En 2006, environ la moitié des enfants des Premières nations vivant hors réserve, des enfants métis et des enfants inuits âgés de 2 à 5 ans qui n'allaient pas à l'école fréquentaient un service de garde. Le mode de garde le plus courant était la garderie. Fait intéressant, les parents d'environ 2 enfants sur 3 ont déclaré que leurs enfants fréquentaient un service de garde réglementé (agréé) comparativement à un tiers des enfants canadiens non autochtones[20]. On a constaté des différences dans la fréquentation des services de garde pour les Autochtones selon la structure familiale, le niveau de scolarité des parents, la situation d'activité des parents et le revenu des ménages pour les trois groupes autochtones. Il est probable que des facteurs comme la structure familiale, le niveau de scolarité et le revenu des parents influent sur la disponibilité et l'abordabilité des options de services de garde pour les familles autochtones, et l'activité sur le marché du travail peuvent nécessiter le recours aux services de garde.

Beaucoup de types de services de garde destinés aux enfants des Premières nations vivant hors réserve, des enfants métis et des enfants inuits intégraient un contenu culturel autochtone. Il pouvait s'agir de l'enseignement des coutumes et des valeurs traditionnelles et culturelles ou de l'utilisation d'une langue autochtone. Par exemple, selon l'étude, la majorité des enfants inuits en service de garde, soit 67 %, fréquentaient un service de garde qui encourageait les valeurs et les coutumes traditionnelles et culturelles inuites et 66 % fréquentaient un service de garde qui utilisait la langue inuite.

Bien que l'on n'ait pas constaté que fréquenter un service de garde avait un lien avec l'hyperactivité et les comportements prosociaux, cette étude démontre que les coutumes et les valeurs traditionnelles et culturelles et la langue autochtone dans le service de garde peuvent avoir des influences positives sur les résultats des jeunes enfants des Premières nations, les enfants métis et enfants inuits. En particulier, en ce qui concerne les enfants des Premières nations, la participation à des activités axées sur les coutumes et les valeurs traditionnelles et culturelles en service de garde avait un impact positif sur les comportements prosociaux même après qu'on ait tenu compte des caractéristiques sociodémographiques et des autres aspects des services de garde. Pour les enfants inuits, le fait de parler la langue inuite dans les services de garde était associé à de meilleurs comportements prosociaux, ce qui suppose que la langue en service de garde est particulièrement importante pour les comportements sociaux des enfants inuits.

Leanne C. Findlay est analyste et **Dafna E. Kohen** est analyste principale à la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada.

1. BUSHNIK, Tracey. 2006. « La garde des enfants au Canada », *Série de documents de recherche sur les enfants et les jeunes*, nº 003, produit nº 89-599-MIF au catalogue de Statistique Canada.
2. BRADLEY, Robert H., et Deborah LOWE VANDELL. 2007. « Child care and the wellbeing of children », *Archives of Pediatric Adolescent Medicine*, vol. 161, nº 7, p. 669 à 676.
3. NATIONAL INSTITUTE OF CHILD HEALTH AND DEVELOPMENT EARLY CHILD CARE RESEARCH NETWORK. 1999. « Child outcomes when child care center classes meet recommended standards for quality », *American Journal of Public Health*, vol. 89, nº 7. p. 1072 à 1077.
4. ROMANO, Elisa, Dafna E. KOHEN et Leanne C. FINDLAY. 2010. « Associations among child care, family and behavior outcomes in a nation-wide sample of pre-schooled aged children ». *International Journal of Behavioral Development OnlineFirst*, p. 1 à 14.
5. ASSEMBLY OF FIRST NATIONS. 2005. First Nations Early Learning and Child Care Action Plan.
6. BALL, Jessica. 2002. « The challenge of creating an optimal learning environment in child care: Cross-cultural perspectives », *Enhancing Caregiver Language Facilitation in Child Care Settings*, Symposium of the Canadian Language and Literacy Research Network in Toronto.
7. BEACH, Jane, Martha FRIENDLY, Carolyn FERNS, Nina PRABHU et Barry FORER. 2009. *Early Childhood Education and Care in Canada 2008*, 8e édition, Childcare Resource and Research Unit, 216 p.
8. Par l'expression « services de garde », on entend les soins prodigués aux enfants par quelqu'un d'autre que leurs parents. Cela comprend les soins offerts dans les garderies, les centres d'éducation préscolaire et les centres offrant le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones ainsi que les soins dispensés par les personnes apparentées et les autres personnes. L'expression « services de garde » fait référence au mode de garde principal de l'enfant, le gardiennage occasionnel en est donc exclu.
9. NATIONAL INSTITUTE OF CHILD HEALTH AND DEVELOPMENT EARLY CHILD CARE RESEARCH NETWORK. 2001. « Nonmaternal care and family factors in early development: An overview of the NICHD Study of Early Child Care », *Journal of Applied Developmental Psychology*, vol. 22, nº 5, p. 457 à 492.
10. NATIONAL INSTITUTE OF CHILD HEALTH AND HUMAN DEVELOPMENT CHILD EARLY CHILD CARE RESEARCH NETWORK. 2000. « The interaction of child care and family risk in relation to child development at 24 and 36 months », Applied *Developmental Science*, vol. 6, nº 3, p. 144 à 156.
11. DOHERTY, Gillian, Martha FRIENDLY et Jane BEACH. 2003. *Examen thématique de l'éducation et l'accueil des jeunes enfants de l'OCDE : Document de base sur le Canada*.
12. BALL, Jessica et Alan PENCE. 2001. « A 'Generative Curriculum Model' for Supporting Child Care and Development Programs in First Nations Communities ». *Journal of Speech-Language Pathology and Audiology*. vol. 25, nº 2, p. 114 à 124.
13. BUSHNIK. 2006.
14. BEACH et al. 2009.
15. Le mode de garde le plus courant fait référence aux enfants de 2 ans et plus qui ne sont ni gardés par leurs parents, ni ne vont à l'école.
16. Étant donné les problèmes liés à l'échantillon et à la collecte, on n'a pu examiner séparément le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones.
17. Selon les parents répondants, parmi les enfants des Premières nations en services de garde agréés, 64 % fréquentaient la garderie tandis que 23 % fréquentaient un centre préscolaire ou un Programme d'aide préscolaire aux Autochtones. Chez les enfants inuits en services de garde agréés, 81 % fréquentaient la garderie et 13 % fréquentaient un centre préscolaire ou un Programme d'aide préscolaire aux Autochtones.
18. BALL, Jessica. 2005. « Early childhood care and development programs as hook and hub for inter-sectoral service delivery in First Nations communities » *Journal of Aboriginal Health*, vol. 2, nº 1, p. 36 à 53.
19. Selon les parents répondants, pour les enfants des Premières nations et les enfants Métis, se faire garder par une personne apparentée (chez soi ou dans un autre foyer) était associé à une plus grande hyperactivité comparé aux enfants éduqués en garderie. Chez les Métis, se faire garder par une personne non apparentée était lié à un meilleur comportement prosocial. Chez les Inuits, les parents indiquaient que les chances d'hyperactivité étaient moindres dans tous les modes de garde (sauf pour la garde au domicile de l'enfant et pour la garde par une personne apparentée) par rapport aux enfants éduqués en garderie.
20. ROMANO et al. 2010.

Série sur la vie avec une incapacité

Aide reçue par les personnes ayant une incapacité pour leurs activités de la vie quotidienne

par Patric Fournier-Savard, Chantal Mongeon et Susan Crompton

Introduction

La population des personnes ayant une incapacité est importante et en hausse au Canada[1]. Combien de ces personnes ont besoin d'aide pour leurs tâches au quotidien, comme les achats, les travaux ménagers courants ou les soins personnels? Où obtiennent-elles l'aide dont elles ont besoin? Comment les personnes qui fournissent cette aide partagent-elles cette responsabilité lorsque l'incapacité d'une personne s'aggrave?

Même si la question des soins obtenus par les personnes âgées est largement documentée, les chercheurs se sont moins souvent penchés sur les soins reçus par les personnes ayant une incapacité. Cela représente une lacune dans les connaissances concernant la prestation de soins, puisque les résultats concernant les soins fournis aux personnes âgées ne peuvent être généralisés à la population ayant une incapacité. En effet, presque 60 % des personnes ayant une incapacité ont moins de 65 ans.

Les études axées sur la population ayant une incapacité confirment l'importance de la famille comme principal fournisseur de soins. Elles soulignent particulièrement que ce rôle fluctue selon les tâches pour lesquelles la personne a besoin d'aide. Elles corroborent en outre le fait que l'aide fournie par la famille augmente en même temps que la gravité de l'incapacité[2,3].

Toutefois, on sait peu de choses au sujet de la façon dont les membres de la famille partagent leur rôle de fournisseurs de soins, et comment les tâches à accomplir sont réparties entre les différents fournisseurs de soins.

Le présent article utilise les données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006 pour jeter la lumière sur ces questions. Il vise à déterminer combien de personnes ayant une incapacité reçoivent de l'aide pour leurs activités quotidiennes, le type d'activités quotidiennes pour lesquelles elles reçoivent de l'aide, et leurs liens avec la ou les personnes qui les aident pour des tâches particulières. Il porte en outre sur la façon dont ces liens changent au fur et à mesure que la gravité de l'incapacité augmente.

Il est important de souligner que les activités de la vie quotidienne (AVQ) dont il est question ici ne se limitent pas aux soins de base ou aux simples besoins physiques. Les AVQ englobent toutes les activités qui facilitent la participation active à la vie de tous les jours d'une personne ayant une incapacité. À première vue, ces tâches peuvent sembler secondaires, mais le fait de pouvoir les accomplir contribue dans une large mesure à la qualité de vie d'une personne (voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »).

Obtenir suffisamment d'aide pour répondre aux besoins de la vie quotidienne

La possibilité pour les personnes ayant une incapacité de recevoir l'aide dont elles ont besoin peut constituer un déterminant important de leur participation sociale et économique. Évidemment, certaines d'entre elles n'ont besoin d'aucune aide, et d'autres, d'une aide minime.

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Le présent article repose sur les données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA). On a classé les répondants comme ayant une incapacité s'ils ont déclaré avoir de la difficulté dans leurs activités au quotidien, ou qu'un problème physique ou mental, ou encore un problème de santé, réduisait le type ou le nombre d'activités auxquelles ils pouvaient s'adonner. Les réponses aux questions sur l'incapacité sont fournies par les répondants et représentent par conséquent la perception qu'ils ont de leur situation[1].

La principale population à l'étude comprend environ 13 100 répondants, représentant environ 2,4 millions de Canadiens de 15 ans et plus ayant une incapacité, qui ont reçu de l'aide pour au moins une activité de la vie quotidienne (AVQ). Dans le cadre de l'EPLA, on a demandé à chaque répondant d'indiquer ses liens avec les fournisseurs de soins, ainsi que l'AVQ pour laquelle il a reçu de l'aide de chaque fournisseur de soins. Des données ont été recueillies pour trois fournisseurs de soins au maximum, même si certaines personnes pouvaient en avoir plus.

Définition des termes

Bénéficiaire de soins : Une personne âgée de 15 ans et plus ayant une incapacité qui a reçu de l'aide pour au moins une activité de la vie quotidienne (AVQ).

Gravité de l'incapacité : Dans le cadre de l'EPLA, on a élaboré une échelle pour mesurer la gravité globale de l'incapacité, selon l'intensité et la fréquence des limitations d'activités déclarées par les répondants. L'échelle de gravité de l'incapacité est divisée en quatre niveaux : légère, modérée, grave et très grave.

Activité de la vie quotidienne (AVQ) : On a posé aux répondants les neuf questions suivantes :

À cause de votre état, recevez-vous habituellement :

- de l'aide pour préparer vos repas?
- de l'aide pour vos travaux ménagers courants comme l'époussetage et le rangement?
- de l'aide pour vos gros travaux ménagers comme le ménage du printemps ou l'entretien extérieur?
- de l'aide pour vous rendre à vos rendez-vous ou faire vos achats comme l'épicerie ou d'autres produits essentiels?
- de l'aide pour vous occuper de vos finances personnelles, comme faire des transactions bancaires ou le paiement de factures?
- de l'aide pour la garde des enfants?
- de l'aide pour vos soins personnels, par exemple, pour vous laver, vous habiller ou prendre vos médicaments?
- des soins infirmiers spécialisés ou des traitements médicaux à domicile, comme des injections, une thérapie, des prélèvements de sang ou d'urine ou des traitements à l'aide de cathéters?
- de l'aide pour vous déplacer à l'intérieur de votre résidence?

Si les répondants ont répondu « oui » à l'une ou l'autre de ces questions, ils ont été classés comme recevant de l'aide pour les activités de la vie quotidienne.

Même si les personnes recevant de l'aide pour la garde des enfants font partie de la population des bénéficiaires de soins à l'étude, la garde des enfants ne constitue pas un sujet distinct parce que la population visée est trop faible (2 % de tous les bénéficiaires de soins) pour produire des estimations détaillées fiables.

Fournisseur de soins : Une personne qui aide habituellement le répondant à accomplir les activités de la vie quotidienne. Les répondants ont identifié au maximum trois fournisseurs de soins et l'AVQ ou les AVQ pour lesquelles ils avaient reçu de l'aide.

Sources des soins : Les bénéficiaires de soins ont reçu de l'aide de quatre types de sources, selon leurs liens avec la ou les personnes fournissant les soins :

Famille immédiate seulement/famille seulement : conjoint/conjointe ou partenaire (y compris le partenaire de même sexe), fille, fils, mère, père, sœur, frère. Peu importe si le bénéficiaire de soins avait un, deux ou trois fournisseurs de soins principaux, ceux-ci étaient tous membres de sa famille immédiate.

Amis et famille élargie seulement/amis seulement : ami/amie proche, voisin/voisine, collègue, petit-fils/petite-fille, grand-parent, belle-fille/ beau-fils, belle-mère/beau-père, belle-soeur/beau-frère, nièce, neveu, tante, oncle, cousin/cousine, ex-conjoint/ex-conjointe ou ex-partenaire, autres personnes n'appartenant pas à un organisme. Peu importe si le bénéficiaire de soins avait un, deux ou trois fournisseurs de soins principaux, ceux-ci étaient tous des amis ou des membres de la famille élargie.

Aide rémunérée seulement : organisme non gouvernemental, gouvernement (tous les paliers) et employé rémunéré du bénéficiaire de soins. Peu importe si le bénéficiaire de soins avait un, deux ou trois fournisseurs de soins principaux, ceux-ci étaient tous des fournisseurs de soins rémunérés.

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude (suite)

Famille immédiate et autres fournisseurs de soins : les soins sont reçus de deux ou trois sources différentes. Par exemple, une personne obtenant de l'aide pour ses repas de sa famille et d'un service de repas à domicile serait considérée comme recevant des soins de la famille immédiate et d'autres fournisseurs de soins, tout comme une personne recevant des soins personnels de sa mère, de son voisin et d'une aidant à domicile rémunéré. Environ 90 % des soins obtenus de cette source comprennent une participation quelconque de la famille immédiate.

1. Pour des renseignements plus détaillés concernant les concepts et les définitions utilisés dans l'EPLA, voir MACKENZIE, HURST et CROMPTON. 2009. « *Définition de l'incapacité dans l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités* », Tendances sociales canadiennes, nº 88, produit nº 11-008-X au catalogue de Statistique Canada.

En 2006, le tiers des personnes ayant une incapacité ont déclaré qu'elles n'avaient pas besoin d'aide pour leurs activités de la vie quotidienne (AVQ). Plus du tiers d'entre elles ont dit recevoir l'aide dont elles avaient besoin; le quart aurait aimé avoir davantage d'aide; et 5 % ont déclaré que même si elles avaient besoin d'aide, elles n'en recevaient aucune (graphique 1).

Au fur et à mesure de l'augmentation de la gravité de l'incapacité d'une personne, son besoin d'aide augmente aussi : 95 % des personnes ayant des limitations très graves avaient besoin d'une certaine aide, comparativement à 40 % ayant une incapacité légère. Parallèlement, la personne a aussi plus de difficulté à obtenir toute l'aide dont elle a besoin; la grande majorité des personnes ayant une incapacité légère qui avaient besoin d'aide ont indiqué en recevoir suffisamment, mais moins de la moitié de celles ayant une limitation très grave ont déclaré recevoir une aide suffisante (graphique 1).

Les différentes AVQ peuvent imposer des demandes différentes aux fournisseurs de soins du point de vue des compétences requises pour s'acquitter des tâches ou de la fréquence d'une tâche. Ainsi, il n'est pas surprenant de constater que l'évaluation faite par les personnes de l'aide reçue variait considérablement selon la tâche. Par exemple, 24 % des personnes ayant une incapacité souhaitaient obtenir de l'aide[4] pour préparer les repas; parmi elles, 8 sur 10 étaient d'avis qu'elles recevaient toute l'aide dont elles avaient besoin. Par contre, 6 % des personnes ayant une incapacité souhaitaient obtenir de l'aide pour se déplacer dans leur maison, mais seulement les deux tiers de ces personnes indiquaient en recevoir suffisamment (graphique 2).

Graphique 1 Deux tiers des personnes ayant une incapacité avaient besoin d'aide pour au moins une activité de la vie quotidienne

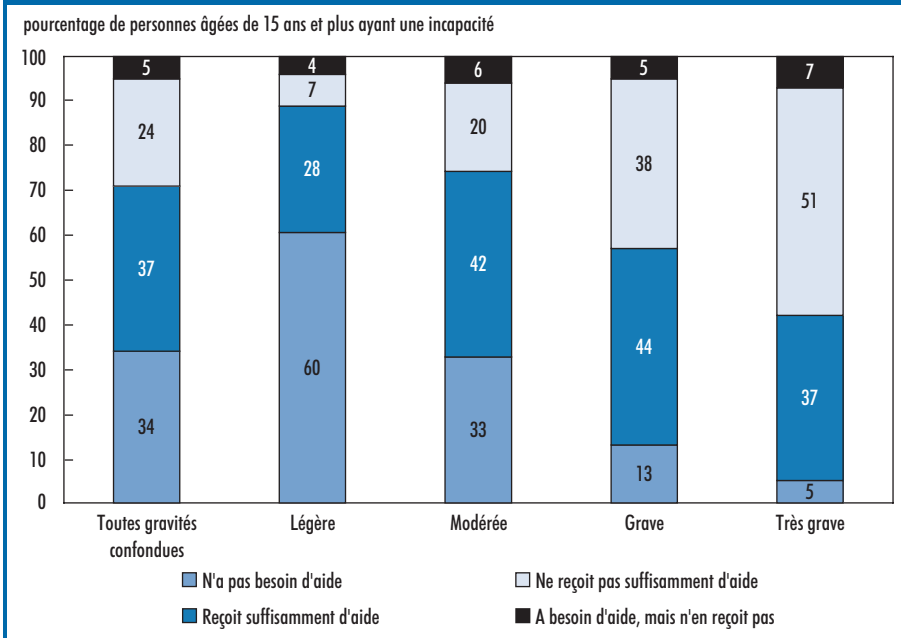

Note : En raison de l'arrrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Accès aux différentes sources de soins

Plus de 9 Canadiens sur 10 ayant une incapacité qui ont indiqué avoir besoin d'aide pour leurs tâches au quotidien (plus de 2,4 millions de personnes) ont régulièrement reçu de l'aide pour au moins une AVQ. En moyenne, ces bénéficiaires de soins ont obtenu de l'aide pour environ trois activités de la vie quotidienne, mais le nombre réel d'AVQ comportait une corrélation étroite avec la gravité

Graphique 2 La plupart des personnes ayant une incapacité ont reçu l'aide dont elles avaient besoin

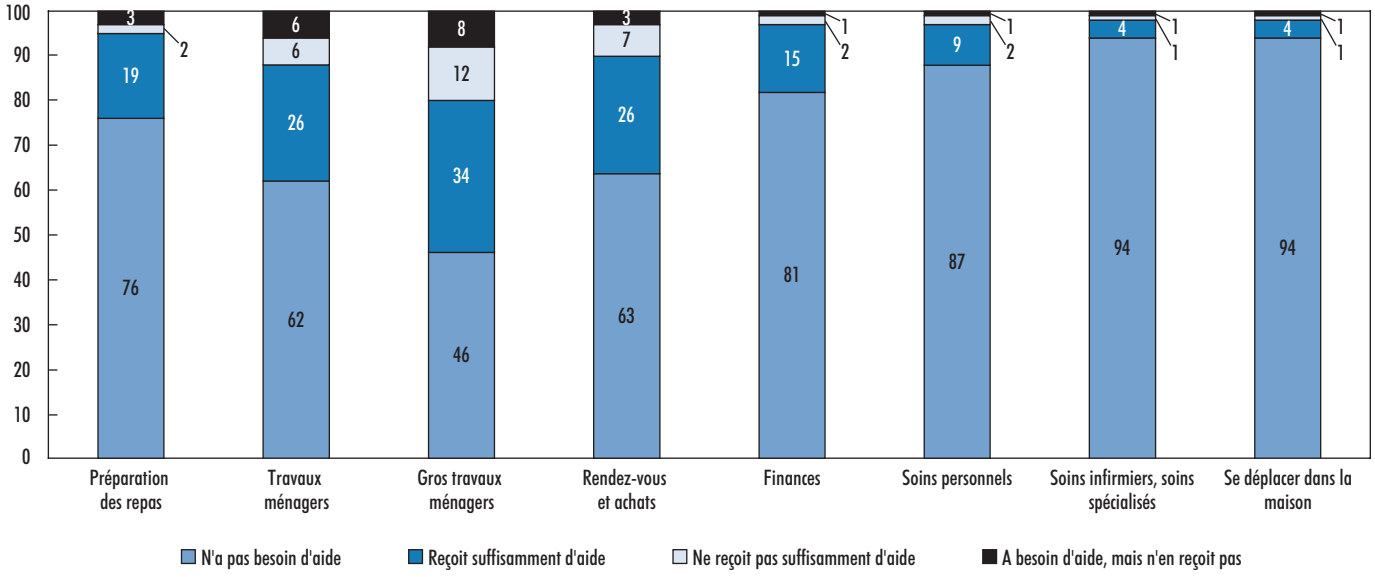

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

de leur incapacité. Plus des trois quarts des personnes ayant des limitations légères ont reçu de l'aide pour seulement une ou deux activités, tandis que les deux tiers ayant une incapacité très grave ont reçu de l'aide pour quatre activités ou plus (données non présentées).

La principale source d'aide des personnes ayant besoin de soutien pour leurs activités quotidiennes était la famille immédiate. Quatre-vingt pour cent d'entre elles ont obtenu de l'aide d'un conjoint, d'un enfant, d'un parent, d'un frère ou d'une sœur (tableau 1).

Les sources d'aide augmentent au fur et à mesure que le nombre de tâches se multiplie. Lorsque le nombre d'AVQ passait d'une à quatre ou plus, la proportion des bénéficiaires de soins recevant de l'aide d'amis et de la famille élargie[5] augmentait pour passer de 27 % à 32 %, et la proportion obtenant une certaine aide de personnes rémunérées[6] doublait presque, passant d'environ 17 % à 30 % (tableau 1).

Même lorsque le bénéficiaire de soins dépendait de diverses sources, la famille maintenait son rôle principal. Plus le nombre d'AVQ pour lesquelles une personne recevait de l'aide augmentait, plus il était probable qu'elle reçoive au moins une partie de cette aide d'un conjoint ou d'un autre membre de la famille proche.

Sources de l'aide pour les différentes activités de la vie quotidienne

La source de l'aide dépend non seulement du nombre d'AVQ pour lesquelles un bénéficiaire de soins à besoin d'aide, mais aussi du type d'activité. Le bénéficiaire de soins peut avoir besoin d'injections ou d'aide pour des exercices de physiothérapie; par ailleurs, il peut avoir besoin d'aide uniquement pour des tâches quotidiennes répétitives, comme la préparation des repas ou les travaux ménagers. De toute évidence, il faut un niveau différent de compétences, d'aptitudes ou de proximité avec le bénéficiaire de soins pour combler ces besoins distincts.

Les données de L'EPLA montrent que, peu importe la gravité de l'incapacité ou le type d'aide requise, la plupart des bénéficiaires de soins ont indiqué que leur famille immédiate constituait leur principale source d'aide; dans un grand nombre de cas, la famille immédiate constituait la seule source. La seule exception avait trait aux soins infirmiers et aux traitements spécialisés, dont la majorité était fournie par un aidant rémunéré. Les amis et la famille élargie étaient le plus souvent mis à contribution pour les gros travaux ménagers, ainsi que pour se rendre à des rendez-vous ou effectuer des achats, mais même pour ces activités, ils ne fournissaient pas autant d'aide que la famille immédiate (Tableau A.1).

Tableau 1 Source de l'aide selon le nombre d'activités de la vie quotidienne pour les personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité qui ont reçu de l'aide pour au moins une activité, 2006

	Nombre d'AVQ[1] pour lesquelles une personne a reçu de l'aide				
	Une †	Deux	Trois	Quatre à neuf	Total
Source de l'aide	pourcentage de bénéficiaires de soins				
Toute l'aide faisant intervenir la famille immédiate	**72**	**75**	**85***	**89***	**80**
Famille immédiate seulement	57	49*	56	49*	53
Famille immédiate et amis et famille élargie	11	17*	19*	19*	16
Famille immédiate et aidant rémunéré	3	8*	8*	14*	8
Famille immédiate et amis, famille élargie et aidant rémunéré	F	2 E	2 E	8	3
Amis et famille élargie seulement	**14**	**9***	**6* E**	**3***	**8**
Amis et famille élargie et aidant rémunéré	**F**	**3 E**	**F**	**3 E**	**3**
Aidant rémunéré seulement	**13**	**13**	**4* E**	**5***	**9**

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence (une AVQ) au niveau $p < 0,05$
1. Activités de la vie quotidienne.
Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Graphique 3 Presque toute l'aide pour la préparation des repas a été fournie par la famille immédiate

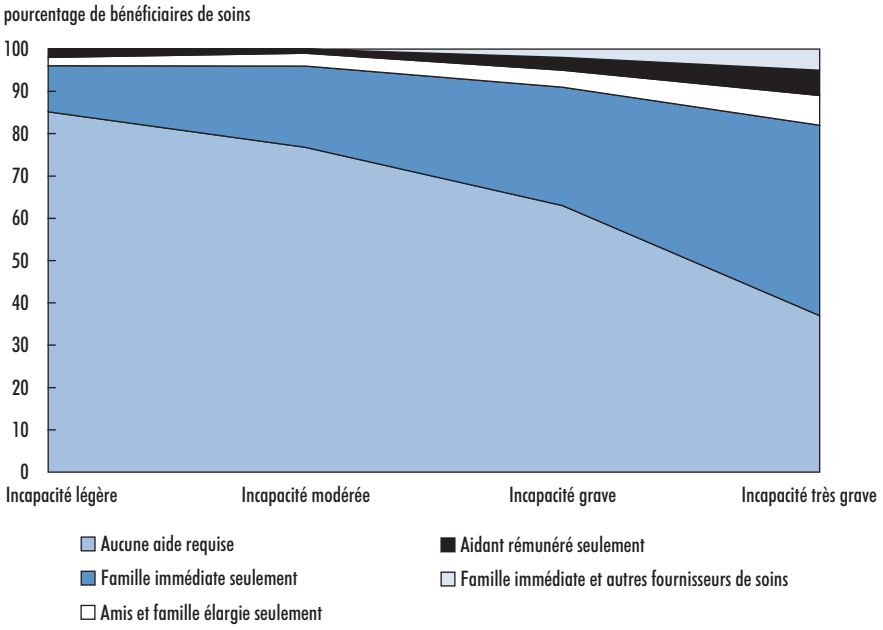

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Un peu plus du tiers de tous les bénéficiaires de soins ont obtenu de l'aide pour préparer les repas, et la plupart en ont reçu tous les jours (tableau 2). La demande d'aide augmentait avec la gravité de l'incapacité (graphique 3), mais la source la plus importante demeurait la famille immédiate.

Graphique 4 Les amis et les membres de la famille proche ont fourni de l'aide pour se rendre à des rendez-vous ou effectuer des achats

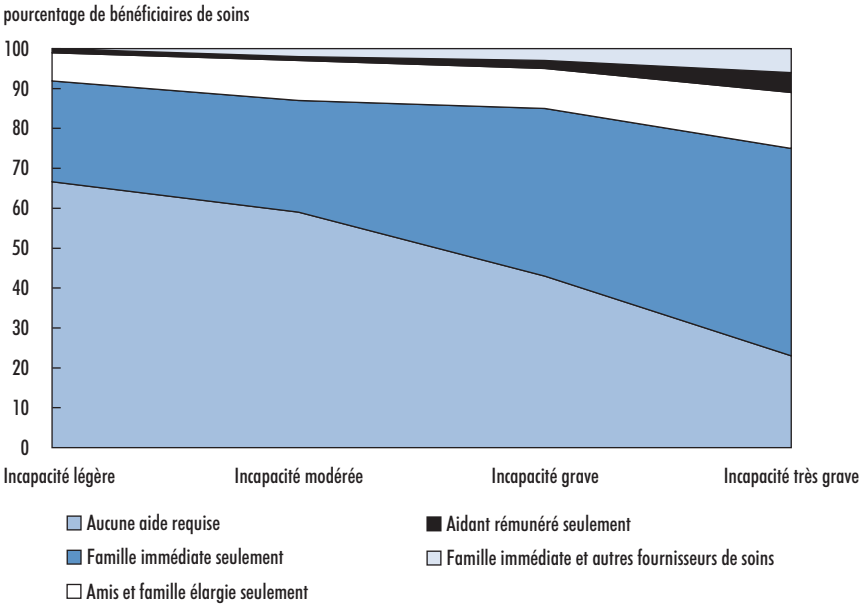

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Environ la moitié des bénéficiaires de soins obtenaient l'aide de quelqu'un pour se rendre à des rendez-vous ou effectuer des achats, même si l'aide reçue augmentait au fur et à mesure que la gravité de l'incapacité s'intensifiait (graphique 4). Peu importe la gravité de l'incapacité, 1 bénéficiaire de soins sur 5 obtenait de l'aide pour cette tâche des amis ou de la famille élargie (tableau A.1).

Graphique 5 Les bénéficiaires de soins obtenant de l'aide pour les travaux ménagers courants se tournaient souvent vers des personnes à l'extérieur de la famille

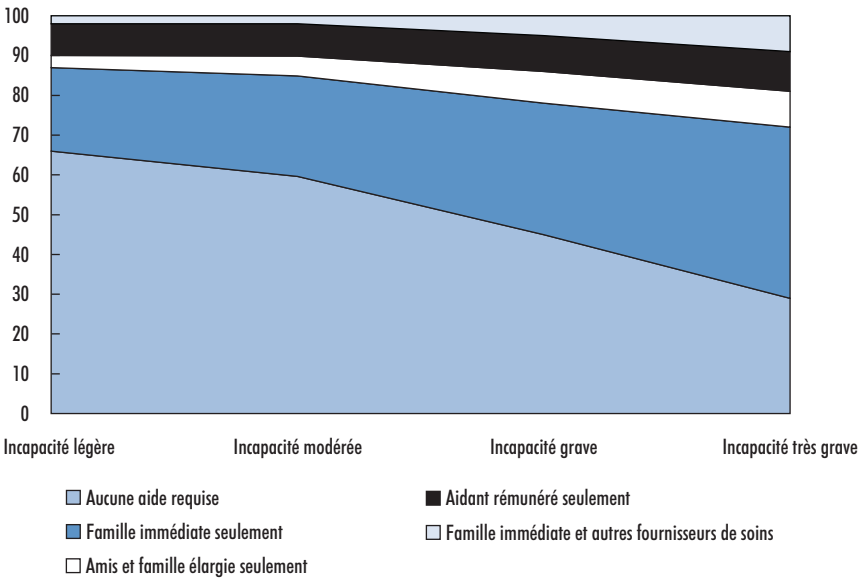

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

La moitié des bénéficiaires de soins ont obtenu de l'aide pour leurs travaux ménagers courants (tableau 2); les personnes ayant des limitations très graves étaient deux fois plus susceptibles d'obtenir de l'aide que celles ayant une incapacité légère (graphique 5). Les aidants rémunérés et les amis de même que la famille élargie constituaient les sources d'aide pour presque le tiers des personnes en ayant reçu pour cette AVQ.

Graphique 6 La plupart des bénéficiaires de soins obtenaient des soins infirmiers ou des traitements spécialisés de fournisseurs de soins rémunérés

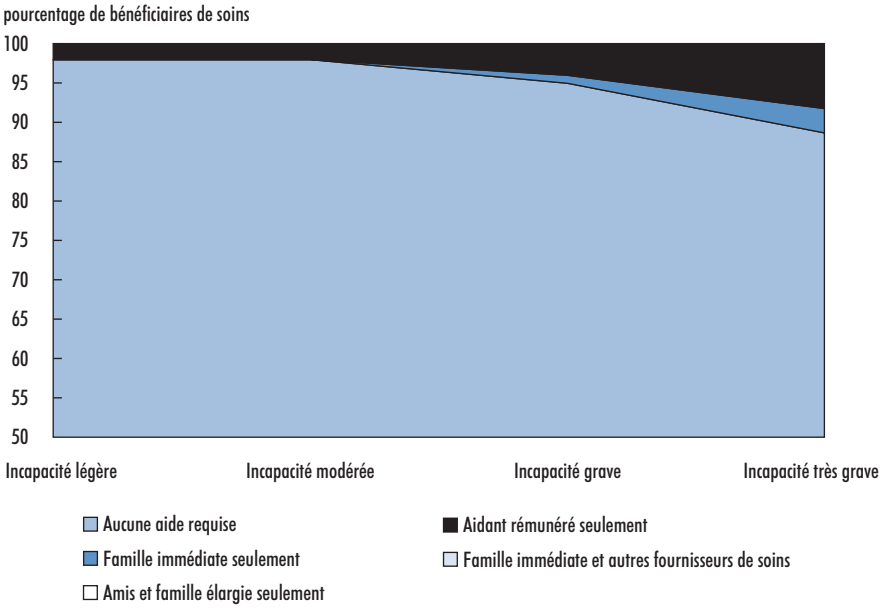

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Seulement 6 % des bénéficiaires de soins, dont la plupart avaient des incapacités graves ou très graves, ont obtenu des soins infirmiers ou des traitements spécialisés (graphique 6). Environ deux tiers des personnes ayant besoin d'aide pour cette AVQ l'ont reçue d'aidants rémunérés.

Nombre de fournisseurs de soins?

Dans le cadre de l'EPLA, on a recueilli des données sur l'aide reçue de trois fournisseurs de soins fournissant habituellement leur aide pour une activité de la vie quotidienne (AVQ) donnée. Au total, 43 % des bénéficiaires de soins ont déclaré dépendre d'un fournisseur de soins principal, 28% en ont désigné deux, et 29 %, trois. Évidemment, le nombre de fournisseurs de soins augmentait généralement en même temps que le niveau d'incapacité : les bénéficiaires de soins ayant des limitations très graves étaient plus de deux fois plus susceptibles de compter sur trois fournisseurs de soins (42 % comparativement à 18 % pour les personnes ayant une incapacité légère).

Au fur et à mesure qu'augmentait le nombre de fournisseurs de soins dont les bénéficiaires de soins dépendaient, la nature de leurs liens avec les personnes fournissant l'aide changeait. Lorsque le recours aux membres de la famille immédiate augmentait, les amis, les voisins et la famille élargie acceptaient davantage de responsabilités. Par exemple, la famille immédiate représentait 75 % des premiers fournisseurs de soins, 57 % des deuxièmes fournisseurs de soins et 49 % des troisièmes fournisseurs de soins. Par contre, les amis et la famille élargie représentaient 10 % des premiers fournisseurs de soins, 23 % des deuxièmes fournisseurs de soins et 30 % des troisièmes fournisseurs de soins.

Peu importe si les fournisseurs de soins sont au nombre de un, deux ou trois, la famille joue toujours un rôle important

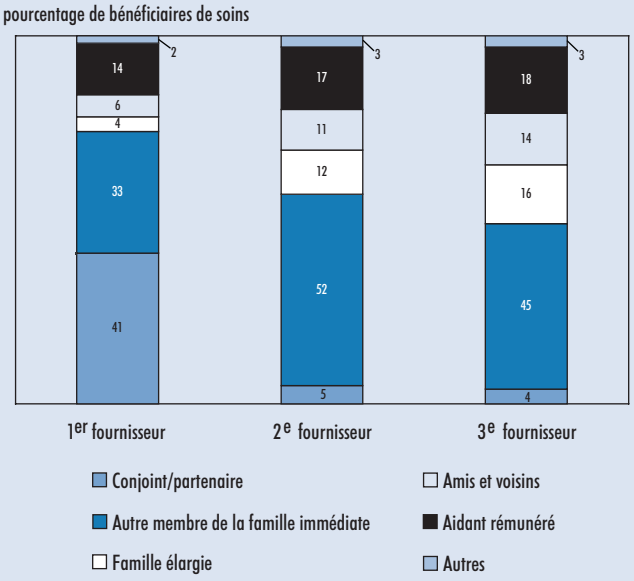

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Tableau 2 Sources de l'aide pour les activités individuelles de la vie quotidienne, selon la fréquence de l'aide, 2006

Activité de la vie quotidienne	Personnes ayant une incapacité qui ont reçu de l'aide	Fréquence de l'aide		
		Quotidiennement	Au moins une fois par semaine	Moins d'une fois par semaine
	pourcentage			
Préparation des repas				
Toutes les sources d'aide	**34**	**78**	**20**	**3**
Famille immédiate†	25	78	19	3[E]
Amis, famille élargie	4*	75	23	F
Aidant rémunéré	3*	73	23[E]	F
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	2*	84	15[E]	F
Travaux ménagers				
Toutes les sources d'aide	**50**	**52**	**35**	**14**
Famille immédiate†	30	64	31	5
Amis, famille élargie	7*	46*	37	16*
Aidant rémunéré	9*	16*	43*	41*
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	5*	49*	39	13*[E]
Rendez-vous et achats				
Toutes les sources d'aide	**52**	**16**	**41**	**43**
Famille immédiate†	37	16	41	43
Amis, famille élargie	10*	15	43	41
Aidant rémunéré	2*	23[E]	23*	54
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	3*	13[E]	41	46
Soins infirmiers et traitements spécialisés				
Toutes les sources d'aide	**6**	**31**	**32**	**38**
Famille immédiate†	1[E]	56	22[E]	22[E]
Amis, famille élargie	1[E]	58[E]	F	F
Aidant rémunéré	4*	16*[E]	39	45*
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	1[E]	50[E]	F	F
Soins personnels				
Toutes les sources d'aide	**17**	**59**	**27**	**14**
Famille immédiate†	9	67	23	10
Amis, famille élargie	2*	58	22[E]	20[E]
Aidant rémunéré	4*	39*	37*	24*
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	2*	58	32[E]	F
		Au moins une fois par semaine	**Au moins une fois par mois**	**Moins d'une fois par mois**
Finances personnelles				
Toutes les sources d'aide	**26**	**52**	**40**	**8**
Famille immédiate†	22	54	39	7
Amis, famille élargie	2*	44	48	F
Aidant rémunéré	1*[E]	36[E]	33[E]	F
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	1*[E]	40[E]	55[E]	F
Gros travaux ménagers				
Toutes les sources d'aide	**70**	**60**	**24**	**17**
Famille immédiate†	45	66	22	11
Amis, famille élargie	15*	51*	26	23*
Aidant rémunéré	8*	34*	29	37*
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	4*	63	18	19*

† groupe de référence

* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence (famille immédiate) au niveau $p < 0,05$

Note : On n'a pas recueilli de données sur la fréquence de l'aide reçue par le bénéficiaire de soins pour se déplacer dans la maison. En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Fréquence des soins reçus

La fréquence à laquelle les soins sont fournis représente un aspect important de la prestation de soins. Les données concernant la fréquence des soins peuvent aider à résoudre des enjeux liés à l'intensité ou au volume d'aide requise par les bénéficiaires de soins, ainsi qu'à améliorer la compréhension du réseau de soins dont dépendent les personnes ayant une incapacité.

Par exemple, même si la proportion de bénéficiaires de soins qui citaient les amis comme les principaux fournisseurs de soins était beaucoup plus faible que pour la famille immédiate, la fréquence à laquelle les personnes fournissaient de l'aide était similaire à celle de la famille immédiate. Cela était le cas pour la plupart des AVQ, sauf les travaux ménagers courants et les gros travaux ménagers. Par exemple, seulement 4 % des bénéficiaires de soins ont obtenu de l'aide d'amis et de la famille élargie pour leurs repas, comparativement à 25 % qui ont reçu de l'aide de la famille immédiate. Toutefois, les trois quarts de l'aide obtenue d'amis l'a été chaque jour, soit la même fréquence que l'aide obtenue de la famille immédiate (tableau 2).

La fréquence de la fourniture de soins différait dans une certaine mesure lorsque des aidants rémunérés étaient la source des soins. Pour la plupart des AVQ, les bénéficiaires de soins dépendaient peu des aidants rémunérés. Les soins infirmiers étaient les plus susceptibles d'être reçus d'aidants rémunérés, mais ils l'étaient rarement chaque jour (tableau 2).

Résumé

Les personnes ayant une incapacité qui ont reçu de l'aide pour les activités de la vie quotidienne (AVQ) ont le plus souvent identifié un membre de leur famille immédiate comme principal fournisseur de soins. Toutefois, la majorité des bénéficiaires de soins dépendaient de plus d'une source pour accomplir toutes les tâches pour lesquelles ils avaient besoin d'aide au fur et à mesure que s'accroissait la sévérité de leur incapacité.

L'aide pour certaines AVQ était reçue presque exclusivement de la famille immédiate. Cela était particulièrement le cas pour les finances personnelles, la préparation des repas et les déplacements dans la maison, activités auxquelles la famille continuait de participer le plus.

Mais pour les personnes requérant de plus en plus d'aide, l'aide est progressivement venue de l'extérieur de la famille immédiate, les amis, les voisins, la famille élargie et les aidants rémunérés assumant un plus grand rôle de fournisseur de soins.

En général, les amis et la famille élargie ont offert leur soutien lorsque le bénéficiaire de soins avait besoin d'aide pour se rendre à des rendez-vous et effectuer des achats, pour les travaux ménagers courants et pour les gros travaux ménagers. Les aidants rémunérés avaient tendance à être la source des soins lorsque le bénéficiaire avait besoin d'aide pour les soins personnels et les soins infirmiers ou les traitements spécialisés.

La fréquence de la fourniture de soins ajoute un aspect important à la compréhension de cette question. Les données de l'EPLA de 2006 montrent que, même si les amis et la famille élargie étaient moins susceptibles de fournir des soins que la famille immédiate, ils le faisaient aussi fréquemment. À l'inverse, les fournisseurs de soins rémunérés étaient ceux auxquels les bénéficiaires de soins faisaient le moins appel et ils fournissaient des soins moins fréquemment que toute autre source.

Patric Fournier-Savard est analyste et **Chantal Mongeon** est agente statistique à la Division de la statistique de la santé; **Susan Crompton** est analyste principale à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. En 2006, 4,4 millions de Canadiens de 15 ans et plus ont indiqué avoir une incapacité, soit une augmentation de trois quarts de million de personnes depuis 2001.
2. FAWCETT, G., C. CICERI, S. TSOUKALAS et A. GIBSON-KIERSTEAD. 2004. *Mesures et services de soutien pour les adultes et les enfants (de 5 à 14 ans) ayant une incapacité au Canada: Une analyse des données portant sur les besoins et les lacunes*, Ottawa, Ontario, Conseil canadien de développement social. http://www.socialunion.gc.ca/pwd/_GAPS_Report_Fre_rev.pdf (consulté le 22 septembre 2010)
3. STATISTIQUE CANADA. 2003. *Les mesures de soutien à l'incapacité au Canada, 2001*, produit nº 89-850-XIF au catalogue de Statistique Canada, http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=89-580-X&lang=fra (consulté le 22 septembre 2010)
4. La catégorie des personnes souhaitant obtenir de l'aide comprend : celles recevant suffisamment d'aide; celles ne recevant pas suffisamment d'aide; et celles ayant besoin d'aide, mais n'en recevant pas.
5. L'aide des amis et de la famille élargie comprend les catégories suivantes : famille immédiate, amis et famille élargie; famille immédiate, amis, famille élargie et aidant rémunéré; amis et famille élargie seulement; et amis, famille élargie et aidant rémunéré.
6. Une certaine aide d'aidants rémunérés comprend les catégories suivantes : famille immédiate et aidant rémunéré; famille immédiate, amis, famille élargie et aidant rémunéré; amis, famille élargie et aidant rémunéré; et aidant rémunéré seulement.

Tableau A.1 Sources de l'aide pour les activités individuelles de la vie quotidienne, selon la gravité de l'incapacité, 2006

Activité de la vie quotidienne	Toutes les personnes ayant une incapacité qui ont reçu de l'aide	Parmi elles, proportion ayant reçu de l'aide selon la gravité de l'incapacité			
		Légère †	Modérée	Grave	Très grave
	pourcentage				
Préparation des repas					
Famille immédiate	25	76	80	75	71
Amis, famille élargie	4	11[E]	11[E]	11	11
Aidant rémunéré	3	11[E]	7[E]	7	10
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	2	F	F	6[E]	7
Travaux ménagers					
Famille immédiate	30	60	62	59	61
Amis, famille élargie	7	10	14	14	13
Aidant rémunéré	9	23	19	17	14
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	5	6[E]	6	10	13
Rendez-vous et achats					
Famille immédiate	37	75	69	73	67
Amis, famille élargie	10	20[E]	24	17	19
Aidant rémunéré	2	3[E]	3[E]	4[E]	6[E]
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	3	F	4[E]	5	8[E]
Soins infirmiers et traitements spécialisés					
Famille immédiate	1	F	F	10[E]	23[E]
Amis, famille élargie	1	F	F	F	F
Aidant rémunéré	4	75	52[E]	62	60
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	1	F	F	F	F
Soins personnels					
Famille immédiate	9	64	62	57	51
Amis, famille élargie	2	F	F	10[E]	13
Aidant rémunéré	4	F	23[E]	22	20
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	2	F	F	11[E]	16
Finances personnelles					
Famille immédiate	22	89	81	83	83
Amis, famille élargie	2	F	13[E]	7	9
Aidant rémunéré	1	F	F	F	F
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	1	F	F	6[E]	F
Gros travaux ménagers					
Famille immédiate	45	64	64	62	64
Amis, famille élargie	15	19	22	21	20
Aidant rémunéré	8	13	10	12	8[E]
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	4	4	4[E]	5	7[E]
Se déplacer dans la maison					
Famille immédiate	6	80	78	68	61
Amis, famille élargie	1	F	F	17[E]	14[E]
Aidant rémunéré	1	F	F	F	11[E]
Famille immédiate et autres fournisseurs de soins	1	F	F	F	14[E]

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence (incapacité légère) au niveau $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Vous désirez comprendre le fonctionnement de l'économie canadienne?

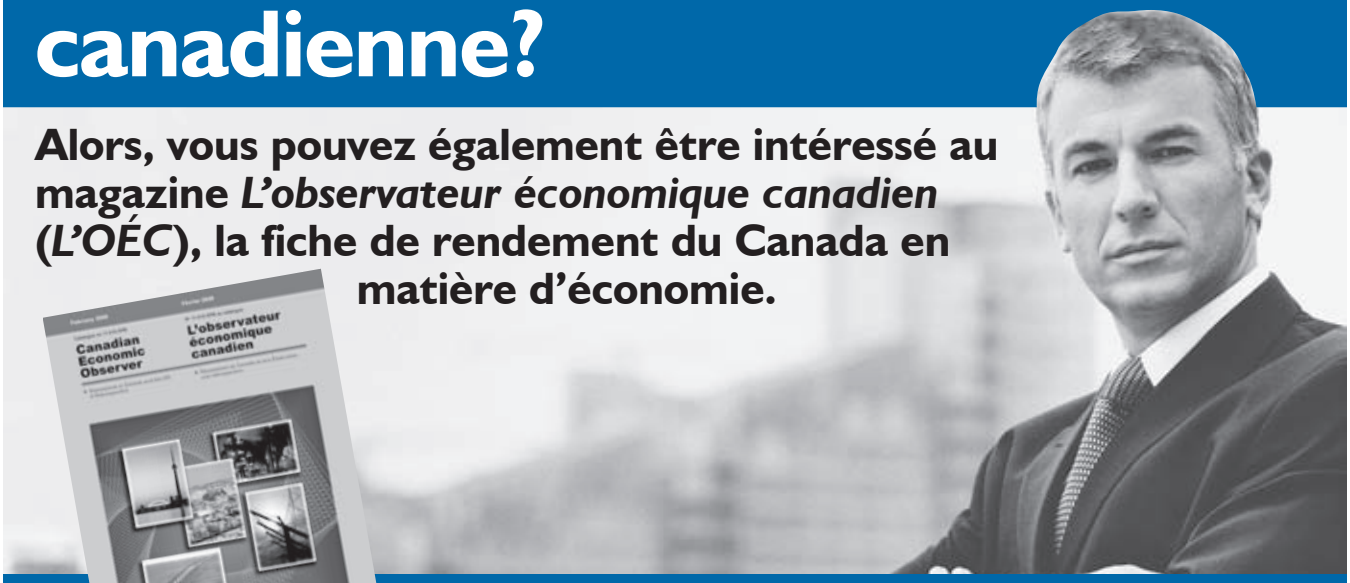

Alors, vous pouvez également être intéressé au magazine *L'observateur économique canadien* (*L'OÉC*), la fiche de rendement du Canada en matière d'économie.

Vous ne le trouverez pas dans les kiosques à journaux!

Votre abonnement annuel au magazine *L'OÉC* vous donne les tendances, les analyses et les données les plus récentes sur l'économie; le tout livré en 12 numéros, en plus d'un supplément annuel gratuit.

Pour en savoir davantage et jeter un coup d'œil aux articles de *L'OÉC* en format électronique gratuit, visitez notre site Web à **www.statcan.gc.ca**.

Téléphonez ou envoyez un courriel pour vous abonner. Donnez le numéro de commande suivant : PF028173.

COMPOSEZ SANS FRAIS le 1-800-267-6677

ENVOYEZ UN COURRIEL à infostats@statcan.gc.ca

L'observateur économique canadien (nº 11-010-XPB au catalogue) — la source d'information mensuelle sur l'économie la plus complète sur le marché.

Prix :

Pour un an : 243 $
Pour deux ans : 388,80 $ **une économie de 20 %**
Pour trois ans : 510,30 $ **une économie de 30 %**

« *L'OÉC* est idéal pour la planification stratégique et la prise de décision concernant l'orientation future de n'importe quelle entreprise. »

Alan C. Middleton, Ph.D.
Directeur administratif
Schulich Executive Education Centre (SEEC)
Université York

Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Version imprimée : aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 $ pour chaque numéro. Pour les envois à destination d'autres pays, veuillez ajouter 10 $ pour chaque numéro. (Les ministères et les organismes du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI et leur code de référence RI.)

Tendances sociales canadiennes

La réalité canadienne sous tous ses angles

S'abonner à *Tendances sociales canadiennes*, c'est :

… connaître en primeur les questions sociales d'actualité

Que se passe-t-il aujourd'hui? Chacun des numéros de *Tendances sociales canadiennes* explore nos réalités sociales **actuelles**.

… être immédiatement informé des nouvelles tendances

Tendances sociales canadiennes vous donne l'information dont vous avez besoin pour comprendre les enjeux ainsi que les tendances qui influenceront les choix de demain.

… obtenir à la source des données canadiennes précises

Vous pouvez compter sur les analystes experts de Statistique Canada pour vous transmettre les renseignements les plus récents et exhaustifs sur le Canada et les Canadiens.

Tendances sociales canadiennes vous renseigne pour vous permettre d'élaborer des programmes pertinents ainsi que des produits et services novateurs qui répondront aux besoins des Canadiens du 21e siècle.

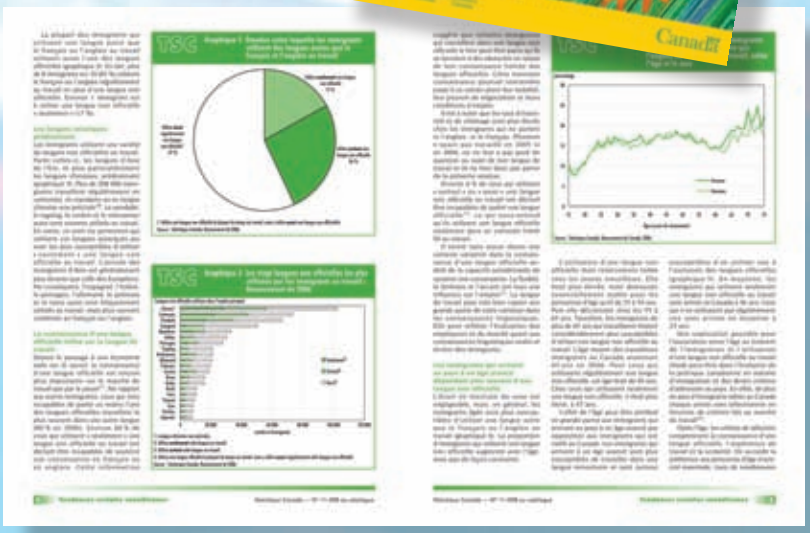

Profitez de cette occasion dès aujourd'hui!

Abonnez-vous sans tarder :
par téléphone, au numéro sans frais 1-800-267-6677;
par télécopieur, au numéro sans frais 1-877-287-4369;
par courriel, à infostats@statcan.gc.ca.

L'abonnement annuel à la version imprimée de *Tendances sociales canadiennes* coûte 39 $. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Aucuns frais d'expédition ne s'appliquent aux livraisons au Canada. Veuillez ajouter 6 $ par numéro pour les envois aux États-Unis ou 10 $ par numéro pour les envois dans tout autre pays. Visitez notre site Web à www.statcan.gc.ca pour en savoir davantage sur la version gratuite en ligne de *Tendances sociales canadiennes.*